Québec n'endurera pas qu'Ottawa se serve de l'Expo pour écraser ses juridictions

— Daniel Johnson

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Nous n'endurerons pas qu'Ottawa se serve de l'Expo, quand nous en payons 62.5 p. 100, pour venir écraser les juridictions provinciales, entrer dans le domaine de l'éducation avec la délicatesse qu'on leur connait actuellement.

Après le ministre des Affaires culturelles, qui a accusé le pouvoir central de vouloir vendre le centenaire de la confédération par l'Exposition universelle, c'est maintenant au tour du premier ministre lui-même, M. Daniel Johnson, d'accuser l'Etat fédéral de profiter de cet événement pour empiéter dans le domaine provincial.

M. Johnson, qui a été acculé au mur par l'Opposition, à la suite de trois incidents à caractère diplomatique qui sont survenus depuis dimanche, a riposté hier à l'Assemblée législative en accusant les libéraux fédéraux d'avoir des visées contralisatrices et d'avoir chez les libéraux provinciaux un allié en M. Jean Lesage.

Les incidents

Les trois incidents, dont il a été questi n en Chambre au cours d'un débat orageux, sont :

● l'accord culturel Canada-Belgique, signé sans le consentement du Québec.

● Le télégramme qui aurait été envoyé par le chef du protocole, M. André Pati , aux autorités fédérales et signifiant que l'ambassadeur canadien en Belgique, M. Paul Tremblay, était considéré comme persona non grata à Québec à l'occasion de la visite du prince de Liège et de la princesse Paola.

● La violente sortie de M. Jean-Noël Tremblay contre le pouvoir central lors d'une allocution de bienvenue au congrès des universités entièrement ou partiellement de langue française, à Montréal.

Vers une impas: ?

"Nous allons aboutir à une impasse avec Ottawa avant longtemps si ça co.tinue", a commenté le premie. ministre à l'issue de la séance parlementaire.

Au cours des débats, M. Johnson a soutenu qu'il s'agissait d'une chicane de famille qui est sérieuse.

Puis en parlant des représen-

Voir EXPO en page 2

expo67
Pages 21 et 43 à 45

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 11 mai 1967 / saint François de Girolamo / 83e année, No 109 / 4 cahiers / 84 pages / Prévisions météorologiques : nuageux, pluie ce soir / Min. 40 / Max. 50

Pearson convoque une "mini-conférence" sur la constitution • Page 63

La pègre à l'Expo: Wagner apporte certaines nuances

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en réaffirmant que des "indésirables" ont réussi à s'infiltrer à l'Expo, l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner a apporté, hier, des corrections majeures à la déclaration qu'il avait faite vendredi au sujet de la présence de la mafia à l'Expo.

Dans une déclaration faite à l'Assemblée législative, M. Wagner a reconnu d'abord s'être fourvoyé sur les noms de trois des quatre sociétés qu'il avait décrites vendredi comme des "paravents" pour la pègre.

Ces trois sociétés sont les suivantes : 1) O'Bront Meat Market, dont la propriété avait été attribuée vendredi à "William O'Bront, une figure connue du monde interlope, reliée au groupe Darabaner"; 2) Fleur de lys Vending Machines, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent pour Joe Frankel, un des principaux "bookies" de Montréal"; et 3) New System Towel Supply, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent" pour un membre de la Mafia.

Selon M. Wagner, les trois raisons sociales, qui auraient dû être mentionnées au lieu de ces compagnies auraient dû être : 1) Obie's Meat Market, un "paravent" pour William O'Bront et Fleur de Lys Linen Supply Inc., et New System Vending Co., deux compagnies qui auraient été incorporées par Joe Frankel.

Explications

M. Wagner a expliqué son erreur dans les termes suivants : "Pour faciliter leurs opérations, a-t-il dit, ces indésirables se sont servis comme paravent de compagnies ou de raisons sociales pouvant donner une apparence de légitimité et, pour mieux réussir, ils ont provoqué la confusion des noms de manière à mieux berner les autorités responsables."

M. Wagner n'a pas mentionné si les trois nouvelles compagnies mentionnées plus haut possèdent une concession de l'Expo. Il a précisé cependant que la compagnie Obie's Meat Market posséderait "un emplacement à l'Expo lui permettant de faire le commerce de la viande à l'Expo". Il a fait remarquer d'autre part que Frankel, en sollicitant la même clientèle que les deux compa-

Voir PEGRE en page 2

Wagner nuit à l'Expo et aux Canadiens français

— Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a affirmé, hier, à l'Assemblée législative, que les affirmations de l'ancien ministre de la Justice M. Claude Wagner, touchant la présence de la mafia à l'Expo nuisent à l'Expo, tout comme aux Canadiens français.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré, pour sa part, que ces déclarations sont de nature à créer un climat de panique et qu'il aurait été préférable que ces déclarations lui soient faites personnellement pour le succès de la lutte contre la pègre.

MM. Johnson et Bertrand ont tenu de teis propos peu après que le député libéral de Verdun Claude Wagner eut réitéré ses propos de vendredi dernier selon lesquels la pègre serait présente à l'Expo.

"Je ne sais pas qui on veut attaquer dans tout ça, a dit M. Johnson en commentant les propos de M. Wagner, mais je sais une chose, c'est qu'on ne fait pas de bien ni à l'Expo, ni aux Canadiens français, ni à qui que ce soit dans la province."

Voir WAGNER en page 2

L'Expo s'inquiète de l'ampleur du "vandalisme"

par Germain TARDIF

Les autorités de l'Expo et les dirigeants des pavillons de la Terre des Hommes sont inquiets des actes de vandalisme quiets de l'ampleur que prennent vols d'objets de toutes sortes commis depuis le début de l'Expo.

D'autres exemples sont survenus hier.

Deux Torontois âgés respectivement de 20 et 21 ans devaient comparaître aujourd'hui, en cour de police, et répondre à l'accusation d'avoir commis des actes de vandalisme au pavillon américain. Ils auraient lancé des cailloux dans les grandes glaces du dôme géodésique, causant des dégâts évalués à $1,300. Ils ont été appréhendés par des gardiens du pavillon.

Dans le pavillon thématique de l'Homme à l'Oeuvre, des rôdeurs ont fracture la tirelire d'une distributrice automatique et ont volé son contenu. Dans le bureau des douanes, à l'administration de l'Expo, des inconnus ont mis la main sur une enregistreuse évaluée à $150.

Les méfaits

Le montant global des pertes ou des dommages subis depuis

Voir VANDALISME en page 2



Photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Jacqueline Auriol à l'Expo

La célèbre aviatrice française, seule femme pilote d'essai dans le monde entier, Mme Jacqueline Auriol, est de passage à Montréal pour visiter l'Expo. Nous la voyons ici alors qu'elle s'apprête à rencontrer les journalistes. Derrière elle, M. Jean-Paul Méjanès, responsable du Salon d'honneur au Pavillon de la France.

— Nos informations, page 22

Entretien discret entre Masse et Albert

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'Etat et délégué du gouvernement auprès des visiteurs officiels, M. Marcel Masse, aurait eu un court entretien hier avec le prince Albert au sujet de l'accord culturel que son pays a récemment signé avec le gouvernement fédéral.

Du moins, c'est ce que l'on peut déduire des informations recueillies hier au gouvernement.

Un informateur a révélé que le ministre Masse, qui devait accompagner le prince Albert au cours de sa visite de la vieille capitale, tenterait de "lui glisser quelques mots" au sujet de l'accord Canada-Belgique, qui a suscité des protestations au Québec, l'entretenir de la juridiction et des problèmes de la province en ce domaine.

Censure : tant qu'il n'y aura pas de loi, le Québec accusera un retard inacceptable

— Le syndicat général du cinéma

par Claude GRAVEL

● " Le travail du Bureau de censure doit être non pas resserré mais mieux adapté encore aux exigences d'un Etat moderne en 1967.

● " Tant que l'Assemblée législative n'aura pas revisé la loi sur les vues animées, elle demeure la seule responsable de l'anarchie qu'on dénonce.

● " Tant que le gouvernement refusera de présenter en Chambre une loi-cadre du cinéma, incluant une revision de la censure et une aide à la production, le Québec continuera d'accuser un retard inacceptable dans le domaine culturel où le cinéma est aujourd'hui le principal véhicule."

Voilà, in extenso, la réplique donnée hier soir au secrétaire de la province, M. Yves Gabias, à la suite de ses attaques de mardi, en Chambre, contre le Bureau de censure du cinéma et son directeur, M. André Guérin.

Et elle est signée : le Syndicat général du cinéma et de la télévision; l'Association des producteurs de films du Québec; l'Union des artistes; l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française; l'Association professionnelle des cinéastes.

Dans la soirée d'hier, des représentants de ces cinq organismes se sont réunis pour la première fois dans leur histoire et ont signé un bref et laconique communiqué en trois points.

M. Jacques Godbout, délégué de l'Association professionnelle des cinéastes, a expliqué à LA PRESSE qu'à la suite de "la prise de position incongrue" du secrétaire de la province, les

Voir CENSURE en page 2

Hydro : rencontre entre les parties; la grève se poursuit

(J.L.) — Le chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Réal Mireault, a rencontré hier, à tour de rôle, chacune des parties dans le différend qui oppose l'Hydro-Québec au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

La grève tournante du syndicat se poursuit. Elles a déjà affecté les régions de Montréal, Abitibi, Saguenay et Mauricie. Depuis 4 h. ce matin, ce sont les 750 employés de la région de Québec qui sont en grève pour une période de 24 heures.

A Montréal, les 3,100 employés de bureau, hommes de métiers et techniciens, ont débrayé lundi. Ils étaient suivis mardi par les 500 employés des régions de l'Abitibi et du Saguenay. Hier, c'était au tour des 800 employés de la région de la Mauricie.

Une panne est survenue hier à Repentigny (qui fait partie de la région de la

Voir HYDRO en page 2

L'escalade va-t-elle conduire à la destruction du peuple vietnamien ?

— Le premier ministre Pearson

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait part, hier aux Communes, de ses vues assez pessimistes sur l'évolution de la guerre au Vietnam. Si les combats continuent, a-t-il dit, j'ai l'impression que l'escalade ne peut que s'accélérer, le danger d'un conflit plus étendu s'accroître.

Cela voudra dire "la destruction du peuple vietnamien".

M. Pearson a ajouté que la guerre froide se prolongera ainsi indéfiniment et, comme le Vietnam est le seul obstacle qui oppose les Etats-Unis et l'URSS sur le chemin de la coexistence pacifique, tout espoir de détente entre l'Ouest et l'Est sera écarté pour une période indéfinie.

Faire comparaître les deux journalistes

Le premier ministre Lester Pearson a semblé disposé hier à donner suite à une suggestion formulée par le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, selon laquelle deux journalistes, qui ont affirmé mardi que certains membres canadiens de la Commission internationale de contrôle au Vietnam faisaient de l'espionnage pour le compte des Etats-Unis, soient appelés à comparaître devant le comité parlementaire des affaires extérieures pour établir le bienfondé de leurs allégations.

Le chef de l'opposition a déclaré que le meilleur moyen de connaître la vérité était d'interroger les journalistes Gerald Clark, du "Montreal Star", et Tim Ralfe, de Radio-Canada.

Le premier ministre a, une nouvelle fois, démenti catégoriquement les avancés des deux journalistes selon lesquels des représentants canadiens à la Commission de contrôle ont fourni des renseignements au service secret des Etats-Unis. M. Pearson a nié également que le bureau canadien à Hanoï rédigeait ses rapports en deux copies, dont l'une destinée à Ottawa et l'autre à l'ambassade américaine à Saigon, comme l'a prétendu Tim Ralfe.

M. Diefenbaker a déclaré pour sa part que les commentaires de MM. Clark et de Ralfe devraient être "condamnés avec force s'ils ne sont pas fondés", tandis qu'ils devraient faire l'objet "d'une enquête poussée s'ils sont véridiques".

Gerald Clark a déclaré, à Montréal, au représentant de l'UPI, qui lui demandait s'il comparaîtrait devant le comité parlementaire : "Si je suis convoqué, j'irai certainement". A Ottawa, Tim Ralfe s'est contenté de répondre : "Aucun commentaire".

Le secrétaire général U Thant

Voir PEARSON en page 2

Hanoï rejette carrément le plan Martin et attaque la politique d'Ottawa

(Du correspondant de l'AFP, Jacques MOALIC)

Le Nord-Vietnam a rejeté formellement aujourd'hui le "plan en quatre étapes" proposé par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

Le quotidien d'Hanoï "Nhan Dan" — qui publie cette information — dément sèchement les dernières déclarations de M. Martin concernant les "entretiens entre le gouvernement nord-vietnamien et des représentants canadiens" et sur un possible "examen minutieux" des propositions canadiennes par les Nord-Vietnamiens. L'article affirme que ce plan "n'est rien d'autre qu'un plan américain élaboré de connivence avec la clique Johnson".

"Ce plan — poursuit le journal — fait partie intégrante de la campagne de fausses négociations lancées par les agresseurs américains. C'est pourquoi, le peuple vietnamien et tous les hommes attachés à la paix dans le monde l'ont rejeté dès sa naissance."

Si, en fait, le rejet ne faisait aucun doute pour les observateurs d'Hanoï, c'est la première fois qu'il est formellement exprimé.

Il semble que ce sont les déclarations concernant les entretiens d'Hanoï, et les spéculations résultant de ceux-ci, qui

Voir HANOI en page 2

AUJOURD'HUI

Menace de grève à la Police provinciale

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec menacent à nouveau de se mettre en grève. L'arrêt de travail sera ordonné si d'ici un mois ils n'obtiennent pas une reconnaissance syndicale comparable à celle des policiers municipaux.

— Page 11

FLQ : réunion remise au 20 mai

La réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec, qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise au 20 mai. Officiellement, on explique ce retard par des difficultés imprévues à convoquer les cent membres du comité qui a autorité absolue en matière de sanctions et de discipline.

— Page 34

Gagnants du Rallye du centenaire

L'Anglais Roger Clark et l'Ontarien Jim Peters, pilote et navigateur d'un Lutos Cortina, ont gagné le rallye du Centenaire, une épreuve de 4,000 milles. Le rallye a pris fin, sous la pluie, à l'Autostade. Les petites voitures japonaises Datsun ont cependant enlevé aux autres constructeurs le prix des manufacturiers.

— Page 46

Echauffourées entre ouvriers et policiers à Hong Kong

HONG-KONG (UPI) — Des centaines de fabricants de fleurs artificielles, agitant de petits livres rouges contenant les pensées de Mao Tsé-toung, en sont venus aux coups avec la police aujourd'hui dans cette colonie britannique située aux portes de la Chine communiste.

Des milliers d'autres travailleurs chinois sont accourus sur les lieux pour huer la police et lui lancer des pierres.

Le chef de police a mobilisé toute sa force auxiliaire et la garnison britannique a été placée sur un pied d'alerte.

Cette échauffourée fait suite à une campagne d'agitation menée depuis plus d'une semaine à l'intérieur et à l'extérieur de cette colonie contre le régime britannique.

La bataille a éclaté au moment où des travailleurs ont tenté d'attaquer une usine de fleurs artificielles à Kowloon, après que les propriétaires eurent fermé l'établissement à cause de l'agitation syndicale.

Quelque 200 policiers prirent place entre les assaillants et l'usine et les agents tirèrent de petits plombs de bois sur la

Voir HONG KONG en page 2

SOMMAIRE

Annonces classees / 67 à 79
Bandes dessinées / 66
Calendrier des pionniers / 81
Camping / 51
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 80
Editorial / 4
Finance / 64 et 65
Golf / 52 et 53
Horoscope / 79
Loisirs et récréation / 66
Mots croisés / 69
Navigation / 40
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 63
Radio et télévision / 60
Spectacles et concerts / 16 à 18
Sports / 46 à 50
Tribunaux / 7, 9 et 10
Vie féminine / 22 et 25 à 29
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 1

CKAC 73

Une fédération québécoise est en voie de formation

— Jacques Godbout

Une fédération québécoise de tous les organismes intéressés au cinéma est en voie de formation.

Elle grouperait :

- le Syndicat général du cinéma et de la télévision;
- l'Association des producteurs de films du Québec;
- l'Union des artistes;
- l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française;
- l'Association professionnelle des cinéastes.

Viendraient s'y joindre des associations d'exploitants (propriétaires de salles) et quelques autres syndicats.

C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Jacques Godbout, membre de l'Association professionnelle des cinéastes, au cours d'une entrevue.

Des délégués des cinq associations ont créé hier soir un précédent en se réunissant pour la première fois.

M. Godbout a dit qu'ils doivent de nouveau se réunir dans une quinzaine dans le but de discuter de la formation de la fédération.

Plusieurs noms sont actuellement discutés, a-t-il fait savoir, mais l'organisme pourrait s'appeler "la Fédération québécoise des industries du cinéma".

La fédération devrait réunir les secteurs de la production, de l'exploitation et de la distribution des films.

CENSURE

SUITE DE LA PAGE 1

représentants de ces associations n'ont pas voulu faire "une querelle de mots" en sonnant la charge d'une autre attaque.

Les signataires du communiqué se disent "conscients de leurs responsabilités professionnelles et de l'appui entier du public cinéphile" dans leurs affirmations.

M. Gabias avait accusé, mardi, le Bureau de censure d'être "un Etat au-dessus de l'Etat" et il s'est demandé si son directeur avait une morale.

M. Jacques Godbout a dit dans une entrevue que la loi des vues animées datait de 1925-26 et que, depuis, aucune modification ne lui avait été apportée. Il a rappelé que l'on a déjà réclamé la formation d'une Régie du cinéma au Québec.

VANDALISME

SUITE DE LA PAGE 1

deux semaines n'a pas été calculé, mais des évaluations rapides font craindre qu'ils ne dépassent le million de dollars.

Les méfaits se présentent sur une gamme fort variée: renversement de sculptures, égratignures de toiles ou autres objets d'art au moyen de canifs ou autres instruments, brûlures de tapis par des mégots; vols de pièces d'artisanat; griffonnages ou barbouillage sur des tableaux ou des murs; destruction de parterres de fleurs, etc.

Parmi les pavillons victimes, on mentionne ceux de la Grèce, des Etats-Unis, de la Suisse, de l'Italie, de l'URSS, de la Scandinavie et autres.

Devant l'ampleur des dommages, certains pays songeraient, dit-on, à rapatrier les objets de grande valeur et priver ainsi la Terre des Hommes de ses éléments artistiques les plus admirables.

Une rapide tournée a, par ailleurs, permis de constater que dans un grand nombre de pavillons, les mesures de sécurité ou de protection pour réprimer ou prévenir les actes de vandalisme sont à peu près inexistants.

On ne semble pas avoir tenu compte de la possibilité que, sur des millions de visiteurs qui viendront à l'Expo, il y ait quelques milliers d'indésirables.

Des oeuvres d'art de grande valeur doivent être placées à la vue du public mais non à sa portée.

Les incidents qui se produisent à l'Epo 67 peuvent se produire partout ailleurs, si on ne prend pas de précautions.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 40
Maximum aujourd'hui : 50

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux après midi, pluie ce soir cessant vendredi après-midi. Nuageux après. Moins frais. Vents légers tournant à l'est de 15 milles cet après-midi, plus fort cette nuit. Vendredi, vents du nord-ouest de 15 milles. Maximu et minimum à Montréal et Ottawa, 50 et 40; Ste-Agathe, 50 et 35.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : généralement ensoleillé, mais avec nébulosité croissante cet après-midi et pluie dans la soirée. Pluie intermittente au cours de la nuit et tôt vendredi cessant dans l'après-midi. Nuageux et moins frais. Vents légers aujourd'hui, et de l'est de 20 milles cette nuit et du nord-ouest de 15 milles vendredi après-midi. Maximum et minimum à Sherbrooke, 50 et 40; Québec, 50 et 35.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec neige intermittente aujourd'hui. Périodes de temps clair cette nuit. Neige fondante vendredi et il continuera de fair frais. Vents de l'ouest de 10 à 15 milles aujourd'hui. Vents légers cette nuit. Vendredi, vents de l'est de 20 milles dans l'après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 40 et 32.

HONG KONG

SUITE DE LA PAGE 1

chaussée pour disperser les manifestants. La foule grossit rapidement, atteignant 2,000 personnes en l'espace de quelques minutes. Au moins 12 personnes ont été blessées, selon les reporters de l'agence UPI sur les lieux. La police a arrêté une centaine de manifestants.

Des accrochages intermittents se sont poursuivis durant la journée et la soirée et le gouvernement de la colonie a imposé un couvre-feu dans les quartiers densément peuplés de Kowloon.

Cependant, le "Quotidien de Pékin" signale des combats dans les rues de Pékin et Changhai entre partisans et adversaires de Mao. Des affiches murales placardées dans la capitale chinoise rapportent également que 10,000 personnes ont été tuées ou blessées dans la province de Sé-tchouan, dans l'ouest de la Chine.

La radio de Pékin a lancé un nouvel appel pour mettre fin à "l'anarchie" provoquée par la révolution culturelle.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

ont amené le Nord-Vietnam à prendre position dans ce commentaire qui attaque aussi avec virulence la politique du Canada sur le Vietnam.

Selon une bonne source, M. Ormond Dyer, qui vient de prendre les fonctions de représentant canadien à la Commission internationale de contrôle a été reçu en audience durant une heure par le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, le 28 avril.

L'entretien — indique-t-on de source canadienne — a été qualifié de "cordial", mais de source proche nord-vietnamienne, rien dans sa teneur ne pouvait passer pour encourageante pour le Canada. Dans son article, "Nhan Dan" reproche notamment au plan de "passer sous silence l'agression américaine, cause première de la situation grave au Vietnam et en Indochine" et "en opposition ouverte avec la position nord-vietnamienne".

L'organe du parti poursuit en accusant le ministre des Affaires extérieures canadien de "n'avoir jamais eu un seul mot pour condamner les crimes perpétrés au Vietnam par les Américains" et de "feindre d'oeuvrer pour la paix".

"Les déclarations de M. Martin ont été cruellement démenties par les actes", ajoute le journal qui déclare que le gouvernement canadien "montre toujours son approbation de la guerre d'agression américaine et cherche à couvrir les agresseurs".

Le Canada — conclut "Nhan Dan", "n'accomplit pas sa responsabilité comme membre de la Commission internationale de contrôle. Pire encore: le gouvernement canadien vend des armes aux agresseurs... Et les déclarations du ministre des Affaires extérieures marquent qu'un nouveau pas en avant a été franchi par le gouvernement canadien dans la voie de la dépendance envers les Etats-Unis dans la guerre".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

a déclaré de son côté à New York, que ses vues sur la guerre du Vietnam sont inchangées. "Je reste convaincu, a-t-il dit, que la cessation des bombardements est la condition sine qua non de l'ouverture de négociations valables pour mettre fin au conflit".

U Thant a appuyé sa thèse sur le fait que les bombardements destinés à empêcher les infiltrations n'ont pas atteint leur objectif, que, bien au contraire, les effectifs des troupes régulières nord-vietnamiennes dans le sud ont quintuplé après deux années de bombardements.

Au cours de son exposé, le secrétaire de l'ONU a souligné que, dans la guerre du Vietnam, les belligérants dépensent en deux jours ce que les Nations unies dépenses dans toute une année. De même, les frais de la guerre du Vietnam pendant un an permettraient à l'ONU de fonctionner pendant 185 ans.

Le gouvernement d'Hanoï aurait accepté "en principe" de participer à la conférence de "Pacem in terris-2" qui se tiendra à Genève du 23 au 31 mai.

Le communiqué du secrétariat de la conférence, qui souligne la venue à Genève, à cette occasion, de M. Arthur J. Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, écrit : "Les Nord-Vietnamiens ont accepté en principe une invitation à participer à une discussion sur les possibilités de neutraliser l'ensemble de l'Asie du sud-est".

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

tants du gouvernement belge, le premier ministre a dit : "Ces personnes-là savent qu'elles ont été dupées par Ottawa et qu'on a voulu se servir de visiteurs pour tenter de montrer à la face du monde qu'on pouvait écraser la province dans une juridiction qui lui appartient. Nous n'endurerons pas ça et il n'y a pas un Québécois qui va l'endurer."

Un télégramme de protestation

Aux journalistes, le premier ministre a confessé que le gouvernement du Québec avait fait parvenir un télégramme de protestation à Ottawa "pour manifester son étonnement et son mécontentement du choix du jour pour signer une Entente Canada-Belgique".

M. Johnson a cependant refusé de répondre au chef de l'opposition, qui voulait savoir si l'ambassadeur canadien en Belgique était considéré persona non grata à l'occasion des réceptions d'hier soir à Québec.

Le premier ministre a d'abord voulu soutenir qu'il avait été informé de ce fait après M. Lesage, mais celui-ci a rapidement précisé qu'il l'avait appris à la télévision comme tout le monde.

En fait, M. Paul Tremblay a assisté hier soir au dîner d'Etat offert aux invités de Belgique, comme du reste le ministre Jean-Noël Tremblay, dont l'absence à une cérémonie officielle à la bibliothèque Saint-Sulpice avait été très remarquée avant-hier.

"Je m'informerai . . ."

Puis ce fut au tour de M. Pierre Laporte de vouloir obtenir des explications sur l'absence du ministre des Affaires culturelles à la manifestation culturelle à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

M. Tremblay a répondu : "Je m'informerai".

Ce qui lui a valu la riposte suivante de M. Laporte : "Est-ce qu'il est arrivé fréquemment au ministère des Affaires culturelles, sous le nouveau ministre, de recevoir un prince et une princesse sans s'en rendre compte ?"

Le premier ministre a alors expliqué que le député de Maisonneuve, M. André Léveillé, était en service cette semaine pour accompagner les visiteurs à titre de représentant du premier ministre.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Mauricie). Elle a débuté à 8 h. 32 et hier soir, à l'heure du souper, elle n'était pas encore réparée. Cependant, le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré que même si théoriquement, cette panne ne se situait pas dans un secteur où il pouvait y avoir urgence, une équipe allait réparer la panne le plus rapidement possible.

M. Mireault a rencontré les négociateurs du syndicat à 3 h. hier après-midi. Trois heures plus tard, il rencontrait les négociateurs de l'Hydro. Aucune des parties n'a fait de déclarations sur l'issue de ces entretiens. On ignorait si les négociations proprement dites, face à face, allaient bientôt reprendre. De toute façon, le syndicat n'a prévu la tenue d'aucune assemblée générale.

C'est surtout autour des questions pécuniaires que tourne ce conflit des 8,000 employés de l'Hydro. La dernière offre de l'Hydro accorde des hausses qui ne sont pas inférieures à 20 p. cent, en deux ans. Le syndicat réclamait une hausse variant de 25 à 70 pour cent (y compris des rajustements) pour une convention collective d'une année.

PEGRE

SUITE DE LA PAGE 1

gnies dont les noms avaient été mentionnés vendredi, serait devenu le fournisseur de plusieurs concessionnaires de l'Expo. Me Wagner a également dit que le groupe Frankel imposerait ses machines distributrices aux marchands "en se servant de méthodes que les forces policières connaissent bien".

Quant à la quatrième compagnie qu'avait mentionnée vendredi Me Wagner, soit Margie's Flower Shop Limited, le député libéral de Verdun a maintenu en bonne partie ce qu'il avait dit à son sujet, tout en apportant certaines précisions. L'une de ces précisions serait que cette compagnie aurait un emplacement dans un entrepôt de l'Expo.

Voici la déclaration de M. Wagner telle que rapportée par le Journal des débats de l'Assemblée législative.

"Le premier ministre, au cours d'une conférence de presse m'a sommé d'expliciter certaines déclarations que j'ai faites vendredi soir dernier au comité des crédits du ministère de la Justice."

"J'ai l'intention de le faire aussi brièvement que possible."

"Premièrement, d'après les renseignements confidentiels auxquels j'ai eu accès et qui me proviennent des plus hautes autorités policières, des indésirables ont réussi à profiter des facilités de l'Expo."

"L'essentiel n'est pas de savoir s'il s'agit oui ou non, de concessions, ou de contrats, ou de location d'entrepôt, ou de bail, ou de service de fournisseurs, ou de droit d'exclusivité."

"Il s'agit de savoir si, oui ou non ceux que Ralph Salermo a décrits devant la commission d'enquête Prévost ont réussi à s'infiltrer à l'Expo."

"Deuxièmement, pour faciliter leurs opérations, ces indésirables se sont servis comme paravent de compagnies ou de raisons sociales pouvant donner une apparence de légitimité et pour mieux réussir, ils ont provoqué la confusion des noms de manière à mieux berner les autorités responsables."

"Troisièmement, j'ai signalé, en guise d'exemple, le cas d'un chef des "bookies" de Montréal du nom de Joe Frankel. J'ai l'intention d'expliquer le procédé dont il s'est servi et le démontrer qu'il a voulu à dessein créer la confusion pour mieux pénétrer dans les concessions de l'Expo."

"Quatrièmement, il existe une compagnie qui a nom "New System Towel Supply Company Limited". Il existe une compagnie qui a nom Fleur de Lys Vending Services Inc. Or, se servant des noms de ces deux compagnies en les changeant légèrement, Joe Frankel a fait incorporer Fleur de Lys Linen Supply Inc., et New System Vending Co. Ltd. La charte de cette dernière compagnie fut obtenue le 10 janvier 1967."

"Avec un certain Walter Kochos, Joe Frankel exploite ces deux compagnies dont la ressemblance aux deux premières quant aux noms saute aux yeux. Frankel sollicite la même clientèle et a pu devenir ainsi fournisseur de plusieurs concessionnaires de l'Expo."

A cette fin, semble-t-il, depuis le 5 février 1967 le groupe Frankel s'est porté acquéreur de 500 machines distributrices qu'il a acquises de la compagnie Trans-Canada Vending et qu'il impose aux marchands en se servant de méthodes que les forces policières connaissent bien puisqu'elles ont des dossiers à cet effet.

"Cinquièmement, j'ai nommé vendredi William O'Bront. Or, William O'Bront fait affaire au marché Atwater à Montréal derrière le paravent de Obie's Meat Market. D'après les renseignements que je possède et conformément à ce qu'indique une carte détaillée de l'entrepôt de l'Expo William O'Bront possède un emplacement dans l'entrepôt de l'Expo, sans bail, lui permettant de faire le commerce de la viande à l'Expo. Je précise, j'aurais dû le faire vendredi, qu'il ne faut pas confondre William O'Bront qui fait affaire sous le nom de Obie's Meat Market avec Ben O'Bront qui fait aussi affaire au marché Atwater mais sous le nom de O'Bront Meat Market.

"Sixièmement, toujours d'après le relevé officiel d'une carte de l'entrepôt de l'Expo décrivant la répartition de l'entrepôt, il existe actuellement un emplacement à cet entrepôt réservé pour Margie's Flower Shop Limited.

Voici les faits. J'attire l'attention de la Chambre sur le jeu de dates. Le 2 mars 1966, Margie's Flower Shop Limited, par l'entremise du syndic S.B. Freed, dans le dossier portant le numéro de la Cour Supérieure de Montréal 4947-1966, a présenté un concordat à ses créanciers. Les créances s'élevaient à $132,247.37. Cette proposition fut acceptée. Malgré plusieurs mois de délai, les conditions auxquelles les débiteurs s'étaient engagés ne furent pas respectées.

Le 19 décembre 1966, dans le dossier de faillite portant le numéro 6409-1966, le concordat fut annulé par le juge Hanin de la Cour supérieure de Montréal, la compagnie fut déclarée en faillite. La compagnie, à ce moment-là, avait atteint un passif de $291,788.40. Lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice, j'avais donné le chiffre rond de $300,000. Parmi les créances, on pouvait noter une créance au nom de Joseph Tekafman pour $59,091. Et une autre de Mme Margie Bernstein Carlinberg pour $18,810.83, créances spectaculaires pour un commerce dont l'objet ostensible était de vendre des fleurs.

"Le principal administrateur et gérant était Bernard Carlinberg. Son épouse, Marguerite Berstein Carlinberg était secrétaire-trésorier. Or, vingt jours avant que la faillite ne soit déclarée par la cour, soit le 30 novembre 1966, une charte provinciale fut obtenue incorporant une compagnie portant exactement le même nom, Margie's Flower Shop Limited, nom auquel on a ajouté entre parenthèses le chiffre 6.

"Cette compagnie a acquitté le loyer déjà dû par la compagnie en faillite, a loué le même local, a gardé le même numéro de téléphone, utilise les mêmes camions, conserve la même papeterie, fait usage du même sigle, emploie le même personnel dont Bernard Carlinberg, à $250. par semaine et son épouse.

"C'est la nouvelle compagnie qui a obtenu qu'on lui réserve un local dans l'entrepôt de l'Expo.

"En date du 13 février 1967, d'après les rapports que j'ai, M Gérald Rosemberg, qui a protesté en fin de semaine dans les journaux d'être le président, n'était pas président mais vice-président de la nouvelle compagnie. Or, le président était un certain Ralph Schwartz qui vient de faire faillite le 6 juin 1966 dans une entreprise connue sous le nom de Reliable Renovator Incorporated.

"Septièmement, voilà des faits, des noms, des chiffres et des dates. Voilà les renseignements que je possède. Je les ai portés à l'attention du ministre de la Justice dans l'espoir qu'il agisse. Il était dans l'intérêt public que je fasse connaître la situation qui prévaut. Je ne crois pas que l'on doive permettre, parce qu'il s'agit de l'Expo, que la réputation de la province soit entachée par de tels agissements. J'espère que le ministre de la Justice poursuivra cet enquête mais qui apporte déjà des révélations troublantes."

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

M. Johnson a ajouté qu'à la suite des affirmations faites vendredi par M. Wagner il était entré en communication avec le représentant du conseil exécutif auprès de l'Expo, M. Robert Letendre, et que celui-ci lui avait donné des renseignements selon lesquels deux des compagnies mentionnées en premier lieu par M. Wagner faisaient affaire avec des institutions religieuses.

Ces deux compagnies sont celles contre qui M. Wagner a retiré ses propos hier, soit Fleur de Lys Vending Machines et New System Towel Machines.

Quant à la troisième compagnie, soit O'Bront Meat Market, Johnson a signalé que la compagnie de l'Expo avait fait savoir qu'elle n'avait pas de concession. M. Wagner a d'ailleurs lavé de tout blâme cette compagnie hier.

Le chef du gouvernement provincial a fait remarquer d'autre part que la province est représentée par trois hauts fonctionnaires au sein de la corporation de l'Expo universelle, soit M. André Rousseau, ancien sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Riel et M. Claude Pratte et il a dit espérer que ces représentants n'ont aucun intérêt à protéger la pègre à l'Expo.

Il a ajouté qu'il leur enverra un télégramme leur demandant s'ils ont eu quelque chose à voir à l'octroi des contrats accordés par l'Expo et il a dit qu'il communiquera à la chambre des renseignements plus complets dès qu'il en aura obtenu réponse.

M. Johnson a enfin fait remarquer que la plupart des contrats accordés par l'Expo depuis trois ans l'avaient été en général par la machine administrative fédérale, soit le Service de la production de la défense.

Quant au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, il a rappelé que lors de sa nomination comme ministre de la Justice l'an dernier, il avait demandé au directeur de la Sûreté provinciale, M. Adrien Robert, d'amplifier la lutte contre le crime organisé.

M. Bertrand a ajouté qu'à la suite des affirmations de M. Wagner, il a rencontré M. Robert et obtenu l'assurance de celui-ci que toutes les mesures étaient prises pour mener à bonne fin la lutte contre la pègre.

M. Bertrand a également signalé que le problème soulevé par M. Wagner en était un d'établissements commerciaux que le gouvernement ne pouvait contrôler.

Le ministre de la Justice a fait savoir, par ailleurs, que la compagnie de l'Expo menait une enquête spéciale au sujet des déclarations de M. Wagner tout comme le directeur de la Sûreté municipale de Montréal.

"Il ne faudrait pas, a conclu M. Bertrand, tenter de créer un climat de panique. Les enquêtes policières, quelles qu'elles soient, doivent être conduites de la manière la plus discrète, et j'ajouterai la plus secrète possible, de l'aveu même de ceux-là qui ont l'autorité en la matière. Nous ne pouvons pas, a dit M. Bertrand, dans ces domaines-là, quand on sait comment le monde de la pègre est organisé, tenir une enquête publique."

ERRATUM

Dans notre annonce parue dans LA PRESSE d'hier, l'item suivant aurait dû se lire comme suit :

ECONOMISEZ 10¢

COLE SLAW ou SALADE DE PATATES "LEVITTS"

lb 29¢

MARCHÉ UNION INC.

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

QUALITÉ • PRIX • SERVICE • CONDITIONS DE PAIEMENT

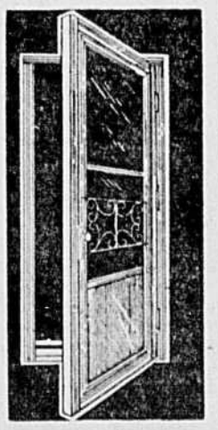
ALSCO vous assure *satisfaction*

● FENETRES ● PORTES en ALUMINIUM
Emaillées, anodisées ou naturelles
● AUVENTS en FIBRE DE VERRE
● CLAPBOARD en ALUMINIUM

Téléphonez maintenant
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, Montréal







Le Conseil de la TV-couleurs déclare:

Nous avons 1,228 raisons de plus de croire que les téléviseurs-couleurs Philips sont les plus avantageux à Montréal



Ces 1,228 raisons nous ont été fournies par des gens comme vous. 1,228 personnes sur 1,805 déclarèrent que l'image en couleurs Philips était "la plus naturelle . . . la meilleure".

Cette enquête d'Elliott Research Corporation Limited eut lieu dans un grand centre d'achats. On y avait groupé des téléviseurs-couleurs de quatre grands fabricants. Ainsi que le montre la photo, seuls les écrans étaient visibles et seule la qualité d'image influença les personnes interrogées.

Les 10 autres raisons vous seront démontrées aux centres du Conseil de la TV-couleurs. Nous serons heureux de vous montrer pourquoi la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est la plus avantageuse. Ses caractéristiques automatiques sont plus nombreuses: accord fin automatique, "blanc" automatique, stabilité verticale automatique, démagnétisation automatique, compensation automatique des contrastes, stabilité horizontale automatique . . . il y en a 10 en tout! Le réglage des couleurs, très à l'avant-garde, est donc simplifié . . . et plus sûr.

Brochure gratuite de 20 pages! Elle répondra à toutes vos questions sur la télévision-couleurs. Vous l'obtiendrez au centre du Conseil de la TV-couleurs, où vous pourrez également consulter le rapport de l'enquête Elliott Research. Après en avoir pris connaissance, vous comprendrez que la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est à votre portée.

Voici les membres du Conseil de la TV-couleurs

RAYMOND BEAUDRY INC.,
119 St. Charles ouest, Longueuil, Qué. 674-6245

BELOEIL TV SERVICE,
5247 Bélanger est, Montréal. 721-8431

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE,
510 est rue Ste. Catherine, Montréal. 842-8811

LÉVESQUE TV ENRG.,
4205 Beaubien est, Montréal. 727-2551

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC.,
121 est rue Blainville,
Ste. Thérèse de Blainville, Qué. 625-2631

LEGAULT ÉLECTRIQUE INC.,
6274 Christophe-Colomb, Montréal.
CR. 1-1817, CR. 1-4221

GUY CHARETTE LTÉE,
530 Blvd. Laurier, Beloeil, Qué. 467-2841

CONSEIL de la TV-COULEURS

LORRAIN RADIO ENRG.,
1498 Bélanger est, Montréal. 729-1711

CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD,
1448 est rue Fleury, Montréal. 389-4772, 389-4200

4/

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 11 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 109

Bien parlé, M. Masse

L'AVERTISSEMENT énergique qu'a servi lundi soir à Joliette M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, au groupe de ministres, députés et membres de l'Union nationale qui veulent mettre un frein à la réforme scolaire au Québec nous réjouit grandement. Ce pas très ancien professeur a eu soin de déclarer, à l'école même où il enseignait, que toute modification au plan de régionalisation, à supposer qu'il soit bon d'y changer quelque chose, devra se faire par les voies normales de la consultation au niveau provincial ou au niveau régional. Procéder autrement, a-t-il ajouté, équivaudrait à bafouer, pour satisfaire des intérêts particuliers, des centaines d'organismes et des milliers de personnes qui ont oeuvré et qui oeuvrent encore, comme partenaires bénévoles, avec le ministère de l'Education depuis bientôt trois ans.

Les milliers d'électeurs qui se sont tournés en juin dernier vers le gouvernement unioniste parce qu'ils étaient mécontents de la régionalisation entreprise par M. Gérin-Lajoie, réforme qui dérangeait leurs habitudes et entraînait forcément quelques inconvénients mineurs, en sont donc pour leurs frais. Ils comptaient sur un article du programme Johnson, selon lequel un gouvernement unioniste favoriserait "dans toute la mesure du possible la décentralisation de l'enseignement secondaire dans les régions rurales où l'éloignement excessif de l'école pose des problèmes aigus de transport", pour retourner tranquillement à l'ancienne routine. Mais le ministre les détrompe sans ménagements quand il dit que les cas à résoudre ne seront pas généraux mais "exceptionnels" et seront réglés par un comité ad hoc.

Agir autrement, poursuit-il — et ici nous lui crions bravo ! — ce serait compromettre gravement l'équilibre même des plans déjà bien arrêtés, puisque régler à la pièce les difficultés d'aujourd'hui en dehors des cadres généraux adoptés signifierait, à toute fin pratique, "accepter que n'importe qui peut changer n'importe quoi n'importe comment et n'importe quand".

Après cette mise au point qui ne laisse aucune place à l'équivoque, le ministre a tenu, comme un bon professeur, à expliquer à ceux qui sont encore déboussolés par cette réforme en laquelle ils voient la fin du monde et la destruction de toutes les valeurs du passé, que si les sacrifices à consentir leur paraissent très grands, c'est parce qu'ils ne peuvent encore en palper les résultats puisque la régionalisation n'en est qu'à la phase préparatoire. Nous l'avons souvent dit, nos gens sont très soupçonneux quand il s'agit de placements à long terme. Ils voudraient toucher des intérêts avant même de prêter leur argent ! Mais ceux qui savent ce qui se passe ailleurs, aux Etats-Unis comme dans les autres provinces canadiennes, admettent volontiers avec M. Masse que la réforme scolaire n'a rien de révolutionnaire et qu'elle s'inscrit dans l'évolution normale de la société sur tous les plans.

Ecoutons ce que dit en substance le président de l'Association des Manufacturiers canadiens, M. Henri-W. Joly qui, lui, analyse la situation du point de vue de l'ensemble du Canada. A cette époque où la technologie est en progrès constant, notre main-d'oeuvre se compose surtout de personnes qui ne possèdent qu'une instruction élémentaire et non seulement la tranche du revenu national que nous versons à l'éducation est bien inférieure proportionnellement à celle que les Etats-Unis y consacrent, mais l'écart entre les deux niveaux d'éducation s'élargit au lieu de rétrécir. Ce qui est lourd de conséquences pour l'industrie canadienne, car il est tout simplement impossible d'enseigner à des employés ne possédant pas un minimum d'éducation les techniques nouvelles qui deviennent chaque jour de plus en plus impératives.

On le voit, le Québec n'est pas le seul à devoir accorder à l'éducation la très haute priorité, à devoir envisager des changements rapides et profonds, à devoir en conséquence mettre l'accent sur la souplesse et la facilité d'adaptation des jeunes effectifs. Et si les provinces plus avancées que nous éprouvent ces besoins, l'urgence et l'ampleur des nôtres sont telles, comme l'a avoué lui-même M. Masse, que toute discussion additionnelle du principe de la régionalisation entraînerait des retards dramatiques. Que les rebelles se le tiennent donc pour dit : "La phase de la consultation est terminée".

Les $59 millions qui seront versés à 18 régionales, comme première partie d'un montant global de $101 millions devant être distribués cette année par le gouvernement, semblent indiquer que le temps de l'action est arrivé. Ce n'est pas trop tôt.

Il nous reste à souhaiter que les deux ministres de l'Education se montrent inébranlables. Ils pourront l'être d'autant plus qu'ils sont solidement appuyés, cela ne fait aucun doute, par la grande majorité du peuple québécois.

Renaude LAPOINTE

"...drôle dans le portrait"

"Il y a des choses qui font drôle dans le portrait."

C'est M. Yves Gabias, secrétaire de la province, qui clame son insatisfaction. M. Gabias n'est pas du tout content du président du Bureau de censure du cinéma, M. André Guérin, et il le dit assez fort pour que tout le monde entende.

Un ministre qui polémique publiquement avec un journaliste, ça ne fait jamais bien sérieux; mais un ministre qui polémique, au vu et au su de tous, avec un fonctionnaire relevant de ses bureaux, cela "fait vraiment drôle dans le portrait", pour employer le vocabulaire ministériel.

"Polémiquer" n'est pas, en l'occurrence, l'expression idéale pour caractériser un monologue, parce que le président du Bureau de censure n'a fait aucune déclaration et qu'il n'en fera vraisemblablement aucune. La première obligation du haut fonctionnaire consciencieux, c'est la discrétion. Ce n'est pas le premier ministre Johnson qui va nous contredire sur ce point...

Ainsi donc, là où devraient s'annoncer une politique et une législation on voit pointer à Québec le bout de l'oreille des censures politiques. Les rodomontades tiennent lieu de programme. Oh ! pardon, loin de nous la pensée d'attribuer à l'Union nationale ou à un ministre de l'Union nationale des tergiversations durant depuis 1963. Que M. Emilien Lafrance se trouve tout à fait d'accord avec M. Gabias et qu'il le proclame bien haut explique déjà bien des choses.

Une législation précise dissipant le plus possible les ambiguïtés, établissant normes et classifications défendrait la clientèle et les distributeurs eux-mêmes contre bien des mauvaises surprises. Les distributeurs eux-mêmes ne savent plus où ils en sont.

Cette législation, nous ne l'avons toujours pas. En revanche, des propos rappelant fâcheusement les années les plus noires du règne de M. Duplessis reçoivent une publicité importante à l'heure même où le Québec voudrait que le monde ait de lui une opinion avantageuse. Ce qui compte, c'est l'image qu'un peuple donne de lui-même. Or, traduits dans toutes les langues, les propos du ministre Gabias resteraient incompréhensibles. Une querelle personnelle entre un ministre et ses fonctionnaires n'intéresse vraiment personne.

Si M. Johnson veut bien recevoir un conseil désintéressé, le voici. Faites, M. le premier ministre, un référendum. Posez à la population la question suivante : Voulez-vous voir les films comme les autres peuples de la terre les voient ? — A la porte du cinéma, quand ont eu lieu les premiers festivals du film à Montréal, se pressaient des quantités de petits salariés. Parce que le cinéma est un art populaire.

Guy CORMIER

Agent de police ou robot?

DEPUIS quelque temps, à Montréal, la police de la circulation applique avec plus d'attention et de sévérité un règlement municipal vieux de plusieurs années qui interdit aux piétons de brûler les feux rouges et de traverser les rues ailleurs qu'aux intersections. Sur la nécessité d'une application plus rigoureuse du règlement, tout le monde est d'accord ; pour que nos rues ne deviennent pas des chassés-croisés de piétons à tout moment exposés à la mort, il fallait réagir. Apparemment, la plupart des Montréalais ignoraient l'existence d'un tel édit, ou agissaient tout comme.

Ceci dit, hâtons-nous d'ajouter qu'il importe autant que la police, de son côté, manifeste un minimum de discernement et de bonnes manières dans sa mise en vigueur. Elle ne gagnera rien à traiter les contrevenants comme des interdits ou comme les sujets d'un Etat policier. Il y a des limites aux affronts qu'une personne normale peut endurer de la part d'un jeune costaud qui se croit tout permis parce qu'il trône au milieu d'une intersection, arborant un uniforme tout neuf de "flic".

Ces commentaires que l'on pourrait croire excessifs se fondent pourtant sur un incident récent, survenu en plein centre de Montréal. Ayant commis l'erreur — pardonnable — de se trouver au milieu de la chaussée alors que le feu de signalisation tournait au rouge, deux personnes étrangères à Montréal se sont vu interpeler brutalement par l'agent de faction qui leur enjoignit de retourner d'où elles venaient, au risque de se faire happer au passage par les voitures qui démarraient en trombe dans l'autre sens. Soucieuses avant tout de leur propre sécurité, elles décidèrent plutôt de gagner au pas de course le côté opposé de la rue. Rendues là, elles essuyèrent d'autres feux, soit les invectives grossières du jeune gendarme ultra-zélé qui prit sur lui de les conduire au poste le plus proche où elles demeurèrent confinées en cellule pendant plus d'une heure sans pouvoir communiquer avec qui que ce soit.

Bien que cet excès de zèle semble de peu de conséquence à côté des exactions policières qui s'étalent depuis quelque temps devant nos tribunaux, on ne peut que sympathiser avec les "victimes" et constater comme elles que leur châtiment était peu proportionné à la faute (involontaire) qu'elles avaient pu commettre. En tant que "non-Montréalaises", elles sont retournées chez elles avec une impression très défavorable de l'accueil de la police envers les visiteurs, au début d'Expo '67.

Si l'on a monté ce cas — probablement exceptionnel, espérons-le, — en épingle, c'est uniquement pour montrer que les meilleures lois peuvent être gâtées par de mauvais exécutants incapables d'interpréter leurs dispositions à la lumière des circonstances. Particulièrement au moment où elle reçoit chez elle le monde entier, notre ville ne peut se payer le luxe d'employer de tels robots revêtus par erreur de l'uniforme du policier.

Cyrille FELTEAU

VOUS AVEZ LA PAROLE

Prier pour que Dieu éclaire le pape sur une question litigieuse

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre ouverte à l'adresse de Monseigneur Raymond Lavoie, curé de la paroisse Saint-Roch de Québec, qui, au cours d'une entrevue donnée récemment, avait souhaité que le pape se décide à tracer une ligne de conduite en ce qui concerne les pilules anticonceptitionnelles.

Monseigneur et Cher Confrère,

Puisque vous critiquez le pape, vous acceptez d'être critiqué... publiquement, à la suite de votre déclaration aux journaux du 4 mai.

La question des "pilules" ne dépend pas de la volonté du pape..., mais de la volonté de Dieu. Le pape recherche douloureusement cette volonté de Dieu, car Dieu retarde le don de sa lumière... Que faire, alors?... Ecoutez la réponse: "Tout don excellent descend du Père des lumières" (Jac. I, 17). "Tout ce que vous demanderez dans une prière pleine de foi, vous l'obtiendrez" (Mat. XXI, 22) . . . Au fait, priez-vous, Cher Confrère, pour que Dieu éclaire rapidement notre pape ? . . .

Vous dites que vous êtes embarrassé dans l'exercice du saint ministère?... Soumettez-vous au Concile: "Cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du pontife romain, même quand il ne parle pas "ex cathedra", de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste..." (L'Eglise, 25).

Que dit le Magistère ? . . .

1—PIE XI (31 décembre 1930): "Tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle".

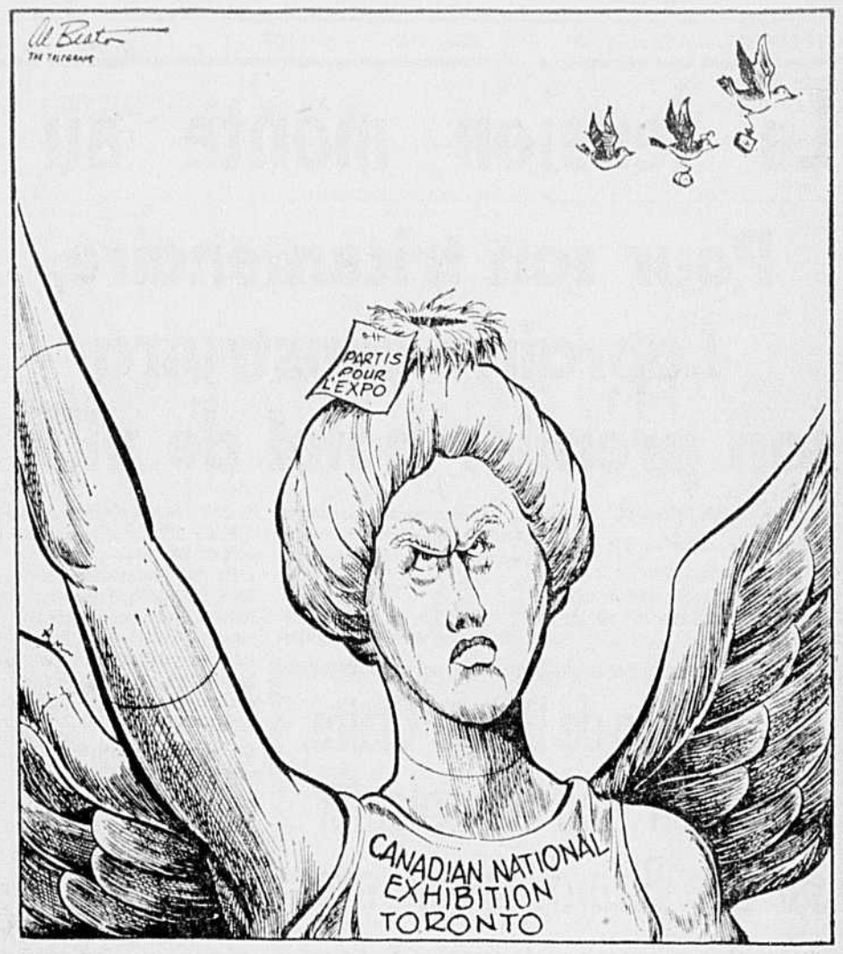
2—PIE XII (29 octobre 1951) : "Tout attentat des époux dans l'accomplissement de l'acte conjugal ou dans le développement de ses conséquences naturelles, attentat ayant pour but de le priver de l'énergie qui lui est inhérente et d'empêcher la procréation d'une nouvelle existence, est immoral, et aucune "indication" ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite".

3—CONCILE (7 décembre 1965): "En ce qui concerne la régulation des naissances, il n'est pas permis aux enfants de l'Eglise... d'emprunter des voies que le Magistère, dans l'explicitation de la loi divine, désapprouve". (L'Eglise dans le monde de ce temps, 51).

4—PAUL VI (29 octobre 1966): "La pensée et la règle de l'Eglise ne sont pas changées; ce sont celles en vigueur dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise... La règle enseignée jusqu'ici par l'Eglise, complétée par les sages instructions du Concile, réclame une fidèle et généreuse observance; on ne peut pas la considérer non obligatoire, comme si le Magistère de l'Eglise était actuellement dans le doute, alors qu'il est dans une période d'étude et de réflexion sur ce qui a été présenté comme digne d'une considération très attentive".

Ma suggestion: étant vous-même "Prélat de la maison de Paul VI", surnaturalisez votre audace et déclenchez de par le monde une "Croisade de prières", pour que Dieu éclaire rapidement notre pape . . . "Si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux" (Mat. XVIII,19).

Maurice Gareau,
prêtre-prédicateur,
Montréal.



L'hymne britannique à l'ouverture de l'Expo '67

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes un groupe de cent étudiants canadiens à Louvain, en Belgique. Depuis longtemps nous attendions avec une fierté non dissimulée l'ouverture officielle de l'Expo 67.

Nous avons été à même de constater, lors de nos contacts avec de nombreux étrangers, l'intérêt que suscitait cet événement dans le monde entier. Pour nous, l'ouverture de l'Expo, télédiffusée dans plus de soixante-dix pays, était l'occasion unique de manifester à la face du monde la pleine maturité politique de notre pays.

Nous étions réunis devant l'écran, attendant avec impatience les premières images et les premiers sons de cet événement. Quelle ne fut pas notre indignation d'entendre, pour signaler l'inauguration de l'Expo, l'hymne britannique !

Nous venons de rater l'occasion de nous identifier comme peuple autonome dans l'esprit d'une foule de pays étrangers.

Gregory MacLeod,
Robert Painchaud
et Maurice Demers
de l'Association générale
des étudiants canadiens
de Louvain

Une horreur, boulevard Dorchester

Monsieur le Rédacteur,

Par un beau dimanche de fin d'avril, j'ai fait une balade boulevard Dorchester et je me suis rendu au Château Champlain, hôtel superbe. Malheureusement les uns et les autres ont oublié l'urbanisme en construisant un pont reliant une terrasse au parc Dominion, une véritable horreur en béton armé; un escalier aurait été tellement plus joli, descendant à la rue, dont j'ai oublié de lire le nom.

Ce pont sera sûrement une invitation aux clochards du parc d'aller eux aussi y faire la promenade. Je me demande ce qu'a été la réaction des résidents de l'archevêché. Ce monstre de pont est loin d'embellir cet entourage, et on parle d'urbanisme et d'embellissement. Notre maire Drapeau était sûrement trop occupé avec l'Expo, sans cela jamais il n'aurait autorisé cette construction tellement horrible. Hélas il est trop tard et c'est bien malheureux.

Julienne Charbonneau,
Montréal

Les étudiants canadiens à Cornell écrivent à M. Pearson

Une quarantaine d'étudiants canadiens étudiant à l'Université Cornell, à Ithaca, N. Y., ont adressé ces jours derniers une lettre au premier ministre du Canada pour prier le gouvernement de prendre une position plus énergique en vue du règlement du conflit au Vietnam. Ces étudiants disent ne militer pour aucune des factions en cause et ne désirer rien d'autre que de mobiliser toutes les ressources disponibles pour terminer une guerre où les "victoires" des deux camps n'aboutissent qu'à la destruction de tout un peuple. Voici la lettre en question :

Honorable Lester B. Pearson,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa, Ontario,
Canada.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous croyons que l'escalade croissante de la guerre au Vietnam impose à chaque citoyen et à chaque nation de travailler au règlement pacifique des hostilités en Asie du Sud-Est. Citoyens canadiens étudiant aux Etats-Unis, nous sommes chaque jour témoins du dilemme posé par la guerre. Nous condamnons toutes les atrocités qui en sont le produit, qu'elles viennent du napalm américain ou des menées des guerilleros vietnamiens. Et surtout nous sommes préoccupés par l'intransigeance toujours plus grande des parties en cause ; la conclusion d'accords pacifiques semble plus lointaine que jamais.

Dans une lettre aux professeurs et aux étudiants de l'Université de Toronto, publiée par le "Globe and Mail" du 10 mars dernier, vous faites connaître votre position et celle du gouvernement canadien à l'égard du conflit vietnamien. Nous sommes fiers des efforts que fait le Canada dans le domaine diplomatique pour trouver un terrain commun de négociation, et nous appuyons votre engagement personnel à poursuivre ces activités "de coulisse". Cependant l'urgence regrettable de la situation vietnamienne exige que des actes plus énergiques soient posés. Et le Canada comme membre de la Commission Internationle de Contrôle, a des obligations spéciales envers la population du Vietnam particulièrement envers les civils qui endurent la plus grande partie des atrocités de cette guerre.

Les "bonnes" ou "mauvaises" actions que chaque partie du conflit a pu poser dans le passé n'ont maintenant qu'une importance minime. La conjoncture actuelle est fort différente de celle qui prévalait il y a cinq ans, au début des hostilités, et notre attention devrait se porter sur la situation présente.

Les chances de négociations au Vietnam semblent bien minces à moins que l'on réussisse à réduire l'intransigeance des belligérants. Plusieurs circonstances nous font cependant croire que le gouvernement américain pourrait et devrait être le premier à poser des actes qui rendent l'atmosphère plus propice à la négociation. Nous croyons que les Américains devraient prendre l'initiative de la diminution des activités militaires.

Les forces armées américaines, d'après leurs propres statistiques, sont responsables d'un plus grand nombre de pertes de vie que le Viet-Cong et les Nord-Vietnamiens à la fois. Et leur destruction de champs cultivés s'évalue par milliers d'acres. Par ailleurs, du point de vue des négociations, l'écart se fait de plus en plus grand depuis quelques années entre ce que le gouvernement américain dit et ce qu'il fait : les interventions verbales américaines en faveur de la paix se sont multipliées mais au même moment les opérations guerrières devenaient sans cesse plus vastes et plus violentes. Très vraisemblablement les adversaires des forces américaines en ont conclu que toute négociation équivaudrait à une capitulation.

Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement canadien de renouveler ses efforts diplomatiques auprès des leaders américains ; il nous semble essentiel que ceux-ci diminuent leurs activités militaires "de facto" aussi bien que verbalement. Dans cette perspective nous souscrivons à votre déclaration aux universitaires torontois : "en ce qui concerne les bombardements du Vietnam-Nord, il n'y a aucun doute chez moi qu'il s'agit là d'un élément fondamental de la situation actuelle." ("As far as the bombing of North Vietnam is concerned, there is not the slightest doubt in my mind that this is one of the key elements, if not the key element, in the situation at the present time.")

Nous réalisons bien que le Canada ne possède d'autre force que la persuasion pour mettre fin au conflit vietnamien. Toutefois il pourrait adopter certaines mesures concrètes qui souligneraient sa position sur la guerre actuelle tout en apportant quelque secours à la population en cause. D'où nos demandes et suggestions.

Certains Américains éligibles au service militaire cherchent refuge au Canada, refusant de participer à la guerre. Nous demandons au gouvernement canadien de résister à toute pression qui voudrait soumettre ces gens à des restrictions spéciales. Les Américains du sexe masculin qui demandent un visa canadien ne doivent pas être examinés, ni directement ni indirectement, sur leur statut militaire aux Etats-Unis. Une attitude contraire, en plus d'être une atteinte aux droits civils, ridiculiserait l'autonomie politique du Canada.

Vous avez expliqué aux étudiants et aux professeurs de l'Université de Toronto combien il serait difficile d'enrayer la production canadienne d'articles militaires utilisés au Vietnam par les forces américaines. Votre argument principal était l'impossibilité de prendre toute action contraire aux accords militaires bilatéraux actuels entre le Canada et les Etats-Unis.

Le Canada est donc lié avec son voisin immédiat ; par contre il a également assumé des responsabilités comme agent de paix des Nations Unies. Dans cette conjoncture, nous croyons qu'une revision des accords militaires canado-américains est nécessaire. Des traités conclus sous d'autres circonstances (Seconde Guerre mondiale et la "guerre froide" qui s'ensuivit) semblent desservir la contribution réelle que le Canada peut apporter à la paix internationale.

Comme le démontre un article du "Star Weekly" de Toronto du premier avril 1967, la population civile vietnamienne est la principale victime des opérations militaires entreprises par les deux parties au Vietnam. Et le terme "civil" désigne ici une majorité d'enfants qui n'ont aucune responsabilité dans le conflit. Nous demandons donc à notre gouvernement d'augmenter de façon considérable l'aide alimentaire et médicale qu'il accorde actuellement au Vietnam. En outre, cette aide devrait être distribuée à la fois au Nord et au Sud Vietnam. Par exemple, l'envoi d'un navire-hôpital équipé en personnel et en fournitures, assisté d'un réseau de centres médicaux terrestres, pourrait desservir la population vietnamienne sans discrimination politique. De plus le Canada devrait donner le maximum d'appui à ses citoyens déjà à l'oeuvre au Vietnam.

En plus des avantages purement humanitaires qu'un tel programme pourrait apporter à la population vietnamienne, il témoignerait de la position pacifique du Canada et poserait aux yeux des autres nations un geste exemplaire dans l'oeuvre de reconstruction si nécessaire au Vietnam.

En conclusion, monsieur le Premier Ministre, nous réitérons l'urgente nécessité que le Canada prenne une position plus énergique en vue de hâter la fin du conflit dans le sud-est asiatique. Comme vous le savez déjà, ce conflit oppose à un petit peuple la plus puissante nation du monde. Il cause évidemment d'énormes ravages à un faible pays qui s'est vu refuser la paix depuis vingt ans ; et, de façon moins évidente mais aussi sûre, il entraîne une lente détérioration de la nation américaine elle-même, qui est actuellement occupée à tuer et à détruire alors qu'elle pourrait si bien construire et développer.

Pierre Gauthier,
Alan Simmons

(Ont également signé cette lettre 40 Canadiens aux études à l'Université Cornell, Ithaca, New York.)

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Interruption temporaire de la circulation sur l'ancien pont Mercier

QUEBEC — Le ministre des Travaux publics du Québec juge nécessaire de procéder, sans retard, à la réparation de la plus ancienne des deux structures jumelées appelée "ponts Mercier", en amont du nouveau pont, elle sert actuellement de voie de sortie aux automobilistes de Montréal. Cette réparation s'impose parce que, il y a quelques semaines, un camion, en dérapant, a heurté violemment et endommagé l'une des principales membrures de l'ancien pont Mercier.

A cet effet, la circulation sera interdite, à compter de 10 h., vendredi soir jusqu'à 5 h., lundi matin. Pendant ce laps de temps, les véhicules devront circuler à demi-voie, dans chacun des deux sens, sur le nouveau pont jumeau.

Le ministère des Travaux publics en appelle au civisme et à la prudence redoublée des usagers de la route dans ce secteur, pour que l'on puisse compléter, au cours des quelque 55 heures prévues, les travaux indispensables pour restaurer la solidité de l'ancien pont Mercier.

Rues interdites aux camions dans la métropole

A la suite de décisions prises hier par le comité exécutif de la ville de Montréal, la circulation des camions sera désormais interdite sur deux tronçons de rue ainsi que dans un vaste quadrilatère de la partie est de Montréal :

a) rue Dickson, entre la rue Hochelaga et les limites nord de Montréal (la ville de St-Léonard fera de même en ce qui concerne la rue Lacordaire);

b) rue Boyce, entre le boul. Pie IX et la rue Viau;

c) toutes les rues comprises dans le quadrilatère borné par les rues Notre-Dame, Hochelaga, Georges-V et Curatteau.



INGENIEUR TEMPORAIRE DE LAPRAIRIE

Privé des services d'un ingénieur permanent depuis la démission de M. Alphonse Moquin, en février dernier, le conseil de Laprairie a décidé hier soir d'embaucher, pour une période de trois mois, M. J.-Richard Lessard, qui a déjà rempli cette fonction de 1954 à 1962, mais qui avait été remercié de ses services dès la prise du pouvoir par le conseil actuel à la suite de démêlés poltiques. Au cours de ces trois mois, la ville tentera de se choisir un ingénieur-gérant permanent. Toutefois, dans ce cas, la Loi des cités et villes oblige que les citoyens soient consultés par référendum.

LAPRAIRIE

SUITE DE LA PAGE 3

rie, a déclaré hier soir qu'il devra consulter le peuple avant de prendre une décision quant à l'attitude qu'il adoptera lors de la prochaine assemblée des électeurs-propriétaires.

D'autre part, les membres du conseil ont clairement laissé entendre qu'ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'ils sont disposés à tenir un référendum, si nécessaire. Jusqu'ici, ils avaient abandonné la lutte dès que 20 électeurs-propriétaires — comme l'exige la loi des cités et villes — avaient manifesté leur opposition.

Par ailleurs, il n'a pas été question, encore hier soir, de la demande de renvoi du juge de la Cour municipale, M. Yvan Bisaillon, ni de la démission des membres de la Commission du tricentenaire.

Une "grande fête" au square Dominion le 23 août prochain

M. Frank Hanley, conseiller municipal du district de Ste-Anne et député à l'Assemblée législative, a annoncé hier soir qu'il était en train d'organiser pour le mercredi soir, 23 août prochain, à 8 h., une "grande fête" au square Dominion à laquelle tous les groupes ethniques seront invités.

Conférencier à un dîner de l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-allemands, M. Hanley a déclaré que toutes les nationalités auront alors l'occasion de porter leurs costumes nationaux et de faire connaître leurs danses et leur folklore.

"Nous aurons un plaisir fou, a-t-il dit avec sa verve coutumière, et j'aurait l'honneur d'être le maître de cérémonies". Le représentant du district de Sta-Anne — caractérisé, on le sait, par son cosmopolitisme — a fait savoir que cette fête a pour but d'accueillir dans la métropole un groupe d'Américains de Los Angeles.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Entre-temps, la Régionale Maisonneuve trouva toutefois plus avantageux de faire une offre d'achat à MM. Goineau et Longpré, offre d'achat qui avait été approuvée par Québec en janvier.

Que s'est-il passé dans les coulisses lors de la présentation du bill de Laval pour amener Québec à reconsidérer sa position ?

Il semble que tout tourne autour du deuxième immeuble.

Les autorités municipales craindraient en effet que, si la régionale se porte acquéreur du terrain et de la bâtisse actuellement terminée et inoccupée, le projet du deuxième immeuble de MM. Goineau et Longpré ne tombe et que l'on se retrouve ainsi avec une école,mais pas d'immeuble à bureaux devant rapporter des taxes à la ville dans son parc industriel.

Il faudra trouver rapidement une solution à ce problème, d'autant plus que la Régionale Maisonneuve, considérant qu'il n'existe aucune institution d'enseignement spécialisé dans la ville de Laval et que celles qui existent sur l'île de Montréal ne peuvent suffire à la demande, avait demandé au ministère de l'Education, en plus de fournir les cours d'initiation au travail et l'enseignement professionnel au premier niveau, l'autorisation d'organisation d'organiser l'enseignement professionnel au niveau "métiers" (10e et 11e) dans huit options différentes.

On a toutefois bon espoir d'en arriver à une entente sous peu.

MAISON

SUITE DE LA PAGE 3

St-Pierre "de ne plus couper d'arbres dans cette municipalité".

De toute façon, de dire la Ligue du progrès, cette résolution vient trop tard.

Des arbres centenaires ont été coupés, et évidemment on ne peut les remplacer.

Qui plus est, la maison n'est pas encore rendue sur l'île Bizard !

En effet, le passage serait encore trop étroit et il faudrait maintenant abattre des poteaux de téléphone. La Ligue du progrès s'oppose énergiquement à ce que de tels travaux soient faits aux frais des contribuables.

Enfin, on prétend que les autorités du ministère de la Voirie auraient déclaré que si la ville passait outre, encore une fois, à leurs directives, elle pourrait bien se retrouver seule pour entretenir les rues.

Actuellement, c'est le ministère de la Voirie qui entretient la rue Cherrier et plusieurs autres rues de l'île.

Levée de restrictions de la période du dégel

QUEBEC — Les camionneurs et propriétaires d'autobus voudront bien prendre note que les restrictions imposées durant la période du dégel sur les routes du Québec, ont été levées, en partie, mardi, le 9 mai à minuit, dans les comtés suivants : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux - Montagnes, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, l'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Rouyn-Noranda, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Témiscamingue, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Les poids d'été seront cependant rigoureusement contrôlés aux différentes balances installées à cette fin et le ministère se réserve le droit de rétablir ces restrictions sur toute route ou section de route en cas de besoin.

La réouverture des autres routes et chemins du Québec sera annoncée sous peu.

Début de l'audition du premier arbitrage depuis le bill 25

C'est demain que débutera, aux bureaux du ministère de l'Education, à Montréal, l'audition du tribunal d'arbitrage dans la cause opposant la Commission scolaire régionale Duvernay à ses enseignants.

Il s'agit d'une des premières causes du genre depuis l'adoption du bill 25.

C'est M. Louis-Marie Tremblay qui a été désigné par Québec comme arbitre adjoint, l'arbitre en chef pour ce conflit comme pour tous les autres qui se présenteront au Québec dans des causes semblables étant M. Jean-Charles Simard.

Congrès de psychiatres en juin

L'Association des Psychiatres du Canada tiendra son congrès annuel le 15 juin, à Québec. Les séances auront lieu au motel des Laurentides. Les psychiatres du Québec font coincider leur assemblée annuelle avec ce congrès.

L'Association canadienne est présidée par le Docteur Denis Lazure, de l'hôpital Ste-Justine.

Parmi les invités de marque, on note le professeur Henri Collomb, de l'Université de Dakar; le Dr Henry Brosin, de Pittsburg; le Dr Clovis Martins, du Brésil.

Trois individus attaquent un passant

M. Hermas Bernier, 1567a, Panet, se balladait aux petites heures la nuit dernière sur le boulevard Maisonneuve, quand, à la hauteur d'une ruelle, il a été happé par trois malandrins.

Ils l'ont entraîné dans la ruelle et, après l'avoir roué de coups de pieds et de poings, l'ont soulagé des $225 qu'il avait dans son portefeuille.

L'attentat s'est déroulé entre Wolfe et Amherst.

3 blessés dans une collision

Trois hommes ont été sérieusement blessés dans la collision de deux automobiles survenue, vers 2 h. 45 ce matin, sur un tronçon à sens unique de l'échangeur Turcot, dans l'ouest de la ville.

Le plus grièvement blessé est M. Kenneth Amyot, 21 ans, de LaSalle, un membre d'équipage du bateau HMS Hochelaga, qui a été transporté à l'hôpital Queen Mary, où l'on craint qu'il ne souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

Les autres blessés sont M. Gérard Richard, 41 ans, du 2,837, rue Arcand, un chauffeur de taxi avec qui voyageait M. Amyot, et le seul occupant de l'autre voiture, le Dr Jean-Pierre Brière, 38 ans, du 445, rue Maple, à St-Lambert. Tous deux ont subi diverses fractures et reposent à l'hôpital Notre-Dame. Les véhicules sont complètement démolis.

Cambriolages

Un torontois a été mis aux arrêts hier soir par l'agent Gilles Lord dans le lobby de l'hôtel Champlain, pour avoir volé à un multimillionnaire deux montres en or sertie de diamants d'une valeur de $3,335 et deux agrafes évaluées à $900.

Par ailleurs, sur un chantier de Pisapia Construction, bâtisseur d'église au no 9775, Gagné, on a volé des outils évalués à $1,255.

Dans neuf autos immobilisées dans le gagare du sous-sol de la conciergerie située au no 1010, Cherrier, on a fait main basse sur une quantité d'articles d'une valeur globale de $1,070.

Pêcheries : projet de mesures pour modifier la loi de l'assurance-chômage

Le Conseil des pêcheries du Canada a demandé hier au gouvernement canadien d'amender le plus rapidement possible la Loi de l'assurance-chômage afin d'y ajouter des clauses répondant mieux aux besoins bien spécifiques des pêcheurs commerciaux.

Cette recommandation a pris la forme d'une résolution à l'issue du congrès annuel de cet organisme, à Montréal.

Les pêcheurs ont également demandé au gouvernement canadien de travailler à établir une réduction substantielle des tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis sur les importations de poissons prêts à la consommation ainsi que sur les "poissons preparés", tels les filets et autres parties de poisson destinées particulièrement au marché américain.

Selon le Conseil des pêcheries, les tarifs de 20 et 30 pour cent actuellement en vigueur rendent prohibitifs les prix d'exportation de poissons prêts à la consommation aux Etats-Unis.

Les pêcheurs de l'ouest du Canada ont également demandé au gouvernement central la construction d'une station de pisciculture afin de protéger et même d'accroitre la production de saumon de la côte du Pacifique.

Les pêcheurs de la Colombie Britannique ont d'ailleurs traité assez longuement du problème que pose de plus en plus la pollution industrielle des cours d'eau de la côte du Pacifique et des dommages que cette pollution cause aux zones de fraie du saumon.

Les pêcheurs ont finalement adopté une résolution visant à faire disparaître la mention "huile marine" qui doit nécessairement apparaître sur la production de margarine contenant une proportion, même légère, d'huile extraite du poisson. Selon les pêcheurs, il s'agit d'une forme de discrimination à l'endroit d'un produit qui a toutes les caractéristiques et le goût aussi délicat que les autres produits utilisés dans la fabrication des margarines.

Hommage du Conseil de sécurité routière

(par R.-J. B.) — Quatre villes de la région de Montréal et une autre du Sagueney ont reçu hier des décorations du Conseil canadien de sécurité routière.

Dans la catégorie des villes de 40,000 habitants et plus, St-Laurent a enregistré l'an dernier la plus forte diminution dans le nombre d'accidents mortels de circulation par 1,000 habitants comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité routière a décerné des certificats à quatre villes du Québec de 20,000 habitants et plus où aucun accident mortel de la circulation n'est survenu l'an dernier.

Ce sont : Côte-St-Luc, Longueuil et Pierrefonds dans la région métropolitaine, de même que la ville de Jonquière.

SPCA



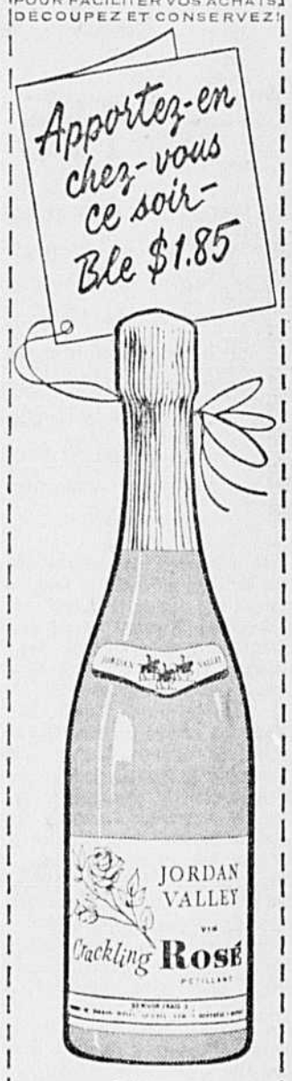
AVIS DE LA S.P.C.A.

Cette année, deux Sociétés Humanitaires ont envoyé des observateurs sur les lieux de la chasse aux phoques. Un film authentique a été pris par la S.P.C.A. Canadienne et un autre par la S.P.C.A. du Nouveau-Brunswick. Ces deux films seront présentés au Y.M.C.A., 1355 ouest, boul. Dorchester, vendredi, le 12 mai à 8:15 p.m.

Nos membres et nos amis sont cordialement invités. L'entrée est gratuite.

Messieurs J. E. St-Onge, Brian Davies et Peter Lust se feront un plaisir de répondre à vos questions.

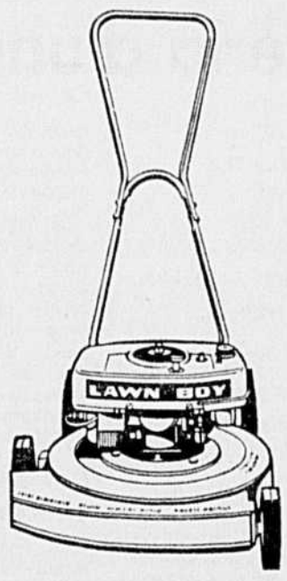
POUR FACILITER VOS ACHATS DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ



RAQ 532F

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTRÉAL, QUÉBEC.



TONDEUSES

de marque "LAWN BOY"

Modèle no 3054

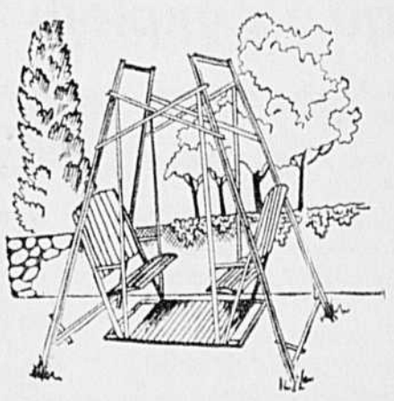
CE QU'IL VOUS FAUT POUR TONDRE VOTRE GAZON CET ETE.

$85.50



VOYEZ NOTRE CHOIX COMPLET DE MEUBLES DE JARDIN POUR L'ETE

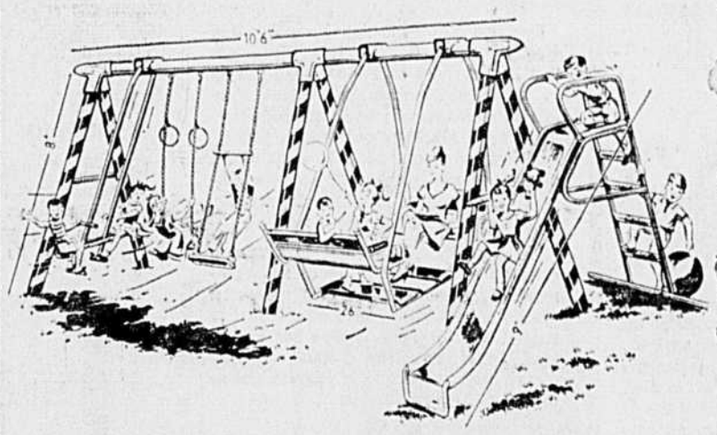
LORS DE L'OUVERTURE DE LA TENTE VAL ROYAL



BALANÇOIRE DE JARIN

CONSTRUITE EN ERABLE SOLIDE ET VERNIE. PRETE A SERVIR.

SEULEMENT $29.95



JEUX DE GYMNASTIQUE

MODELE 13 JEUX

AVEC BALANÇOIRE DE JARDIN 4 PERSONNES. RAYURES BONBONS. GLISSOIRE 9' AVEC COTES. LES ENFANTS EN SONT EMERVEILLES.

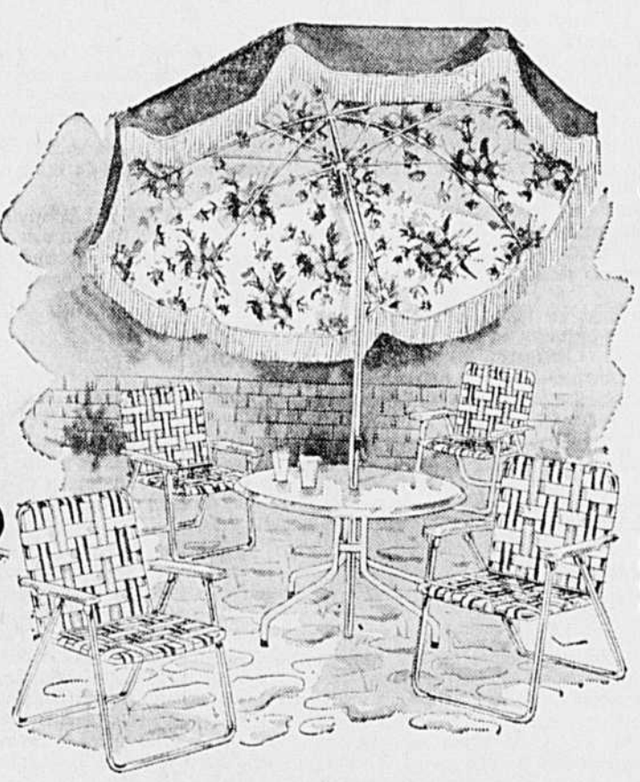
CHOIX COMPLET

A PARTIR DE 24.00

MODELE No. 2-8089

REG. 79.95

SPECIAL $69.95



MEUBLES DE PATIO

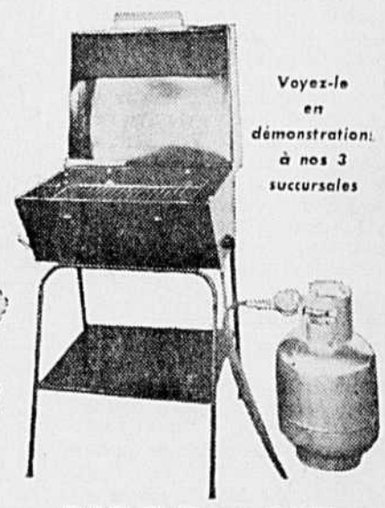
COMPREND :

UN PARASOL DE 6' 6" DE DIAMETRE. COULEUR UNIE A L'EXTERIEUR AVEC DESSIN A L'INTERIEUR.

4 CHAISES D'ALUMINIUM No 212

UNE TABLE DE 32" POUR PARASOL.

$49.95



Voyez-le en démonstration à nos 3 succursales

BAR-B-Q au GAZ

CUISSON EXTERIEURE PAR TOUT TEMPS. PLUS BESOIN DE CHARBON DE BOIS. CONSTRUIT DE METAL EMAILLE PORCELAINE. $99.95



BROUETTE "CENTENNIAL"

IDEALE POUR LES TRAVAUX AUTOUR DE LA MAISON. CAPACITE DE 2½ PI. CU. APPARENCE ATTRAYANTE. $8.75

val royal VR

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION LTEE

★ *STATIONNEMENT GRATUIT* ★ *PLAN BUDGETAIRE* ★ *SERVICE DE LIVRAISON*

3 CENTRES

CARTIERVILLE : 12200, boul. Laurentien Tél. : 334-5320

MONTREAL-NORD : 11401, boul. Pie-IX Tél. : 322-7341

BROSSARD : 6200, boul. Taschereau Tél. : 676-0311

OUVERT

Lundi, mardi, mercredi de 8 h. à 5 h. 30 p.m.

Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 12 h. 30

DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE



Rég. 1.85

CHEZ LEDUC

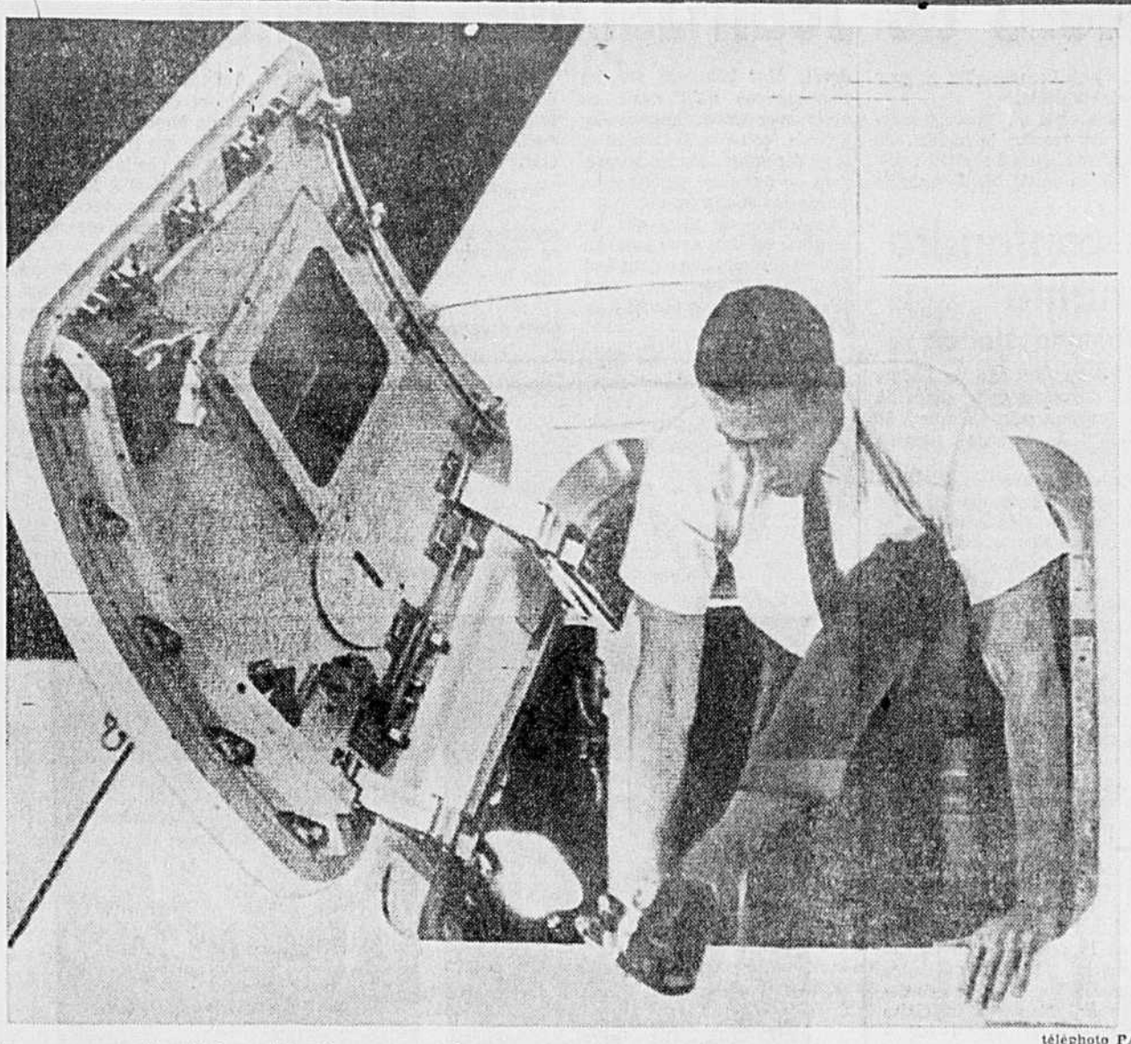
1.59

Tonette

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES de CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR



téléphoto PA

La capsule "Apollo" sera plus sûre

Le cosmonaute Donn Eisele, un des trois hommes chargés de la première mission du programme remanié "Apollo" s'est rendu chez "North American Aviation" pour examiner notamment le hublot qui équipe le nouveau navire spatial. En deux ou trois secondes, un cosmonaute pourra manoeuvrer les 15 verrous qui ferment l'écoutille en tournant une seule manette. Le hublot a été profondément modifié après la mort de trois cosmonautes le 27 janvier dernier. Ces derniers sont restés emprisonnés dans leur cabine en feu: il fallait au moins 90 secondes pour ouvrir l'ancien hublot.

Le constructeur de la capsule "Apollo" versera des millions en dédommagement

WASHINGTON (UPI) — Un haut fonctionnaire de l'Agence spatiale a dit hier, que l'incendie de la capsule Apollo signifierait une somme supplémentaire de 75 millions de dollars pour le premier lancement d'un véhicule lunaire, et que "plusieurs millions de dollars" seraient débités au compte de la société North American Aviation, le principal entrepreneur du programme Apollo.

Le Dr George E. Mueller, administrateur associé de la NASA a précisé que cette somme supplémentaire n'est pas une "action punitive" à l'endroit de North American Aviation relativement à la tragédie du 27 janvier survenue au Cap Kennedy, et qui a coûté la vie à trois cosmonautes.

On sait que la société North American Aviation a été sévèrement critiquée par les autorités de la NASA en ce qui a trait à la mise au point du programme Apollo.

Pour sa part, le Dr James Webb, directeur de la NASA, a déclaré hier soir devant la commission spatiale de la Chambre, que "les réalisations de la société North American Aviation sont bien supérieures à ce qu'elles sont sensées avoir été".

Dans sa déposition sur l'accident "Apollo" le chef de la NASA a ajouté que le travail effectué par la North American Aviation constitue la base du programme actuellement présenté aux Chambres. Ce programme, on le sait, envisage le premier vol de trois astronautes américains vers la fin du premier trimestre de 1968, ou de l'avis général des experts en mars prochain. Le travail en question prévoit en particulier une écoutille entièrement nouvelle, à ouverture rapide, et il maintient — mais au milieu de précautions de sécurité considérablement renforcées — une atmosphère d'oxygène pur dans l'habitacle.

M. Webb a ajouté que malgré l'incendie, le coût total du programme Apollo était toujours de 22.7 milliards de dollars, qui comprennent les programmes précédents Mercury et Gemini.

Cependant, s'il est impossible de débarquer un homme sur la lune avant 1970, a-t-il dit, le coût total du programme atteindra très probablement 23.1 milliards de dollars.

Manifestation à Chypre; Papandréou fils ne serait pas condamné à mort

ATHENES (UPI, AFP, Reuter) — Aux cris de "A bas la dictature, vive la démocratie", 2,000 Cypriotes grecs ont assisté hier a Nicosie à un meeting organisé par le Comité pour la restauration de la démocratie en Grèce. Des députés, des dirigeants syndicaux et le médecin personnel du président Makarios figuraient parmi les orateurs.

Le Dr Vassos Lyssarides, le médecin du chef de l'Etat cypriote, a déclaré que Chypre deviendrait un "autre Vietnam", si les dirigeants d'Athènes tentaient de renverser le régime du président Makarios par la force.

A Athènes, M. Andreas Papandreou, inculpé de haute trahison par un juge d'instruction, a été incarcéré à la prison "Averoff".

Le fils de l'ancien premier ministre grec pourrait être condamné à la peine de mort en vertu des lois grecques, mais les dirigeants militaires ont indiqué qu'il était improbable qu'il en soit ainsi.

De son côté, M. Georges Papandreou, le père d'Andreas, a quitté l'hôpital où il était interné pour regagner son domicile. Ceci ne signifie cependant pas que le vieux leader ne serait plus inquiété, surtout si le lettre, publiée il y a quelques jours, l'impliquant dans l'affaire "Aspida", était reconnue par l'expert comme étant de sa main.

Par ailleurs, M. Constantin Mitsotakis, ancien ministre de la Coordination économique, le général Pausanias Katsotas, ancien député du parti dirigé par M. Papandreou, et M. Dimitri Pournaras, ancien directeur de l'hebdomadaire "Eleftheros" ont été également libérés et placés sous résidence surveillée.

Collision entre un torpilleur des USA et un destroyer russe

WASHINGTON. (AFP - UPI - PA) — Un destroyer soviétique et le torpilleur américain "USS Walker" sont entrés en collision hier dans la mer du Japon. L'accident n'a pas fait de victimes et les deux navires n'ont été que légèrement endommagés.

Cependant, Washington a immédiatement logé une protestation officielle auprès du gouvernement soviétique à la suite de cette collision.

En compagnie d'autres navires américains, le "USS Walker" effectuait des manoeuvres de détection de sous-marins dans la région située à environ 200 milles à l'est de la Corée du Sud. Pendant plus de 90 minutes, le bateau soviétique s'est approché à plusieurs reprises du "USS Walker" dans le but, semble-t-il, d'observer les manoeuvres en dépit des avertissements répétés de se tenir éloigné, a révélé le Pentagone.

Le destroyer soviétique a continué de harceler le bateau américain en dépit du danger que représentaient ces agissements; à deux reprises, avant la collision, il s'était approché à moins de 50 pieds du "USS Walker", a précisé le Pentagone.

Le navire soviétique a été identifié comme le "Bessledny", un bateau de guerre de quelque 425 pieds de longueur, armé de plusieurs canons de 3.9 pouces et de 45mm ainsi que de dispositifs lance-torpilles.

L'incident de Vimy rebondit à l'Assemblée nationale

PARIS (AEP) — "Vous avez causé un grand trouble parmi nos amis canadiens. Mon intervention est destinée à leur montrer que leurs amis français n'oublient pas", a déclaré hier M. Frédéric Dupont, député de Paris, s'adressant à M. Pierre Messmer, ministre des Armées à l'Assemblée nationale.

M. Dupont et M. Fernand Darchicourt avaient posé deux questions orales au ministre des Armées au sujet de l'absence d'un détachement de l'armée française aux cérémonies de Vimy.

Dans sa réponse, M. Messmer a rappelé les circonstances de cette affaire. "Nous avons été avisés qu'une cérémonie canadienne allait avoir lieu à Vimy, a-t-il souligné. La note canadienne était rédigée d'une façon que nous avons jugé quelque peu cavalière. Puisqu'il s'agissait d'une cérémonie uniquement canadienne, le gouvernement français ne pouvait s'y faire représenter que par un délégué."

Après M. Messmer, M. Dupont est intervenu pour protester de la façon la plus véhémente contre la réponse du ministre des Armées. "Il est possible, a-t-il ajouté, que l'invitation n'ait pas été faite sous la forme protocolaire. Cela méritait une remarque de la part du gouvernement français. Mais les soldats canadiens ne devaient pas être tenus pour responsables d'une erreur de protocole".

Wall Street dit qu'on a trahi la pensée du pape

NEW YORK. (AFP) — Le quotidien financier, "The Wall Street Journal", publiait hier une autre analyse de la dernière encyclique du pape Paul VI, et déclare que la version anglaise officielle de ce document manifeste "envers le capitalisme en général une hostilité qui n'apparaît pas dans le texte latin".

Dans une analyse antérieure, publiée quelque temps après la parution de l'encyclique, le prestigieux journal newyorkais avait attaqué directement le document pontifical, contestant, sans ambages, plusieurs des prémisses avancées.

L'auteur de la nouvelle analyse, M. Vermont Royster, écrit notamment que "le texte original ne constituait pas, contre le système capitaliste privé, l'attaque qu'on a cru voir "dans les traductions en langues étrangères".

L'encyclique a été rédigé en latin, comme les autres documents officiels de l'Eglise, dit le journal, et elle a été traduite en diverses langues vivantes. "Il y a, précise-t-on, de nombreuses différences de nuance et, dans certains cas, des pensées entièrement différentes ont été insérées de façon inexplicables".

Au Sud-Vietnam

La pacification est confiée aux militaires américains

d'après PA, UPI, AFP

En plus de la tâche de gagner la guerre, le général William C. Westmoreland se voit confier aujourd'hui celle de gagner les coeurs des paysans et des villageois du Sud-Vietnam. Autrement dit: Washington fait passer, des autorités civiles aux autorités militaires, la responsabilité de mener à bien le programme de pacification des campagnes au Sud-Vietnam.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse que viennent de donner conjointement le général et l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker. Toutefois, on précise que le général Westmoreland aura un civil comme adjoint dans sa tâche de gagner ce qu'on appelle "l'autre guerre": celle de la pacification. Ce civil est M. Robert Komer (44 ans), le conseiller particulier du président Johnson qui avait justement suggéré ce transfert des responsabilités.

On songeait depuis longtemps à remettre aux militaires les tâches de pacification jusqu'ici confiées aux civils. Mais l'ex-ambassadeur Cabot Lodge s'y était toujours opposé fortement. On dit même que les généraux, encore ces derniers temps, ne voyaient pas tellement d'un oeil favorable pareil changement.

Les objectifs de la pacification

Le programme de pacification vise d'abord à débarrasser un secteur de la présence des forces communistes pour ensuite convaincre les paysans et les villageois qu'il y va de leur intérêt, de leur sécurité et de leur prospérité de travailler de concert avec le gouvernement de Saigon.

Le Vietcong profite énormément du fait que la population rurale du Sud-Vietnam demeure sous l'impression que le gouvernement de Saigon n'est qu'un gouvernement fantoche. La pacification vise à la persuader des avantages qu'il y aurait pour elle d'accrocher ses destinées au char du régime de Saigon.

En confiant aux militaires, plutôt qu'à des civils, le soin de pacifier la campagne sud-vietnamienne on espère accélérer le mouvement de manière à enrayer, au plus tôt, l'influence que le Vietcong continue à y exercer.

L'ambassadeur américain à Saigon a souligné que les réformes que suppose la pacification impliquaient une plus grande participation des troupes américaines à la protection des équipes de pacification, mais ne les privaient pas de leurs tâches strictement opérationnelles.

Mécontentement des civils

Sous le commandement de Westmoreland et de Komer, les quatre dirigeants civils (actuellement en fonction au Vietnam) deviendront les adjoints et conseillers régionaux du haut commandement militaire. C'est un remaniement de structures que plusieurs civils là-bas n'aiment pas.

Des civils, actuellement responsables d'administrations locales, ont menacé de démissionner plutôt que de servir sous les ordres des militaires. La lutte entre civils et militaires en vue d'obtenir la mainmise sur un programme américain de pacification se poursuit depuis plusieurs années.

Il y a actuellement au Vietnam 20,000 civils travaillant à la pacification des campagnes. Depuis le début de l'année, cette armée dite de paix a perdu 220 membres et a eu 300 blessés, harcelée qu'elle fut par les guérilleros. Pour protéger ces civils, le haut commandement doit se priver de quelque 15,000 militaires. Il faut accroitre les mesures de sécurité, autrement, le programme de pacification en cours sera de nouveau voué à l'échec.

Autre malaise que signalent les dépêches aujourd'hui, c'est celui des stratèges de l'air au Vietnam qui critiquent le fait qu'on bombarde par intermittence les bases de Migs. Il faudrait, selon ces stratèges, les bombarder toutes, et en même temps, afin d'empêcher que l'ennemi ait le temps de transporter ses appareils en lieu sûr.

Lourdes pertes chez les GIs

SAIGON (UPI) — Les pertes américaines ont atteint un sommet impressionnant la semaine dernière avec 274 morts, et 1,743 blessés, annonce aujourd'hui un porte-parole des Etats-Unis. La plupart des victimes sont tombées à la frontière septentrionale du Sud-Vietnam où des troupes d'élite nord-vietnamiennes tentent de pratiquer une trouée vers le sud.

Les pertes de l'ennemi sont encore plus lourdes: 1,903 morts précise le même porte-parole. Les combats acharnés se poursuivent toujours dans le même secteur, en bordure de la zone démilitarisée.

Le nombre des morts [illegible] très chez les Américains égale celui de la semaine du [illegible] (soit 274), ce qui est le plus élevé de la guerre. Le 18 mars, les Américains avaient eu 1,874 blessés.

Une Américaine voit à la TV son fils tomber au Vietnam

LAGRANGE, Pa — (d'après UPI) — Comme à tous les soirs depuis que son fils fait la guerre au Vietnam, Mme A. L. Morrow regardait l'actualité filmée à la télévision. La caméra promenait son objectif sur un groupe de soldats qui progressaient lentement dans la jungle. Au moment où Mme Morrow croyait reconnaitre son fils parmi eux, une mine a explosé, éparpillant la petite troupe.

"C'est Landon", cria en pleurant Mme Morrow à son mari. Et comme pour effacer tout doute, la caméra montra alors un gros plan des soldats blessés par l'explosion. Landon Morrow était bien là, gisant sur le champ de bataille.

En relatant hier à la presse ces événements, Mme Morrow a dit qu'elle a vécu de longues heures d'angoisse jusqu'à ce qu'elle reçoive des autorités militaires un message l'avisant que son fils avait été blessé mais qu'il n'était pas en danger de mort.

Plusieurs interventions chirurgicales ont été nécessaires pour enlever les fragments de métal logés dans les deux jambes et l'abdomen du jeune soldat.

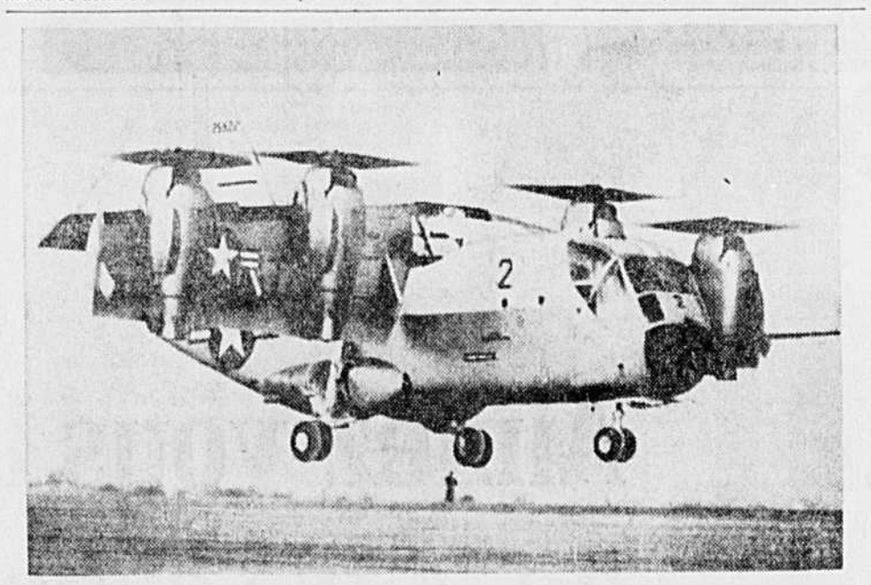
Landon Morrow a écrit à sa mère et lui a expliqué qu'il se remet lentement dans un hôpital militaire au Japon mais qu'il lui faudra de deux à six mois pour pouvoir marcher d'une façon normale.

Mary, la femme de Landon, a reçu un télégramme elle aussi l'avisant que son mari avait été blessé. Elle vit dans le moment chez ses parents en compagnie de son bébé d'un mois que le soldat n'a pas encore vu.

Landon Morrow est dans l'armée depuis un peu plus d'un an et il est arrivé au Vietnam le 29 décembre dernier, le jour de son 20e anniversaire de naissance.

Dans une des lettres que le jeune soldat a écrites à ses parents depuis qu'il a été blessé, il explique que la mine sur laquelle il a sauté avait explosé par télécommande. Le Vietcong surveillait l'avance de la troupe et a fait exploser l'engin à distance.

Le commentateur du film télévisé n'avait pas identifié les victimes, disant seulement qu'un capitaine et un radio de la compagnie B du 2e bataillon venaient d'être blessés.



téléphoto UPI

Un "XD142" s'écrase au Texas

Un avion à décollage vertical "XD 142", dont il n'existait que cinq modèles, s'est écrasé hier dans un marécage, au Texas, et a explosé alors qu'il effectuait un vol de sauvetage simulé. Les trois membres d'équipage ont été tués. Il a fallu aux pompiers plus d'une heure pour atteindre les débris fumants.

Lancement d'une campagne pacifiste nationale aux USA

ATLANTA, Georgie (PA) — Un mouvement visant à grouper tous les éléments opposés à la guerre vient d'être lancé à Atlanta, et se manifestera cet été par une campagne nationale dont l'objectif est de 10,000 volontaires dans quelque 500 villes américaines. La tactique du mouvement ira du recrutement des militants dans les écoles aux manifestations au cours desquelles on détruira les cartes de mobilisation militaire.

Soixante-trois personnes représentant 13 organisations ont tenu une réunion hier soir, pour élaborer le programme et former un comité de direction.

"J'espère que nous tomberons d'accord sur les programmes projetés a dit le représentant à la Chambre de la Georgie M. Julian Bond, qui a pris la parole à cette réunion initiale fermée à la presse .M. Bond est co-président de la Conférence nationale de la nouvelle politique et membre de la Chambre des représentants de la Georgie, qui l'a expulsé l'an dernier, alors qu'il se prononçait contre la guerre. Il a été réinstallé à la session de janvier dernier en vertu d'un jugement de la Cour suprême des Etats-Unis.

Dans une interview à l'issue de la réunion, M. Bond a fait voir un tract demandant l'appui du public et des fonds pour la campagne "l'Eté du Vietnam". Ce tract fait également état de projets de fondation de comités politiques contre la guerre afin d'élire des candidats pacifistes aux élections de 1968, et afin "de mousser l'opposition à la guerre.

CHAUSSE PAR SLATER
ON NE PEUT
QU'ALLER DE L'AVANT!



Slater

Sobre élégance.
En veau noir
ou bronze antique.
B. C. D. $25.95
CHOIX COMPLET de SLATER
5 à 14. Largeurs A à EEE
STATIONNEMENT GRATUIT rue Sanguinet (au nord de Ste-Catherine)
credico
JR LEONARD LTEE
301 EST, RUE STE-CATHERINE — 844-1440

VICEROY
Les plus beaux chalets au Canada
12 CHALETS A PRIX ECONOMIQUE
Voici un exemple



L'ECONOMIQUE 18' x 24'
Tout le monde est séduit par ce modèle économique et pour cause! Il présente, en une harmonie parfaite, un mélange d'élégance et de moderne dans la disposition des pièces. Remarquez la finition soignée de l'extérieur, exemple typique de l'insistance placée par Viceroy sur la qualité qui entre dans toutes ses construction.
$100.00 comptant $6.00 par semaine
Assurance hypothèque
Assurance feu comprises
Jusqu'à 10 ans pour payer
Garantie 10 ans
Pour aussi peu que $1424 réservez maintenant
Prêt à construire sur votre terrain
"Venez visiter notre terrain d'exposition permanente"
1365, boul. Labelle, Chomedey (route 11-A)
2 milles du pont de Cartierville
PASSEPORT GRATUIT
Avec tout achat, durant mai seulement, Viceroy vous donne gratuitement 1 passeport pour sept jours à "l'Expo 67".
VICEROY CONSTRUCTION CO. LTD.
AGENT AUTORISE — M. LEONARD MORIN
Tél.: 688-9950
MAGNIFIQUE CATALOGUE EN COULEURS 50¢
Ouvert jusqu'à la 21e heure

McGill décerne des doctorats honorifiques à six Canadiens

L'Université McGill accordera des doctorats honorifiques à six éminents Canadiens du monde de l'art, de l'éducation, de la finance et du journalisme lors de la collation des grades du printemps qui aura lieu le vendredi 2 juin.

Plus de 2,150 étudiants recevront des baccalauréats et des diplômes d'études supérieures au cours de la cérémonie, qui se déroulera au forum de Montréal à compter de 10 h.

Le chancelier de l'Université McGill, M. Howard I. Ross, conférera des doctorats honorifiques aux personnalités suivantes :

—Ross Clarkson, qui entra au Trust Royal en 1908, en devint président en 1950, président du Conseil d'administration en 1955 et président honoraire en 1962. Il a été aussi gouverneur de McGill de 1943 à 1960.

—George V. Ferguson, boursier Rhodes en 1921, auteur et commentateur de la politique canadienne et étrangère, éditeur en chef du Montreal Star.

— Le docteur Roger Gaudry, diplômé de l'université Laval, boursier Rhodes en 1937 à 1939, professeur de chimie à l'Université Laval de 1940 à 1965, premier recteur laïque de l'Université de Montréal.

— Le docteur Muriel Roscoe, professeur, scientifique et administratrice, directrice du département de botanique de McGill de 1945 à 1962, directrice du collège Royal Victoria de 1940 à 1962, occupa la chaire Macdonald en botanique de 1955 à 1965.

— Frank R. Scott, boursier Rhodes en 1920, professeur en droit à l'Université McGill pendant environ 40 ans, doyen de la faculté de droit de 1961 à 1964, auteur célèbre et poète, a servi brillamment le Canada. Il est membre de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

— A.Y. Jackson, un des plus grands artistes du Canada, membre du "groupe des sept". Ses oeuvres sont exposées dans les galeries les plus importantes du Canada et de d'autres pays.

M. George Ferguson prononcera l'allocution de la collation des grades.



M. Ross Clarkson



M. George V. Ferguson



M. Roger Gaudry



Dr Muriel Roscoe



M. Frank Scott



M. A. Y. Jackson

"Seule la planification peut améliorer les services de santé"

— M. Allan MacEachen

par Bernard Morrier

Ce n'est qu'au moyen d'une planification coordonnée à tous les niveaux de nos ressources sanitaires, avec un accent spécial sur la planification régionale et sur l'intégration des programmes, que nous pourrons atteindre les normes de quantité et de qualité auxquelles les Canadiens sont en droit de s'attendre en matière de santé.

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Allan MacEachen, devant les délégués de l'Association canadienne des hôpitaux, dont le congrès se déroule à Montréal.

Le ministre a en outre ajouté que si l'Association continue d'assurer la tradition de grandes réalisations qui la caractérise et si le gouvernement, de son côté, redouble d'efforts, tous pourront relever le défi.

Précédemment, M. MacEachen avait rappelé que le Canada comptait présentement plus de 30 projets dans le domaine de la recherche appliquée. Des subventions, a-t-il souligné, ont été versées, par l'entremise du programme des subventions à la recherche en hygiène publique, à des études telles que les suivantes :

- L'utilisation de l'automatisation dans les hôpitaux ; les techniques de traitement des données par ordinateurs afin de faciliter l'automatisation et les programmes de triage dans les laboratoires cliniques ; la mise au point d'un prototype de système d'information par ordinatique pour hôpital dispensant un enseignement ;
- Des études en matière de personnel aussi importantes qu'une étude des services infirmiers ;
- Les progrès techniques tels que ceux qui ont été réalisés au nouvel hôpital Riverside d'Ottawa en matière de climatisation et de filtration de l'air des salles de chirurgie ; et
- L'application d'une planification et d'une évaluation à long terme telles que la reconnaissance et la projection des facteurs non médicaux permettant une meilleure utilisation des lits et des installations de soins intensifs.

Le ministre a de plus révélé que des fonctionnaires de son ministère effectuaient également de la recherche appliquée dans les domaines des soins infirmiers, de l'administration hospitalière et de la sociologie médicale.

Parlant par ailleurs du Service d'étude des services hospitaliers, mis sur pied en 1965, le ministre a dit que ledit service a reçu un accueil très encourageant de la part des autorités provinciales, universitaires et hospitalières. "Si nous voulons continuer à progresser, a-t-il dit, particulièrement dans ce domaine, nous devons continuer de compter sur les hôpitaux et sur leurs associations pour qu'il saisissent les occasions qui se présentent en matière de recherche appliquée. Ces derniers doivent favoriser la collaboration de leur personnel avec les personnes s'occupant de recherche appliquée et, sur le plan pratique, l'utilisation des découvertes."

M. MacEachen a d'autre part révélé que le coût par Canadien des services hospitaliers assurés, qui était de $21.23 en 1958, est passé à $54,02 en 1966 et il est probable qu'il atteindra $62.98 en 1967.

Selon lui, les changements survenus dans les frais hospitaliers sont attribuables à divers facteurs et, en particulier, à la hausse des salaires, aux changements de la quantité et de la qualité des services, à la nouvelle portée des régimes et aux divers niveaux d'efficacité.

LEDUC
PHARMACIES DE CONFIANCE



Nouveau régime amaigrissant

Le régime amincissant Resiscal... en réduisant votre appétit, vous fait perdre de l'embonpoint facilement, rapidement !

Paraissez à votre mieux, portez-vous mieux . . . réduisez à votre avantage votre taille et votre silhouette, à temps pour porter avec aisance les nouvelles et ingénieuses créations de la mode. Le nouveau régime RESISCAL vous aide à maigrir sans régimes compliqués, sans traitements coûteux ni exercices violents.

Les tablettes RESISCAL contiennent un comprimé scientifique exclusif formé d'ingrédients qui font effet rapidement et aident à contrôler et à réduire votre appétit. Vous continuerez de prendre vos trois repas nourrissants par jour, mais RESISCAL vous aidera à ne pas trop manger !

Le régime RESISCAL ne provoquera ni nervosité ni insomnie. Satisfaction assurée ou argent remis. Procurez-vous RESISCAL dès aujourd'hui dans les meilleures pharmacies. 80 tablettes $3.95

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES LEDUC

EPARGNEZ — 40% D'ESCOMPTE

Sur le prix de détail régulier

Une série complète de 30 nouvelles couleurs d'Email, Semi-Lustré et de Fini Mat



MAT VELOURS
BLANC ET COULEURS
Prix régulier 10.05 le gallon
VOTRE PRIX 6.03 le gallon
VOUS EPARGNEZ 4.22

Economisez en achetant directement de PEINTURES UNITEX INC.

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE L'ILE DE MONTREAL

PREMIERE QUALITE SEULEMENT — SATISFACTION OU ARGENT REMBOURSE !

PEINTURES UNITEX INC.

MONTREAL-NORD — 10741, EDGER — TEL. 324-5470

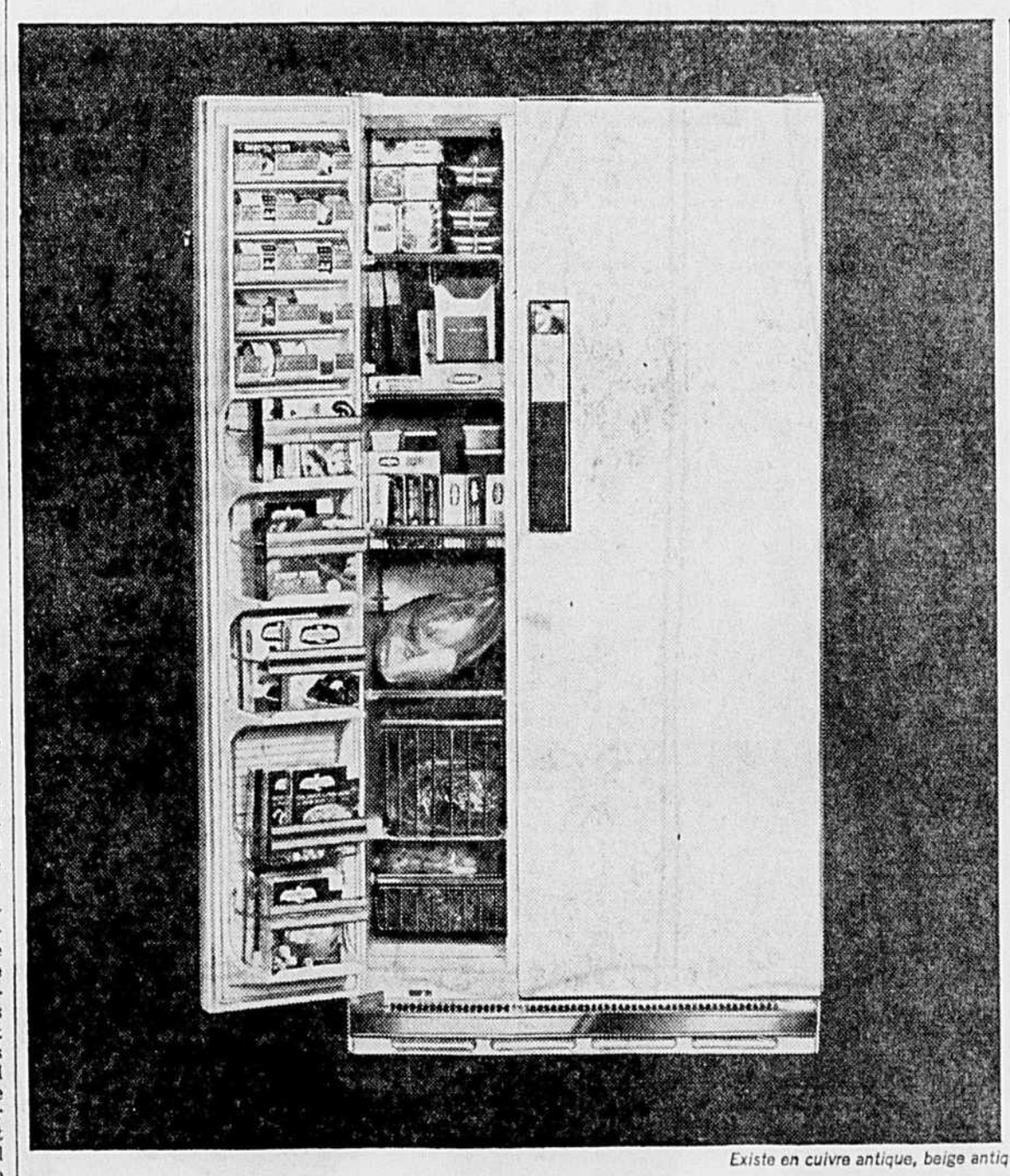
MONTREAL — 2555, CHARLEMAGNE — TEL. 255-7761

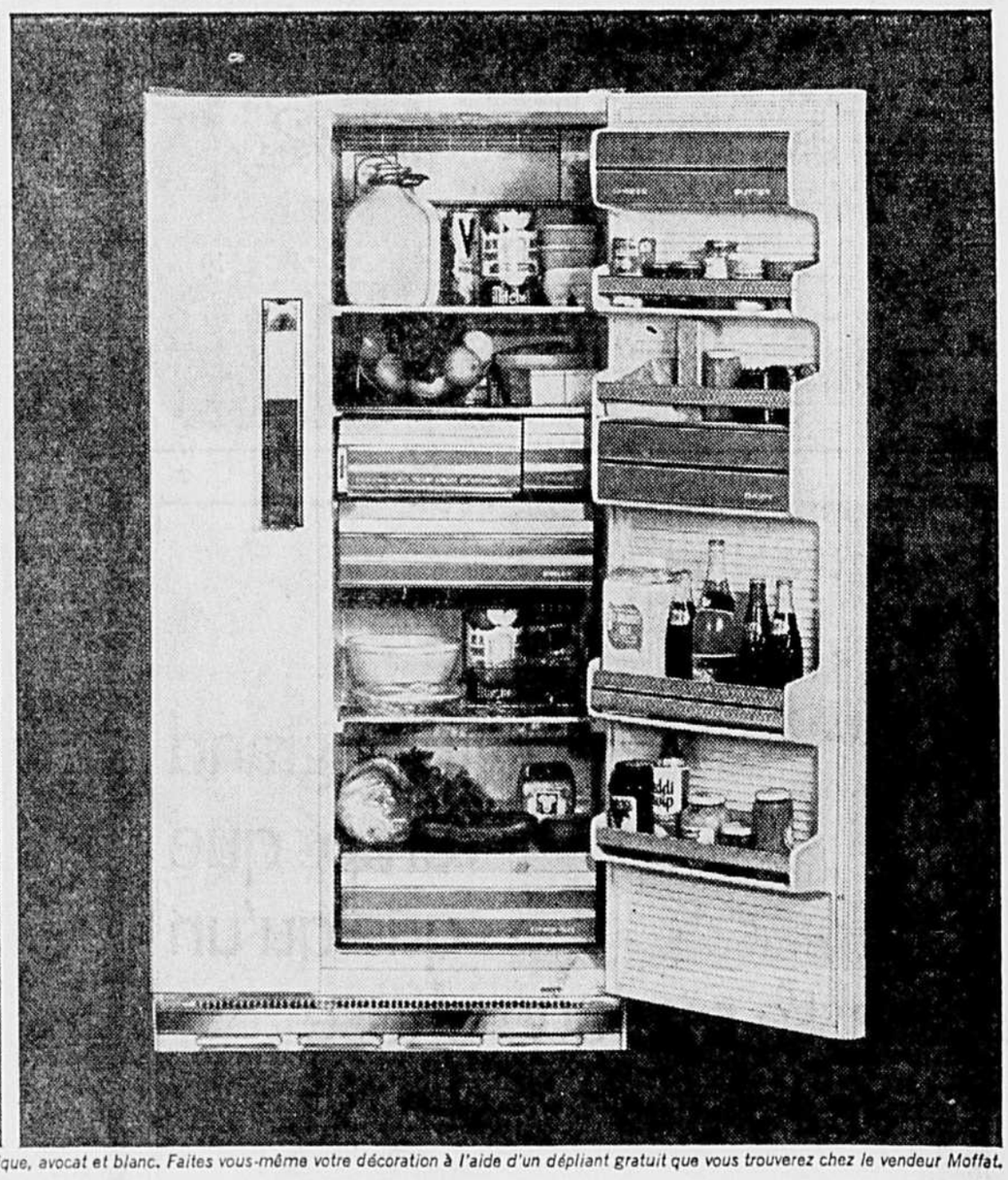
OUVERT de 8 A.M. à 6 P.M. — LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. — LE SAMEDI DE 8 A.M. A MIDI

LEDUC
PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

COMMANDES POSTALES
7701, rue ST-DENIS, Montréal, P.Q.
CR. 2-1184





Existe en cuivre antique, beige antique, avocat et blanc. Faites vous-même votre décoration à l'aide d'un dépliant gratuit que vous trouverez chez le vendeur Moffat.

Le Slim Twin de Moffat peut contenir 226 livres d'aliments congelés d'un côté. Et 13½ pi. cu. d'aliments frais de l'autre. Mais il prend moins de place que votre vieux réfrigérateur.

Le Slim Twin de Moffat s'appelle ainsi parce qu'il a une silhouette mince et deux sections jumelles. C'est en effet deux appareils en un: un réfrigérateur grandeur ordinaire et un grand congélateur. Et le Slim Twin mesure seulement 33 pouces de large! Vous n'avez jamais à dégivrer le Slim Twin car le givre ne s'y forme pas! Il n'y a pas de givre dans le réfrigérateur et pas de givre dans le congélateur. Grâce à son nouveau procédé de réfrigération, Moffat élimine pour toujours la corvée du dégivrage!

MOF-1067F

VENDEURS MOFFAT

Roi DES BAS PRIX — Pont-Viau — DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE
148, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

CHARLES AUGER MEUBLES
8074, rue St-Hubert
272-7590

Ameublement NATIONAL Ltée
ANL
1085 boul. Ste-Foy
Jacques-Cartier 679-5770

Allies Furniture Inc.
4409, rue Wellington
Verdun — 769-3801

CHEZ Brault & Martineau INC.
Où la qualité n'est pas un obstacle au bas prix
4690 EST, STE-CATHERINE
254-7547

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1981-83

Philippe Beaubien & Cie Ltée
5632 av. du Parc
272-5731

Les Ameublements Château Enr'g.
6370, rue St-Hubert
271-2529

OMER DESERRES
1406, rue SAINT-DENIS
2e étage
288-0251

Roland Gagné
1695, rue Laurier
527-4331

Ameublement KAY-VAN LTEE
4646, ave du Parc
273-9901

Legault ELECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

J.A. ST-AMOUR LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

Ameublement St-Michel Enrg.
9076 boul. ST-MICHEL
388-5774

Remise au 20 de la réunion du conseil supérieur de la FLQ



Bureau de renseignements à Saint-Jérôme

La Jeune chambre de commerce à Saint-Jérôme a pris l'initiative de doter la ville d'un bureau de renseignements sur le tourisme. Elle vient de remettre l'établissement à l'administration municipale. Avec sa façade vitrée, la bâtisse est attrayante, et parait accueillante aux visiteurs. Construit grâce aux profits de récents carnavals et à l'assistance de plusieurs entreprises commerciales, le bureau ne coûtera à la municipalité que la location du terrain, la rétribution aux préposés et les frais d'entretien. Accessible aux visiteurs l'année durant, la bâtisse est située à proximité de l'autoroute.

Saint-Jérôme espère émerger bientôt de son état de stagnation économique

SAINT-JEROME — Le traitement accordé par les législateurs fédéraux à Saint-Jérôme, comme zone dépourvue, semble satisfaire les gens de tous les milieux dans la ville. La plupart des commentaires traduisent un espoir de voir la localité émerger bientôt de son état de stagnation économique.

Dans un mémoire, il y a quelque temps, le comité consultatif de l'agence industrielle de la ville avait mis l'accent sur ses difficultés et proposé des moyens d'y remédier. L'une des solutions comportait l'inscription parmi les zones considérées comme dépourvues. D'après le président de l'agence, M. Aimé Thibault, ce ne sera pas le règlement de la question jérômienne, mais tout au plus un moyen supplémentaire, une occasion favorable à l'établissement de nouvelles entreprises industrielles.

On sait qu'à l'égard de ces secteurs dépourvus, l'assistance fédérale comporte des subventions aux entreprises et que le gouvernement québécois leur accorde un dégrèvement d'impôts pendant cinq ans. Dans l'opinion de M. Thibault, cette aide prend du poids, si l'on considère les possibilités de la ville

Des avantages

Ainsi, le président de l'agence industrielle tient pour avantageuse la localisation géographique de Saint-Jérôme, à une trentaine de milles de Montréal. Desservie par des voies de communication rapides, voire l'autoroute des Laurentides, la ville est aussi pourvue de trois zones industrielles et d'un fonds d'un million et demi de dollars à leur disposition. A son avis, l'endroit est propice à l'implantation industrielle.

Pour sa part, le maire a considéré la formule comme d'un nouveau départ. Toutefois, il s'en est servi pour décocher des flèches contre les chefs syndicalistes jérômiens. Ces dirigeants, a dit M. Hubert Murray, devraient adopter une nouvelle attitude et la conseiller à leur syndicat. "J'espère les voir comprendre que ce n'est pas tout d'avoir des employés, mais qu'il faut aussi des employeurs." Selon lui, des dirigeants syndicaux compréhensifs manquent à Saint-Jérôme, des chefs aptes à ne pas inciter les travailleurs à la révolte contre leurs patrons.

Quant aux syndicats, le maire Murray les blâme d'aller trop loin dans leurs revendications. "Cette attitude doit cesser, pour le bien commun de la collectivité." Son commentaire lui a cependant attiré des critiques de la part des syndicats, non seulement de Saint-Jérôme, mais des autres lieux industriels dans le comté de Terrebonne, dont M. Murray est le député à l'Assemblée législative.

Par la voix de son Conseil du travail, l'un de ces syndicats, à Sainte-Thérèse, a qualifié l'attitude du député de Terrebonne comme réactionnaire et antisyndicale.

Un hôpital psychiatrique réclamé

SAINT-JEAN — L'Association en faveur de la santé mentale, par sa division dans le Québec, réclame un nouvel hôpital psychiatrique. Dans un volumineux rapport, avec la collaboration de ses filiales à Saint-Jean, à Sorel-Saint-Joseph-Tracy et à Granby, ainsi qu'avec celle de ses deux comités à Saint-Hyacinthe et à Jacques-Cartier, elle suggère une institution hospitalière à trois cents lits.

Dans leur suggestion au ministère de la Santé, ces organismes proposent l'établissement de l'hôpital à l'endroit, qui répond le mieux aux exigences de la population dans leur secteur, situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent et à l'est de Montréal. Ils ont à ce sujet préparé leur étude, avec la collaboration des services diocésains.

D'après les promoteurs de ce projet d'hôpital, on a jusqu'à présent dans le Québec édifié de vastes établissements hospitaliers, aptes à accueillir des milliers de malades mentaux. Depuis quelques années seulement, selon eux, on a mis sur pied des services de traitement et de réadaptation ; trop souvent, ces hôpitaux psychiatriques se situent hors des lieux populeux, éloignant les patients de leurs parents.

Les auteurs du mémoire notent qu'à Baie Saint-Paul, l'hôpital Sainte-Anne compte 1,350 lits ; à Joliette, l'hôpital Saint-Charles en compte 1,330 ; à L'Annonciation, l'hôpital des Laurentides, 800 ; à Montréal, les hôpitaux Saint-Jean-de-Dieu, 5,330, Mont-Providence, 1,075, et Douglas, 1,760 ; à Québec, l'hôpital Saint-Michel-Archange, 5,000 ; à Roberval, l'hôpital Sainte-Elisabeth, 800, et à Saint-Ferdinand, l'hôpital Saint-Julien, 1,455. En neuf établissements, ces institutions accueillent vingt mille patients.

Cette concentration, les promoteurs d'un nouvel hôpital aux environs du Richelieu la trouvent inappropriée et susceptible d'entrainer des inconvénients, dont le plus grave serait un retard dans l'hospitalisation et un empêchement au succès du traitement. Selon eux, une transformation s'impose, car seulement cinq villes possèdent des hôpitaux généraux, pourvus d'une clinique interne de psychiatrie, et que tout le secteur de Jacques-Cartier et de Sorel jusqu'à Granby, à l'est de Montréal, n'en possède aucun.

Pour combler ce vide, les promoteurs proposent un nouvel hôpital psychiatrique comportant trois cents lits, à situer dans une localité à l'est de la métropole.

Un verdict de mort accidentelle dans un incendie où sept personnes ont péri

TROIS-RIVIERES — Le coroner à Trois-Rivières a rendu hier soir un verdict de mort accidentelle, dans le cas d'un incendie, le seize janvier, entrainant huit personnes dans la tombe.

Le témoin, M. Robert Alarie, âgé de 36 ans, avait été le seul survivant du sinistre. Habitant une maison en bois, rue Saint-Roch, sa femme et ses enfants avaient tous péri.

Durant une instruction de cinq heures en cour du coroner, vongt-quatre autres témoins ont défilé à la barre du tribunal. L'un d'eux, l'inspecteur Victor Dubé, enquêteur au compte du commissariat aux incendies, a soutenu que le feu avait été allumé volontairement. Il a corroboré son témoignage, par un éventail de quarante-quatre photographies.

Suivant les dépositions des témoins suivants, M. Alarie avait à plusieurs reprises tenté de pénétrer dans la maison en flammes. A leur avis, il n'avait pu épargner la vie de sa femme, ni de ses enfants, dont les âges variaient entre un an et douze ans. Le coroner du district, Me Marcel Chartier, avait présidé l'instruction et prononcé son verdict, après sept minutes de délibérations de la part des jurés.

Organisation de la marche des cultivateurs sur Ottawa

SAINT-JEAN — En prévision d'une marche des cultivateurs sur Ottawa, ceux du diocèse de Saint-Jean sont convoqués à une assemblée en l'école secondaire de Napierville, jeudi soir de la semaine prochaine. Le texte de la convocation indique la présence de représentants de l'Union catholique des cultivateurs à cette rencontre.

On sait que l'organisation de cette marche sur la capitale fédérale, le vingt-quatre de ce mois, ressort d'une décision conjointe, prise par l'Union catholique des cultivateurs, la Fédération des agriculteurs en Ontario, ainsi que l'Union des fermiers ontariens, lors d'une rencontre à Toronto, le vingt-six avril.

Cette manifestation, longtemps attendue, signale le communiqué, offre aux agriculteurs québécois et ontariens l'occasion de protester ensemble auprès du gouvernement fédéral contre sa nouvelle législation en matière laitière, ainsi que contre le traitement général fait aux problèmes agricoles.

Réélection du maire à Melocheville

MELOCHEVILLE — Par acclamation, Melocheville a réélu son maire, M. Jean-Paul Montpetit. Le titulaire reprend son fauteuil pour un troisième mandat.

Lors de la présentation des candidats, le conseiller Lucien Cousineau a repris son poste de la même façon. Deux autres sièges sont contestés. On tiendra les élections mercredi prochain.

A l'un des sièges, les candidats sont MM. Albert Léger, conseiller sortant et Gérald Bouliane. Les candidats Benoit Beaudoin et René Deschamps se feront la lutte à l'autre siège

Chauffard recherché

L'Escouade des chauffards de la police de Montréal est à la recherche d'une automobile de couleur pâle, probablement une auto sport, dont le conducteur aurait fui les lieux d'u naccident grave, tôt dimanche matin, à l'intersection des rues Savard et Ash, dans le centre-ville.

Toutes les personnes en mesure de fournir des informations sur cet accident, survenu peu après minuit, entre l'auto recherchée et une moto de marque Yamaha, sont priées de communiquer immédiatement avec l'Escouade des chauffards, en composant 872-4450. Après 5 h., il faudra composer : 872-5636.

Elections municipales à Saint-Antoine

SAINT-ANTOINE — La localité de Saint-Antoine, au voisinage de Saint-Jérôme, doit tenir des élections municipales. Les trois conseillers sortant viennent de terminer leur deuxième mandat consécutif.

Lors de la présentation des candidats, hier, présidée par le secrétaire-trésorier Lionel Nadon, ces trois conseillers, MM. Paul Filion, Gilles Picard et Aimé Corbeil ont indiqué leur intention de briguer à nouveau les suffrages. Ils auront pour adversaires les candidats Marcel Paquette, Jean Bouchard et

Par acclamation, le maire Fernand Robert reprend son fauteuil pour un troisième mandat. Le scrutin, à Saint-Antoine, se déroulera lundi en l'école de l'endroit, entre 8 h. et 10 h.

A l'Amicale mariste

L'Association des anciens élèves des Frères Maristes du collège Laval tiendra son conventum annuel le mercredi 17 mai prochain à compter de 5 heures p.m. Il s'agira du conventum marquant le 150ième anniversaire de fondation des Frères Maristes. Invitation aux anciens de cette institution à être présents.

Hausse de l'impôt scolaire à Trois-Rivières-ouest

TROIS-RIVIERES — Le conseil scolaire Chavigny, à Trois-Rivières-ouest, vient d'adopter le budget, requis par l'exercice financier en cours. Il s'agit du montant le plus élevé encore utilisé par l'organisme, $547,892

A l'égard de l'imposition, ce budget entraine une hausse de douze sous par tranche de cent dollars d'évaluation. Le taux passe ainsi de $1.63 à $1.70, suivant la normalisation par le ministère de l'Education. Les conseillers scolaires à Chavigny recourent aussi à l'imposition d'un autre cinq sous, pour couvrir les dépenses qualifiées d'inadmissibles.

Le rôle de la perception à Trois-Rivières-ouest s'élève à $16,890,000. La population de la localité mauricienne compte environ sept mille habitants.

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La réunion du conseil supérieur de la FLQ, qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise au 20 mai.

La raison invoquée est qu'il faudra plus de temps que prévu pour convoquer tous les membres du conseil, venant des quatre coins de la province et de tous les organismes composant la fédération.

Le conseil est composé des membres de l'exécutif, des députés, des présidents d'association de comtés, de l'exécutif des femmes libérales, de la fédération des jeunes libéraux, de la fédération des étudiants libéraux, etc . . .

C'est le conseil qui a l'autorité suprême en matière de sanctions et de discipline. Il comprend une centaine de membres.

On sait que les libéraux ont tenu plusieurs réunions ces derniers temps qui devaient, selon les observateurs, conduire à un affrontement final entre les éléments dits modérés et les éléments progressistes du parti.

A peu près rien n'a transpiré de ces réunions.

Allégez la douleur due aux callosités



Les coussins plantaires Ball-o-Foot du Dr Scholl sont scientifiquement créés pour coussiner vos pas et atténuer la pression des chaussures. Les Ball-o-Foot du Dr Scholl vous assurent un vrai confort.

67-6F

Dr Scholl

pour le confort des pieds

Un joli cadeau pour la FÊTE des MÈRES

Valeur Exceptionnelle



EAU DE COLOGNE $1.50 une once

Crêpe de Chine

F. MILLOT

IMPORTÉE DE FRANCE

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

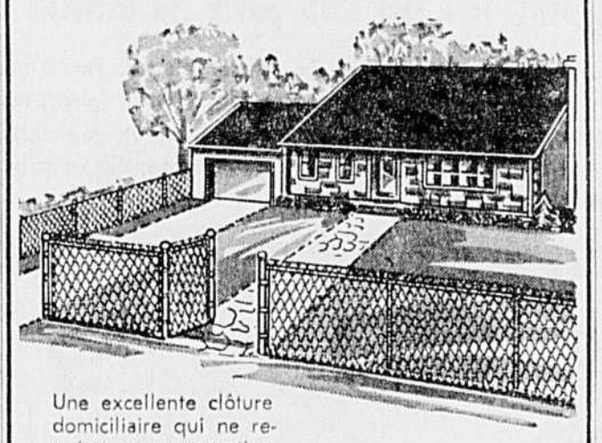
LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

LAVAL

CLOTURE DOMICILIAIRE

A MAILLES DE SECURITE



Une excellente clôture domiciliaire qui ne requiert aucun entretien.

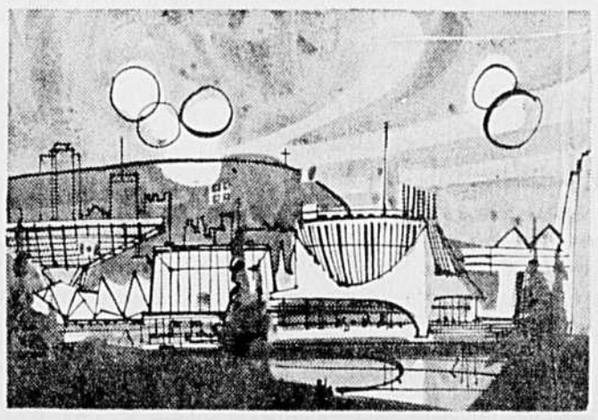
- ESTIMATION GRATUITE
- PLAN BUDGETAIRE
- SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

CLOTURE LAVAL INC.

9601 Boul. PARKWAY Montréal 5, P.Q.

351 - 5000

Le grand thème d'aujourd'hui:

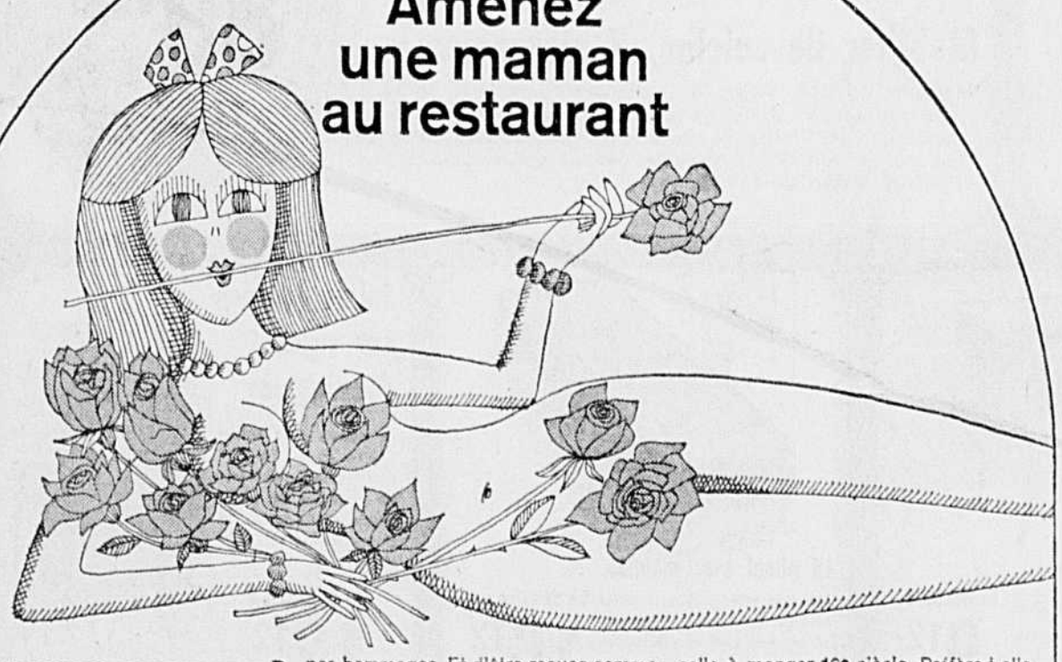


Vive la Canadienne!



Une petite Canadienne, ça c'est bon!

Amenez une maman au restaurant



Une maman comme ça?

Mais oui. Il y a toutes sortes de mamans. Il y a des petites mamans, des grand-mamans et des belles-mamans. Des mamans de la Belle Epoque et des mamans de la nouvelle vague. Sans compter les mamans qu'on avait et comme il ne s'en fait plus. Toutes les mamans méritent d'être choyées le jour de la Fête des Mères. De recevoir une merveilleuse rose fraîche coupée avec nos hommages. Et d'être reçues comme des reines pour le déjeuner ou le dîner au Château. A-t-elle le goût de l'aventure? Amenez-la à *L'Escapade*, le restaurant dans le ciel, où le trio Gene Donaty lui fera entendre ses chansons favorites. Est-elle romanesque? Les violonistes iront jouer à sa table au *Neufchâtel*, l'élégante salle à manger 18e siècle. Préfère-t-elle une atmosphère rustique d'ancienne auberge française? Elle adorera *Le Tournebroche*. Et si elle est dans le vent, offrez-lui le *Café Terrasse*. Amenez donc une maman de votre choix. Après tout, ce n'est pas tous les jours fête.



L'Escapade.	Déjeuner	$5.00	et dîner	$7.00
Le Neufchâtel.	"	$6.00	" "	$8.00
Le Tournebroche.	Déjeuner et dîner			$4.50 à $5.50
Le Café Terrasse.	" "			$3.25 " $4.00

MOITIÉ-PRIX POUR LES ENFANTS, AU TOURNEBROCHE ET AU CAFÉ TERRASSE

On recommande de faire des réservations. 878-1688

LE CHATEAU CHAMPLAIN *UN HÔTEL DU Canadien Pacifique*

Camp n'a pas encore décidé s'il posera sa candidature

Le président de l'Association progressiste conservatrice du Canada, M. Dalton Camp, ne s'est pas encore placé lui-même sur la liste des candidats à la chefferie du parti, dont le sort se jouera au congrès de septembre, à Toronto.

Cependant, M. Camp n'a pas définitivement éliminé la possibilité de poser sa candidature. C'est ce qu'il a déclaré hier, interrogé par des journalistes, peu avant de donner une conférence devant les membres du Advertising and Sales Executive Club.

En somme, le président de l'Association progressiste conservatrice n'a pas encore pris sa décision personnelle à ce sujet et il a du reste souligné que, pour les prochains mois, il devra "jouer de l'oreille".

Les observateurs croient toutefois que M. Camp aurait aimé que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, participe à la lutte pour la chefferie.

Mais ce dernier a marqué de façon concrète son indisponibilité puisqu'il se trouve lui-même engagé dans une bataille électorale provinciale qui connaîtra son dénouement le 30 mai prochain.

Les espoirs de M. Camp de voir le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse s'opposer à M. Diefenbaker ne sont toutefois peut-être pas complètement dissipés car il déclarait hier : "Beaucoup de choses peuvent se produire d'ici à septembre".

M. Camp a ajouté par ailleurs qu'il ne regrettait pas d'avoir manqué la réunion de mardi entre les candidats à la chefferie (ou leurs représentants), le co-président du congrès, M. E. A. Goodman et le député Roger Régimbald.

M. Camp a décrit cette rencontre comme ayant plus ou moins atteint son but.

Par ailleurs, M. Dalton Camp, a déclaré devant les membres du Advertising and Sales Executives Club of Montreal que le public est de plus en plus éloigné de ce qui se passe au Parlement canadien.

Il faudrait selon lui diffuser à la radio la période de questions des députés et télédiffuser certains débats. M. Camp croit aussi à la nécessité de confrontations sérieuses entre les ministres, le premier et les autres, et les courriéristes parlementaires.

Pour corriger le manque de vitalité des relations entre gouvernants et citoyens, il faudrait selon lui que les citoyens se sentent davantage impliqués et que l'information soit faite en profondeur.

Une seule souscription pour les oeuvres de charité en 1968

— M. Paul Vaillancourt

par Roger-J. BEDARD

"L'année 1967-68 sera marquée par de nombreux changements internes. Les fédérations de charité catholiques, protestantes et juives de même que la Croix-Rouge et les Oeuvres de Santé se fusionneront pour ne tenir en 1968 qu'une seule campagne de souscription", a déclaré hier soir M. Paul Vaillancourt.

"Cette fusion n'est effectuée que pour la perception des fonds ; les organismes garderont une complète autonomie pour la distribution et la gérance des argents perçus."

M. Vaillancourt, nouvellement élu président du conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, s'adressait à l'assemblée annuelle de la Fédération.

"La nouvelle Fédération de charité du Grand Montréal sera notre affaire. Les Canadiens d'origine française en seront les plus importants bénéficiaires", a-t-il ajouté.

A la même occasion, M. C. N. Moisan, président de la dernière souscription de la Fédération a déclaré: "La campagne 1967 de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises restera l'une des plus dificiles de l'histoire de la Fédération".



Président de la Fédération des oeuvres de Charité

M. Paul Vaillancourt a été élu hier président du conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. M. Vaillancourt est surintendant pour le Québec de la Cie Guaranty Trust Co. et directeur de plusieurs entreprises.

"Plusieurs facteurs ont contribué à nous causer des difficultés, notamment :

a) les grèves des fonctionnaires et des instituteurs de Montréal par lesquelles la Fédération a subi une perte évaluée à $125,000;

b) l'annonce de plusieurs hausses de taxes provinciales, municipales et scolaires durant la campagne;

c) la mentalité socialisante d'un secteur important de la population qui se désintéresse de plus en plus de la charité privée", a dit encore M. Moisan.

Néanmoins, la Fédération a recueilli $2,856,000 c'est-à-dire $1,336,000 dans les paroisses; $1,050,000 dans l'industrie et le commerce et $470,000 chez les employés. 93.6% de l'objectif a été atteint.

Dans son rapport le président sortant, M. Léo Lavoie, a rappelé que la Fédération des Oeuvres de charité canadennes-françaises a signé une convention concernant son rôle futur dans la campagne unifiée des six fédérations qui sera tenue l'an prochain.

"Les oeuvres de charité canadiennes-françaises pourront augmenter à leur objectif de base une augmentation minima de 9% comparée à une augmentation minima de 4% pour les autres fédérations," a dit M. Lavoie.

Durant l'année 1966-67, trois oeuvres se sont retirées de la Fédération : Caritas - Canada, les Bosquets Albert Hudon et l'Union nationale française. Par ailleurs deux oeuvres de charité ont été ajoutées à la liste de la Fédération: le Fonds de dépannage du nord-ouest de Montréal et la Colonie de vacances du Sacré-Coeur.

"Nous avons consacré des sommes importantes pour le réaménagement de la Colonie de vacances des Grèves; ces placements etaient nécessaires parce qu'autrement nous n'aurions pas pu ouvrir ce centre de vacances l'été prochain", a dit l'ancien président.

Enfin! Défrisez vos boucles naturelles!



Assouplit et défrise les boucles naturelles...conserve aux cheveux tout leur corps! C'est le nouveau moyen facile de vous coiffer librement.

Rég. 3.75
MAINTENANT chez LEDUC 3.19

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC RELIABLE DRUG STORES

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

ANNONCE

Elle a résolu un délicat problème domestique



Mme FRÉDÉRIC LAURIN

L'accueil plus que froid que son mari réservait à ses plats désolait Mme Laurin. Elle décida alors de mettre sur la table de la moutarde forte importée Keen's, prête à servir. A la première bouchée, les yeux de M. Laurin s'illuminèrent et un large sourire récompensa son épouse. Le petit pot de moutarde Keen's est maintenant en permanence sur la table, entre le sel et le poivre.

Premier congrès samedi des écoles privées

La Fédération des écoles privées de la province de Québec, qui comprend une cinquantaine d'institutions indépendantes d'enseignement professionnel, tient en fin de semaine sa première assemblée générale à l'Ecole des métiers commerciaux de Montréal.

Dans un communiqué publié hier, la Fédération annonce son intention de se donner entre autres à cette occasion un comité d'accréditation et un code d'éthique, "ceci afin de continuer à élever la qualité des cours et des services offerts aux étudiants, selon des normes précises".

"En plus, la Fédération entend mieux faire connaître au public la valeur de ses écoles et la compétence de ses professeurs, selon des critères exigeants". On sait que les écoles professionnelles privées avaient été récemment l'objet d'attaques de toutes parts dans les milieux intéressés à l'éducation, particulièrement à l'occasion de la faillite retentissante du "Studio 5316".

Un certain nombre d'entre elles se sont donc groupées en cette Fédération et elles espèrent atteindre le nombre de 200 membres à l'occasion de ce "congrès de fondation" samedi.

"Tous les directeurs d'écoles privées, note le communiqué, pourront participer à l'élection du Conseil d'administration de l'organisme... Lorsque notre objectif de recrutement sera atteint, la Fédération deviendra le porte-parole de la majorité des écoles privées de la province.

"Nous entendons donc former un corps intermédiaire démocratique et représentatif, capable de se faire entendre du gouvernement le plus vite possible.

Les lotions après-rasage YARDLEY vous font économiser



Economisez 61¢ en achetant le flacon, grand format, de lotion après-rasage Yardley "Original". C'est l'arôme classique apprécié dans le monde entier!
Une valeur de $2.00 pour $1.39

Economisez 66¢ en achetant le flacon, grand format, de lotion après-rasage Yardley Black Label... l'arôme moderne pour l'homme actif! Une valeur de $2.25 pour $1.59

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

MORGAN





A prix d'aubaine! Des vêtements pour s'amuser au soleil ou pour porter chez-soi à l'heure de la détente!

Des modes agréables à porter partout cet été : sur la plage, au foyer... et avec lesquelles vous vous sentirez élégantes et à la mode du jour. Vêtements en satinette coton peigné lavable; imprimés pleins de couleurs ensoleillées.

A. Robe tente à encolure carrée, empiècement liséré et parure de boutons. Rose éclatant, bleu ou or. (Imprimés). P.M.G. *Ord. 8.98* 6.99

B. Fourreau - mini avec short "Jamaica", corsage à encolure drapée et glissière dos. Imprimés en rose ou bleu. P.M. *Ord. 8.98* 6.99

C. Culotte avec corsage à encolure échancré, boutonnage au dos. Beaux imprimés de rose ou bleu. P.M.G. *Ord. 16.98* 12.99

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE DETENTE — RAYON 57 — ETAGE MODE — DEUXIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES



Ravissants peignoirs de guingan appropriés aux moments de loisir!

En plein ce qu'il faut pour porter à l'heure de la détente tout en étant élégante. Nous avons des peignoirs longs ou courts pour répondre au goût de chacune. Ils sont bien confectionnés en guingan bleu bébé ou rose. Des amours de peignoirs ! Tailles : P.M.G.

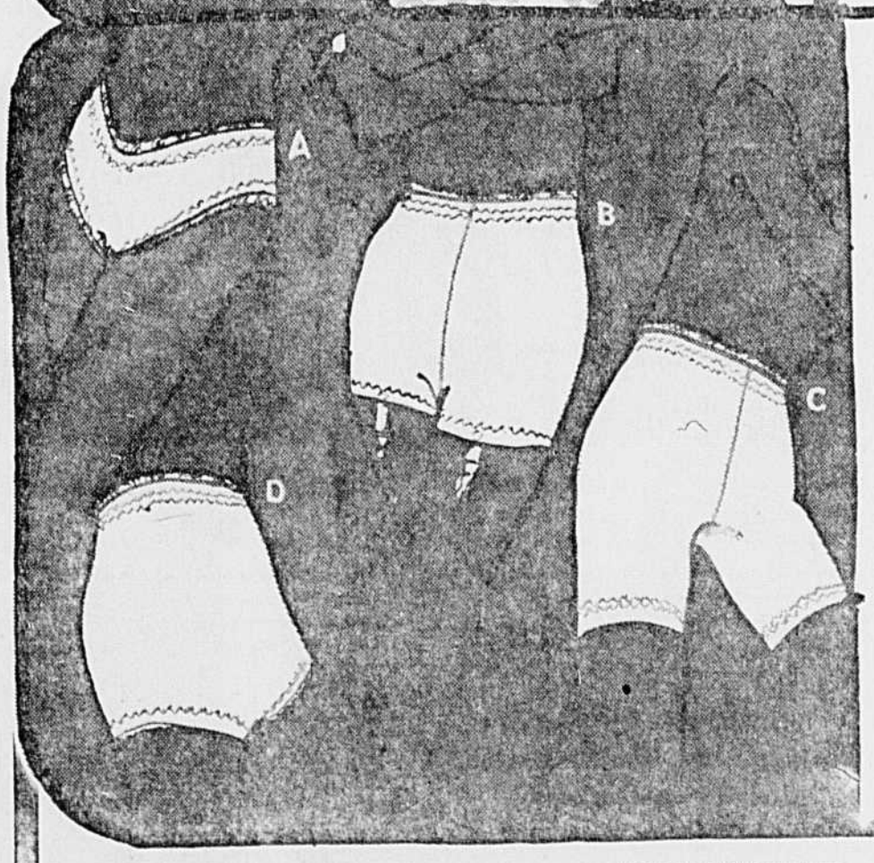
Courts : *Ord. 5.98* *VENTE* 4.99

Longs : *Ord. 7.98* *VENTE* 5.99

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET — ETAGE MODE — DEUXIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES



Rabais 40%! Culottes de soutien Hanna en Antron* et Lycra*

Une culotte de soutien en Antron et Lycra# qui soutient tout en avantageant la silhouette. Elle moule parfaitement tout en maintenant... parfaite pour porter avec vos tenues d'été. Adieu les soucis : vous avez le soutien là où il s'avère nécessaire. Se lave et sèche comme un charme en un rien de temps. Tailles P.M.G. En blanc seulement.

A. Bikini. Ord. 3.98 — Vente 2.38
B. Culotte courte sport. Ord. 4.98 — Vente 2.98
C. Culotte moyenne; jarretelles amovibles. Ord 4.98 — Vente 2.98
D. Culotte longue; jarretelles amovibles. Ord. 5.98 — Vente 3.58

#Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET — RAYON 84 — TROISIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

HEURES D'OUVERTURE :

Cente-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendodi jusqu'à 9 h.

Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

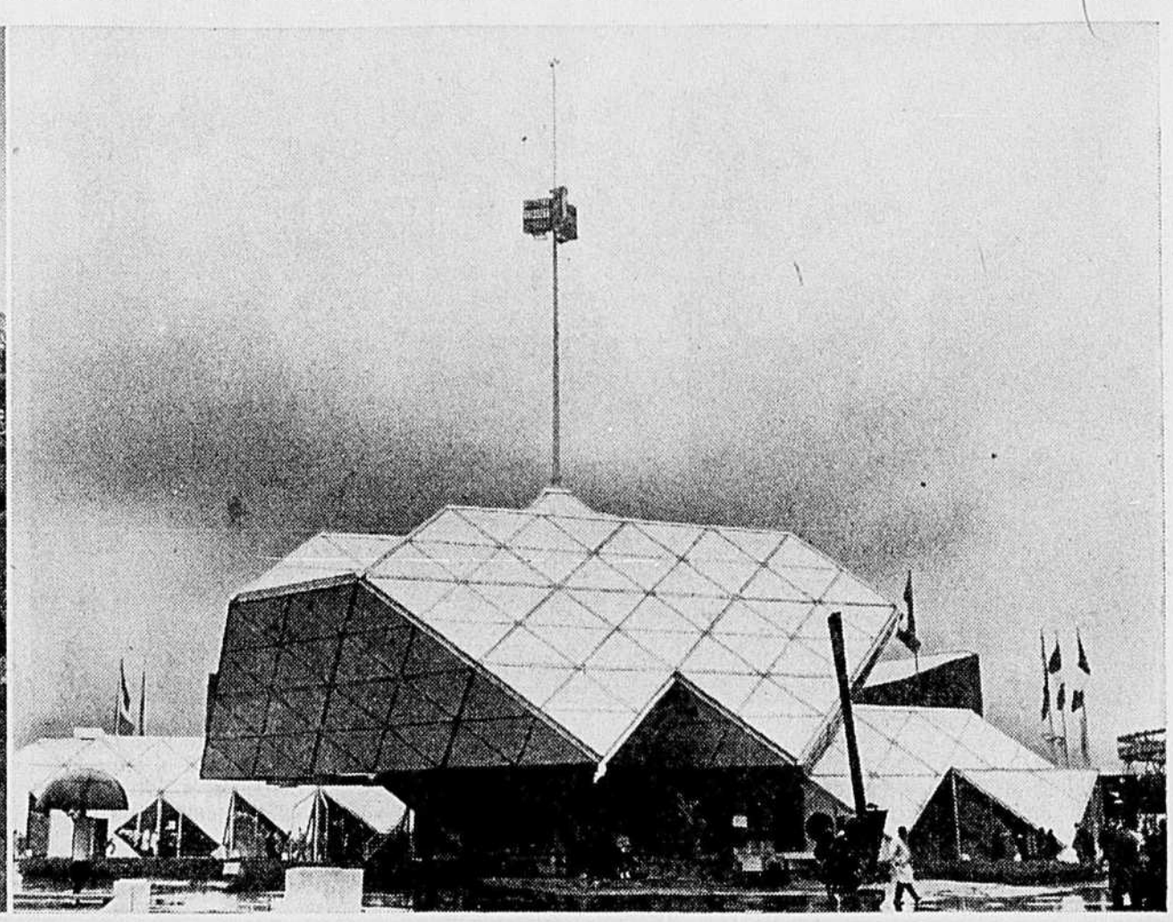
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261

CAHIER No 3 / PAGES 43-62 LA PRESSE EXPO / SPORT / GOLF / CAMPING / RADIO TV

MONTREAL, JEUDI 11 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 109





Village autrichien typique, blotti au pied des Alpes. A droite, le pavillon de l'Autriche à l'Exposition

Demain, journée nationale de l'Autriche

Pays merveilleux de musique et de montagnes

par Olivier MARCHAND :

Ce qui caractérise l'Autriche, c'est sa situation historique et géographique, au confluent de multiples pressions européennes. A cause de cela, ce pays, très puissant naguère se voit contraint désormais à l'exercice de la neutralité face aux géants mondiaux.

Point n'est besoin d'une longue dissertation pour reconnaître le passé prestigieux de cette nation, en musique, en littérature, et, plus près de nous, en sciences humaines, avec Sigmund Freud. Ce qui n'est point aussi facile, c'est de prospecter les vertus actuelles, l'actif contemporain de l'Autriche.

La guerre a fait subir une longue éclipse à ce pays. En 1938, Hitler y fit entrer ses armées. En 1945, commencèrent les dix années d'occupation par l'URSS, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis. Ce n'est donc qu'en 1955, après 17 années de domination étrangère plus ou moins complète, que l'Autriche put reprendre sa souveraineté après un traité qui lui conférait un statut spécial de neutralisme.

République démocratique

Aujourd'hui, l'Autriche est une république composée de neuf provinces fédérales. Les Diètes provinciales délèguent 54 députés au Conseil fédéral qui exerce le pouvoir législatif avec le Conseil national composé de 165 députés. Le pouvoir exécutif appartient au président fédéral qui nomme le chef du gouvernement, appelé chancelier fédéral.

Le chef actuel de l'Etat autrichien est M. Franz Jonas et le chancelier est M. Joseph Klaus, membre du Parti du peuple qui a 85 sièges au Parlement contre 74 aux socialistes et six au Parti de la liberté. Le Parti du peuple ou Parti démocrate est de tendance conservatrice.

Les 165 membres du Conseil national ou Bundesrat sont élus par les assemblées provinciales.

L'Autriche d'aujourd'hui est née après la Guerre de 1914-1918 qui a mis fin à l'empire austro-hongrois ou Autriche-Hongrie. La première république autrichienne fut constituée en 1919 et dura jusqu'en 1938.

Le triomphe nazi suivit l'assassinat du chancelier Dollfuss. C'est son successeur, Kurt Schuschnigg, qui dut se soumettre à l'Anschluss.

L'Autriche, c'est d'abord et avant tout Vienne qui était, il y a 2,000 ans, un bastion à la frontière de l'Empire romain. Au 8e siècle, Charlemagne, empereur d'Occident, y résista aux invasions de Barbares. A partir de 1282, la famille des Habsbourg devait régner dans ces régions jusqu'à former un empire, l'Autriche-Hongrie, en 1867, par une politique de mariages et d'alliances. Puis ce fut la déconfiture de 1918 et la République.

Des monts et des plaines

L'Autriche est un pays de montagnes. Les deux tiers de son sol se trouvent à plus de 3,300 pieds d'altitude. Ses voisins sont nombreux : Suisse, Liechtenstein, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie et Italie.

Au nord s'étend la vallée du Danube, à l'est, c'est le début de la grande plaine hongroise. La forêt couvre 38 p. 100 du territoire.

Sur les 7,100,000 habitants, 1,700,000 habitent la capitale, Vienne. La langue est l'allemand et 89 p. 100 des gens sont de religion catholique-romaine, 6 p. 100 sont protestants et 4 p. 100 sans confession. Il y a quelques minorités de Juifs, de Grecs orthodoxes, de Croates, de Slovènes et de Hongrois.

A partir de 1945, l'Autriche a accueilli plus de 300,000 réfugiés. Au cours des événements de 1956, des milliers de Hongrois passèrent en Autriche.

L'agriculture occupe une grande place bien que seulement 20 p. 100 de la superficie du pays se compose de terre arable. La production couvre 89 p. 100 des besoins alimentaires. L'Autriche se suffit pour la viande, les produits laitiers, les pommes de terre, le sucre. De petites quantités de blé doivent être importées.

En plus des champs cultivables, il y a d'immenses pâturages et prairies : ils occupent 28.8 p. 100 du sol. Ces alpages permettent l'élevage d'excellentes races de bovins qui font l'objet d'un actif commerce d'exportation.

Grâce à ses forêts, l'Autriche occupe la quatrième place dans le commerce mondial du bois. Le pays dispose également d'autres richesses naturelles tels que le fer, le pétrole, le plomb, le zinc, le manganèse, le cuivre. Là aussi l'exportation va bon train, surtout en direction des pays de la Communauté économique européenne.

Au service des arts

En littérature, l'Autriche compte de grands noms, comme le poète Rainer Maria Rilke ou le dramaturge Fritz Hochwalder. Mentionnons également Franz Kafka, Franz Werfel, Stefan Zweig.

C'est surtout par la musique que l'Autriche s'impose au monde. D'abord avec Salzbourg et son Mozart. Ajoutons-y Joseph Haydn, Franz Schubert, Anton Bruckner, Hugo Wolf, Gustave Mahler. Par un heureux hasard, on célèbre cette année le centenaire de la plus célèbre valse du plus célèbre des Viennois, Johann Strauss fils : "Le beau Danube bleu".

Les Strauss ouvrirent l'âge d'or de l'opérette viennoise illustrée par Franz Lehar et de nombreux autres.

Au XXe siècle, les Schoenberg, Berg, Webern tentèrent une révolution musicale. Du côté des orchestres, la Philharmonique de Vienne a une réputation éclatante. Le Festival de Salzbourg est le plus ancien d'Europe. La maîtrise des Petits chanteurs de Vienne tient l'une des premières places dans ce genre d'expression musicale. Et, enfin, le chant de Noël "Douce nuit, sainte nuit" est l'oeuvre de Franz Gruber, Autrichien de la région de Salzbourg. La vocation musicale de l'Autriche est réelle.

L'art roman fut le premier des grands styles architecturaux autrichiens. Il se signale avec les cathédrales de Gurk et de Seckau. L'art gothique s'affirme avec la cathédrale Saint-Etienne de Vienne.

L'art baroque devait toutefois devenir le style dominant. Le château impérial de Schoenbrunn, résidence des Habsbourg, où mourut l'Aiglon, fils de Napoléon, en est l'un des plus beaux exemples.

L'Autriche possède d'admirables collections de tableaux. Les collections graphiques de l'Albertina, avec plus d'un million de dessins et gravures, sont les plus importantes au monde.

Le commerce avec le Canada

En vertu de leur appartenance au GATT (Entente générale sur les tarifs douaniers et le commerce), l'Autriche a pu conclure avec le Canada un accord prévoyant des tarifs douaniers préférentiels.

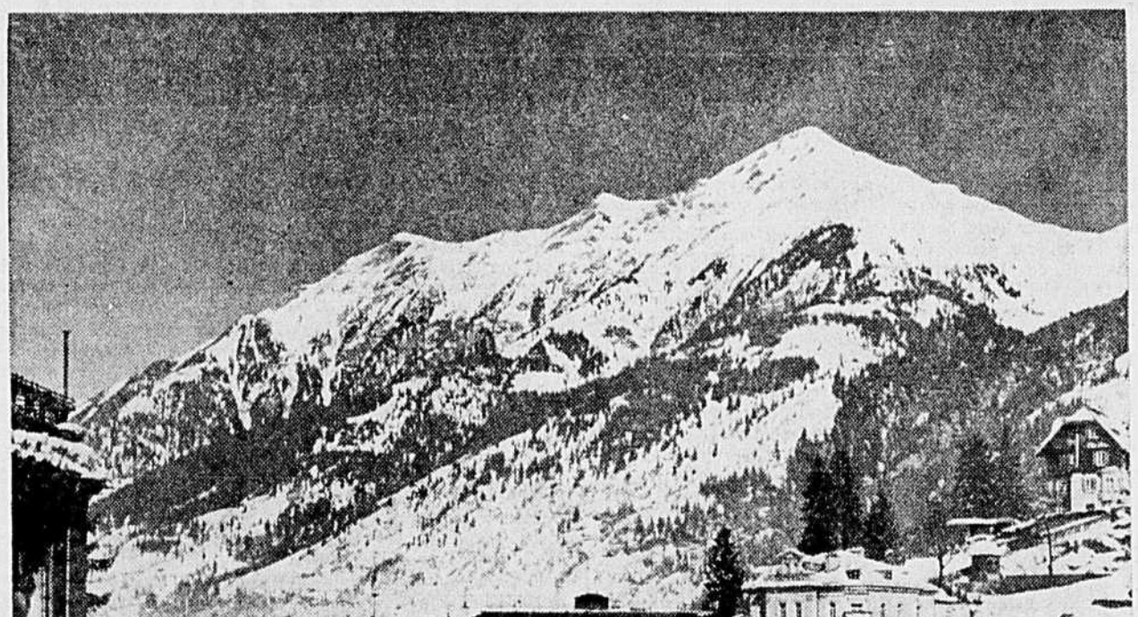
Depuis dix ans, le commerce canado-autrichien s'est rapidement intensifié. De $7 millions en 1957, les exportations canadiennes en Autriche sont passées à $12 millions en 1966. D'autre part, les importations autrichiennes au Canada, qui étaient de $4 millions en 1957, furent de $15 millions en 1966. En dépit de cet accroissement, le Canada achète moins d'un pour-cent des produits d'exportations de l'Autriche, et vice-versa.

Le Canada exporte principalement en Autriche de l'amiante, du blé, de l'orge, du nickel, du plastique, du caoutchouc, des ordinateurs électroniques. En retour, il en importe des moteurs, des tissus brodés, des skis, des alliages d'acier, des machines-outils, des instruments d'optique, de la bijouterie, etc.

L'Autriche est le troisième producteur de pétrole de l'Europe. Environ 1 000 sondes sont en activité. La production sidérurgique, annuellement, est d'environ 3,200,000 tonnes d'acier, 2,300,000 tonnes de fer brut et 2,300,000 tonnes de produits laminés. L'industrie chimique occupe la troisième place après l'acier et le pétrole.

Les usines d'aluminium comptent parmi les plus importantes d'Europe avec une production annuelle de plus de 110,000 tonnes dont un tiers est exporté. Les usines produisent des centaines de mille tonnes de papier et de cellulose exportés dans plus de 80 pays.

La production de textiles est très variée : coton, rayonne, etc. On construit des véhicules-moteurs, on traite le cuir. Le pays est riche en énergie hydro-électrique, ce qui pourrait le rendre très précieux à l'Europe pour fournir du courant.



La ville de Gastein, l'une des stations de sports d'hiver les plus fréquentées des Alpes autrichiennes.



Ces chanteurs autrichiens donneront une représentation demain à l'Expo, à l'occasion de la journée nationale de leur pays.



M. Franz Jonas, président de la République autrichienne. Photo de droite, un paysan tyrolien.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Avec l'insouciance des enfants, les serveuses créoles du pavillon d'Haïti suçottent des bonbons pendant que d'autres membres du personnel mettent la dernière main, avec une hâte toute tropicale, à la décoration intérieure. De gauche à droite, Mlles Micheline Donat, Marlène Bellanton et Marie-Carmen Lamoute. Toutes les serveuses viennent de l'Ecole d'hôtellerie d'Haïti.

Le pavillon d'Haïti, terre de soleil, est inauguré sous la pluie

par Marcel Adam

Le pavillon de la Terre du Soleil (Haïti) a été inauguré en l'absence du soleil et par une température pluvieuse, hier midi, quinze jours après l'ouverture officielle de l'Expo 1967.

Mais l'excellent rum haïtien servi aux nombreux journalistes durant la conférence de presse (avec la promesse qu'il vaincrait rapidement la crudité de la température), contenait sans doute autant de calories au millimètre cube que le soleil n'en aurait comporté eut-il été de la partie.

Aussi ce nectar rose eut-il pour résultat immédiat de distraire les journalistes du but de la rencontre — qui était de poser des questions au commissaire général du pavillon, M. Jean Sassine — et de les inciter davantage à déguster qu'à discuter des questions haïtiennes.

Eloge du régime Duvalier

On sait que la république d'Haïti, une des magnifiques îles de la mer des Caraïbes qui obtenait son indépendance en 1804, après avoir été dominée par les Français et précédemment par les Espagnols, est dirigée depuis 1954 par le dictateur François Duvalier, qui se faisait nommer "président à vie" il y a trois ans.

Parce que ce régime n'a pas très bonne presse dans le monde, le commissaire général du pavillon haïtien a cru bon, dans son mot de bienvenu, d'atténuer quelque peu cette mauvaise réputation due, selon lui, au "manque d'informations objectives et impartiales".

"Le gouvernement d'Haïti et son prestigieux leader, dit-il, revendiquent l'honneur d'avoir, au cours de la dernière décade, ramené la paix dans les rues, dans les foyers et dans les coeurs, d'avoir offert le maximum de bien-être au plus grand nombre, d'avoir fait renaître l'enthousiasme et l'espoir, pour que le touriste étranger reçoive sur nos rives cet accueil plein de chaleur, dont l'homme haïtien est jaloux."

Le commissaire venait à peine de terminer son laius qu'un bruit sourd, ressemblant fort à une salve de canon fit trembler les vitres et sourire les officiels qui ne voulurent pas — avec raison — voir dans cet incident un démenti symbolique à ce qui venait d'être dit.

Duvalier aime Montréal

Parmi les rares questions posées par les journalistes, l'une avait trait à l'éventualité d'une visite à l'Expo du président Duvalier. Il lui fut répondu qu'il n'est pas possible actuellement de répondre dans la négative ni dans l'affirmative à cette question, mais que le président Duvalier, qui est un "habitué de Montréal" puisque dans sa jeunesse il y venait souvent alors qu'il étudiait à Boston, pourrait venir si ses occupations le lui permettent.

D'ici les cérémonies nationales, en juillet, on attend l'arrivée d'un orchestre et de la Troupe nationale (en tout 40 personnes), qui se manifesteront au Pavillon et en plusieurs endroits de l'Expo et de Montréal.

Le Pavillon haïtien est aménagé agréablement en une sorte de bar-exposition où il est possible d'admirer, en sirotant une boisson nationale, d'admirables pièces d'artisanat et une quinzaine d'hôtesses et serveuses qui constituent à elles seules un bel attrait touristique.

Une collection de très belles photographies en couleurs représentant les coins les plus enchanteurs de ce pays, de même que le sourire et l'amabilité de la délégation haïtienne et du personnel du pavillon, donnent en partie raison à ces propos du commissaire vantant la "sérénité des nuits tropicales", la "caressante chaleur" des journées ensoleillées d'Haïti, ses fleurs, ses fruits juteux, ses plages et ses ruines d'un fier passé historique, son folklore unique et typique, ses bandes de "rara" et de carnaval et "la débauche des couleurs et des rythmes et de nos danses congo, yanvalou, pétro, nago et méringue".

Et en cette triste journée de pluie cette invitation du commissaire fut bien accueillie :

"Chaque fois, dit-il, que dans une saute d'humeur, le climat canadien aura décidé d'être maussade, il faut qu'ils (les visiteurs) sachent que sur l'île Notre-Dame, existe un petit coin où ils peuvent en toute confiance venir se blottir et se réchauffer: ce petit coin, c'est "Haïti, Terre de Soleil".

Et n'oublions pas qu'à Haïti, tous les chemins mènent . . . au rhum.

La production de nourriture ne peut pas suivre le rythme actuel de croissance de la population

— M. Thorkil Kristensen

Il est urgent d'étudier aussi vite que possible une politique qui aurait pour effet de diminuer le rythme actuel de la croissance de la population dans le monde. Ceci, parce qu'il n'y a pas de moyen concevable d'augmenter au même rythme la production de la nourriture.

Une étude est déjà en marche, dans un comité de l'Organisation de Coopération et de développement économiques, un organisme international dont font partie 21 pays, dont le Canada. Un rapport doit être publié d'ici six mois environ.

C'est ce que déclarait hier matin le secrétaire général de l'OCDE, M. Thorkil Kristensen, lors d'une conférence de presse qu'il donnait au pavillon de cet organisme international.

L'OCDE a été créée en 1961 en remplacement de l'Organisation européenne de coopération économique, qui avait été fondée en 1948 pour unir les pays européens dans leurs efforts de reconstruction à la fin de la dernière guerre mondiale.

L'Europe ayant retrouvé sa prospérité, l'OECE se transforma en l'organisme actuel, étendant son activité en Amérique, à quelques pays des autres continents et attire maintenant de plus en plus certains pays communistes.

L'OCDE a pour objectifs la croissance économique de ses membres; l'aide aux pays moins développés; et l'expansion des échanges sur le plan mondial.

Elle n'a que des pouvoirs exécutifs minimes, son rôle en étant surtout un de consultation, d'études et de formulation de politiques générales.

Répondant à maintes questions d'intérêt international, M. Kristensen a donné les réponses suivantes:

La Grande-Bretagne et le Marché commun: C'est une question qui n'est pas de notre ressort et qui ne regarde que la Grande-Bretagne et le Marché Commun. Tôt ou tard, selon lui, la Grande-Bretagne adhérera à la Communauté des Six, de même que d'autres pays.

Le "Kennedy Round": Il en sortira quelque chose mais peut-être pas autant qu'on l'aurait voulu.

La situation économique de l'Allemagne de l'Ouest: les présentes difficultés sont dues au fait que son expansion d'après-guerre a été trop rapide, proportionnelement à ses structures.

Hier après-midi, M. Kristensen donnait une causerie à l'Auditorium Dupont sur les problèmes de l'alimentation dans le monde.

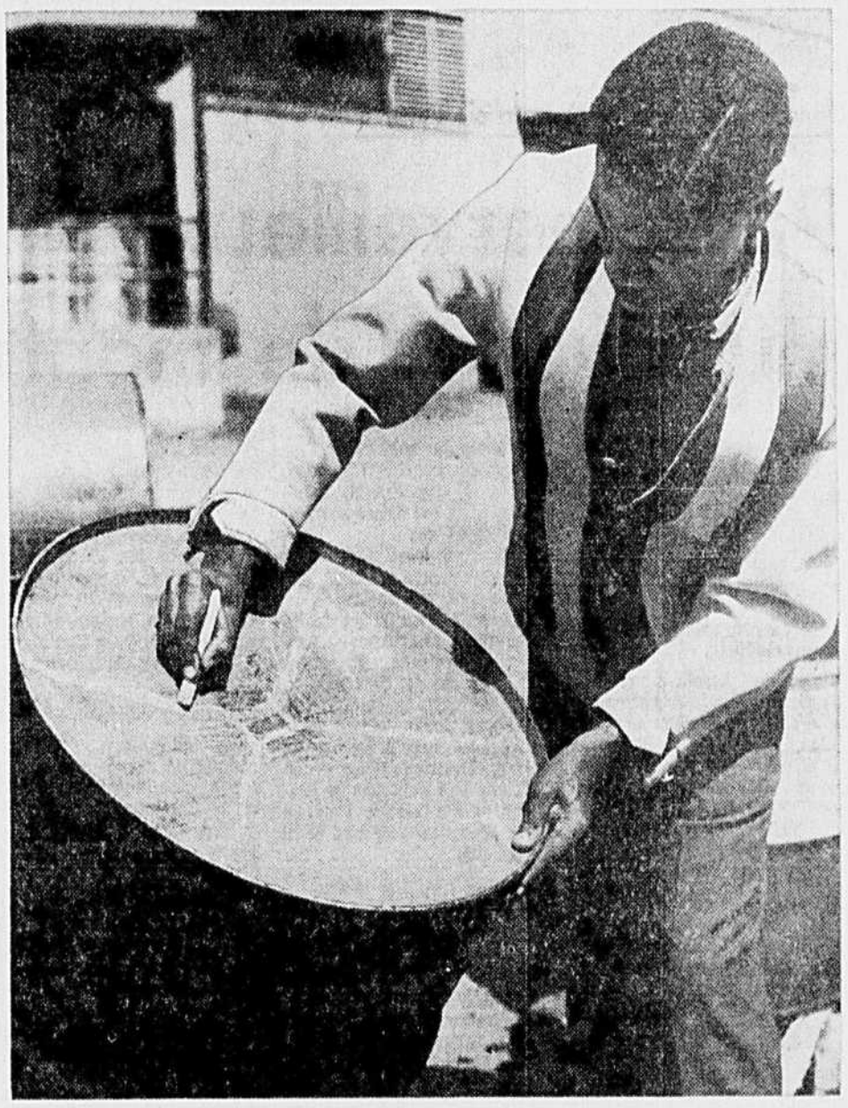
Etalant une série de chiffres, le conférencier a dit qu'entre les premières années '50 et les premières années '60, la production de la nourriture s'est accrue d'environ 2.7 pour 100 par année dans les pays développés et de 2.8 pour 100 dans les pays moins développés. Par ailleurs, l'augmentation de la population a été, respectivement, de 1.3 et de 2.3 pour 100. Ceci veut donc dire une augmentation de la production alimentaire per capita de 1.4 pour 100 dans les pays riches et de 0.5 pour 100 dans les pays pauvres.

Dans la seule année 1965-66 la production de nourriture dans les pays en voie de développement a subi une baisse per capita de 4 pour 100.

De ces chiffres, M. Kristensen a tiré deux conclusions: si la tendance actuelle continue, les pays sous-développés devront importer de plus en plus de nourriture des pays riches. De plus, à cause des risques de famine, les réserves de nourriture sont de plus en plus essentielles.

Il est à prévoir, selon le conférencier, qu'au cours des prochaines vingt années, le rythme d'accroissement des populations dans les pays en voie de développement s'accentuera et, en conséquence, augmenteront les besoins en nourriture.

Il ressort de tout ceci qu'il faut accélérer la production de nourriture dans les pays pauvres, ce qui prend du temps et de l'équipement. La politique des pays riches, entre-temps, doit donc être de fournir en même temps de l'alimentation et de l'équipement de production alimentaire aux pays pauvres.



Maître accordeur de son métier, James Andrews fabrique des tambours . . . avec des barils de pétrole.

Barils mis en musique à Montréal

Les instruments dont se servent les musiciens du pavillon de Trinidad, Tobago et Grenade, "dont l'excellence est telle qu'ils peuvent servir à interpréter la musique classique", sont fabriqués à Montréal même, avec des barils de pétrole de 45 gallons de l'Impérial Oil.

Un maître accordeur antillais, M. James Andrews, est du reste présentement à Montréal, en train de fabriquer 36 de ces instruments musicaux. Il y a six modèles de tambours d'acier : la mélodie, le deuxième ping-pong, le ténor double, la guitare, l'alto et la contrebasse.

James Andrews enlève d'abord le fond des barils pour ensuite s'attaquer, à l'aide d'un marteau et d'un ciseau, à la partie supérieure qu'il rend concave. Il modèle cette surface de façon à obtenir les accords désirés.

Ce travail de l'accordage atteint de nos jours une telle perfection que, dans certaines églises antillaises, ce sont les "steel bands" qui font les frais de la musique.

L'inspecteur Prospect, directeur du Trinidad and Tobago Police Band, de séjour dans la métropole pour la durée de l'Expo, a souligné que la musique bien particulière qu'est celle des "steel Bands", est devenue une tradition à Trinidad, où elle a pris source.

D'ici deux semaines environ, annonce un communiqué de l'Imperial Oil, les visiteurs de l'Expo seront en mesure d'apprécier les accords harmonieux que produisent ces tambours d'acier.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

JEUDI

PAVILLONS NATIONAUX ET PRIVES

BIRMANIE : Journée nationale.
A 10 h. 25, arrivée du Commissaire général, M. Pierre Dupuy, à la Place des Nations.
A 10 h. 45, arrivée du général Tin Pe et de Mme Tin Pe, à la Place des Nations.
A 11 h. 15, allocution du Commissaire Général de l'Expo.
A 11 h. 25, allocution du général Tin Pe.
A 12 h. 00, visite du pavillon de la Birmanie.
A 15 h. 00, visite des pavillons des Nations Unies, du Canada et du Québec.
A 20 h. 00, réception au Pavillon de la Birmanie (sur invitation).

BELGIQUE : de 15 h. 00 à 17 h. 00, trois auteurs belges de livres pour les jeunes : Albert Weinberg (auteur de Dan Cooper), Henri Vernes (auteur de Bob Morane) et Willy Vandersteen (auteur de Bob et Bobbette) signeront leurs livres au pavillon.

FRANCE : à 19 h. 00, visite du pavillon par l'Association des universités de langue française, en congrès à Montréal. A 22 h. 00, réception en l'honneur des congressistes, au Rez-de-Lagune.

QUEBEC : à 18 h. 00, réception donnée par M. Jean-Marie Morin en l'honneur de l'Association des universités de langue française.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE
A 17 h. 00, cocktail en l'honneur de la Commission des fonctionnaires publics. Ce groupe (85 personnes) se compose de hauts fonctionnaires canadiens, américains et portoricains. (sur invitation et presse).

RENDEZ-VOUS EXPO 67 : à 10 h. 30 et 11 h. 30, 150 personnes du personnel de la Brasserie Molson, du Québec.

SPECTACLES

FRANCE : à 22 h. 30, concert donné par le conservatoire de la Chanson de Paris (invitation et presse).

AUTRICHE : de 19 h. à 20 h., à l'hôtel Windsor, défilé de mode autrichienne en présence de M. Rudolph Sallinger, président de la Chambre économique fédérale d'Autriche.

AUDITORIUM DU PONT : de 19 h. à 22 h., le thème du jour est "Science in the Sixties". Projection des films : "Electron in Harness", "Matter in Question", "Frontiers of friction", "Of Men and Matter", "The Theta Pinch Research Centre" et "Secam". (entrée libre).

CANADA : à 18 h. 15, avant-première pour la presse de la Revue "Katimavik", réalisation de Johnie Wayne et Frank Sooster, mise en scène et chorégraphie de Alan Lund, avec Bob Ainslie, Paul Berval, etc . . . Programme de music-hall. La revue sera présentée tous les jours pendant la durée de l'Expo, à l'exception du lundi, jour de relâche. (entrée libre).

PAVILLON DE LA JEUNESSE : (entrée libre), à 12 h. 30, projection des films "Sports et Transports", "Rallye des Neiges" et "Les Utrides", de l'O.N.F.
A 15 h. 30, conférence sur la Birmanie.
A 20 h. 30, café-dansant avec Odette Olivier, Jean-Pierre Ferland, Georges Casavant et Bob Lyons.
A 24 h., projection des films : "Le monde va nous prendre pour des sauvages" et "Yul 871", de Jacques Godbout.

TRINIDAD, TOBAGO ET GRENADE : à 17 h., 18 h., 20 h. et 21 h., danses folkloriques — Changement de programme. (entrée libre).

KIOSQUE "A" : à 10 h. et 15 h., orchestre de l'école secondaire Woodstock ; à 11 h. et 18 h. 30, orchestre de l'école secondaire Wagar.

KIOSQUE "B" à 13 h. 30 et 19 h., choeurs de l'école secondaire Magnolia.

KIOSQUE INTERNATIONAL : à 11 h. 15 et 16 h. 30, choeurs Laurentien; à 12 h. 30, choeur de l'Université de Calgary; à 17 h. 45, orchestre de l'Université de Western Ontario ; à 19 h., orchestre de l'école secondaire Mount Royal ; à 19 h., orchestre de l'école secondaire Needham.

DIVERS : à 17 h., à l'Auditorium Du Pont, conférence du Rév. Père Dominique Georges Pire, lauréat du Prix Nobel de la Paix (1958) et auteur du livre "Bâtir la Paix". Le thème de la conférence est : "Paix à long terme, paix à court terme sur la terre des hommes". Le conférencier sera présenté par M. Jan-Albert Goris, commissaire général du pavillon de la Belgique. (entrée libre).

Défiant le gouvernement américain

Un professeur de Yale remettra $500 à l'organisation Quaker, en face du pavillon des USA

NEW HAVEN — Un professeur de l'Université de Yale et deux étudiants se proposent de défier demain les autorités américaines en apportant une somme de $500 qu'ils remettront à l'organisation Quaker canadienne, laquelle envoie de l'aide en médicaments au Nord et au Sud Vietnam.

Malgré les avertissements de la Trésorerie américaine qui a laissé savoir que l'envoi d'aide au Vietnam par le truchement du Canada était susceptible de poursuite en vertu de la loi fédérale, l'argent sera remis ouvertement à un collaborateur canadien, en face du pavillon américain, à 10 heures demain matin.

Selon un porte-parole du comité américain qui tentera cette bravade, l'argent, qui aurait été ramassé sur le campus universitaire, sera transporté au Canada en automobile par le professeur James Matlack et les étudiants Daniel Crofts et James Sober.

Ces derniers la remettront de main à main à Brian Knight, du comité du "Service des amis canadiens". Le $500 sera partagé également en trois parties à l'intention respective du Nord Vietnam, du Vietcong et du Sud Vietnam.

Il s'agit de la troisième contribution de $500 envoyée au Canada par le groupe de New Haven. Il n'y a eu jusqu'ici aucune poursuite judiciaire mais les autorités américaines ont fait remarquer qu'elles pourraient agir en ce sens selon deux lois, celle du contrôle des devises et la loi concernant l'ennemi.

Le porte-parole américain du groupe estudiantin a souligné que la remise du montant se fera en face du pavillon américain en guise de protestation contre la politique gouvernementale américaine qui déclare que "de tels actes humanitaires sont illégaux".

Expo
INFORMATION

par Oswald Mamo

C'est un film-choc! Tellement choc que plusieurs personnes ressentent des malaises et se font conduire hors du théâtre. On peut le voir 21 fois par jour au médithéâtre du pavillon thématique l'Homme et la santé.

Le thème du film ; la prolongement de la vie ACTIVE. Il dure 22 minutes, Six sujets, tous authentiques, y sont traités. Ce sont: la réadaptation, l'utilisation du rein artificiel; l'opération à coeur ouvert; la neurochirurgie pour la maladie de Parkinson ; l'utilisation de matériaux radio-actifs pour l'étude de la fonction pulmonaire et le traitement, avant et après la naissance, de l'incompatibilité sanguine.

Il n'y a donc rien du roman passionnant, mais c'est instructif.

Dimanche dernier, une femme d'un certain âge s'est évanouie deux fois en plein théâtre. lorsqu'elle se remettait de son malaise elle demandait à chaque fois à voir la suite du spectacle!

Hier, comme chaque jour d'ailleurs, il y avait foule devant le médithéâtre. Les uns venaient voir le film par curiosité, les autres pour s'instruire, comme cette religieuse qui est décidée à y amener son beau-frère très prochainement.

"Ma soeur, m'a-t-elle confié, est atteinte de la maladie de Parkinson. Elle se trouve à l'hôpital Royal Victoria. Son mari ne veut pas entendre parler d'opération. Je vais l'amener au médithéâtre. Peut-être qu'il changera d'avis."

Plusieurs visiteurs tiennent ce genre de réflexion au sujet de ce film.

Le pavillon l'Homme et la Santé est intéressant. Il faut le visiter de fond en comble, mais de grâce, n'allez pas la-bas dans le but d'obtenir un diagnostic gratuitement. Il ne se tient pas de consultation.

En voici la preuve: j'étais en compagnie du Dr Michel Jutras, l'un des responsables de la section médicale du pavillon, lorsqu'un homme dans la quarantaine a demandé où il pouvait être renseigné sur les maladies de la peau.

"Mais chez votre médecin", lui répondit le Dr Jutras.

* * *

Qu'un marin visite un navire, il n'y a là rien d'extraordinaire. Mais lorsque le capitaine du plus grand paquebot du monde, le France, visite la Grande Hermine, c'est différent.

Le capitaine Elie Desplat s'est rendu, hier après-midi, à bord de la réplique du navire de Jacques Cartier qui est ammarée dans le Lac des Dauphins, à la Ronde.

"Simple visite de curiosité", ont déclaré des représentants de l'Expo. Mais ceci n'empêche pas que le capitaine Elie Desplat a voulu probablement se rendre compte comment Jacques Cartier, il y a un peu plus de quatre siècles, a pu traverser l'océan à bord de son embarcation.

* * *

Le France qui est arrivé mardi à Québec avec 2,000 passagers, n'a pas encore quitté la capitale provinciale. Hier, 400 de ces passagers tous étudiants aux Hautes études commerciales de Paris, ont visité le pavillon de la France.

C'était un groupe imposant. Il a tenu à faire la première visite en territoire français.

Précisions sur les passeports d'une journée

Les personnes qui possèdent un passeport valable pour une seule journée sont autorisées à sortir des limites de l'Expo et à y pénétrer de nouveau, au cours de cette même journée, à la condition de se faire imprimer une marque sur la main.

Il existe à cet effet un guichet spécial à chacune des entrées : à leur première sortie, les visiteurs doivent se faire estampiller la main à l'aide d'une encre spéciale, cette estampille leur permettra de pénétrer à nouveau sur l'emplacement au cours de la même journée.

A défaut de ce signe, les visiteurs seront dans l'obligation de payer à nouveau pour pénétrer sur l'emplacement.

Pierre Bourgault: l'Expo 67 donne aux Québécois une fausse impression

COURVILLE — (PC) — Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a déclaré hier que l'Expo 67 donne aux Québecois la fausse impression qu'ils vivent au même niveau que le reste de l'Amérique du Nord alors que le Québec est, en réalité, une pauvre petite communauté qui ne possède rien collectivement.

Le leader séparatiste, qui parlait devant les membres d'un club social à Courville, près de Québec, a dit que les Québecois devraient cesser de croire qu'avec l'Expo, ils ont réussi et qu'ils sont devenus riches.

"Nous devons cesser de penser que c'est maintenant le commencement de l'avenir pour le Québec."

M. Bourgault a également dénoncé l'opinion selon laquelle l'Expo constitue le principal événement du centenaire du Canada.

"Avant qu'ils ne s'aperçoivent que l'entreprise réussirait, a-t-il dit, les Canadiens anglais ont tout fait pour démolir le projet mis de l'avant par le maire de Montréal et réalisé par les Canadiens français.

"Depuis que l'Expo s'avère un succès, on en a fait un projet du Centenaire".

M. Bourgault a affirmé que les Québécois défrayeront 70 pour 100 du coût de l'Expo et subiront la hausse du coût de la vie qui s'ensuivra.

Une forte délégation française à Montréal la semaine prochaine

PARIS, 11. (AFP) — Une centaine d'hommes d'affaires français représentant d'importantes entreprises ainsi que des directeurs de journaux partiront la semaine prochaine pour Montréal afin d'y visiter l'exposition universelle.

Le voyage qui durera du 16 au 20 mai est organisé par l'une des principales agences de publicité françaises "Publicis" à l'occasion de son quarantième anniversaire.

Parmi les firmes participant au voyage figurent Renault, Saint-Gobain, Shell, Dunlop, Revillon, Les Galeries Lafayette, Les Assurances Générales, la Banque de Paris et des Pays-Bas, etc.

Le circuit fermé de télévision du pavillon de la Jeunesse permet aux amateurs de se faire les dents

par Gilles Racine

Le pavillon de la Jeunesse possède son propre réseau de télévision, fonctionnant en circuit fermé, évalué à quelque $50,000. Quelques brèves émissions ont déjà été réalisées, mais on les a discontinuées afin d'établir une programmation adéquate et diversifiée.

En fait, il s'agit d'un double circuit, un destiné aux amateurs et qui a fonction de les familiariser avec la télévision comme moyen de communication, et le second, dit professionnel, diffuse une information genre magazine sur tous les aspects de la vie quotidienne susceptibles d'intéresser les jeunes.

Le circuit "2" devrait diffuser de 10 h. à 21.30. La forme, de nous dire M. Pierre Audet, réalisateur au circuit, et M. Bruno Dostie, adjoint au réalisateur, sera celle d'un magazine quotidien avec des invités, des interviews et lecture de textes avec photos fixes.

Mais comme il s'agit d'un public jeune et nomade, on ne peut espérer retenir les visiteurs longtemps devant les moniteurs de télévision. On a donc con de diviser le magazine en blocs de trois à cinq minutes, de sorte que même ceux qui ne demeureront que quelques minutes devant les appareils puissent tout de même voir quelque chose de complet. Ces mêmes périodes, afin d'être "in", devraient être très animées et avoir un découpage serré.

Il va sans dire que le circuit "2" ne peut produire toute la journée sans discontinuité. Il faudrait alors un personnel hautement qualifié et nombreux. Or, le circuit "2" ne possède que six journalistes qui se chargent à la fois de la recherche et de l'animation des émissions informatives.

Lorsque le circuit "2" ne sera pas en onde, ce sera le circuit "1" qui se servira de l'équipement mis à la disposition du pavillon par le ministère de l'éducation du Québec. En fait, il s'agit d'un matériel scolaire, tel que celui qu'on utilise pour la



télévision en circuit fermé dans les écoles et universités.

M. Audet nous a cependant fait remarquer que les émissions du circuit "2" ne seraient pas des émissions genre "scout". Ce seront des émissions conçues par des jeunes, s'adressant à des jeunes, mais non des émissions sur la jeunesse. On entend plutôt traiter de problèmes et sujets d'intérêt public qui retiennent plus que d'autres l'attention des 15-30. Ainsi, on prévoit diffuser la semaine prochaine une émission, genre "témoignage", sur le LSD. On aura à cet effet des jeunes qui ont déjà absorbé de cette drogue hallucinogène et qui relateront les effets de cette drogue sur leur santé et leur esprit.

Quant au circuit "1", on nous a dit d'elle que c'est une entreprise de démystification de la télévision en familiarisant les jeunes avec ce moyen de communication. Il semble cependant qu'on ne confiera pas un matériel aussi coûteux que celui que possède le pavillon à de purs amateurs. Ceux qui voudront s'en prévaloir, devront présenter une carte de compétence ou visionner certains films qu'ils ont déjà réalisés.

Il va de soi que l'utilisation du même équipement par deux équipes différentes cause des problèmes de coordination. On est cependant en train de les régler.

Si le réseau fermé de télévision n'a pas, jusqu'à présent, été utilisé pleinement, c'est qu'il appert que les responsables ont rencontré des problèmes d'ordre technique et humain. Ainsi, un magnétoscope diffusait mal, des caméras étaient mal ajustées, d'autres ont été échappées... ? Règle générale il s'agit d'un matériel délicat qui est portatif. Ceci augmente donc les risques de bris et de désajustement. Ainsi, la console portative (qui est un tableau électronique transmettant et triant les images des quatre caméras pour les envoyer sur les moniteurs) subit de nombreuses vibrations quand on la déplace sur le sol souvent inégal du pavillon.

Soulignons d'autre part que le pavillon n'a pas été conçu en fonction de la télévision. Les projets initiaux du pavillon ne prévoyaient pas un réseau fermé. Il s'ensuit qu'il a fallu par suite faire plusieurs modifications au pavillon. Aussi, les locaux ne permettent pas une utilisation adéquate de la télévision.

On prévoit pouvoir commencer à diffuser dès lundi prochain. Il est cependant évident que le système ne sera pas vraiment en place avant plusieurs semaines. Il reste encore beaucoup à faire tant du côté technique que du côté de la formation des journalistes du circuit "2".

Programme d'aujourd'hui

Au Pavillon de la Jeunesse

Horaire de la soirée et de demain :

Cinéma-théâtre :

18:00h.: Préparation de la salle
19:00h.: Emission radio : Jean-Pierre Ferland et Georges Casavant
24:00h.: Cinéma : Le monde va nous prendre pour des sauvages, de Jacques Godbout, ONF; YUL 871, Jacques Godbout, ONF.

DEMAIN :

Matinée : répétition de théâtre
12:30h.: Cinéma: The Hall of the Lost Steps; Stairs (URSS); The Railroaders (ONF)
14:30h.: "Sand"; "Papyrus", par le Théâtre Genesis.
17:00h.: Conférence du Père Panikkar

Café-dansant :

20:30h.: Spectacle : Odette Olivier; J.-P. Ferland, Georges Casavant, Bob Lyons.
24:30h.: Discothèque

DEMAIN :

10:00h.: Test d'aptitude physique

Agora :

Sculptures: Gravel, Noiseux, Cournoyer, Dubois, Delavalle, Robert, Paquin, Trifiro.
17:00h.: Trampoline, tennis sur table
19:00h.: Tournois de tennis sur table
21:00h.: Pétanque, tir à l'arc, tir au revolver

DEMAIN :

12:00h.: Hyde Park

Galerie :

Association des étudiants en architecture de l'U. de Montréal dans l'avant-midi.

Terrasse :

17:00h.: Hébertisme

Festival de chansonniers

Le pavillon de la Jeunesse ouvre un festival de chansonniers pour la durée de l'Expo. Tous les jeunes nord-américains sont invités à participer à ce festival. Il n'y aura cependant pas de sélection à la fin de la saison des meilleurs chansonniers à s'être présentés à ce festival. Ils seront pourtant invités à participer aux spectacles de soirée du pavillon.

Pour participer à ce festival, il faut être soit auteur, compositeur ou interprète; être âgé de 15 à 30 ans; faire parvenir un enregistrement sur bobine; faire parvenir une photographie et des notes biographiques.

Les meilleurs participants pourront être intégrés à la programmation des spectacles du pavillon durant une semaine. De plus ils auront la possibilité de participer à des émissions de radio et de télévision.

Pour adresser ses demandes, il faut écrire à Festival des chansonniers, pavillon de la Jeunesse, pavillon de l'administration et de la presse, Cité du Havre, Expo 67, Montréal.

Mercredi -Expo : 144,198 visiteurs

A minuit hier soir, 144,198 personnes avaient profité de la journée de mercredi pour se rendre à l'Expo. Cette addition porte à 3,433,938 le nombre de visiteurs qui, depuis l'inauguration, se sont rendus dans les îles.

Le commissaire du pavillon grec démissionne

Les dirigeants de l'Expo 67 ont révélé hier que M. Ian Vorres a démissionné de son poste de commissaire général du pavillon grec.

M. Vorres retourne en Grèce "pour des raisons strictement personnelles," a déclaré un porte-parole.

On rapporte que M. Stefanos Louvaris a remplacé M. Vorres. Ce dernier était encore à Montréal, veillant aux arrangements en vue de sa rentrée en Grèce.

Le pavillon grec est situé sur l'île Notre-Dame entre les pavillons chrétien et israélite.

Drapeau des légionnaires du Québec

Les légionnaires du Québec Inc., un groupement de vétérans des forces armées canadiennes, et leurs membres auxiliaires du Québec ont adopté un drapeau distinctif qui sera béni le 28 mai prochain, au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu en l'église Saint-Jean-de-la-Croix, à l'angle des rues Saint-Zotique et Saint-Laurent.

Le colonel C.-G. Racicot doit représenter le général Jean-V. Allard, commandant des forces armées canadiennes, à cette occasion. La province de Québec et la ville de Montréal doivent également être représentées. C'est l'aumônier des légionnaires du Québec, le Père Roland Girard, O.M.I., qui doit bénir les nouvelles couleurs des légionnaires. La cérémonie débutera par une messe, à 11 h. 30.

Conférence du Père Pire

Le R. P. Dominique Georges Pire, prix Nobel de la paix (1958) et auteur du livre "Bâtir la Paix", donne en fin d'après-midi, à 17 heures, une conférence à l'auditorium Du Pont à l'Expo.

"Paix à long terme, paix à court terme sur la terre des homme", tel est le sujet de sa causerie.

Le Père Pire, dominicain, est né à Dinant, en Belgique, en 1910 et est entré au monastère de la Sarte, près de Liège, en 1928.

Il reçut un doctorat en théologie à Rome, en 1936 et poursuivit ensuite des études de Sciences sociales à l'Université de Louvain.

Après s'être distingué dans la résistance belge, lors de la dernière guerre mondiale, il fut professeur de philosophie morale et de sociologie à Huy.

Il aida à instaurer des villages européens pour les réfugiés de toutes religions et de toutes races. Cinq de ces villages furent établis en Allemagne, deux en Autriche et un en Belgique.

Depuis la fin de la guerre, il s'est fait connaître à l'humanité entière comme apôtre de la paix, ce qui lui valut le prix Nobel.

En 1960, il utilisa l'argent acquis par ce prix pour établir le Centre de la paix Mahatma Gandhi, à Huy, qui a pour mission de former des humanistes dans les principes et pratiques du dialogue international et de la paix positive. Les étudiants s'y côtoient à la recherche d'un idéal commun au-dessus de toutes distinctions de race, de religion ou de nationalité.

Laterna Magika, perfection en trois dimensions

Une synthèse du cinéma et du théâtre, en même temps que l'expression de la musique stéréophonique des oeuvres plastiques, de l'architecture, de la littérature et du ballet, telle est brièvement la Lanterne Magique tchécoslovaque.

Située dans le secteur de La Ronde, cette nouvelle forme d'expression semble, par son aspect extérieur, stricte, presque rébarbative. Mais l'intérieur est sympathique et favorise par tous nos sens la communion du spectateur avec le spectacle.

Dans une conférence de presse précédant la visite à la Lanterne Magique, M. Jiri Prochazka, directeur artistique du théâtre, a présenté aux journalistes le concept de "Laterna Magika" comme étant le plus avancé des procédés théâtre-cinéma combinés au monde.

La Lanterne Magique a été créée en 1958 à l'occasion de l'exposition universelle de Bruxelles par Alfred Radok. Cette attraction s'y est méritée la médaille d'or. Depuis ce temps, la Lanterne Magique est devenue une des attractions les plus courues.

Pour l'exposition universelle de Montréal, un nouveau programme en deux parties a été créé. La première partie comprend tous les numéros qui en firent un succès à Bruxelles et que l'on a désignée comme "palette d'artiste". La seconde, nommée "revue de la boite", fut créée spécialement pour Expo 67 par Jiri Prochazka et Ladislav Rychman, le metteur en scène.

Le film est projeté simultanément sur plusieurs écrans pouvant, d'après le sens de l'action, apparaître ou disparaître. L'écran principal est translucide, ce qui permet aux acteurs sur scène de faire corps avec les scènes projetées, de passer derrière l'écran et de s'incorporer dans les scènes filmées, de répondre aux acteurs par pantomime.

Le jeu des acteurs est excellent. Il y a coordination et synchronisation totale avec le mouvement et le rythme du film. A un tel point qu'ils nous paraissent faire partie du film tout en réalisant la tridimension parfaite.

La plupart des trucages sont connus dans leur principe depuis Méliès, mais le cinéma commercial ne les exploite plus guère et les réalisateurs de la Lanterne Magique ont vraisemblablement dû retrouver par leurs propres moyens des procédés tombés dans l'oubli. De toute façon, ils sont appliqués avec une précision, un brio, une homogénéité que la technique primitive du cinéma ne permettait pas.

Là où les promoteurs vont plus loin, c'est dans l'utilisation de projections multiples. Dans ce domaine, ils laissent loin en arrière les timides tentatives d'Abel Gance dans son "Napoléon" muet. Non seulement le format de l'écran varie à tout moment, selon les nécessités des sujets projetés, mais maints épisodes usent de projections simultanées de sujets différents sur des écrans ou des portions d'écrans diversement disposés.



Alléchantes brochettes de Zivan...

Le Commissaire général de la participation tchèque à l'Expo '67 regarde avec convoitise les brochettes de Zivan sur charbon de bois. Il présidait la conférence de presse sur l'ouverture officielle de la Lanterne Magique, conférence qui eut lieu au restaurant slovaque Kolida, au Carrefour International de La Ronde.

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite. (Prendre ses billets le jour même.)

Restaurant, cafétéria, casse-croûte : plats délicieux à prix modiques.

THÉÂTRE

midi
Douglas Bodle, organiste

2 h 30 p.m.
l'Ensemble Couperin le Grand

3 h 45 p.m. et 5 h p.m.
Les Feux Follets

6 h 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster**

KIOSQUE A MUSIQUE

midi
groupes amateurs, danseurs, chanteurs, musique, etc.

2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon

3 h 45 p.m.
Gordon Lightfoot, chanteur de folklore

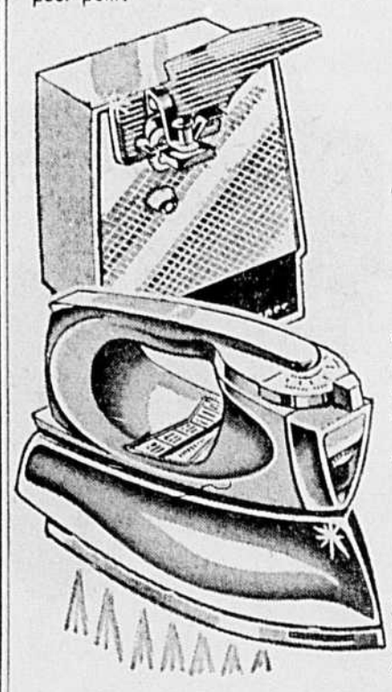
TOWERS
LES MAGASINS D'ESCOMPTE

Epargnez davantange sur...
APPAREILS
DE MARQUES CONNUES
POUR LA FETE DES MERES !



3 appareils de qualité par Toastess
Au choix 8.44 ch.

De précision ! Par "Hoover" Electriques ! A deux brosses
POLISSEUSES
Valeur 29.95 !
PRIX "D'EPARGNE" TOWERS 18.88 ch.
Fini rouge brillant canton. Comprenant :
- 2 brosses tournant en sens contraire.
- Moteur puissant (3.3 amp.)
- Carter 'Cycolac'
- Corde tenante et 2 tampons en feutre pour polir.



Toastess ! Automatiques
GRILLE-PAIN
Font deux rôties parfaites à la fois ! Fini chromé brillant, thermostat, plateau à miettes facile à nettoyer et corde tenante.
Ch. 8.44

Avec couvercle ! Toastess !
POELONS DE 11"
Aluminium épais, élément rapide, couvercle avec orifice et guide de cuisson sur la poignée. Corde séparée avec thermostat de chaleur de différents degrés. Ch. 8.44

Appareil combiné populaire ! Toastess
GRIL-GAUFRIER
Faites des gaufres et des sandwichs grillés facilement et rapidement !
Comprennent : grilles amovibles en aluminium alloy, corde tenante et thermostat incorporé... 8.44 ch.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS !

"Rival" ! Electriques
OUVRE-BOITES
Valeur 10.97 !
PRIX "D'EPARGNE" TOWERS 9.44 ch.
Compacts ! Ouvrent les boites de n'importe quelle grosseur et comprennent : Percoir chromé, aimant amovible, et remisage pour corde. En blanc seulement.

"GE"
COUTEAUX ELECTRIQUES
PRIX "D'EPARGNE" TOWERS 17.88 ch.
Coupent facilement verticalement ou horizontalement. Cette beauté de GE comprend : poignée balancée, 2 lames de 9" à mouvement alternatif en acier inoxydable et corde tenante de 8 pi.

"Westinghouse" Rapides
FERS "A VAPEUR ET A SEC"
Valeur 14.88 !
PRIX "D'EPARGNE" TOWERS 12.77 ch.
Légers, fini brillant et poignée blanche. Comprenant : guide pour tissus. Corde de 8 pi. 17 ouvertures à vapeur. S'emploient avec l'eau de robinet.

"GE" Rapides
BOUILLOIRES ELECTRIQUES
Valeur 10.95 !
PRIX "D'EPARGNE" TOWERS 8.44 ch.
Contenance deux pintes, fini chromé brillant. Comprenant : élément de 1500 watts pour bouillir l'eau rapidement. Poignée qui reste froide et corde tenante de 6 pi.

TOWERS GREENFIELD PARK — OUVERT A 10 H. A.M. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclusivement

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — OUVERT A 10 H. A.M. Economisez jusqu'à 7 h. p.m. lundi, mardi, mercredi et samedi — Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi. Pie-IX, sortie 56, boul. Métropolitain. Prendre le chemin de service vers la rue Viau maintenant desservi par l'autobus Viau 132 allant de Notre-Dame à Jarry.

TOWERS CHATEAUGUAY — OUVERT A 10 H. A.M. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi — Fermé à 6 h. p.m. samedi

TOWERS — GREENFIELD PARK, BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B) — BOUL. METROPOLITAIN ET RUE VIAU — CHATEAUGUAY, ROUTE 9, 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE — ACHETEZ SUR COMPTE... credico

Blake critique le choix des étoiles

L'instructeur Toe Blake ne conçoit pas qu'aucun joueur du Canadien n'ait été sélectionné au sein de l'une ou l'autre des équipes d'étoiles à la fin de la saison.

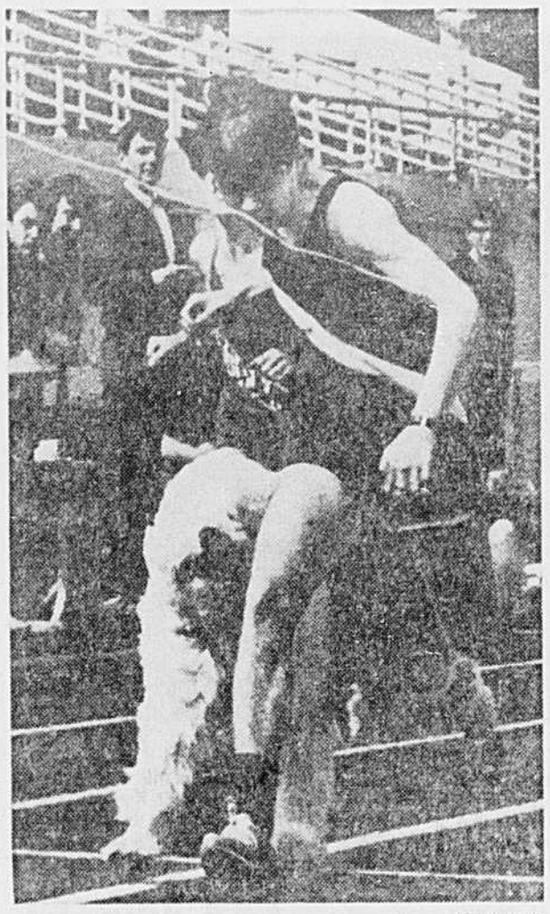
"C'est une disgrâce, s'est exclamé Blake. "Si je pouvais utiliser un terme plus cruel, je le ferais."

Selon Blake, le joueur de défense Jean-Claude Tremblay et le centre Henri Richard auraient dû être élus lors du scrutin de la deuxième moitié de la saison.

"Personne, sauf Charlie Hodge, n'a joué suffisamment bien pour être choisi au premier scrutin", a dit Blake.

Hodge avait été sélectionné au sein de la deuxième équipe d'étoiles à la mi-saison.

"Mais quand est venu le temps de voter à la fin de la saison, comment pouvait-on ignorer Richard ? Nous avons perdu un seul de nos 20 derniers matches et personne n'a été plus efficace que Richard au cours de cette poussée. Il aurait peut-être dû être choisi sur la première équipe pour la seconde moitié de la saison. Richard a excellé en dépit d'une forte tension tandis que Stan Mikita pouvait jouer avec aisance."



téléphoto PA

Un concurrent inpromptu

Lors d'une rencontre d'athlétisme, à London, Ontario, un concurrent qui croyait avoir semé ses adversaires, a eu la surprise de se voir talonner au fil d'arrivée... par un chien à longs poils. C'est le cas de dire qu'il a gagné... par une foulée!

La mort de Bandini : les témoignages de sympathie affluent

MONTE-CARLO (AFP) — Durant une heure trente, Lorenzo Bandini a été maintenu en vie par des massages du coeur pratiqués par le professeur Chatelain. C'est ce qu'on a appris à la polyclinique Princesse Grace, une demi-heure après le décès du pilote italien, survenu peu après 15 heures, hier après-midi.

Sa femme, Marguerrita, plongée dans une crise de désespoir a l'annonce du décès, s'était endormie sous l'effet d'une piqûre, mais son sommeil a été de courte durée. Entourée de sa mère et de deux amies, la malheureuse femme jusqu'ici extrêmement courageuse ne peut pas croire à la mort de Lorenzo. Elle veut le voir, lui parler. En fin de matinée, l'évêque de Monaco, Mgr Rupp, était venu lui rendre visite afin de l'apaiser, et M. Malvy, conseiller du gouvernement pour l'intérieur de Monaco, avait également tenu à lui apporter le témoignage du gouvernement monégaste.

MM. Taffe et Michel Boeri, dès l'annonce du décès, sont venus présenter leurs condoléances à M. Franco Lini, directeur de courses de Ferrari, pour qui la fatigue commence à se faire sentir.

De toutes parts des télégrammes affluent au troisième étage de la polyclinique, et le téléphone sonne sans arrêt. Des Etats-Unis, d'Australie, de Scandinavie, d'Italie bien sûr, des gens célèbres ou des anonymes tiennent à faire connaître à la famille du pilote disparu leur grande douleur et leur émotion. La sûreté publique de Monaco filtre les visiteurs de l'hôpital aux abords duquel stationnent de nombreux photographes, cameramen et journalistes.

Ed Charles passe aux Mets; Terry, Monbouquette et Buhl sont congédiés

Dans des transactions de toute dernière minute, soit vers minuit, heure où chaque équipe des ligues majeures devait réduire son total de joueurs à 25, les Mets de New York ont fait l'acquisition du troisième-but Ed Charles des Athlétiques de Kansas City, et du joueur d'utilité Bob Johnson, des Orioles de Baltimore.

En retour de Charles, les Mets ont cédé le voltigeur Larry Elliot à leur filiale de Vancouver, en plus d'une somme d'argent. Ils ont payé le prix du repêchage pour Johnson.

Pour créer des postes à Charles et Johnson, les Mets ont congédié le lanceur Ralph Terry, et ils ont cédé le receveur Greg Gossen, le lanceur Jerry Koosman et le voltigeur Larry Stahl au Jacksonville.

Les Orioles ont d'autre part causé une forte surprise en cédant Mike Epstein à leur filiale de Rochester, mais ce dernier a décidé de retourner chez lui en Californie.

Les Tigers de Détroit ont offert le vétéran lanceur Bill Monbouquette au repêchage dans le but de le congédier, après que ce dernier eût refusé de se rapporter au Toledo. Monbouquette a gagné 20 matches dans l'uniforme des Red Sox de Boston, en 1963.

Les Phillies de Philadelphie ont pu se conformer à la limite de 25 joueurs en congédiant le vétéran Bob Buhl, et en cédant le lanceur Gary Wagner au San Diego. Buhl a connu ses meilleures saisons en 1957 et 1958, en gagnant 18 matches chaque fois pour le compte des Braves de Milwaukee.

Le Portland, filiale des Indiens de Cleveland, a hérité de trois joueurs des Indiens, le lanceur Vicente Romo, le receveur Buddy Booker et le voltigeur Willie Smith.

A St-Louis, les Cardinaux ont cédé le voltigeur Ted Savage et le lanceur Jim Cosman au Tulsa. Les deux sont sujets à un rappel de 24 heures.

Cadillac '66

Coupé de Ville au magnifique fini turquoise avec intérieur assorti et toit en vinyle noir. Equipement Cadillac complet, le tout à l'état de neuf. Très peu de parcours. Solde de garantie d'auto neuve inclus dans ce bas prix de $5400.

APPELEZ

ALBERT HETU

MID-TOWN MOTORS

866-9961, poste 54



Matches de baseball



AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Chicago (Horlen 3-0) à Baltimore (Palmer 1-1), 8 h.

Kansas City (Hunter 3-2) à Minnesota (Chance 4-1), 9 h.

Cleveland (Hargan 2-3) à Washington (Pascual 2-0), 8 h. 05

(Seuls matches à l'affiche)

Ligue Nationale

Cincinnati (Ellis 2-2) à New York (Seaver 3-1), 2 h.

Atlanta (Jarvis 3-0 ou Bruce 1-0) à Pittsburgh (Sisk 1-1), 8 h. 05

(Seuls matches à l'affiche)

HIER

Ligue Nationale

(Premier match)

Atlanta	000 000 120	3	7 1
Philadelphie	300 000 001	4	8 0

Kelley, Ritchie (3e), Carroll (5e), Niekro (8e) et Torre; Bunning, Farrell (9e) et Dalrymple. LG: Farrell (1-0). LP: Niekro (0-1). Cir.: Torre (5e), Aaron (6e).

(Deuxième match)

Atlanta	002 201 011	7	12 0
Philadelphie	100 001 000	2	6 0

Blasingame, Niekro (6e) et Torre; L. Jackson, G. Jackson (6e), Wise (7e), Ramos (8e) et Dalrymple. LG: Blasingame (1-0). LP: Jackson (2-2). Cir.: Aaron (7e), Jones (2e), Torre 2 (6e et 7e).

San Francisco	001 010 011	4	9 0
Chicago	200 200 10x	5	7 0

Perry, Sadecki (5e), Henry (8e) et Haller; Holtzman, Radatz (8e) et Hundley. LG: Holtzman (3-0). LP: Perry (1-3). Cir.: Williams (2e), Henderson (4e), Hiatt (2e).

St-Louis	000 100 000	1	5 0
Pittsburgh	002 000 02x	4	5 0

Hughes, Woodeshick (8e), Willis (8e) et Romano; Veale, Face (9e) et May. LG: Veale (5-0). LP: Hughes (0-1). Cir.: Stargell (4e).

Cincinnati	302 020 000	7	11 0
New York	000 200 200	4	12 1

Pappas, Osteen (7e) et Edwards, Coker (8e); Cardwell, Estrada (3e), B. Shaw (5e), Koosman (7e), D. Shaw (8e) et Sullivan. LG: Pappas (3-2). LP: Cardwell (2-3). Cir.: Kranepool (2e), Perez (5e), Luplow (2e).

(10 manches)

Los Angeles	010 000 000 4	5	8 0
Houston	000 000 001 0	1	8 5

Drysdale, Perranoski (9e), Regan (9e), Brewer (10e) et Roseboro; Giusti, Sembera (10e), Schneider (10e), Raymond (10e) et Brand. LG: Regan (2-0). LP: Sembera (0-3).

Ligue Américaine

Boston	300 100 000	4	9 2
Kansas City	003 000 22x	7	11 2

Rohr, Fischer (3e), Stange (4e), McMahon (7e), Landis (8e) et Tillman; O'Dom, Lindblad (7e) et Roof, Talton (8e). LG: Lindblad (1-0). LP: Stange (1-2). Cir.: Monday (1er).

New York	200 000 000	2	6 2
Californie	100 001 001	3	9 1

Peterson, Womack (9e) et Gibbs; Clark, Rojas (7e) et McFarlane, Satriano (9e). LG: Rojas (3-1). LP: Womack (2-2).

Détroit	000 202 000	4	7 0
Cleveland	001 000 001	2	9 0

Lolich, Gladding (9e) et Freehan; Siebert, Pena (7e), Bailey (9e) et Azcue. LG: Lolich (4-1). LP: Siebert (2-2). Cir.: Brown (1er), Horton 1er).

Chicago	205 201 102	13	15 0
Baltimore	000 000 001	1	6 1

John 2-2 et Josephson; Barber, Dillman (2e), Bertaina (3e) et Haney. LP: Barber (2-3). Cir.: McCraw (3e), Ward (4e), Kenworthy (1er), Agee (5e), Blefary (6e).

(Seuls matches à l'affiche)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	18	9	.667	—
Pittsburgh	13	8	.619	2
St-Louis	14	10	.583	2½
Chicago	12	10	.545	3½
Atlanta	13	11	.542	3½
Philadelphie	12	11	.522	4
San Francisco	10	14	.417	6½
New York	9	14	.391	7
Los Angeles	9	14	.391	7
Houston	8	17	.320	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	15	7	.682	—
Chicago	14	7	.667	½
Washington	12	11	.522	3½
New York	11	11	.500	4
Californie	13	13	.500	4
Boston	11	12	.478	4½
Minnesota	10	12	.455	5
Kansas City	10	13	.435	5½
Baltimore	9	14	.391	6½
Cleveland	8	13	.381	6½

Vachon risquera son titre

L'ancien champion Hans Schmidt tentera de poursuivre son élan victorieux au centre sportif Paul Sauvé lundi où il rencontrera le puissant Lou Klein de Détroit dans un combat qui précédera le match de championnat entre Edouard Carpentier et Maurice Vachon.

Après avoir signé son contrat, Schmidt a dit qu'il lancera un défi au gagnant du combat Vachon-Carpentier.

Le matchmaker Bob Langevin a annoncé que le Baron Von Rasky, un Allemand fera ses débuts à Montréal lors du prochain programme. Il rencontrera le vétéran Eddie Auger qui impressionne à son retour dans l'arène.

Mohan Singh, un autre nouveau-venu rencontrera Gino Brito de Montréal. Singh nous vient des Indes. On dit beaucoup de bien de lui.

Deux autres combats compléteront le prochain programme et dans l'un d'eux, Larry Moquin affrontera Mat Gilmore de l'Ecosse.

Buddy Rogers a décidé de prendre les choses aisément cette semaine. Il a dit qu'il reviendra à Montréal dans quelques semaines.

BOSTON (UPI) — Selon les règlements de la ligue Américaine, un match devant commencer à 6 h. p.m. est un match de jour; un match commençant à 6 h. 01, est un match du soir.

ATTENTION... AUTOBUS EXPRESS GRATUIT A L'EXPO

Joignez-vous à Boulevard Dodge Chrysler pour fêter Expo 67 ! Cette fin de semaine, allez causer avec eux de l'échange épatant offert par Boulevard Dodge, contre une splendide Dodge de votre choix.

Puis laissez votre voiture là et prenez l'autobus gratuit qui vous mènera à l'Expo. Il part de la salle de montre de Boulevard Dodge à 10.30 a.m., 12.30 p.m., 2.30 p.m., 4 p.m. et revient à 5.30 p.m., 7 p.m., et 10 p.m.

Ouverts toute la journée samedi et dimanche, Boulevard Dodge veulent que vous alliez examiner une nouvelle voiture... et admirer l'Expo... à leurs frais.

BOULEVARD DODGE CHRYSLER,

330 Crémazie ouest, juste à l'ouest de St-Laurent, à côté du boulevard Métropolitain.

L'homme à l'expo67



LE PAVILLON DU QUEBEC

Pour vos soirées à l'Expo...

Armand Boudrias

vous suggère un complet infroissable fait de Tergal ...le tissu léger au fini lustré. Pour une tenue impeccable, choisissez votre complet Tergal parmi notre vaste choix de coloris. $105

Tergal

Armand Boudrias LTEE

VOTRE TAILLEUR

6818 PLAZA ST-HUBERT

TEL.: 273-2851

SAPINS BLEUS KOSTER

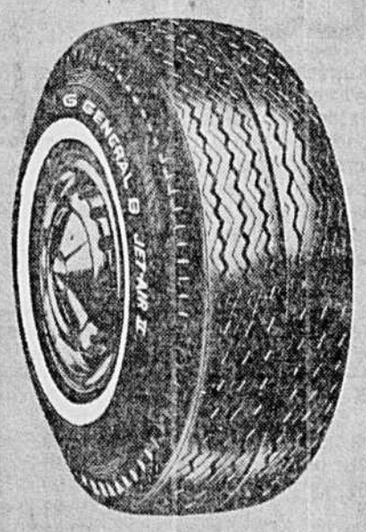
4 à 5 pi. de haut, en bonne santé, près à être transplanter en tout temps. $25 chacun, livrés à Montréal.

Appelez Mlle Lemieux à 524-3761

SI

GENERAL TIRE

VOUS RECHERCHEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX, EXIGEZ LE MEILLEUR PNEU À PRIX RAISONNABLE



JET-AIR II

- *semelles jumelées*
- *sécurité maximum*
- *roulement plus doux*
- *stabilité optimum*
- *garantie complète*

INSTALLATION et INSPECTION GRATUITES

VASTE TERRAIN de STATIONNEMENT aux deux magasins

CARTE CRÉDICO ACCEPTÉE

OUVERT de 8 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

AYEZ DU FLAIR, CONSULTEZ DES EXPERTS...

LUDGER GRAVEL & FILS LTEE

7905, boul. SAINT-LAURENT

Tél.: 384-6120

GENERAL TIRE

CITY TIRE COMPANY (1963) INC.

1100 est, boul. DORCHESTER

Tél.: 845-2122

Parfois, le V.O. semble encore meilleur

...aujourd'hui, par exemple!



Joseph E. Seagram & Sons Limited Montreal, Canada

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX EN VILLE SUR LES PRODUITS

Ford MERCURY

Le centre de la

COUGAR

à Montréal

CHATEAU Motors Ltd.

• COMET • METEOR • MERCURY • LINCOLN

11885 boul. LACHAPELLE

(Au nord de Canadair)

331-4020 331-4020

FILEZ SUR UNE VESPA...



ELLE EST NERVEUSE

CONFORTABLE

DURABLE

PLUS D'EMBOUTEILLAGES... ...RESOLU LE STATIONNEMENT AVEC VESPA EVIDEMMENT !

PRIX A PARTIR DE **$299**

LOUIS QUILICOT & CIE LTÉE

1749 rue ST-DENIS (au sud de Ontario) 842-1121

ausssi en vente Vélo Garlatti 10 vitesses

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

GRANDE VENTE MAI



N'oubliez pas vous devez avoir les 2 cahiers de la circulaire pour gagner une auto.

Vous pourriez gagner une Ford Thunderbird (valant $5630) ou une Meteor Rideau 1967 (valant $3025)

CHEMISES BLANCHES sans repassage



Rég. $6 **4.79** ch.

La chemise sans souci . . . toujours impeccable !

Pour une mise recherchée du matin jusqu'au soir . . . une fraîche chemise blanche s'impose. C'est ce que vous assure cette chemise en tissu Fortrel* et coton qui ne requiert jamais de repassage. Elle est rebelle au froissement . . . aucun faux pli . . . toujours un col parfait. Confection canadienne soignée. D'un blanc arctique.

- Choix de col "Fused" à pointes courtes ou col mou à baleines permanentes.
- Manches courtes avec revers. Coupe confortable.
- Encolures 14 à 17.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview

SPÉCIAUX 9 H.A.M.

En vente à partir de 9 h. a.m. jusqu'à épuisement du stock.
Egalement en vente à Fairview-Pointe-Claire à partir de 9 h.30 a.m.
Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques sur ces spéciaux.

POUR DAMES

½ PRIX ! SOULIERS TOUT-ALLER POUR DAMES ! Fabrication canadienne ! Choix d'empeignes suède ou cuir dans le groupe. Semelles composition, talons lamellés, semelles intérieures caoutchouc mousse. Tons gris ou beige. Pointures 6 à 7 (avec ½). Rég. 6.99 Pai. **3.49**

SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol. En ville seulement

COMBINAISONS NYLON POUR DAMES ! Modèles élégants et féminins, certains avec garniture appliqués ou dentelle Ban-Lon*. Choix de rose, blanc ou bleu. Tailles 32 à 38. Rég. $4. à $5. Ch. **2.88**

*Marque déposée

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième

JOLIS JUPONS EN NYLON POUR DAMES ! TRES BAS PRIX ! Tous sont garnis de dentelle. Choix de modèles courts ou longueur moyenne. Tons blanc, rose, bleu ou rouge dans le groupe. Tailles P.M. et G. Rég. $3 et $4 Ch. **1.88**

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième

RABAIS 1.71 ! SOUTIEN-GORGE "FORMFIT" POUR DAMES ! Ligne discontinuée de modèles ! Soutien-gorge long, broadcloth de coton, renforcement et bande élasticisée 2 pouces. Blanc. Bonnets B 34, 36, 38, 40, 42 et C 34, 36, 38, 40, 42 et 44. Rég. $5 Ch. **3.29**

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième

RABAIS 99¢ A 2.99 ! CASAQUES NYLON OU ANTRON* POUR DAMES ! Idéal pour l'été, portez-les avec ovos pantalons ou vos jupes. Choix de blanc, jaune, orange, bleu ou noir. Tailles P.M. et G. Rég. 3.98 à 5.98. Ch. **2.99**

*Marque déposée DuPont pour sa fibre nylon

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

RABAIS SENSATIONNELS ! COQUETTES BLOUSES POUR DAMES ! Tissus coton, acétate ou polyester lavables. Modèles attrayants, manches courtes, boutonnage devant ou derrière. Choix d'imprimés ou de coloris estompés en tons rose, bleu, brun et autres à la mode. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Orig. 6.98 et 7.98 Ch. **1.99**

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

BAS PRIX ! ELEGANTS BIJOUX POUR DAMES ! Parmi cette collection vous trouverez des boucles d'oreilles, des broches et des bracelets en bois ou en étain. Variété de formes géométriques ou autres. Rég. $2 à $4 Ch. **1.29**

SIMPSON — Bijoux (703) au rez-de-chaussée

VASTE CHOIX DE JOLIS PARAPLUIES ! QUANTITE LIMITEE ! Tous sont en nylon, plusieurs modèles uniques avec poignée fantaisie. Tons noir, brun, bleu, rouge, beige, vert dans le groupe. Rég. $5 Ch. **2.99**

SIMPSON — Parapluies (702) au rez-de-chaussée

POUR ENFANTS

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS ! RABAIS $1 ! Tissu broadcloth de coton. Modèle manches courtes, col à pointes boutonnantes ou à baleines permanentes. Rayures ou motifs fantaisie tons vert, brun. Pour 6 à 16 ans. Rég. 1.99 et 2.99 Ch. **99¢**

SIMPSON — Accessoires pour garçons (714) au deuxième

RABAIS $2 ! TUNIQUES REGLEMENTAIRES POUR FILLETTES ! Tissu viscose lavable ! Encolure en "V", poche latérale et glissière. Ton marine. Pour 7 à 14 ans. Rég. 3.99 Ch. **1.99**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

SHORTS EN COTON CHINO POUR GARÇONS ! Ils les apprécieront cet été ! Lavables à la machine. Taille élasticisée et braguette à glissière. Choix de marine, brun, poudre ou beige. Pour 4 à 6 ans. Rég. 1.49 à 1.99 Ch. **99¢**

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

RABAIS $6 A $10 ! COMPLETS POUR GARÇONS ! Choix de laine mixte ou viscose et acétate. Complet 1 pantalon, veston à devant droit 3 boutons. Tons gris, fusain, brun dans le groupe. Pour 6 à 16 ans. Aussi pour garçons corpulents dans le groupe. Rég. 18.99 à 22.99 Ch. **12.99**

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol

POUR HOMMES

½ PRIX ! MANTEAUX TOUT TEMPS POUR HOMMES ET JEUNES GENS ! Tissu 100% coton. Modèle à manches raglan, col haut anglais et poches fendues. Beige seulement. Tailles 36 à 42. Spécial Ch. **7.77**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol en ville seulement

QUANTITE LIMITEE ! SOULIERS POUR HOMMES ! Elégant modèle en cuir, semelles caoutchouc-mousse. Une réelle aubaine à ce prix ! Ton noir. Pointures : 7 à 11 dans le groupe. Orig. 8.98 Pai. **4.99**

SIMPSON — Souliers pour hommes (723) au deuxième

CHEMISES-T MARQUE "HARVEY-WOODS" POUR HOMMES ! Tissu coton peigné entrecroisé, encolure ronde renforcée, tricot. Lavable. Modèle manches courtes. Tons unis de beige, noir, vin. Tailles M. et G. Orig. 1.50 et $2 Ch. **99¢**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

RABAIS 2.51 A 3.51 ! CHEMISES SPORT POUR HOMMES ! Toutes 100% coton, manches longues, col à pointes boutonnantes ou à baleines permanentes. Lavables. Motifs nets. Tons bleu, brun, vert ou jaune. Tailles P.M.G. Rég. $5 et $6 Ch. **1.88**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

POUR LE FOYER

CIRE LIQUIDE POUR AUTOMOBILES ! TRES BAS PRIX ! Protège votre auto et lui donne un fini lustré. Cache les endroits tachés par les oxydes. Format 14 onces. Rég. 1.79 Ch. **99¢**

SIMPSON — Accessoires d'auto (773) au sous-sol

PORTE-EPICES EN BOIS AVEC POTS A EPICES ! Profitez de ce bas prix ! Pratique dans une cuisine et, en même temps, décoratif. Rég. 22.98 Ch. **18.58**

SIMPSON — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième

½ PRIX ! COUTELLERIE ACIER INOXYDABLE ! Elégant fini satiné ! L'ensemble 24 pièces comprend 6 de chaque : couteaux et fourchettes à dîner, cuillères à soupe et cuillères à café. Idéal pour la maison de campagne ! Rég. 12.98 Ens. 24 pcs **6.49**

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième

RABAIS 25% ! CHOIX DE TENTURES COURTES ET RIDEAUX ! Tissus rayonne, Terylène* ou fiberglass dans le groupe. Variété de coloris et de largeurs. Complètes avec crochets. Venez tôt pour meilleur choix. Rég. 7.99 à 27.98 Paï. **5.98** à **20.98**

*Marque déposée pour sa fibre polyester

SIMPSON — Rideaux et tentures (753) au quatrième en ville seulement

COQUETTES NAPPES EN DENTELLE D'ECOSSE ! RABAIS $1 ! Elles rehausseront votre table ! Modèle avec ourlet festonné 2 tons. Une seule dimension : 50x50. Rég. 8.98 Ch. **1.98**

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

TAPIS 100% NYLON POUR MARCHES D'ESCALIERS ! Légères imperfections qui n'affecteront en rien leur durabilité ! Choix d'élégants motifs ornementaux ou contemporains. Largeur 36 po. Imp. de cupl. Rég. 8.98 Ver. linéaire **6.44**

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième

RABAIS $5 ! FAMEUSES POLISSEUSES "HOOVER" ! Modèle Deluxe muni de 2 brosses ! Ne manquez pas cette aubaine ! Rég. 29.98 Ch. **24.98**

SIMPSON — Polisseuses (748) au cinquième

COUTELLERIE "1847 ROGERS" ARGENT PLAQUE ! Attrayant motif "First Love" ! L'ensemble de 50 pièces comprend 8 de chaque : couteaux et fourchettes à dîner, cuillères à dessert, fourchettes à salades, cuillères à thé, cuillères à café et 2 cuillères à servir. Quelques éléments libres disponibles ! Rég. 108.40 Mens. $8 Ens. 50 pièces **79.99**

SIMPSON — Argenterie (746) au cinquième

CISEAUX A DECOUPER 9 POUCES MARQUE "SOLINGER" ! Fabriqués en Allemagne ! Idéal pour la couturière ou pour la ménagère ! Ils sont plaqués nickel pour plus de durabilité. Dim. 9 po. Rég. 7.98 Ch. **6.29**

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

RABAIS $2 ! CHAISES REMBOURREES POUR ETUDIANTS ! Hâtez-vous, 12 seulement ! Siège coussiné et appuie-dos confortables. Cadre tout métal. Coloris variés. Rég. 9.98 Ch. **7.98**

SIMPSON — Accessoires de bureau (704) au rez-de-chaussée

La mode chez Simpson

Rabais $10 à $25 ! Robes-échantillons pour dames

Rég. $20 à $35

CH. **$10**

Grâce à ce solde, vous serez d'une élégance raffinée à un prix inespéré ! ½ prix et moins !

- Modèle pour le printemps ou pour l'été
- Gamme étendue d'imprimés ou d'élégants coloris en vogue cette année
- Choix de tons bleu, rose, vert, noir ou brun
- Tailles 14½ à 24½

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Pour l'homme élégant

Très bas prix ! Vestons d'été pour hommes

Rég. $25 à $29.98

Ch. **17.98**

Venez vite choisir le vôtre !
Tissus : choix de coton et Arnel* ou tout coton légers.
Modèle : devant droit à 3 boutons, poches à rabat et fente centre dos.
Motifs : madras, quadrillés, rayures ou tons unis.
Coloris : gris, bleu, brun ou olive, ton or, bourgogne, jais.
Tailles : 36 à 46 régulières, courtes ou élancées.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221** sur tailles et coloris seulement.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au troisième. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Pour vous ou votre maman

½ prix ! Collection de coquets poudriers

Rég. $5 à $25

Ch. **2.50** à **12.50**

Tous sont importés d'Angleterre ! Ils sont non seulement élégants mais aussi tellement pratiques !

- Choix de formes rondes, oblongues ou carrées
- Garnitures filigrane, motifs floraux. Certains modèles viennent en tons similémailles
- Tous des modèles pour poudre de beauté

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — Bijoux (703) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Profitez de ce rabais de $3 !

Marque fameuse ! Souliers d'été pour fillettes

Rég. 7.98

Pai. **4.98**

Pour compléter leurs nouvelles tenues estivales !

- Attrayants modèles en cuir blanc.
- Tous entièrement doublés
- Semelles et talons "composition" confortables
- Ton blanc seulement
- Pointures 8½ à 12 et 12½ à 4 B, C et D

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — Souliers pour enfants (722) au deuxième. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Rabais $2 par paire !

Gants en cuir ou chevreau glacés pour dames

Rég. 8.98 et 9.98

ch. **6.98** et **7.98**

Importés de France ou d'Allemagne !
A. Modèle court en cuir glacé, doublure 100% soie. Importés de France ! Pai. 7.98
B. Modèle court en chevreau glacé. Dos de la main garni broderie. Noir ou blanc. Pai. 6.98

- Pointures 6, 6½, 7 et 7½

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221** sur noir seulement

SIMPSON — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Pour votre auto !

Rabais $2 ! Porte-bagages aluminium léger

Rég. 12.99

Ch. **10.99**

- Complet avec 4 ventouses, crochets de gouttière et courroies
- Pour automobiles standard ou compactes

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

(Veuillez indiquer marque et année de votre auto)

SIMPSON — Pneus et accessoires d'auto (773) au sous-sol. Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Offre à ne pas manquer !

Souliers blancs et sacs à main pour dames

Rég. $19 à $20

ch. ou pai. **14.88**

Souliers ton blanc ! Choix de **B** - Escarpins classiques en cuir de vache, garniture perforations. **A** - Modèle avec bride ou talon, empeigne cuir de vache. **C** - Escarpins en cuir motif vannerie. Pointures 4½ à 9½ AAA, AA et B. Rég. $19. Pai. 14.88

SACS A MAIN

D. Sac blanc avec garniture vannerie sur un côté.

E. Sac avec garnitur perforée — Rég. $20 Ch. 14.88

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

D'un manufacturier renommé

Rabais 4.99 ! Ens shorts "Jamaicas" pour dames

Rég. 11.98

Ens. **6.99**

Idéal pour faire de la voile, des promenades à la campagne !

- Exclusivité Simpson !
- Tissu coton lavable
- Coupe très élégante
- L'ensemble coordonné comprend une blouse et un jamaica short
- Tons marine, turquoise, orange ou jaune
- Tailles 10 à 18

Aussi ensembles Rég. 12.98 pour **7.99**

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième. Aussi à Fairview—Pointe-Claire.

Vous les apprécierez cet été !

Rabais $2 ! Jolies robes droites pour dames

Rég. 5.99

Ch. **3.99**

Choix de 3 modèles :

A. Tissu grosse toile. Glissière au dos et noeud à la taille. Imprimés tons or, bleu ou rouge.

B. Tissu coton similitoile. Glissière au dos. Garniture liséré ton blanc, rose, bleu ou rouge.

C. Tissu rayonne de satin. Glissière au dos. Modèle presque ajusté. Imprimés rose, bleu ou vert.

- Tailles P, M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Nylon 4 plis !

Pneus "Allstate"

Type sans chambre à air

Dimensions	Paroi noire Rég.	Paroi noire Ch.	Paroi blanche Rég.	Paroi blanche Ch.
640/650x13	17.98	**14.98**	21.98	**18.98**
775/15 (670/15)	19.98	**16.98**	22.98	**19.98**
775/14 (750/14)	19.98	**16.98**	22.98	**17.98**

— Ces prix comprennent votre pneu réchappable en échange sinon, veuillez ajouter $1 à chaque prix.

- Garantie sans limites de temps ni de millage contre les hasards de la route.
- Aussi garantie 30 mois contre l'usure de la semelle.

Aucuns frais pour installation par Simpson en ville ou au Centre-auto Fairview-Pointe-Claire

Balancement des roues, rég. 1.25, SPECIAL 99¢

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Pneus et accessoires d'auto (773) au sous-sol. Aussi à Fairview—Pointe-Claire

Profitez de ces intéressants spéciaux de mai !

Vente ! Accessoires et outils pour le jardin

Rég. 4.95 à 30.90

Ch. **2.99** à **26.88**

1—**Ens. boyau d'arrosage "Craftsman".** Garanti EPT ! Caoutchouc synthétique ton vert. Résistance à l'éclatement 12 fois supérieure. Boyau 50 pi., lance d'arrosage avec poignée genre pistolet et porte-boyau. Rég. 12.42 Ens. 9.99

2—**Arroseur géant à jet genre pluie.** Marque "Melnor" ! Couvre une surface de 6 x 9 pi. à 40 x 70 pi. Rég. 6.95 Ch. 4.88

3—**Dévidoir mural pour boyau 125 pi.** L'eau circule par le moyeu du dévidoir. Rég. 7.98 Ch. 6.49

4—**Brouette 4 pi. cu. Simpson !** Caisse en acier sans joints. Poignées tubulaires, jantes 12 x 2 po. Rég. 18.98 Ch. 16.66

5—**Ens. coupe-haie "Black et Decker".** Pour couper la pelouse qui pousse sur les bords du terrain. Coupe-gazon et cordon 50 pi. Ens. 28.88

6—**Ciseaux à longs manches.** Lames "Sheffield" ! Poignées tubulaires en acier. Rég. 7.95 Ch. 5.88

7—**Ciseaux à poignée tubulaire.** Lames "Sheffield" ! Rég. 4.95 Ch. 2.99

8—**Ciseaux à émonder.** Poignées acier 29 po. tubulaires. Rég. 4.95 Ch. 2.99

9—**Epandeur de graines.** Capacité 30 à 40 livres. Prix spécial Ch. 6.50

10—**Arrosoir avec réservoir.** Réservoir galvanisé. Capacité approximativement 3 gallons. Prix spécial Ch. 9.99

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Accessoires de jardin (774) au sous-sol. Aussi à Fairview—Pointe-Claire

Pour hommes et jeunes gens !

Pantalons sans repassage





Rég. 10.99

8.99 ch.

Tissu : 65% Fortrel et 35% coton traité Koratron* laver-porter.
Modèle : choix de 3 modèles élégants : continental (28 à 36) à passants de ceinture, jambes fuselées (30 à 36) ou jambes classiques (34 à 44).
Coloris : ivoire, marine, ton or, cuivre, rouge Chili, bourgogne, noir ou olive.
Tailles : 28 à 44 dans le groupe.

*Marque déposée

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

Pour hommes et jeunes gens !

Coupe-vent sans repassage

Rég. 11.99

9.99 ch.

Tissu : 65% Fortrel et 35% coton traité Koratron* lavable et rebelle à l'eau.
Modèle : col à patte, poches fendues glissière devant, manches raglan et côtés élasticisés.
Coloris : bronze, saule, ivoire, bleu ou ton or.
Tailles : 36 à 46.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. Aussi à Fairview—Pointe-Claire

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. **842-7221**

Québec n'endurera pas qu'Ottawa se serve de l'Expo pour écraser ses juridictions

— Daniel Johnson

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Nous n'endurerons pas qu'Ottawa se serve de l'Expo, quand nous en payons 62.5 p. 100, pour venir écraser les juridictions provinciales, entrer dans le domaine de l'éducation avec la délicatesse qu'on leur connait actuellement.

Après le ministre des Affaires culturelles, qui a accusé le pouvoir central de vouloir vendre le centenaire de la confédération par l'Exposition universelle, c'est maintenant au tour du premier ministre lui-même, M. Daniel Johnson, d'accuser l'Etat fédéral de profiter de cet événement pour empiéter dans le domaine provincial.

M. Johnson, qui a été acculé au mur par l'Opposition, à la suite de trois incidents à caractère diplomatique qui sont survenus depuis dimanche, a riposté hier à l'Assemblée législative en accusant les libéraux fédéraux d'avoir des visées contralisatrices et d'avoir chez les libéraux provinciaux un allié en M. Jean Lesage.

Les incidents

Les trois incidents, dont il a été questi n en Chambre au cours d'un débat orageux, sont :

- l'accord culturel Canada-Belgique, signé sans le consentement du Québec.
- Le télégramme qui aurait été envoyé par le chef du protocole, M. André Pat , aux autorités fédérales et signifiant que l'ambassadeur canadien en Belgique, M. Paul Tremblay, était considéré comme persona non grata à Québec à l'occasion de la visite du prince de Liège et de la princesse Paola.
- La violente sortie de M. Jean-Noël Tremblay contre le pouvoir central lors d'une allocution de bienvenue au congrès des universités entièrement ou partiellement de langue française, à Montréal.

Vers une impas

"Nous allons aboutir à une impasse avec Ottawa avant longtemps si ça co tinue", a commenté le premie. ministre à l'issue de la séance parlementaire.

Au cours des débats, M. Johnson a soutenu qu'il s'agissait d'une chicane de famille qui est sérieuse.

Puis en parlant des représentants du gouvernement belge, le premier ministre a dit : "Ces personnes-là savent qu'elles ont été dupées par Ottawa et qu'on a voulu se servir de visiteurs pour tenter de montrer à la

Voir EXPO en page 2

expo67
Pages 21 et 43 à 45

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, jeudi 11 mai 1967 / saint François de Girolamo / 83e année, No 109 / 4 cahiers / 84 pages / Prévisions météorologiques : nuageux, pluie ce soir / Min. 40 / Max. 50

Pearson convoque une "mini-conférence" sur la constitution • Page 63

La pègre à l'Expo: Wagner apporte certaines nuances

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en réaffirmant que des "indésirables" ont réussi à s'infiltrer à l'Expo, l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner a apporté, hier, des corrections majeures à la déclaration qu'il avait faite vendredi au sujet de la présence de la mafia à l'Expo.

Dans une déclaration faite à l'Assemblée législative, M. Wagner a reconnu d'abord s'être fourvoyé sur les noms de trois des quatre sociétés qu'il avait décrites vendredi comme des "paravents" pour la pègre.

Ces trois sociétés sont les suivantes : 1) O'Bront Meat Market, dont la propriété avait été attribuée vendredi à "William O'Bront, une figure connue du monde interlope, reliée au groupe Darabaner"; 2) Fleur de lys Vending Machines, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent pour Joe Frankel, un des principaux "bookies" de Montréal"; et 3) New System Towel Supply, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent" pour un membre de la Mafia.

Selon M. Wagner, les trois raisons sociales, qui auraient dû être mentionnées au lieu de ces compagnies auraient dû être : 1) Obie's Meat Market, un "paravent" pour William O'Bront et Fleur de Lys Linen Supply Inc., et New System Vending Co., deux compagnies qui auraient été incorporées par Joe Frankel.

Explications

M. Wagner a expliqué son erreur dans les termes suivants : "Pour faciliter leurs opérations, a-t-il dit, ces indésirables se sont servis comme paravent de compagnies ou de raisons sociales pouvant donner une apparence de légitimité et, pour mieux réussir, ils ont provoqué la confusion des noms de manière à mieux berner les autorités responsables."

M. Wagner n'a pas mentionné si les trois nouvelles compagnies mentionnées plus haut possèdent une concession de l'Expo. Il a précisé cependant que la compagnie Obie's Meat Market posséderait "un emplacement à l'Expo lui permettant de faire le commerce de la viande à l'Expo". Il a fait remarquer d'autre part que Frankel, en sollicitant la même clientèle que les deux compa-

Voir PEGRE en page 2

Wagner nuit à l'Expo et aux Canadiens français

— Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a affirmé, hier, à l'Assemblée législative, que les affirmations de l'ancien ministre de la Justice M. Claude Wagner, touchant la présence de la mafia à l'Expo nuisent à l'Expo, tout comme aux Canadiens français.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré, pour sa part, que ces déclarations sont de nature à créer un climat de panique et qu'il aurait été préférable que ces déclarations lui soient faites personnellement pour le succès de la lutte contre la pègre.

MM. Johnson et Bertrand ont tenu de tels propos peu après que le député libéral de Verdun Claude Wagner eut réitéré ses propos de vendredi dernier selon lesquels la pègre serait présente à l'Expo.

"Je ne sais pas qui on veut attaquer dans tout ça, a dit M. Johnson en commentant les propos de M. Wagner, mais je sais une chose, c'est qu'on ne fait pas de bien ni à l'Expo, ni aux Canadiens français, ni à qui que ce soit dans la province."

Voir WAGNER en page 2

L'Expo s'inquiète de l'ampleur du "vandalisme"

par Germain TARDIF

Les autorités de l'Expo et les dirigeants des pavillons de la Terre des Hommes sont inquiets de l'ampleur que prennent les actes de vandalisme et vols d'objets de toutes sortes commis depuis le début de l'Expo.

D'autres exemples sont survenus hier.

Deux Ontariens, âgés respectivement de 20 et 21 ans, ont été appréhendés par des gardiens du pavillon américain. Ils auraient lancé des cailloux dans les grandes glaces du dôme géodésique, causant des dégâts évalués à $1,300.

Les détenus, Forbes L. A. West, jr, du 185 Hudson Road, à Toronto, et Donald Dennison, du 42 Wimbleton Road, à Islington, Ont., ont nié leur culpabilité alors qu'ils comparaissaient ce matin devant le juge Pascal Lachapelle, en cour municipale de Montréal.

Le juge a fixé à $4,000 en argent ou $12,000 sur immeubles, le cautionnement pour la libération des prévenus jusqu'à leur procès qui a été fixé au 18 mai.

Dans le pavillon thématique de l'Homme à l'Oeuvre, des rôdeurs ont fracturé la tirelire d'une distributrice auto-

Voir VANDALISME en page 2



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Jacqueline Auriol à l'Expo

La célèbre aviatrice française, seule femme pilote d'essai dans le monde entier, Mme Jacqueline Auriol, est de passage à Montréal pour visiter l'Expo. Nous la voyons ici alors qu'elle s'apprête à rencontrer les journalistes. Derrière elle, M. Jean-Paul Méjanès, responsable du Salon d'honneur au Pavillon de la France.

— Nos informations, page 22

Un hélicoptère s'écrase à Saint-Hubert : deux morts

Au moins deux personnes auraient perdu la vie dans l'écrasement d'un hélicoptère de la base de l'ARC, à St-Hubert, vers 11 h. ce matin.

L'appareil a pris feu après s'être écrasé dans un champ, près du Chemin de la Savanne, à St-Hubert.

Les pompiers de la base de St-Hubert et ceux de Croydon ont combattu les flammes à l'aide d'extincteurs chimiques.

La police a révélé qu'il se pourrait qu'une troisième victime soit retrouvée dans les débris de l'hélicoptère.

Censure : tant qu'il n'y aura pas de loi, le Québec accusera un retard inacceptable

— Le syndicat général du cinéma

par Claude GRAVEL

- " Le travail du Bureau de censure doit être non pas resserré mais mieux adapté encore aux exigences d'un Etat moderne en 1967.
- " Tant que l'Assemblée législative n'aura pas revisé la loi sur les vues animées, elle demeure la seule responsable de l'anarchie qu'on dénonce.
- " Tant que le gouvernement refusera de présenter en Chambre une loi-cadre du cinéma, incluant une revision de la censure et une aide à la production, le Québec continuera d'accuser un retard inacceptable dans le domaine culturel où le cinéma est aujourd'hui le principal véhicule."

Voilà, in extenso, la réplique donnée hier soir au secrétaire de la province, M. Yves Gabias, à la suite de ses attaques de mardi, en Chambre, contre le Bureau de censure du cinéma et son directeur, M. André Guérin.

Et elle est signée : le Syndicat général du cinéma et de la télévision; l'Association des producteurs de films du Québec; l'Union des artistes; l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française; l'Association professionnelle des cinéastes.

Dans la soirée d'hier, des représentants de ces cinq organismes se sont réunis pour la première fois dans leur histoire et ont signé un bref et laconique communiqué en trois points.

M. Jacques Godbout, délégué de l'Association professionnelle des cinéastes, a expliqué à LA PRESSE qu'à la suite de "la prise de position incongrue" du secrétaire de la province, les représentants de ces associa-

Voir CENSURE en page 2

Hydro : rencontre des parties avec le sous-ministre du Travail

(J.L.)—Le sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault, a rencontré hier, à tour de rôle, chacune des parties dans le différend qui oppose l'Hydro-Québec au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

La grève tournante du syndicat se poursuit. Elles a déjà affecté les régions de Montréal, Abitibi, Saguenay et Mauricie. Depuis 4 h. ce matin, ce sont les 750 employés de la région de Québec qui sont en grève pour une période de 24 heures.

A Montréal, les 3,100 employés de bureau, hommes de métiers et techniciens, ont débrayé lundi. Ils étaient suivis mardi par les 500 employés des régions de l'Abitibi et du Saguenay. Hier, c'était au tour des 800 employés de la région de la Mauricie.

Une panne est survenue hier à Repentigny (qui fait partie de la région de la Mauricie). Elle a débuté à 8 h. 32 et hier soir, à l'heure du souper, elle n'était pas encore réparée. Cependant, le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré que même si théoriquement,

Voir HYDRO en page 2

AUJOURD'HUI

Menace de grève à la Police provinciale

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec menacent à nouveau de se mettre en grève. L'arrêt de travail sera ordonné si d'ici un mois ils n'obtiennent pas une reconnaissance syndicale comparable à celle des policiers municipaux.

— Page 11

FLQ : réunion remise au 20 mai

La réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec, qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise au 20 mai. Officiellement, on explique ce retard par des difficultés imprévues à convoquer les cent membres du comité qui a autorité absolue en matière de sanctions et de discipline.

— Page 34

McCutcheon, candidat Camp, encore indécis

Le sénateur Wallace McCutcheon vient d'annoncer sa candidature à la direction du parti conservateur. Cependant, le président de l'Association conservatrice du Canada, M. Dalton Camp, n'a encore pris aucune décision, préférant "jouer de l'oreille" au cours des prochains mois.

— Page 41

11 descentes dans de présumés repères de faux-monnayeurs

par Maurice MORIN
et Lucien CHAMPEAU

Après deux mois de filature, la Gendarmerie royale aidée de la Sûreté municipale de Montréal, a exécuté hier soir onze descentes dans de présumés repères de faux-monnayeurs. $100,000 de monnaie contrefaite — américaine et canadienne — seraient en jeu.

Les limiers ont réussi à capturer deux suspects qui ont comparu ce matin devant les tribunaux pour répondre à une série d'accusation découlant de leur activité.

L'inspecteur - détective chef Paul-Emile Olivier, qui a annoncé ces opérations de la nuit dernière, a souligné l'excellent travail de la GRC dans ce domaine ainsi que celui des sergents-détectives Emile Larivière et Gilbert Gagnon, de l'escouade municipale des fraudes.

La plaie des faux billets

La plaie des faux billets de banque rogne jusqu'à un certain point les profits prévus par les gouvernements à l'occasion de l'Expo. Des filous profitent de la cohue pour écouler leurs

Voir DESCENTES en page 2

L'escalade va-t-elle conduire à la destruction du peuple vietnamien ?

— Le premier ministre Pearson

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait part, hier aux Communes, de ses vues assez pessimistes sur l'évolution de la guerre au Vietnam. Si les combats continuent, a-t-il dit, j'ai l'impression que l'escalade ne peut que s'accélérer, le danger d'un conflit plus étendu s'accroitre.

Cela voudra dire "la destruction du peuple vietnamien".

M. Pearson a ajouté que la guerre froide se prolongera ainsi indéfiniment et, comme le Vietnam est le seul obstacle qui oppose les Etats-Unis et l'URSS sur le chemin de la coexistence pacifique, tout espoir de détente entre l'Ouest et l'Est sera écarté pour une période indéfinie.

Faire comparaître les deux journalistes

Le premier ministre Lester Pearson a semblé disposé hier à donner suite à une suggestion formulée par le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, selon laquelle deux journalistes, qui ont affirmé mardi que certains membres canadiens de la Commission internationale de contrôle au Vietnam faisaient de l'espionnage pour le compte des Etats-Unis, soient appelés à comparaître devant le comité parlementaire des affaires extérieures pour établir le bienfondé de leurs allégations.

Le chef de l'opposition a déclaré que le meilleur moyen de connaitre la vérité était d'interroger les journalistes Gerald Clark, du "Montreal Star", et Tim Ralfe, de Radio-Canada.

Le premier ministre a, une nouvelle fois, démenti catégoriquement les avancés des deux journalistes selon lesquels des représentants canadiens à la Commission de contrôle ont fourni des renseignements au service secret des Etats-Unis. M. Pearson a nié également que le bureau canadien à Hanoï rédigeait ses rapports en deux copies, dont l'une destinée à Ottawa et l'autre à l'ambassade américaine à Saigon, comme l'a prétendu Tim Ralfe.

M. Diefenbaker a déclaré pour sa part que les commentaires de MM. Clark et de Ralfe devraient être "condamnés avec force s'ils ne sont pas fondés", tandis qu'ils devraient faire l'objet "d'une enquête poussée s'ils sont véridiques".

Gerald Clark a déclaré, à Montréal, au représentant de l'UPI, qui lui demandait s'il comparaîtrait devant le comité parlementaire : "Si je suis convoqué, j'irai certainement". A Ottawa, Tim Ralfe s'est contenté de répondre : "Aucun commentaire".

Le secrétaire général U Thant

Voir PEARSON en page 2

Hanoï rejette carrément le plan Martin et attaque la politique d'Ottawa

(Du correspondant de l'AFP, Jacques MOALIC)

Le Nord-Vietnam a rejeté formellement aujourd'hui le "plan en quatre étapes" proposé par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

Le quotidien d'Hanoï "Nhan Dan" — qui publie cette information — dément sèchement les dernières déclarations de M. Martin concernant les "entretiens entre le gouvernement nord-vietnamien et des représentants canadiens" et sur un possible "examen minutieux" des propositions canadiennes par les Nord-Vietnamiens. L'article affirme que ce plan "n'est rien d'autre qu'un plan américain élaboré de connivence avec la clique Johnson".

"Ce plan — poursuit le journal — fait partie intégrante de

Voir HANOI en page 2

Un "Sam" découvert au Sud-Vietnam

DANANG, (UPI) — Des soldats américains ont capturé au Sud-Vietnam un missile nord-vietnamien "Sam", apprend-on aujourd'hui.

C'est une patrouille de "marines" en mission près de la zone démilitarisée qui a fait la découverte du missile sol-air.

SOMMAIRE

Annonces classées / 67 à 78
Bandes dessinées / 66
Calendrier des pionniers / 81
Camping / 51
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 80
Editorial / 4
Finance / 64 et 65
Golf / 52 et 53
Horoscope / 79
Loisirs et récréation / 66
Mots croisés / 69
Navigation / 40
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 63
Radio et télévision / 60
Spectacles et concerts / 16 à 18
Sports / 46 à 50
Tribunaux / 7, 9 et 10
Vie féminine / 22 et 25 à 29
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 14

CKAC 73

Une fédération québécoise est en voie de formation

— Jacques Godbout

Une fédération québécoise de tous les organismes intéressés au cinéma est en voie de formation.

Elle grouperait :

- le Syndicat général du cinéma et de la télévision;
- l'Association des producteurs de films du Québec;
- l'Union des artistes;
- l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française;
- l'Association professionnelle des cinéastes.

Viendraient s'y joindre des associations d'exploitants (propriétaires de salles) et quelques autres syndicats.

C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Jacques Godbout, membre de l'Association professionnelle des cinéastes, au cours d'une entrevue.

Des délégués des cinq associations ont créé hier soir un précédent en se réunissant pour la première fois.

M. Godbout a dit qu'ils doivent de nouveau se réunir dans une quinzaine dans le but de discuter de la formation de la fédération.

Plusieurs noms sont actuellement discutés, a-t-il fait savoir, mais l'organisme pourrait s'appeler "la Fédération québécoise des industries du cinéma".

La fédération devrait réunir les secteurs de la production, de l'exploitation et de la distribution des films.

CENSURE

SUITE DE LA PAGE 1

tions n'ont pas voulu faire "une querelle de mots" en sonnant la charge d'une autre attaque.

Les signataires du communiqué se disent "conscients de leurs responsabilités professionnelles et de l'appui entier du public cinéphile" dans leurs affirmations.

M. Gabias avait accusé, mardi, le Bureau de censure d'être "un Etat au-dessus de l'Etat" et il s'est demandé si son directeur avait une morale.

M. Jacques Godbout a dit dans une entrevue que la loi des vues animées datait de 1925-26 et que, depuis, aucune modification ne lui avait été apportée. Il a rappelé que l'on a déjà réclamé la formation d'une Régie du cinéma au Québec.

VANDALISME

SUITE DE LA PAGE 1

matique et ont volé son contenu. Dans le bureau des douanes, à l'administration de l'Expo, des inconnus ont mis la main sur une enregistreuse évaluée à $150.

Les méfaits

Le montant global des pertes ou des dommages subis depuis deux semaines n'a pas été calculé, mais des évaluations rapides font craindre qu'ils ne dépassent le million de dollars.

Les méfaits se présentent sur une gamme fort variée: renversement de sculptures, égratignures de toiles ou autres objets d'art au moyen de canifs ou autres instruments, brûlures de tapis par des mégots; vols de pièces d'artisanat; griffonnages ou barbouillage sur des tableaux ou des murs; destruction de parterres de fleurs, etc.

Parmi les pavillons victimes, on mentionne ceux de la Grèce, des Etats-Unis, de la Suisse, de l'Italie, de l'URSS, de la Scandinavie et autres.

Devant l'ampleur des dommages, certains pays songeraient, dit-on, à rapatrier les objets de grande valeur et priver ainsi la Terre des Hommes de ses éléments artistiques les plus admirables.

Une rapide tournée a, par ailleurs, permis de constater que dans un grand nombre de pavillons, les mesures de sécurité ou de proection pour réprimer ou prévenir les actes de vandalisme sont à peu près inexistants.

On ne semble pas avoir tenu compte de la possibilité que, sur des millions de visiteurs qui viendront à l'Expo, il y ait quelques milliers d'indésirables.

Des oeuvres d'art de grande valeur doivent être placées à la vue du public mais non à sa portée.

Les incidents qui se produisent à l'Epo 67 peuvent se produire partout ailleurs, si on ne prend pas de précautions.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

la campagne de fausses négociations lancées par les agresseurs américains. C'est pourquoi, le peuple vietnamien et tous les hommes attachés à la paix dans le monde l'ont rejeté dès sa naissance."

Si, en fait, le rejet ne faisait aucun doute pour les observateurs d'Hanoï, c'est la première fois qu'il est formellement exprimé.

Il semble que ce sont les déclarations concernant les entretiens d'Hanoï, et les spéculations résultant de ceux-ci, qui ont amené le Nord-Vietnam à prendre position dans ce commentaire qui attaque aussi avec virulence la politique du Canada sur le Vietnam.

Selon une bonne source, M. Ormond Dyer, qui vient de prendre les fonctions de représentant canadien à la Commission internationale de contrôle a été reçu en audience durant une heure par le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, le 28 avril.

L'entretien — indique-t-on de source canadienne — a été qualifié de "cordial", mais de source proche nord-vietnamienne, rien dans sa teneur ne pouvait passer pour encourageante pour le Canada. Dans son article, "Nhan Dan" reproche notamment au plan de "passer sous silence l'agression américaine, cause première de la situation grave au Vietnam et en Indochine" et "en opposition ouverte avec la position nord-vietnamienne".

L'organe du parti poursuit en accusant le ministre des Affaires extérieures canadien de "n'avoir jamais eu un seul mot pour condamner les crimes perpétrés au Vietnam par les Américains" et de "feindre d'oeuvrer pour la paix".

"Les déclarations de M. Martin ont été cruellement démenties par les actes", ajoute le journal qui déclare que le gouvernement canadien "montre toujours son approbation de la guerre d'agression américaine et cherche à couvrir les agresseurs".

Le Canada — conclut "Nhan Dan", "n'accomplit pas sa responsabilité comme membre de la Commission internationale de contrôle. Pire encore: le gouvernement canadien vend des armes aux agresseurs... Et les déclarations du ministre des Affaires extérieures marquent qu'un nouveau pas en avant a été franchi par le gouvernement canadien dans la voie de la dépendance envers les Etats-Unis dans la guerre".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

a déclaré de son côté à New York que ses vues sur la guerre du Vietnam sont inchangées. "Je reste convaincu, a-t-il dit, que la cessation des bombardements est la condition sine qua non de l'ouverture de négociations valables pour mettre fin au conflit".

U Thant a appuyé sa thèse sur le fait que les bombardements destinés à empêcher les infiltrations n'ont pas atteint leur objectif, que, bien au contraire, les effectifs des troupes régulières nord-vietnamiennes dans le sud ont quintuplé après deux années de bombardements.

Au cours de son exposé, le secrétaire de l'ONU a souligné que, dans la guerre du Vietnam, les belligérants dépensent en deux jours ce que les Nations unies dépenses dans toute une année. De même, les frais de la guerre du Vietnam pendant un an permettraient à l'ONU de fonctionner pendant 185 ans.

Le gouvernement d'Hanoï aurait accepté "en principe" de participer à la conférence de "Pacem in terris-2" qui se tiendra à Genève du 28 au 31 mai.

Le communiqué du secrétariat de la conférence, qui souligne la venue à Genève, à cette occasion, de M. Arthur J. Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, écrit : "Les Nord-Vietnamiens ont accepté en principe une invitation à participer à une discussion sur les possibilités de neutraliser l'ensemble de l'Asie du sud-est".

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

face du monde qu'on pouvait écraser la province dans une juridiction qui lui appartient. Nous n'endurerons pas ça et il n'y a pas un Québécois qui va l'endurer."

Un télégramme de protestation

Aux journalistes, le premier ministre a confessé que le gouvernement du Québec avait fait parvenir un télégramme de protestation à Ottawa "pour manifester son étonnement et son mécontentement du choix du jour pour signer une Entente Canada-Belgique".

M. Johnson a cependant refusé de répondre au chef de l'opposition, qui voulait savoir si l'ambassadeur canadien en Belgique était considéré persona non grata à l'occasion des réceptions d'hier soir à Québec.

Le premier ministre a d'abord voulu soutenir qu'il avait été informé de ce fait après M. Lesage, mais celui-ci a rapidement précisé qu'il l'avait appris à la télévision comme tout le monde.

En fait, M. Paul Tremblay a assisté hier soir au dîner d'Etat offert aux invités de Belgique, comme du reste le ministre Jean-Noël Tremblay, dont l'absence à une cérémonie officielle à la bibliothèque Saint-Sulpice avait été très remarquée avant-hier.

"Je m'informerai . . ."

Puis ce fut au tour de M. Pierre Laporte de vouloir obtenir des explications sur l'absence du ministre des Affaires culturelles à la manifestation culturelle à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

M. Tremblay a répondu : "Je m'informerai".

Ce qui lui a valu la riposte suivante de M. Laporte : "Est-ce qu'il est arrivé fréquemment au ministère des Affaires culturelles, sous le nouveau ministre, de recevoir un prince et une princesse sans s'en rendre compte ?"

Le premier ministre a alors expliqué que le député de Maisonneuve, M. André Léveillé, était en service cette semaine pour accompagner les visiteurs à titre de représentant du premier ministre.

Un gouvernement non préparé

Pour sa part, M. Lesage a dit qu'il était "du devoir de l'opposition de voir à ce que le gouvernement et les membres du gouvernement se conduisent comme des gens qui savent vivre".

"On est en train de barbouiller la réputation du Québec", a-t-il lancé, en provoquant les protestations des ministériels.

M. Lesage a été obligé de cesser ses interventions à cause des règlements de la Chambre, mais non sans avoir promis qu'il reviendrait sur le sujet quand les distingués visiteurs auraient quitté le Québec.

"Je ne savais pas"

Par ailleurs, invité à commenter une nouvelle parue dans LA PRESSE d'hier, selon laquelle le président Rémi Paul de l'Assemblée législative avait donné son assentiment à la délégation de deux députés fédéraux à la conférence des parlementaires francophones au Luxembourg la semaine prochaine, M. Johnson a simplement répondu : "Je ne le savais pas".

On sait que le premier ministre a la semaine dernière émis l'opinion que ce ne devait pas être des députés fédéraux que l'on devait choisir pour représenter le Canada à cette conférence des parlementaires francophones.

PEGRE

SUITE DE LA PAGE 1

gnies dont les noms avaient été mentionnés vendredi, serait devenu le fournisseur de plusieurs concessionnaires de l'Expo. Me Wagner a également dit que le groupe Frankel imposerait ses machines distributrices aux marchands "en se servant de méthodes que les forces policières connaissent bien".

Quant à la quatrième compagnie qu'avait mentionnée vendredi Me Wagner, soit Margie's Flower Shop Limited, le député libéral de Verdun a maintenu en bonne partie ce qu'il avait dit à son sujet, tout en apportant certaines précisions. L'une de ces précisions serait que cette compagnie aurait un emplacement dans un entrepôt de l'Expo.

La déclaration de M. Claude Wagner est publiée in extenso à la page 79.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

cette panne ne se situait pas dans un secteur où il pouvait y avoir urgence, une équipe allait réparer la panne le plus rapidement possible.

M. Mireault a rencontré les négociateurs du syndicat à 3 h. hier après-midi. Trois heures plus tard, il rencontrait les négociateurs de l'Hydro. Aucune des parties n'a fait de déclarations sur l'issue de ces entretiens. On ignorait si les négociations proprement dites, face à face, allaient bientôt reprendre. De toute façon, le syndicat n'a prévu la tenue d'aucune assemblée générale.

C'est surtout autour des questions pécuniaires que tourne ce conflit des 8,000 employés de l'Hydro. La dernière offre de l'Hydro accorde des hausses qui ne sont pas inférieures à 20 p. cent, en deux ans. Le syndicat réclamait une hausse variant de 25 à 70 pour cent (y compris des rajustements) pour une convention collective d'une année.

DESCENTES

SUITE DE LA PAGE 1

contrefaçons et s'esquiver quand on les repère.

Les corps policiers concernés, la GRC et la sûreté municipale, ont vu venir le grain de loin. Depuis deux mois, ils épient et suivent les artistes de ce genre de filouterie.

Comparution des deux suspects

Les deux individus appréhendés ont comparu au cours de la matinée, en Correctionnelle, devant le juge Marcel Gaboury.

Il s'agit de deux Hongrois qui, selon la déclaration de Me Paul Lesage, un des procureurs spéciaux du ministère fédéral de la Justice à Montréal, ne sont pas encore naturalisés citoyens canadiens et qui possède des casiers judiciaires répondant aux prénoms et noms de Lajos Nagy, âgé de 29 ans, 5254, de la rue Hutchison et de Sandor Fondini, alias Frank Valantino, 26 ans, du 7484, de l'avenue Bloomfield.

Ils ont été inculpés d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour mettre en circulation ou faire mettre en circulation, entre le 12 avril et le 10 mai, donc hier, pour $100,000 d'argent contrefait, tant en devises américaines que canadiennes.

De plus, Nagy a répondu aux accusations suivanets : le 17 mars 1967, d'avoir mis en circulation 50 faux billets canadiens de $10, et 25 faux billets également canadiens de $20, et, le 12 avril 1967, mis en circulation 10 faux billets américains de $100.

Quant à Fondini, il a été inculpé, en plus, d'avoir été trouvé en possession d'un faux billet de banque américain de $100 et d'un faux billet de banque canadien de $5.

Représentés par Me Brahm M. Eisenstat, ils ont choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée lundi prochain. Après que Me Lesage eut soumis ses observations, le juge Gaboury a refusé tout cautionnement aux deux inculpés qui ont été qualifiés par Me Lesage : "De personnes extrêmement dangereuses" et qui, toujours selon l'avocat de la poursuite, auraient été pris "en flagrant délit".

Me Lesage a aussi déclaré, documents en mains, que les deux inculpés, possédaient des antécédents judiciaires. Il a dit enfin qu'au cours de l'enquête préliminaire des experts de Washington et d'Ottawa seront entendus comme témoins.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 40
Maximum aujourd'hui : 50

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux après-midi, pluie ce soir cessant vendredi après-midi. Nuageux après. Moins frais. Vents légers tournant à l'est de 15 milles cet après-midi, plus fort cette nuit. Vendredi, vents du nord-ouest de 5 milles. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 50 et 40; Ste-Agathe, 50 et 35.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : généralement ensoleillé, mais avec nébulosité croissante cet après-midi et pluie dans la soirée. Pluie intermittente au cours de la nuit et tôt vendredi cessant dans l'après-midi. Nuageux et moins frais. Vents légers aujourd'hui, et de l'est de 20 milles cette nuit et du nord-ouest de 15 milles vendredi après-midi. Maximum et minimum à Sherbrooke, 50 et 40; Québec, 50 et 35.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec neige intermittente aujourd'hui. Périodes de temps clair cette nuit. Neige fondante vendredi et il continuera de faire frais. Vente de l'ouest de 10 à 15 milles aujourd'hui. Vents légers cette nuit. Vendredi, vents de l'est de 20 milles dans l'après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 40 et 32.

Des pacifistes passent la nuit au Pentagone

WASHINGTON (AFP,PA,UPI) — Une dizaine de pacifistes, membres du Comité d'action non-violente, ont commencé hier soir une grève de la faim à l'intérieur des bâtiments du Pentagone après avoir tenté, en vain, pendant toute la journée, de pénétrer jusque dans les bureaux des chefs d'état-major qui comprennent le centre ultra-secret du commandement militaire national.

Pendant qu'une quarantaine de leurs camarades manifestaient devant l'entrée du Pentagone, les dix pacifistes se sont introduits dans l'édifice, mais ils ont été arrêtés par un cordon d'agents des services de sécurité avant d'entrer dans le couloir conduisant au centre secret. Devant le refus des pacifistes, de quitter le Pentagone, les autorités ont finalement décidé de les laisser dans une partie du bâtiment pour y passer la nuit.

Ayant apprts que cette manifestation pacifique se déroulait, M. Louis Wyman, membre républicain de la Chambre des représentants, s'est écrié au Congrès : "Des beatniks barbus pro-communistes distribuent en ce moment même des tracts dans les couloirs du Pentagone".

A Paris, un attentat a été commis hier soir contre la délégation générale de la République démocratique du Nord-Vietnam. Une dizaine de jeunes gens ont lancé contre la façade de l'immeuble un engin explosif et des bouteilles d'encre rouge qui ont maculé le trottoir sur une trentaine de pieds et deux automobiles en stationnement. Un agent de police en faction devant l'immeuble a été blessé par des éclats de verre. L'un des auteurs de l'attentat a été arrêté.

Le mouvement d'extrême-droite "Occident" a publié un communiqué approuvant l'attentat et appelant à manifester contre la tenue des Etats généraux de l'Université pour la paix au Vietnam, qui ont lieu à Paris.

Entretien discret entre Masse et Albert

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'Etat et délégué du gouvernement auprès des visiteurs officiels, M. Marcel Masse, aurait eu un court entretien hier avec le prince Albert au sujet de l'accord culturel que son pays a récemment signé avec le gouvernement fédéral.

Du moins, c'est ce que l'on peut déduire des informations recueillies hier au gouvernement.

Un informateur a révélé que le ministre Masse, qui devait accompagner le prince Albert au cours de sa visite de la vieille capitale, tenterait de "lui glisser quelques mots" au sujet de l'accord Canada-Belgique, qui a suscité des protestations au Québec, l'entretenir de la juridiction et des problèmes de la province en ce domaine.

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

M. Johnson a ajouté qu'à la suite des affirmations faites vendredi par M. Wagner il était entré en communication avec le représentant du conseil exécutif auprès de l'Expo, M. Robert Letendre, et que celui-ci lui avait donné des renseignements selon lesquels deux des compagnies mentionnées en premier lieu par M. Wagner faisaient affaire avec des institutions religieuses.

Ces deux compagnies sont celles contre qui M. Wagner a retiré ses propos hier, soit Fleur de Lys Vending Machines et New System Towel Machines.

Quant à la troisième compagnie, soit O'Bront Meat Market, Johnson a signalé que la compagnie de l'Expo avait fait savoir qu'elle n'avait pas de concession. M. Wagner a d'ailleurs lavé de tout blâme cette compagnie hier.

Le chef du gouvernement provincial a fait remarquer d'autre part que la province est représentée par trois hauts fonctionnaires au sein de la corporation de l'Expo universelle, soit M. André Rousseau, ancien sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Riel et M. Claude Pratte et il a dit espérer que ces représentants n'ont aucun intérêt à protéger la pègre à l'Expo.

Il a ajouté qu'il leur enverra un télégramme leur demandant s'ils ont eu quelque chose à voir à l'octroi des contrats accordés par l'Expo et il a dit qu'il communiquera à la chambre des renseignements plus complets dès qu'il en aura obtenu réponse.

M. Johnson a enfin fait remarquer que la plupart des contrats accordés par l'Expo depuis trois ans l'avaient été en général par la machine administrative fédérale, soit le Service de la production de la défense.

Quant au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, il a rappelé que lors de sa nomination comme ministre de la Justice l'an dernier, il avait demandé au directeur de la Sûreté provinciale, M. Adrien Robert, d'amplifier la lutte contre le crime organisé.

M. Bertrand a ajouté qu'à la suite des affirmations de M. Wagner, il a rencontré M. Robert et obtenu l'assurance de celui-ci que toutes les mesures étaient prises pour mener à bonne fin la lutte contre la pègre.

M. Bertrand a également signalé que le problème soulevé par M. Wagner en était un d'établissements commerciaux que le gouvernement ne pouvait contrôler.

Le ministre de la Justice a fait savoir, par ailleurs, que la compagnie de l'Expo menait une enquête spéciale au sujet des déclarations de M. Wagner tout comme le directeur de la Sûreté municipale de Montréal.

"Il ne faudrait pas, a conclu M. Bertrand, tenter de créer un climat de panique. Les enquêtes policières, quelles qu'elles soient, doivent être conduites de la manière la plus discrète, et j'ajouterai la plus secrète possible, de l'aveu même de ceux-là qui ont l'autorité en la matière. Nous ne pouvons pas, a dit M. Bertrand, dans ces domaines-là, quand on sait comment le monde de la pègre est organisé, tenir une enquête publique."

ERRATUM

Dans notre annonce parue dans LA PRESSE d'hier, l'item suivant aurait dû se lire comme suit :

ECONOMISEZ 10¢ — COLE SLAW ou SALADE DE PATATES "LEVITTS" lb 29¢

MARCHÉ UNION INC.

Profitez dès maintenant du service pratique de

LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE

C'est simple, vous n'avez qu'à **composer ce numéro :** 874-6911

QUALITÉ • PRIX • SERVICE • CONDITIONS DE PAIEMENT

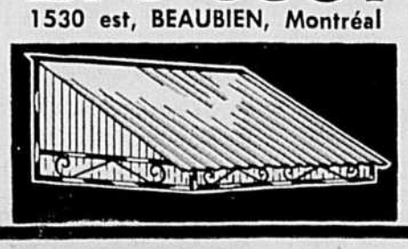
ALSCO vous assure *satisfaction*

● FENETRES ● PORTES en ALUMINIUM
Emaillées, anodisées ou naturelles
● AUVENTS en FIBRE DE VERRE
● CLAPBOARD en ALUMINIUM

Téléphonez maintenant

279-8551

1530 est, BEAUBIEN, Montréal







Le Conseil de la TV-couleurs déclare:

Nous avons 1,228 raisons de plus de croire que les téléviseurs-couleurs Philips sont les plus avantageux à Montréal



Ces 1,228 raisons nous ont été fournies par des gens comme vous. 1,228 personnes sur 1,805 déclarèrent que l'image en couleurs Philips était "la plus naturelle . . . la meilleure".

Cette enquête d'Elliott Research Corporation Limited eut lieu dans un grand centre d'achats. On y avait groupé des téléviseurs-couleurs de quatre grands fabricants. Ainsi que le montre la photo, seuls les écrans étaient visibles et seule la qualité d'image influença les personnes interrogées.

Les 10 autres raisons vous seront démontrées aux centres du Conseil de la TV-couleurs. Nous serons heureux de vous montrer pourquoi la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est la plus avantageuse. Ses caractéristiques automatiques sont plus nombreuses: accord fin automatique, "blanc" automatique, stabilité verticale automatique, démagnétisation automatique, compensation automatique des contrastes, stabilité horizontale automatique . . . il y en a 10 en tout! Le réglage des couleurs, très à l'avant-garde, est donc simplifié . . . et plus sûr.

Brochure gratuite de 20 pages! Elle répondra à toutes vos questions sur la télévision-couleurs. Vous l'obtiendrez au centre du Conseil de la TV-couleurs, où vous pourrez également consulter le rapport de l'enquête Elliott Research. Après en avoir pris connaissance, vous comprendrez que la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est à votre portée.

Voici les membres du Conseil de la TV-couleurs

RAYMOND BEAUDRY INC., 119 St. Charles ouest, Longueuil, Qué. 674-6245

BELOEIL TV SERVICE, 5247 Bélanger est, Montréal. 721-8431

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE, 510 est rue Ste. Catherine, Montréal. 842-8811

LÉVESQUE TV ENRG., 4205 Beaubien est, Montréal. 727-2551

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC., 121 est rue Blainville, Ste. Thérèse de Blainville, Qué. 625-2531

LEGAULT ÉLECTRIQUE INC., 6274 Christophe-Colomb, Montréal. CR. 1-1817, CR. 1-4221

GUY CHARETTE LTÉE, 530 Blvd. Laurier, Beloeil, Qué. 467-2841

CONSEIL de la TV-COULEURS

LORRAIN RADIO ENRG., 1498 Bélanger est, Montréal. 729-1711

CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD, 1448 est rue Fleury, Montréal. 389-4772, 389-4200

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 109

La tension monte au sein des agents de sécurité de l'Expo

Rien d'officiel ne s'est dégagé des trois assemblées qu'ont tenues hier les agents de sécurité de l'Expo, réunions auxquelles du reste les représentants de la presse n'avaient pas accès.

Il demeurait cependant évident, au sortir de ces réunions, que la tension montait au sein du groupe qui, par une sentence arbitrale, se sont vu refuser cette semaine l'augmentation de salaire qu'ils réclamaient ; ils demandaient $5 l'heure, auraient accepté $3.50, mais resteront avec leur petit bonheur : $2.47.

Les agents de sécurité ont été saisis, au cours de ces assemblées d'hier, du sort légal qui leur est réservé. Comme l'a dit M. J.-Edmond Lepage, président du syndicat qui les représente, la 2,222e section de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), les membres refusent moralement la sentence prononcée par M. Albert Melançon, économiste. Mais, d'autre part, ils sont liés par une disposition de leur convention collective qui leur interdit toute grève ou ralentissement de travail.

Légalement, ils n'ont donc aucun pouvoir, la décision arbitrale étant exécutoire.

Mais il n'est pas farfelu de pressentir que les agents de sécurité tenteront — sous une forme ou une autre — de faire connaître leur mécontentement, tout en essayant de rester dans les limites de la légalité. Il se pourrait que, d'ici la fin de semaine, ces gens posent des gestes qui embarrassent les dirigeants de l'Expo.

S'agirait-il d'une grève ? Non, car on craint que l'Expo ne fasse appel à l'armée ou à des étudiants. Une grève du zèle ? Il serait difficile de prédire quelle forme elle pourrait prendre.

Un autre dirigeant syndical n'en déclarait pas moins hier soir au représentant de LA PRESSE : "On compare les agents de sécurité à des "boy-scouts", à des placiers . . . il se pourrait bien qu'ils prennent la décision de ne faire que ça !"

D'autre part, ce même dirigeant devait admettre que les tâches sont clairement définies dans la convention collective de travail qui leur interdisait tout ralentissement de leur travail.

Un autre malaise qui vient s'ajouter à la présente "déception" est que, selon quelques agents de sécurité, les chèques de paie sont en retard de plusieurs jours.

D'autres estiment que l'Expo leur versera l'augmentation demandée, considération prise de l'élément temporaire de leur travail.

Pour son tricentenaire, Laprairie construira son premier hôtel de ville!

par Claude MASSON

La ville de Laprairie n'a pas de "projet du centenaire" de la Confédération, mais elle a son "projet du tricentenaire" de la municipalité.

Si les électeurs-propriétaires le veulent bien — ils ont refusé d'approuver le projet à deux reprises lors d'assemblées publiques — le nid à feu qui est utilisé comme hôtel de ville temporaire sera remplacé par un immeuble moderne construit au coût de $260,000.

Et cet immeuble envisagé aura une particularité : il contiendra une piscine dont le coût ne dépasserait pas $20,000. Au total, en y incluant les dépenses habituelles et imprévues, la réalisation du projet s'élèverait à $328,206.08.

Ça ne coûtera rien aux contribuables

Hier soir, le conseil municipal a annoncé une bonne nouvelle aux contribuables : cet hôtel de ville ne leur coûtera rien. Le greffier, M. Léopold Péladeau, a expliqué qu'il reste en banque $96,922, montant qui comprend des surplus d'argent pour des travaux déjà effectués. Il y a aussi en caisse $231,283, soit le produit de la vente du réseau électrique et qui n'avait pas encore été touché.

C'est la troisième fois que le conseil adopte une résolution au sujet du projet d'hôtel de ville. Au cours des deux premières tentatives, les électeurs-propriétaires avaient refusé d'accorder leur appui.

Dans le cas présent, l'assemblée des électeurs-propriétaires aura lieu jeudi de la semaine prochaine, à l'hôtel de ville actuel, qui n'est qu'une ancienne maison privée.

Il faudra consulter le peuple

Un farouche adversaire du projet jusqu'ici, M. Fabien Fournier, ancien conseiller municipal et membre actif de la Ligue des citoyens de Laprairie, a déclaré hier soir qu'il de-

Voir LAPRAIRIE en page 6

Une maison de Pointe-Claire, que l'on veut transplanter sur l'île Bizard, amène avec elle de nombreux problèmes!

La Ligue du progrès de l'île Bizard, petite île située entre l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval) et reliée à la terre ferme par un pont entre l'île et Ste-Geneviève, sur l'île de Montréal, accuse le conseil municipal de la "paroisse de St-Raphaël de l'île Bizard" (nom officiel de la municipalité) d'avoir passé outre aux décisions du ministère provincial de la Voirie et de risquer, ainsi, que la municipalité ait à s'occuper seule, à l'avenir de l'entretien des rues de la municipalité.

Tout tourne autour d'une maison qu'un certain M. Georges St-Pierre, de la rue Cherrier, à l'île Bizard, a acheté à Pointe-Claire.

Ce monsieur aurait décidé de transporter sa maison de Pointe-Claire à son nouvel emplacement, sur l'île Bizard.

Mais la rue n'aurait pas été assez large et ledit monsieur a donc demandé l'autorisation de couper les arbres centenaires qui la bordent.

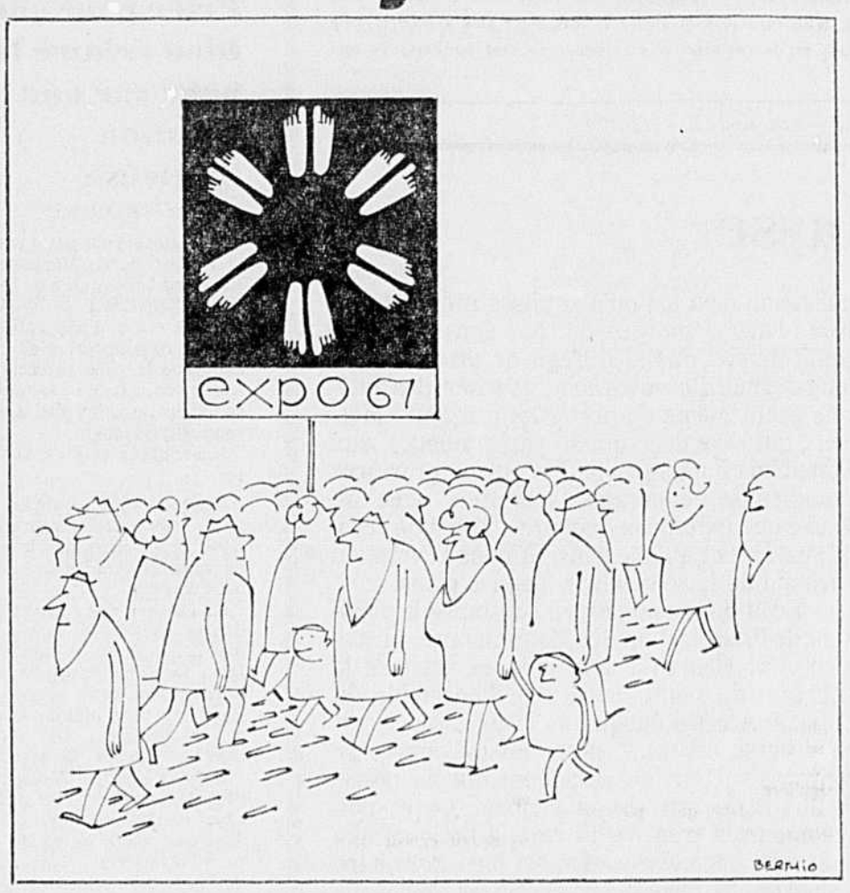
Le 9 février, l'ingénieur divisionnaire Macel Parent, du ministère de la Voirie, faisait savoir que ledit ministère avait refusé l'autorisation de couper des arbres, le long de la rue Cherrier, dans l'île Bizard.

Le 10 février 1967, toutefois, soit le lendemain, le lendemain, le conseil municipal, sur proposition du conseiller Jean Chabot, appuyé par le conseiller Jacques St-Pierre (qui incidemment, selon la Ligue du progrès, serait le neveu de M. Georges St-Pierre, accordait la permission de transporter la maison et de couper un maximum de 13 arbres.

Il est entendu, de dire la résolution, que l'abattage des arbres est à la charge du demandeur (M. St-Pierre).

Le 6 mars, le conseil adoptait une autre résolution, proposée par le conseiller Yvon Cherrier, appuyé par le conseiller Jacques St-Pierre, avisant formellement M. Georges

Voir MAISON en page 6



Le président du syndicat rend hommage à la mémoire du directeur des pompiers

"La mort soudaine du directeur du Service d'incendie de la ville de Montréal, M. Dollard Boisvert, a été un choc terrible pour tous les membres de ce service" a déclaré le président de l'Association des pompiers de Montréal, le lieutenant André Plante.

Le lieutenant Plante ajoute : "Le directeur Boisvert avait été nommé à ses hautes fonctions à un âge relativement jeune, en juillet 1966. Sa nomination avait été accueillie avec enthousiasme dans tous les milieux parce que tous connaissaient ses grandes qualités humaines et sa remarquable conscience professionnelle".

"Le directeur Boisvert, précise M. Plante, était l'un de ces hommes qui développent, d'une façon naturelle autour d'eux, la sympathie et la collaboration. On ne lui connaissait pas d'ennemis, ni même d'adversaires. Jamais Montréal ne comptera serviteur public plus dévoué et plus consciencieux".

Le président de l'Association des pompiers rappelle que tous les pompiers délégués, venant de l'extérieur, sont invités à se rendre à la salle de l'Association, boul. St-Joseph, après les funérailles de M. Boisvert samedi.

Trois policiers à la retraite; un autre démissionne

Trois membres du Service de la police de Montréal prennent leur retraite.

Il s'agit de l'inspecteur Paul Picard, de Montréal, après 26 ans de service; du lieutenant-détective Roméo Landry, de Montréal-Nord, après 26 ans et trois mois de service; et de l'agent Roméo Normandin, de Laval, après 32 ans et sept mois de service.

D'autre part, l'agent Robert Lamy, de Lac-Morin, Sault-St-Lin, à l'emploi du Service de la police de Montréal depuis 19 ans et deux mois, donne sa démission pour des raisons personnelles.

Québec autorisera-t-il l'établissement d'une Ecole d'initiation au travail dans le parc industriel de Laval ?

par Pierre VENNAT

Les autorités de la Régionale Maisonneuve, sur l'île Jésus, ont bon espoir de convaincre les autorités gouvernementales de leur permettre d'acheter un immeuble de deux étages, situé sur le boulevard St-Martin, dans le parc industriel de Laval, en vue d'y installer la première Ecole d'initiation au travail sur l'île Jésus.

Le 31 janvier dernier, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, écrivait aux administrateurs de la Régionale Maisonneuve et leur disait : "Il m'est agréable de vous informer que votre commission scolaire est autorisée à se porter acquéreur de ce terrain et bâtisse dessus érigée, ainsi que les dépendances, pour une somme n'excédant pas $832,634".

Mais, à leur assemblée du 24 avril, les commissaires prenaient connaissance d'un télégramme du même ministre, rescindant la lettre d'autorisation d'acheter la bâtisse et les terrains, telle que signée le 31 janvier.

Plus précisément, on lisait, dans le télégramme de M. Bertrand, que, "vu les faits nouveaux, en ce qui a concerné l'emplacement et autres renseignements que j'ai obtenus à l'occasion de la présentation du bill de Laval, veuillez considérer ma lettre du 31 janvier comme non avenue et l'autorisation qui avait été accordée comme rescindée".

Tout le malentendu proviendrait d'une deuxième bâtisse, non construite celle-là, que les autorités municipales aimeraient bien voir dans le parc industriel.

C'est à l'été de 1965 ,aux derniers beaux jours de Chomedey et les premiers jours du bébé naissant Laval, que MM. Luc Goineau et Gilles Longpré auraient approché les autorités du Commissariat industriel pour se porter acquéreurs d'un terrain à l'angle de la rue Fortin et du boul. St-Martin, dans le parc industriel, dans un secteur qui avait été réservé comme "zone de service" dans le parc industriel.

Selon les plans qu'ils avaient alors présentés, MM. Goineau et Longpré s'engageaient à construire deux bâtisses : la première, de cinq étages, aurait abrité un immeuble à bureaux dont le premier étage aurait été consacré entièrement à des "services" (banque, restaurant, etc.,) destinés à desservir le parc industriel.

La deuxième, qui aurait été reliée à la première par un corridor aérien, était un immeuble de 82,432 pieds carrés c'est-à-dire un étage avec sous-sol.

Cette bâtisse devait être louée, pour au moins cinq ans, à la Régionale Maisonneuve, afin qu'elle y aménage une Ecole d'initiation au travail.

Bâtisse inoccupée

Les pourparlers, commencés à l'époque de Chomedey, poursuivis sous l'administration Lavoie, entre août et novembre 1965, ont dû être repris avec la nouvelle administration municipale.

Ils ont abouti finalement à une offre formelle d'achat, le 27 avril, 1966, offre qui a été approuvée par Québec le 1er août 1966.

C'est alors qu'a commencé la construction immédiate de l'immeuble de deux étages, évalué à $144,490 par la ville au moment de sa construction et qui devrait être terminé à l'intérieur cet été de façon à recevoir 800 étudiants en septembre.

La construction de l'immeuble de cinq étages ne devait commencer que plus tard.

Voir LAVAL en page 6

La Régionale Maisonneuve songe à construire un centre administratif

(par P. V.) — La Régionale Maisonneuve songe à construire un centre administratif.

Les commissaires ont résolu à l'unanimité de demander au ministère de l'Education un permis de construction pour un tel centre, selon les spécifications étudiées par le Comité du plan.

On s'est toutefois refusé à donner plus de détails sur l'immeuble même ou sur son emplacement, se contentant d'attendre, pour le moment, la réponse de Québec.

Jusqu'ici, aucune des trois régionales de l'île Jésus ne compte de tel centre et les services administratifs de la Régionale Maisonneuve sont logés, très à l'étroit, à l'Ecole secondaire Ste-Maxime, dont les locaux sont devenus trop petits.

Par ailleurs, les commissaires ont pris une décision concernant le statut futur du Chomedey Catholic High School avec ses quelque 500 étudiants, qui seront appelés à fréquenter le nouveau campus qui doit être inauguré en septembre 1969 pour tous les catholiques anglophones de l'île Jésus.

Conséquemment, les commissaires ont décidé de mettre l'immeuble du Chomedey Catholic High School à la disposition de l'enfance exceptionnelle du niveau primaire à compter de septembre 1969.

Tel. 842-8221
JARRY... CHRYSLER
4384 ST.DENIS
JARRY MOTOR CORPORATION

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Le bijou CORO pour maman
Un cadeau frais et attrayant pour l'été.
Bijoux pratiques choix d'épingles, de colliers, de boucles d'oreilles. Coul : orange, bleu, vert, noir, blanc
$2.00
En vente au rez-de-chaussée
• Facile d'ouvrir un compte
• Plan de mise de côté
6500 SAINT-HUBERT — Angle Beaubien

CLASSEUR "ECONOMIE"
Tel qu'illustré — Fabriqué en acier résistant, pour tous besoins de classement. Les quatre tiroirs spacieux glissent librement et sont faciles à manipuler. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions : haut 52¼", larg. 14¾", prof. 18". Couleur grise. Fini émail cuit.
Modèle 4 tiroirs — Ord. $56.75
SPECIAL PILON $42.95
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

INDECIS QUOI DONNER A LA FETE DES MERES ?
UN MAGNIFIQUE PANIER CADEAU DIONNE
rempli de succulents fruits et friandises
$7.50 et plus
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal Tél. 849-2341
coin rue Drummond

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) $24.95
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

Interruption temporaire de la circulation sur l'ancien pont Mercier

QUEBEC — Le ministre des Travaux publics du Québec juge nécessaire de procéder, sans retard, à la réparation de la plus ancienne des deux structures jumelées appelée "ponts Mercier", en amont du nouveau pont, elle sert actuellement de voie de sortie aux automobilistes de Montréal. Cette réparation s'impose parce que, il y a quelques semaines, un camion, en dérapant, a heurté violemment et endommagé l'une des principales membrures de l'ancien pont Mercier.

A cet effet, la circulation sera interdite, à compter de 10 h., vendredi soir jusqu'à 5 h., lundi matin. Pendant ce laps de temps, les véhicules devront circuler à demi-voie, dans chacun des deux sens, sur le nouveau pont jumeau.

Le ministère des Travaux publics en appelle au civisme et à la prudence redoublée des usagers de la route dans ce secteur, pour que l'on puisse compléter, au cours des quelque 55 heures prévues, les travaux indispensables pour restaurer la solidité de l'ancien pont Mercier.

Rues interdites aux camions dans la métropole

A la suite de décisions prises hier par le comité exécutif de la ville de Montréal, la circulation des camions sera désormais interdite sur deux tronçons de rue ainsi que dans un vaste quadrilatère de la partie est de Montréal :

a) rue Dickson, entre la rue Hochelaga et les limites nord de Montréal (la ville de St-Léonard fera de même en ce qui concerne la rue Lacordaire);

b) rue Boyce, entre le boul. Pie IX et la rue Viau;

c) toutes les rues comprises dans le quadrilatère borné par les rues Notre-Dame, Hochelaga, Georges-V et Curatteau.

Hold-up de $10,000 dans une banque

Deux cagoulards ont pris la fuite avec une somme de plus de $10,000, après avoir perpétré un hold-up, vers 10 h. 45 ce matin, à la succursale de la Banque Toronto-Dominion, au 3590, rue St-Laurent.

Quelque 30 clients et 20 employés se trouvaient dans l'établissement au moment où les bandits ont fait irruption, l'un portant une cagoule bleue et un revolver, l'autre une cagoule rouge et une carabine à canon tronqué.

Tirant trois balles dans le plafond de la banque, les cagoulards ont rapidement raflé le contenu des tiroirs-caisses avant de prendre la fuite dans une automobile de marque Oldsmobile de couleur bleue.

La police nous révélait à midi que l'auto des fuyards venait d'être retrouvée dans le nord de la métropole. Les malfaiteurs seraient montés dans une autre voiture de couleur grise, près de cet endroit.

Une "grande fête" au square Dominion le 23 août prochain

M. Frank Hanley, conseiller municipal du district de Ste-Anne et député à l'Assemblée législative, a annoncé hier soir qu'il était en train d'organiser pour le mercredi soir, 23 août prochain, à 8 h., une "grande fête" au square Dominion à laquelle tous les groupes ethniques seront invités.

Conférencier à un dîner de l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-allemands, M. Hanley a déclaré que toutes les nationalités auront alors l'occasion de porter leurs costumes nationaux et de faire connaître leurs danses et leur folklore.

"Nous aurons un plaisir fou, a-t-il dit avec sa verve coutumière, et j'aurait l'honneur d'être le maître de cérémonies". Le représentant du district de Sta-Anne — caractérisé, on le sait, par son cosmopolitisme — a fait savoir que cette fête a pour but d'accueillir dans la métropole un groupe d'Américains de Los Angeles.

LAPRAIRIE

SUITE DE LA PAGE 3

vra consulter le peuple avant de prendre une décision quant à l'attitude qu'il adoptera lors de la prochaine assemblée des électeurs-propriétaires.

D'autre part, les membres du conseil ont clairement laissé entendre qu'ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'ils sont disposés à tenir un référendum, si nécessaire. Jusqu'ici, ils avaient abandonné la lutte dès que 20 électeurs-propriétaires — comme l'exige la loi des cités et villes — avaient manifesté leur opposition.

Par ailleurs, il n'a pas été question, encore hier soir, de la demande de renvoi du juge de la Cour municipale, M. Yvan Bisaillon, ni de la démission des membres de la Commission du tricentenaire.

Centre Sivananda Yoga - Vedanta

Le Centre Sivananda Yoga-Vedanta, situé au 5178 de la rue Saint-Laurent, à Montréal, fêtera samedi prochain son neuvième anniversaire de fondation. Ce centre compte aujourd'hui plus de 2,000 membres et constitue le pivot d'un réseau de succursales situées à des endroits aussi éloignés que Hawaii et les Antilles.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Entre-temps, la Régionale Maisonneuve trouva toutefois plus avantageux de faire une offre d'achat à MM. Goineau et Longpré, offre d'achat qui avait été approuvée par Québec en janvier.

Que s'est-il passé dans les coulisses lors de la présentation du bill de Laval pour amener Québec à reconsidérer sa position ?

Il semble que tout tourne autour du deuxième immeuble.

Les autorités municipales craindraient en effet que, si la régionale se porte acquéreur du terrain et de la bâtisse actuellement terminée et inoccupée, le projet du deuxième immeuble de MM. Goineau et Longpré ne tombe et que l'on se retrouve ainsi avec une école,mais pas d'immeuble à bureaux devant rapporter des taxes à la ville dans son parc industriel.

Il faudra trouver rapidement une solution à ce problème, d'autant plus que la Régionale Maisonneuve, considérant qu'il n'existe aucune institution d'enseignement spécialisé dans la ville de Laval et que celles qui existent sur l'île de Montréal ne peuvent suffire à la demande, avait demandé au ministère de l'Education, en plus de fournir les cours d'initiation au travail et l'enseignement professionnel au premier niveau, l'autorisation d'organisation d'organiser l'enseignement professionnel au niveau "métiers" (10e et 11e) dans huit options différentes.

On a toutefois bon espoir d'en arriver à une entente sous peu.

MAISON

SUITE DE LA PAGE 3

St-Pierre "de ne plus couper d'arbres dans cette municipalité".

De toute façon, de dire la Ligue du progrès, cette résolution vient trop tard.

Des arbres centenaires ont été coupés, et évidemment on ne peut les remplacer.

Qui plus est, la maison n'est pas encore rendue sur l'île Bizard !

En effet, le passage serait encore trop étroit et il faudrait maintenant abattre des poteaux de téléphone. La Ligue du progrès s'oppose énergiquement à ce que de tels travaux soient faits aux frais des contribuables.

Enfin, on prétend que les autorités du ministère de la Voirie auraient déclaré que si la ville passait outre, encore une fois, à leurs directives, elle pourrait bien se retrouver seule pour entretenir les rues.

Actuellement, c'est le ministère de la Voirie qui entretient la rue Cherrier et plusieurs autres rues de l'île.

Levée de restrictions de la période du dégel

QUEBEC — Les camionneurs et propriétaires d'autobus voudront bien prendre note que les restrictions imposées durant la période du dégel sur les routes du Québec, ont été levées, en partie, mardi, le 9 mai à minuit, dans les comtés suivants : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux - Montagnes, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, l'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Rouyn-Noranda, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Témiscamingue, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Les poids d'été seront cependant rigoureusement contrôlés aux différentes balances installées à cette fin et le ministère se réserve le droit de rétablir ces restrictions sur toute route ou section de route en cas de besoin.

La réouverture des autres routes et chemins du Québec sera annoncée sous peu.

Début de l'audition du premier arbitrage depuis le bill 25

C'est demain que débutera, aux bureaux du ministère de l'Education, à Montréal, l'audition du tribunal d'arbitrage dans la cause opposant la Commission scolaire régionale Duvernay à ses enseignants.

Il s'agit d'une des premières causes du genre depuis l'adoption du bill 25.

C'est M. Louis-Marie Tremblay qui a été désigné par Québec comme arbitre adjoint, l'arbitre en chef pour ce conflit comme pour tous les autres qui se présenteront au Québec dans des causes semblables étant M. Jean-Charles Simard.

Congrès de psychiatres en juin

L'Association des Psychiatres du Canada tiendra son congrès annuel le 15 juin, à Québec. Les séances auront lieu au motel des Laurentides. Les psychiatres du Québec font coincider leur assemblée annuelle avec ce congrès.

L'Association canadienne est présidée par le Docteur Denis Lazure, de l'hôpital Ste-Justine.

Parmi les invités de marque, on note le professeur Henri Collomb, de l'Université de Dakar; le Dr Henry Brosin, de Pittsburg; le Dr Clovis Martins, du Brésil.

Trois individus attaquent un passant

M. Hermas Bernier, 1567a, Panet, se balladait aux petites heures la nuit dernière sur le boulevard Maisonneuve, quand, à la hauteur d'une ruelle, il a été happé par trois malandrins.

Ils l'ont entraîné dans la ruelle et, après l'avoir roué de coups de pieds et de poings, l'ont soulagé des $225 qu'il avait dans son portefeuille.

L'attentat s'est déroulé entre Wolfe et Amherst.

3 blessés dans une collision

Trois hommes ont été sérieusement blessés dans la collision de deux automobiles survenue, vers 2 h. 45 ce matin, sur un tronçon à sens unique de l'échangeur Turcot, dans l'ouest de la ville.

Le plus grièvement blessé est M. Kenneth Amyot, 21 ans, de LaSalle, un membre d'équipage du bateau HMS Hochelaga, qui a été transporté à l'hôpital Queen Mary, où l'on craint qu'il ne souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

Les autres blessés sont M. Gérard Richard, 41 ans, du 2,837, rue Arcand, un chauffeur de taxi avec qui voyageait M. Amyot, et le seul occupant de l'autre voiture, le Dr Jean-Pierre Brière, 38 ans, du 445, rue Maple, à St-Lambert. Tous deux ont subi diverses fractures et reposent à l'hôpital Notre-Dame. Les véhicules sont complètement démolis.

Cambriolages

Un torontois a été mis aux arrêts hier soir par l'agent Gilles Lord dans le lobby de l'hôtel Champlain, pour avoir volé à un multimillionnaire deux montres en or serties de diamants d'une valeur de $3,335 et deux agrafes évaluées à $900.

Par ailleurs, sur un chantier de Pisapia Construction, bâtisseur d'église au no 9775, Gagné, on a volé des outils évalués à $1,255.

Dans neuf autos immobilisées dans le gagare du sous-sol de la conciergerie située au no 1010, Cherrier, on a fait main basse sur une quantité d'articles d'une valeur globale de $1,070.

Pêcheries : projet de mesures pour modifier la loi de l'assurance-chômage

Le Conseil des pêcheries du Canada a demandé hier au gouvernement canadien d'amender le plus rapidement possible la Loi de l'assurance-chômage afin d'y ajouter des clauses répondant mieux aux besoins bien spécifiques des pêcheurs commerciaux.

Cette recommandation a pris la forme d'une résolution à l'issue du congrès annuel de cet organisme, à Montréal.

Les pêcheurs ont également demandé au gouvernement canadien de travailler à établir une réduction substantielle des tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis sur les importations de poissons prêts à la consommation ainsi que sur les "poissons preparés", tels les filets et autres parties de poisson destinées particulièrement au marché américain.

Selon le Conseil des pêcheries, les tarifs de 20 et 30 pour cent actuellement en vigueur rendent prohibitifs les prix d'exportation de poissons prêts à la consommation aux Etats-Unis.

Les pêcheurs de l'ouest du Canada ont également demandé au gouvernement central la construction d'une station de pisciculture afin de protéger et même d'accroitre la production de saumon de la côte du Pacifique.

Les pêcheurs de la Colombie Britannique ont d'ailleurs traité assez longuement du problème que pose de plus en plus la pollution industrielle des cours d'eau de la côte du Pacifique et des dommages que cette pollution cause aux zones de fraie du saumon.

Les pêcheurs ont finalement adopté une résolution visant à faire disparaître la mention "huile marine" qui doit nécessairement apparaître sur la production de margarine contenant une proportion, même légère, d'huile extraite du poisson. Selon les pêcheurs, il s'agit d'une forme de discrimination à l'endroit d'un produit qui a toutes les caractéristiques et le goût aussi délicat que les autres produits utilisés dans la fabrication des margarines.

Hommage du Conseil de sécurité routière

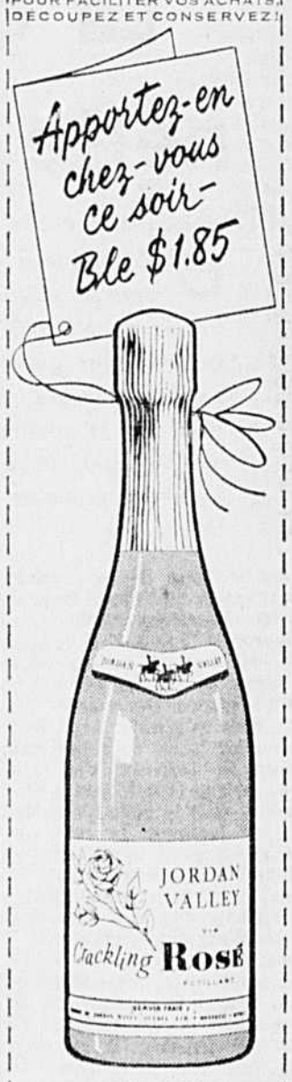
(par R.-J. B.) — Quatre villes de la région de Montréal et une autre du Saguenay ont reçu hier des décorations du Conseil canadien de sécurité routière.

Dans la catégorie des villes de 40,000 habitants et plus, St-Laurent a enregistré l'an dernier la plus forte diminution dans le nombre d'accidents mortels de circulation par 1,000 habitants comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité routière a décerné des certificats à quatre villes du Québec de 20,000 habitants et plus où aucun accident mortel de la circulation n'est survenu l'an dernier.

Ce sont : Côte-St-Luc, Longueuil et Pierrefonds dans la région métropolitaine, de même que la ville de Jonquière.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ



RAQ 532F

Vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTRÉAL, QUÉBEC.

SPCA

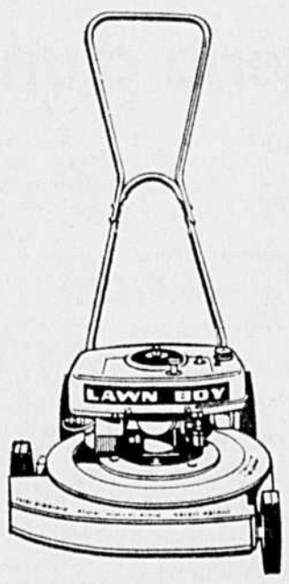


AVIS DE LA S.P.C.A.

Cette année, deux Sociétés Humanitaires ont envoyé des observateurs sur les lieux de la chasse aux phoques. Un film authentique a été pris par la S.P.C.A. Canadienne et un autre par la S.P.C.A. du Nouveau-Brunswick. Ces deux films seront présentés au Y.M.C.A., 1355 ouest, boul. Dorchester, vendredi, le 12 mai à 8:15 p.m.

Nos membres et nos amis sont cordialement invités. L'entrée est gratuite.

Messieurs J. E. St-Onge, Brian Davies et Peter Lust se feront un plaisir de répondre à vos questions.



TONDEUSES

de marque "LAWN BOY"

Modèle no 3054

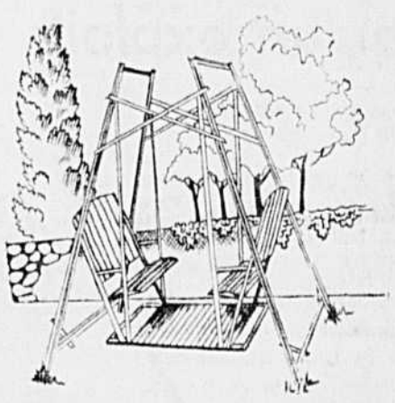
CE QU'IL VOUS FAUT POUR TONDRE VOTRE GAZON CET ETE.

$85.50



VOYEZ NOTRE CHOIX COMPLET DE MEUBLES DE JARDIN POUR L'ETE

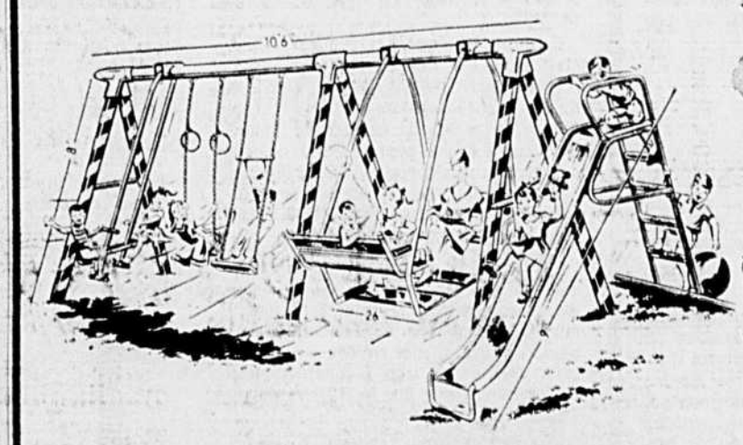
LORS DE L'OUVERTURE DE LA TENTE VAL ROYAL



BALANÇOIRE DE JARIN

CONSTRUITE EN ERABLE SOLIDE ET VERNIE. PRETE A SERVIR.

SEULEMENT $29.95

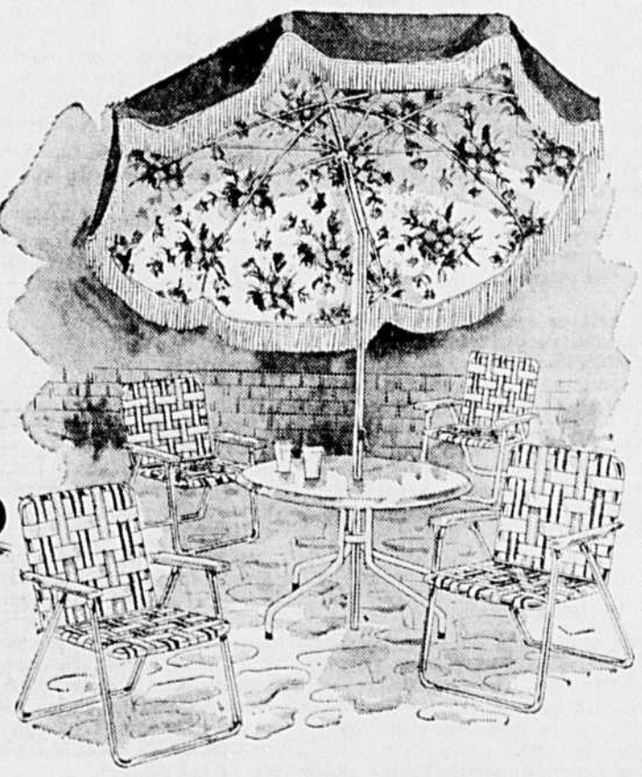


JEUX DE GYMNASTIQUE

MODELE 13 JEUX

AVEC BALANÇOIRE DE JARDIN 4 PERSONNES. RAYURES BONBONS. GLISSOIRE 9' AVEC COTES. LES ENFANTS EN SONT EMERVEILLES.

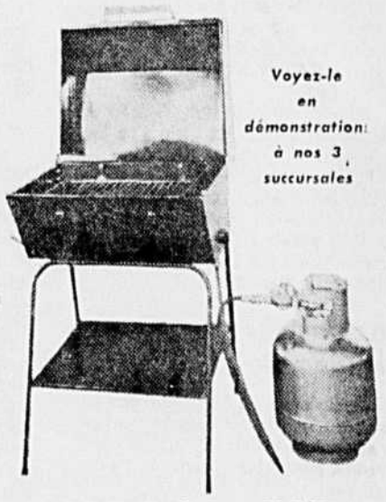
CHOIX COMPLET A PARTIR DE 24.00 MODELE No. 2-8089 REG. 79.95 SPECIAL $69.95



MEUBLES DE PATIO

COMPREND :

UN PARASOL DE 6' 6" DE DIAMETRE. COULEUR UNIE A L'EXTERIEUR AVEC DESSIN A L'INTERIEUR. 4 CHAISES D'ALUMINIUM No 212 UNE TABLE DE 32" POUR PARASOL. $49.95



Voyez-le en démonstration à nos 3 succursales

BAR-B-Q au GAZ

CUISSON EXTERIEURE PAR TOUT TEMPS. PLUS BESOIN DE CHARBON DE BOIS. CONSTRUIT DE METAL EMAILLE PORCELAINE. $99.95



BROUETTE "CENTENNIAL"

IDEALE POUR LES TRAVAUX AUTOUR DE LA MAISON. CAPACITE DE 2½ PI. CU. APPARENCE ATTRAYANTE. $8.75

val royal

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION LTEE

★ STATIONNEMENT GRATUIT ★ PLAN BUDGETAIRE ★ SERVICE DE LIVRAISON

3 CENTRES

CARTIERVILLE : 12200, boul. Laurentien Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11401, boul. Pie-IX Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200, boul. Taschereau Tél. : 676-0311

OUVERT

Lundi, mardi, mercredi de 8 h. à 5 h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 12 h. 30

DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE



Rég. 1.85

CHEZ LEDUC 1.59

Tonette

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES de CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR



Téléphoto USAF-PA

La camera placée sur un des canons qui équipent les avions "Thunderchief" a réussi à capter cette image d'un "Mig-17" au-dessus du Nord-Vietnam.

Les socialistes français envoient une mission dans les deux Vietnam

d'après AFP, PA, UPI

Le parti de M. François Mitterrand a marqué aujourd'hui à Paris le vif intérêt qu'il prend à la crise vietnamienne. En effet, la Fédération de la gauche non communiste a décidé d'envoyer, tant au Nord-Vietnam qu'au Sud-Vietnam, une mission d'information qui rendra publiquement compte des résultats de son voyage.

La Fédération entend, de plus, lancer un appel au peuple américain pour qu'il fasse pression en faveur de la paix sur son gouvernement. Cette importante décision de la Fédération est annncée quelques heures seulement avant une rencontre avec les dirigeants communistes.

Face au raidissement du parti communiste sur le problème vietnamien (ce dernier entend organiser des manifestations divers d'ici la fin du mois), les membres de la Fédération de la gauche non communiste entendent définir avec netteté leur position pour éviter toute récrimination de la part de la part de leurs partenaires. M. Mitterrand et ses amis rappellent que la solution au Vietnam passe par la négociation politique sur la base des accords de Genève, mais dans le respect de la liberté des peuples à déterminer leurs orientations politiques.

Démission et manifestations

Entre-temps, de Rome on apprend que M. Sergio Fenoaltea, ambassadeur d'Italie à Washington a résigné ses fonctions parce que, dit un journal de gauche, il estime que son gouvernement ne soutient pas avec assezc de netteté, à son sens, la politique américaine au Vietnam.

Par ailleurs, à San Francisco on annonce que les étudiants rattachés à 25 écoles de médecine aux Etats-Unis ont signé des déclarations par lesquelles ils s'engagent à refuser de servir au Vietnam parce qu'il s'agit, selon eux, d'une guerre "injustifiable" et cause de "souffrances incommensurables".

Pendant ce temps, à Washington, on apprend que des pacifistes sont revenus, pour la troisième journée consécutive, manifester au Pentagone, dans les couloirs mêmes qui conduisent aux bureaux des chefs d'état-major interarmes. La police s'est montrée plus brusque aujourd'hui. Elle s'est frayée un chemin à travers les manifestants. Hier, les forces de l'ordre avaient dû sortir un à un les manifestants.

Les opérations

- A Washington le général Wallace Greene, commandant des "marines" dit qu'il faut envoyer de nouveaux renforts au Vietnam, même s'il faut puiser parmi les unités de réserve. On étudie la suggestion.
- Les stratèges de l'air à Saigon critiquent l'idée de bombarder sporadiquement les bases de Migs au Nord-Vietnam. Ils réclament des raids subits, massifs et définitifs.
- Les Américains se sont emparés de la colline 110, près de la zone tampon, après un combat qui leur a coûté 19 morts et 72 blessés. Il s'agit d'une étape de l'opération "Union". Les GIs ont tué par erreur trois "marines" et en ont blessé 17 au cours de la bataille.
- Selon Hanoi, les Américains ont perdu cinq appareils au cours du raid au-dessus de Haïphong hier.
- Un combat fait rage à 75 milles au sud de la zone tampon. L'ennemi a perdu jusqu'ici 180 hommes, et les Américains : 24 morts et 97 blessés.

La pacification est confiée aux militaires américains

d'après PA, UPI, AFP

En plus de la tâche de gagner la guerre, le général William C. Westmoreland se voit confier aujourd'hui celle de gagner les coeurs des paysans et des villageois du Sud-Vietnam. Autrement dit: Washington fait passer, des autorités civiles aux autorités militaires, la responsabilité de mener à bien le programme de pacification des campagnes au Sud-Vietnam.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse que viennent de donner conjointement le général et l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker. Toutefois, on précise que le général Westmoreland aura un civil comme adjoint dans sa tâche de gagner ce qu'on appelle "l'autre guerre": celle de la pacification. Ce civil est M. Robert Komer (44 ans), le conseiller particulier du président Johnson qui avait justement suggéré ce transfert des responsabilités.

On songeait depuis longtemps à remettre aux militaires les tâches de pacification jusqu'ici confiées aux civils. Mais l'ex-ambassadeur Cabot Lodge s'y était toujours opposé fortement. On dit même que les généraux, encore ces derniers temps, ne voyaient pas tellement d'un oeil favorable pareil changement.

Les objectifs de la pacification

Le programme de pacification vise d'abord à débarrasser un secteur de la présence des forces communistes pour ensuite convaincre les paysans et les villageois qu'il y va de leur intérêt, de leur sécurité et de leur prospérité de travailler de concert avec le gouvernement de Saigon.

Le Vietcong profite énormément du fait que la population rurale du Sud-Vietnam demeure sous l'impression que le gouvernement de Saigon n'est qu'un gouvernement fantoche. La pacification vise à la persuader des avantages qu'il y aurait pour elle d'accrocher ses destinées au char du régime de Saigon.

En confiant aux militaires, plutôt qu'à des civils, le soin de pacifier la campagne sud-vietnamienne on espère accélérer le mouvement de manière à enrayer, au plus tôt, l'influence que le Vietcong continue à y exercer.

L'ambassadeur américain à Saigon a souligné que les réformes que suppose la pacification impliquaient une plus grande participation des troupes américaines à la protection des équipes de pacification, mais ne les privaient pas de leurs tâches strictement opérationnelles.

Mécontentement des civils

Sous le commandement de Westmoreland et de Komer, les quatre dirigeants civils (actuellement en fonction au Vietnam) deviendront les adjoints et conseillers régionaux du haut commandement militaire. C'est un remaniement de structures que plusieurs civils là-bas n'aiment pas.

Des civils, actuellement responsables d'administrations locales, ont menacé de démissionner plutôt que de servir sous les ordres des militaires. La lutte entre civils et militaires en vue d'obtenir la mainmise sur un programme américain de pacification se poursuit depuis plusieurs années.

Second abordage entre destroyers américain et russe

WASHINGTON — (UPI) — Un torpilleur américain et un destroyer soviétique sont entrée en collision aujourd'hui dans la mer du Japon; il s'agit du second incident du genre en deux jours, annonce à Washington le Pentagone.

Le "USS Walker", le bateau qui, hier, a frôlé le navire soviétique, est encore aujourd'hui impliqué dans l'affaire. Il s'agit toutefois d'un autre destroyer soviétique que celui d'hier.

Le Pentagone a précisé que la collision d'aujourd'hui s'est produite à 300 milles marins de l'île Hokkaido, au Japon.

Comme hier, il n'y a pas eu de blessés et les dommages aux deux navires impliqués sont légers. L'incident s'est produit quand le destroyer soviétique a coupé la route au "USS Walker" malgré les signaux de ce dernier.

Après l'incident d'hier, qui s'est produit au moment où, semble-t-il, les Soviétiques surveillaient de trop près les manoeuvres qu'effectuent actuellement dans la région une flotte de bateaux américains en mission de dépistage de sous-marins, Washington a logé une protestation officielle auprès du gouvernement soviétique.

Le navire soviétique impliqué aujourd'hui dans la collision avec le "USS Walker" a été identifié seulement comme le "Destroyer 025".

On s'attend que les Etats-Unis protestent de nouveau officiellement auprès de l'Union soviétique.

Le constructeur de la capsule "Apollo" versera des millions en dédommagement

WASHINGTON (UPI) — Un haut fonctionnaire de l'Agence spatiale a dit hier, que l'incendie de la capsule Apollo signifierait une somme supplémentaire de 75 millions de dollars pour le premier lancement d'un véhicule lunaire, et que "plusieurs millions de dollars" seraient débités au compte de la société North American Aviation, le principal entrepreneur du programme Apollo.

Le Dr George E. Mueller, administrateur associé de la NASA a précisé que cette somme supplémentaire n'est pas une "action punitive" à l'endroit de North American Aviation relativement à la tragédie du 27 janvier survenue au Cap Kennedy, et qui a coûté la vie à trois cosmonautes.

On sait que la société North American Aviation a été sévèrement critiquée par les autorités de la NASA en ce qui a trait à la mise au point du programme Apollo.

Pour sa part, le Dr James Webb, directeur de la NASA, a déclaré hier soir devant la commission spatiale de la Chambre, que "les réalisations de la société North American Aviation sont bien supérieures à ce qu'elles sont sensées avoir été".

Dans sa déposition sur l'accident "Apollo" le chef de la NASA a ajouté que le travail effectué par la North American Aviation constitue la base du programme actuellement présenté aux Chambres. Ce programme, on le sait, envisage le premier vol de trois astronautes américains vers la fin du premier trimestre de 1968, ou de l'avis général des experts en mars prochain. Le travail en question prévoit en particulier une écoutille entièrement nouvelle, à ouverture rapide, et il maintient — mais au milieu de précautions de sécurité considérablement renforcées — une atmosphère d'oxygène pur dans l'habitacle.

M. Webb a ajouté que malgré l'incendie, le coût total du programme Apollo était toujours de 22.7 milliards de dollars, qui comprennent les programmes précédents Mercury et Gemini.

Cependant, s'il est impossible de débarquer un homme sur la lune avant 1970, a-t-il dit, le coût total du programme atteindra très probablement 23.1 milliards de dollars.

Lunar Orbiter-4 commence à photographier la surface lunaire

PASADENA, Californie (PUI) — Les savants ont terminé la nuit dernière les préparatifs de prises de photographies par l'engin spatial "Lunar Orbiter-4", qui accomplit une révolution complète autour de la lune à toutes les 12 heures. La double camera de l'engin doit en effet commencer à photographier la surface lunaire dès ce matin.

La mission photographique débutera grâce à un commandement radiophonique déclenché depuis le laboratoire de tut technologique de la Californie par l'entremise de la station de repérage du désert Mojave, en Californie.

Une Américaine voit à la TV son fils tomber au Vietnam

LAGRANGE, Pa — (d'après UPI) — Comme à tous les soirs depuis que son fils fait la guerre au Vietnam, Mme A. L. Morrow regardait l'actualité filmée à la télévision. La caméra promenait son objectif sur un groupe de soldats qui progressaient lentement dans la jungle. Au moment où Mme Morrow croyait reconnaître son fils parmi eux, une mine a explosé, éparpillant la petite troupe.

"C'est Landon", cria en pleurant Mme Morrow à son mari. Et comme pour effacer tout doute, la caméra montra alors un gros plan des soldats blessés par l'explosion. Landon Morrow était bien là, gisant sur le champ de bataille.

En relatant hier à la presse ces événements, Mme Morrow a dit qu'elle a vécu de longues heures d'angoisse jusqu'à ce qu'elle reçoive des autorités militaires un message l'avisant que son fils avait été blessé mais qu'il n'était pas en danger de mort.

Plusieurs interventions chirurgicales ont été nécessaires pour enlever les fragments de métal logés dans les deux jambes et l'abdomen du jeune soldat.

Landon Morrow a écrit à sa mère et lui a expliqué qu'il se remet lentement dans un hôpital militaire au Japon mais qu'il lui faudra de deux à six mois pour pouvoir marcher d'une façon normale.

Mary, la femme de Landon, a reçu un télégramme elle aussi l'avisant que son mari avait été blessé. Elle vit dans le moment chez ses parents en compagnie de son bébé d'un mois que le soldat n'a pas encore vu.

Landon Morrow est dans l'armée depuis un peu plus d'un an et il est arrivé au Vietnam le 29 décembre dernier, le jour de son 20e anniversaire de naissance.

Dans une des lettres que le jeune soldat a écrites à ses parents depuis qu'il a été blessé, il explique que la mine sur laquelle il a sauté avait explosé par télécommande. Le Vietcong surveillait l'avance de la troupe et a fait exploser l'engin à distance.

Le commentateur du film télévisé n'avait pas identifié les victimes, disant seulement qu'un capitaine et un radio de la compagnie B du 2e bataillon venaient d'être blessés.

Emeute d'étudiants noirs dans un grand collège du Mississipi

JACKSON, (UPI, PA) — Un millier d'étudiants ont déclenché une émeute la nuit dernière au Jackson State College, le plus grand collège noir du Mississippi, et la police a dû isoler le campus pour rétablir l'ordre.

Les étudiants, irrités par l'arrestation de l'un des leurs pour excès de vitesse, ont lancé des pierres et des bouteilles aux agents et ont brûlé plusieurs des barricades érigées par la police. Ils ont de plus allumé un énorme feu de joie au milieu de la rue et ont endommagé des véhicules de la police et des vitrines de magasins au cours de la mêlée. Il n'y a pas eu de blessés.

Au milieu de la matinée, l'émeute semblait apaisée, mais des leaders étudiants incitaient les manifestants à reprendre leur protestation au cours de la journée. Des élèves d'un collège de la région, le Tougaloo College, qui s'étaient joints aux manifestants, sont partis en promettant de "revenir".

Les étudiants ont quitté les dortoirs peu après minuit lorsque deux policiers noirs tentèrent d'arrêter un automobiliste pour excès de vitesse. Le nombre des manifestants grandit rapidement et bientôt des projectiles de toutes sortes volaient dans toutes les directions. Environ deux heures plus tard, une quarantaine d'élèves du collège Tougaloo, situé à six milles de Jackson, arrivaient en autobus et se glissaient sur le campus par une rue secondaire où la police n'avait pas placé de barricade.

Une trentaine de policiers, casqués et armés de bâtons, surveillèrent les barricades durant toute la nuit, évitant autant que possible tout contact avec les éudiants. Ils reculèrent même quand un groupe d'étudiants mit le feu à une barricade.

La police estime que plus de 1,000 étudiants se trouvaient sur les lieux au plus fort de la mêlée, vers 2 heures du matin. Au début de la matinée, une cinquantaine erraient encore autour du campus, mais sans causer de désordres.

L'incident de Vimy rebondit à l'Assemblée nationale

PARIS (AEP) — "Vous avez causé un grand trouble parmi nos amis canadiens. Mon intervention est destinée à leur montrer que leurs amis français n'oublient pas", a déclaré hier M. Frédéric Dupont, député de Paris, s'adressant à M. Pierre Messmer, ministre des Armées à l'Assemblée nationale.

M. Dupont et M. Fernand Darchicourt avaient posé deux questions orales au ministre des Armées au sujet de l'absence d'un détachement de l'armée française aux cérémonies de Vimy.

Dans sa réponse, M. Messmer a rappelé les circonstances de cette affaire. "Nous avons été avisés qu'une cérémonie canadienne allait avoir lieu à Vimy, a-t-il souligné. La note canadienne était rédigée d'une façon que nous avons jugé quelque peu cavalière. Puisqu'il s'agissait d'une cérémonie uniquement canadienne, le gouvernement français ne pouvait s'y faire représenter que par un délégué."

Après M. Messmer, M. Dupont est intervenu pour protester de la façon la plus véhémente contre la réponse du ministre des Armées. "Il est possible, a-t-il ajouté, que l'invitation n'ait pas été faite sous la forme protocolaire. Cela méritait une remarque de la part du gouvernement français. Mais les soldats canadiens ne devaient pas être tenus pour responsables d'une erreur de protocole".

Paul VI recevra de Gaulle le 31

CITE DU VATICAN, (AFP) Le général de Gaulle, qui a déjà été reçu par le pape Jean XXIII, effectuera un nouveau voyage au Vatican où il sera accueilli solennellement par Paul VI le 31 mai.

Le caractère de "visite officielle" donné à l'audience au président de Gaulle fait ressortir le désir, de part et d'autre, de marquer l'excellence des rapports entre la France et le Saint-Siège.

Echauffourées entre ouvriers et policiers à Hong Kong

HONG-KONG (UPI) — Des centaines de fabricants de fleurs artificielles, agitant de petits livres rouges contenant les pensées de Mao Tsé-toung, en sont venus aux coups avec la police aujourd'hui dans cette colonie britannique située aux portes de la Chine communiste.

Des milliers d'autres travailleurs chinois sont accourus sur les lieux pour huer la police et lui lancer des pierres.

Le chef de police a mobilisé toute sa force auxiliaire et la garnison britannique a été placée sur un pied d'alerte.

Cette échauffourée fait suite à une campagne d'agitation menée depuis plus d'une semaine à l'intérieur et à l'extérieur de cette colonie contre le régime britannique.

La bataille a éclaté au moment où des travailleurs ont tenté d'attaquer une usine de fleurs artificielles à Kowloon, après que les propriétaires eurent fermé l'établissement à cause de l'agitation syndicale.

Quelque 200 policiers prirent place entre les assaillants et l'usine et les agents tirèrent de petits plombs de bois sur la chaussée pour disperser les manifestants. La foule grossit rapidement, atteignant 2,000 personnes en l'espace de quelques minutes. Au moins 12 personnes ont été blessées, selon les reporters de l'agence UPI sur les lieux. La police a arrêté une centaine de manifestants.

Des accrochages intermittents se sont poursuivis durant la journée et la soirée et le gouvernement de la colonie a imposé un couvre-feu dans les quartiers densément peuplés de Kowloon.

Cependant, le "Quotidien de Pékin" signale des combats dans les rues de Pékin et Changhai entre partisans et adversaires de Mao. Des affiches murales placardées dans la capitale chinoise rapportent également que 10,000 personnes ont été tuées ou blessées dans la province de Sé-tchouan, dans l'ouest de la Chine.

La radio de Pékin a lancé un nouvel appel pour mettre fin à "l'anarchie" provoquée par la révolution culturelle.

CHAUSSÉ PAR SLATER
ON NE PEUT
QU'ALLER DE L'AVANT!



Sobre élégance.
En veau noir
ou bronze antique.
B. C. D. $25.95
CHOIX COMPLET de SLATER
5 à 14. Largeurs A à EEE
credico
STATIONNEMENT GRATUIT rue Sanguinet (au nord de Ste-Catherine)
JR LEONARD LTEE
301 EST, RUE STE-CATHERINE — 844-1440

VICEROY
Les plus beaux chalets au Canada
12 CHALETS A PRIX ECONOMIQUE
Voici un exemple



L'ECONOMIQUE 18' x 24'
Tout le monde est séduit par ce modèle économique et pour cause ! Il présente, en une harmonie parfaite, un mélange d'élégance et de moderne dans la disposition des pièces. Remarquez la finition soignée de l'extérieur, exemple typique de l'insistance placée par Viceroy sur la qualité qui entre dans toutes ses construction.
$100.00 comptant $6.00 par semaine
Assurance hypothèque Assurance feu comprises
Jusqu'à 10 ans pour payer
Garantie 10 ans
Pour aussi peu que $1424 réservez maintenant
Prêt à construire sur votre terrain
"Venez visiter notre terrain d'exposition permanente"
1365, boul. Labelle, Chomedey (route 11-A)
2 milles du pont de Cartierville
PASSEPORT GRATUIT
Avec tout achat, durant mai seulement, Viceroy vous donne gratuitement 1 passeport pour sept jours à "l'Expo 67".
VICEROY CONSTRUCTION CO. LTD.
AGENT AUTORISE — M. LEONARD MORIN
Tél.: 688-9950 MAGNIFIQUE CATALOGUE EN COULEURS 50¢
Ouvert jusqu'à la 21e heure

Chaque jour, du 13 au 25 mai

OÙ VA LA CHINE COMMUNISTE ?

Dix articles sensationnels
par le réputé journaliste américain
SIMON MALLEY

dans

LA PRESSE

Voici exactement les questions auxquelles répondirent Chou En-lai et d'autres leaders de la Chine rouge :

- *La Chine communiste interviendra-t-elle dans la guerre au Vietnam ?*
- *La Chine considère-t-elle comme inévitable une confrontation armée avec les Etats-Unis ?*
- *La dissension entre la Chine et l'URSS va-t-elle dégénérer en guerre ouverte ?*
- *Est-ce que les Gardes rouges sont laissés à eux-mêmes ?*
- *Mao Tsé-toung a-t-il perdu la direction du gouvernement ?*
- *Qu'a offert U Thant aux Nord-Vietnamiens à Rangoon ?*
- *Qui, à l'avis de Chou En-lai, remportera l'élection présidentielle de 1968 aux Etats-Unis ? Qui préférerait-il voir porté à la présidence ?*
- *Pourquoi Chou En-lai soupçonne-t-il les Etats-Unis et l'URSS de collusion ?*
- *La crise provoquée par l'installation de rampes de lancement de missiles à Cuba ne fut-elle qu'une supercherie ?*
- *Que deviendra la Chine à la mort de Mao ?*

Vous trouverez les réponses détaillées et inédites obtenues directement de Pékin dans

LA PRESSE

DU 13 AU 25 MAI

Profitez-en pour vous abonner à notre SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE. Un simple coup de téléphone à donner. Le numéro à composer : 874-6911.

les tribunaux

Instituteur accusé de grossière indécence

Un instituteur, à l'emploi de la Régionale des Mille-Iles, a été accusé hier de grossière indécence sur les personnes de ses élèves masculins, âgés de 14 et 15 ans.

Le juge John O'Meara a fixé l'enquête préliminaire à mercredi prochain, après avoir exigé un dépôt en argent de $500.

Robert Sabourin aurait pratiqué une forme nouvelle d'éducation en soumettant ses élèves à une méthode active de rattrapage. Il les aurait d'abord soumis à l'épreuve du fauteuil vibratoire pour les rendre plus réceptifs. Ensuite, au terme du cours complet qui doit durer dix leçons, à commencer par la persuasion pour se continuer avec la relaxation... puis par l'abandon des préjugés, des complexes... et de vêtements.

15 jours de prison pour possession de marijuana

Le juge John O'Meara siégeant, hier, aux Comparutions, a imposé une peine de 15 jours de prison à une jeune fille de 18 ans, Suzanne Lindemere, de la Colombie-Britannique, qui venait de se reconnaître coupable de possession de marijuana (chanvre indien).

Elle avait été appréhendée mardi soir par des agents de l'escouade des narcotiques de la Gendarmerie royale du Canada dans une maison de la rue Saint-Martin.

Me Charles Desrosiers, procureur spécial du fédéral dans cette cause, a déclaré "que c'était la seconde fois que des jeunes gens venus de l'extérieur pour visiter l'Expo étaient appréhendés pour de tels délits".

Et il a ajouté : "Il est malheureux de constater que, trop souvent, des jeunes gens de bonne réputation sont entraînés dans des groupes qui agissent en marge de la loi et avant qu'ils ne le réalisent, ils sont eux-mêmes impliqués sous des accusations de nature très grave."

Pharmacien accusé d'avoir vendu 22,000 goof balls

Un pharmacien du Boulevard Saint-Laurent, Moses Amdursky, demeurant avenue Neilson, à Outremont, a comparu, tard hier après-midi, devant le juge Redmond Roche, en première chambre de la Correctionnelle sous l'accusation d'avoir illégalement vendu 22,000 barbituriques (goof balls, à un autre pharmacien qui est aussi devant les tribunaux.

Il a choisi un procès devant jury, avec enquête préliminaire fixée à huitaine. Il a été remis en liberté provisoire moyennant un dépôt en argent de $1,500 ou un cautionnement immobilier de $2,000.

L'autre pharmacien, Arnold Steinberg, de Côte-Saint-Luc, contre qui pèsent quatre accusations de trafic de stupéfiants, doit subir son procès prochainement.

Me Philippe Landry, procureur spécial du ministère fédéral de la Justice à Montréal, a déclaré que le délit pour lequel Amdursky a été conduit en Cour aurait été commis le 21 février dernier. Il ne s'est pas opposé au cautionnement, à condition qu'il fût élevé.

Adolescent grec responsable de la mort de Claude Janin

Un jeune Grec de 17 ans, a été tenu hier criminellement responsable de la mort de M. Claude Janin par un jury du coroner composé de cinq personnes. La victime a été trouvée morte par strangulation dans son appartement, le 1er mai dernier. Le jeune grec, qui demeure sur la rue Fairmount, à Montréal, devra apparaître à la Cour du Bien-Etre Social aujourd'hui ou demain.

C'est le juge Jacques Trahan qui agissait comme coroner, en remplacement du coroner Laurin Lapointe en vacances pour quelques jours. L'accusé a raconté au juge qu'il avait rencontré Janin vers 10 h. 20, dans la soirée du 28 avril, et que tous deux s'étaient rendus à l'appartement de la victime.

Il a révélé qu'après avoir pris quelques verres en compagnie de Janin, il lui demanda de l'argent. Lorsque Janin refusa d'accéder à cette demande, il prit la ceinture d'une robe de chambre et l'enveloppa autour du cou de la victime. Le jeune homme affirma au juge qu'il tint la ceinture serrée au cou de Janin durant près de cinq minutes. Il quitta sa victime après lui avoir ravi sa montre, ses bagues, ses boutons de manchettes et son argent. Le jury délibéra pendant 15 minutes avant de rendre son jugement.

Il ne faut jamais fausser compagnie à la police

Un jeune homme de 24 ans, ferblantier de son métier, a écopé d'une amende de $50 de la part du juge Jacques Anctil pour avoir faussé rapidement compagnie à un policier qui voulait lui "donner" un billet de vitesse, au boulevard métropolitain, le 17 mars dernier.

Gaétan Lachance, au lieu d'accueillir le policier avec un sourire, comme tout bon automobiliste, partit en quatrième vitesse pour atteindre le "climax" de 80 milles à l'heure. Il a tout de même été rejoint.

Et le juge a bien failli lui "coller" de la prison. Mais prenant le passé de l'accusé en considération, il se contenta de lui "donner" une amende et de lui enlever son permis de conduire pour trois mois.

Un "ami d'occasion" lui vole $6.48

Jean-Guy Savard, un électricien originaire de la région du Lac-Saint-Jean, a reconnu sa culpabilité, hier près-midi, devant le juge Armand Sylvestre, à l'accusation d'avoir commis un vol à main armée.. en laissant croire qu'il avait un revolver, vol qui lui rapporta $6.48.

Il connaîtra sa peine le 23 courant. La victime de ce vol, Claude Grandmont, âgé de 26 ans, un aide cuisinier, a déclaré au tribunal qu'il avait pris "quelques petits coups" avec l'accusé qui, à un certain moment, lui ordonna de lui remettre tout ce qu'il possédait... sans quoi il recevrait une balle quelque part.

Et Grandmont a dit lui avoir remis un briquet et un paquet de cigarettes, mais avoir réussi à garder un billet de $20.

Savard, de son côté, a admis, avoir quitté le pénitencier l'automne dernier, après y avoir purgé une peine de deux ans pour fraude.

FAIT TENIR BIEN EN PLACE LES DENTIERS!

Cushion Grip®



Découverte sensationnelle! Fait tenir parfaitement les dentiers comme un moule!

- Moins d'ennuis
- Pas de glissement
- Une application dure des semaines

98¢ et $2.25

DANS TOUTES LES PHARMACIES LEDUC

LEDUC

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

DES PRODUITS D'ALUMINIUM DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

PORTES
1¼" - 1⅜" - 2" d'épaisseur

FENETRES
naturel ou en couleurs

CLAPBOARD
CHOIX DE 18 COULEURS

AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE

COMMENCEZ A PAYER SEULEMENT EN SEPTEMBRE

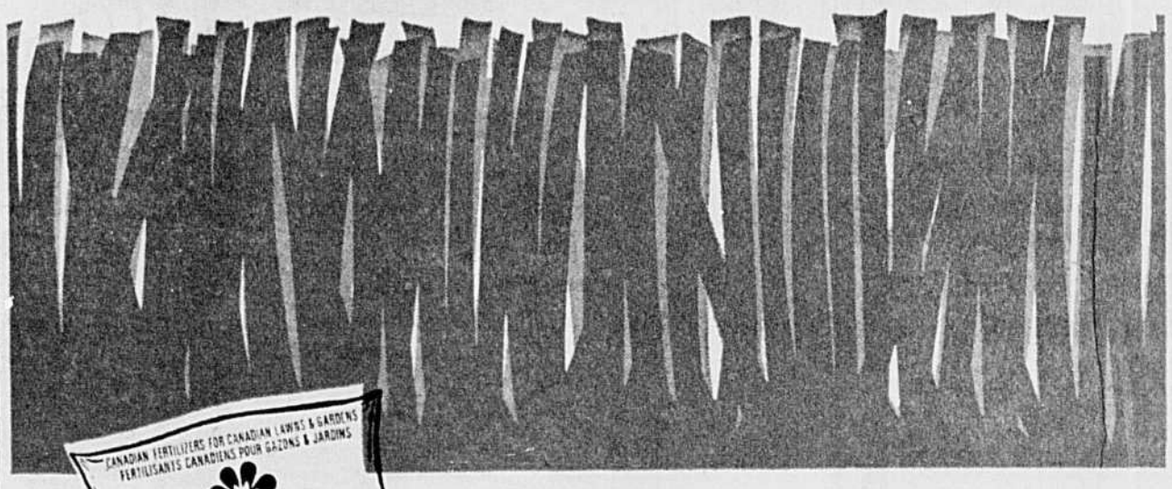
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3411 EST, JEAN-TALON

722-1115

EVERGREEN

vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé





Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor ℞ et Rose Doctor ℞.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS POUR PELOUSES ET JARDINS C-I-L

la vie féminine

Jacqueline Auriol grande dame de l'aviation

par Marie Lessard-Laurier

Jacqueline Auriol, célèbre aviatrice française, admet qu'il lui a fallu démontrer beaucoup de sérieux et de compétence pour atteindre les sommets dans le métier qu'elle a choisi et qui était exclusivement réservé aux hommes. "Je crois en l'avenir pour les femmes dans tous les domaines, disait-elle hier après-midi au cours d'une conférence de presse tenue au Salon des visiteurs du Pavillon de France, à l'Expo. Même dans l'espace. Je ne vois aucune raison importante qui empêcherait les femmes de devenir astronautes." Pour prouver son avancé, Mme Auriol nous confie qu'elle s'est occupée personnellement de la formation de la première Française admise comme pilote de ligne. "Une autre Jacqueline, Dubut de son nom de famille, 28 ans, qui vient tout juste d'entrer à la compagnie Air-Inter. Alors vous voyez, ajoute Mme Auriol, la voie est tracée pour la gent féminine. Je vous affirme que les risques ne sont rien comparativement au plaisir de voler."

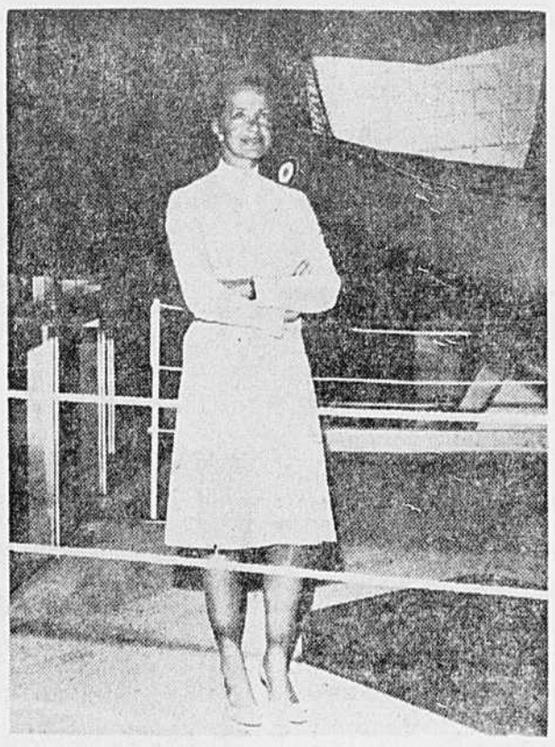
Jacqueline Auriol éclate de rire quand on lui demande si ce métier ne lui a pas fait perdre un peu de sa féminité, elle qui en est le prototype même !

"Vous savez, j'achète mes combinaisons d'aviatrice au même endroit que mes confrères. Je prends la plus petite taille, c'est tout." Et plus sérieusement, elle ajoute : "Bien sûr, c'est un métier où il n'y a pas beaucoup de femmes et où nous sommes constamment en compagnie d'hommes. Pour ma part, je n'ai jamais eu ni le temps ni le goût de me masculiniser."

Et elle consent volontiers à parler mode, n'ayant pu m'empêcher d'admirer son élégance. Elle portait une robe tailleur de teinte grège, col officier, boutonnée et largement ceinturée, et un imperméable en cloqué de même teinte. "Je m'habille et me parfume chez Carven", me souffle-t-elle.

Le présent d'abord ; l'avenir ? connais pas

Officier de la Légion d'honneur, Jacqueline Auriol a son brevet de pilote de ligne, de pilote d'essai, de moniteur de planeur et d'helicoptère. Elle a battu un si grand nombre de records de vitesse qu'elle ne sait plus les énumérer. Elle admet humblement que son dernier record (100 kilomètres en circuit fermé) a été battu par une autre Jacqueline, une Américaine de Californie, Jacqueline Cochrane.



(Photo Réal St-Jean, LA PRESSE)
Jacqueline Auriol photographiée devant la réplique du Mirage G en montre au Pavillon de France, à l'Expo.

Mme Auriol n'en est pas à sa première visite à Montréal. Elle y est venue en 1963 pour l'Exposition française, "en Caravelle", précise-t-elle. "Et une autre fois, alors que je venais de passer mon brevet d'hélicoptère à Buffalo. J'adore votre ville et votre Expo, donc !"

L'aviatrice préfère ne pas penser au jour où elle arrêtera de voler. L'avenir immédiat la prend toute entière. A son retour à Paris, elle assistera au Salon de l'aéronautique, au Bourget, du 26 mai au 3 juin.

"Après ? Je ne sais pas. Je ne sais jamais où je me trouverai le lendemain. Je voyage beaucoup."

M. Jean-Paul Neu, président du Comité d'expansion de l'industrie aéronautique, qui accompagne Mme Auriol, nous expose la position de l'aéronautique française. Selon lui, elle est loin derrière les Etats-Unis et l'URSS, un peu derrière la Grande-Bretagne. "Nous allons de plus en plus vers les avions faits en collaboration avec d'autres pays", dit-il.

"L'avion me sauvera"

Pourquoi Jacqueline Auriol a-t-elle été attirée vers le pilotage ? Parce qu'avion signifie vitesse et qu'elle aime tout ce qui est rapide, le ski par exemple. Elle est donc venue à l'aviation d'abord pour le sport. Mais bientôt elle devait y être poussée par un motif beaucoup plus profond.

En 1949, elle se trouve à bord d'un avion comme passagère. Une panne précipite l'appareil dans la Seine et la victime la plus gravement blessée est Jacqueline Auriol. L'accident l'a défigurée et l'a d'autant plus atteinte moralement qu'elle était fort jolie. Elle devra passer près de deux ans à l'hôpital, subir intervention sur intervention.

N'importe qui en aurait perdu le goût à tout jamais de voler. Justement Jacqueline Auriol n'est pas n'importe qui. Tandis que la chirurgie s'emploie à lui refaire un visage — avec beaucoup de succès d'ailleurs — elle se refait une détermination. Puisque c'est l'avion qui m'a conduite où j'en suis, se dit-elle, c'est l'avion qui me sauvera.

Elle volera ... Et elle continue de voler depuis 18 ans. Elle a essayé 132 types d'appareils, dont 60 à réaction, elle a détenu pendant plusieurs années le record de vitesse des aviatrices, elle est impatiente de prendre les commandes des avions supersoniques Concord (Mach 2) et Mirage G (appareil à géométrie variable actuellement dont on peut voir la réplique au Pavillon de la France), elle consacre présentement la moitié de son temps au Comité d'expansion de l'industrie aéronautique de France. Elle a deux fils également pilotes.

Jacqueline Auriol, un pilote et une femme accomplis !

Des millions d'auditrices de France attendent avec impatience les reportages radiophoniques de Mme Inter sur l'Expo

par Thérèse VAILLANCOURT

Madame Inter (Annik Beauchamps) est à la fois le porte-parole, l'ambassadrice, la confidente et l'amie des auditrices de FRANCE INTER. Du lundi au vendredi, de 14 heures à 17 heures, elle est la voix et le visage féminin de la station proposant à chaque auditrice "ENFIN SEULE", après le départ du mari au bureau, et des enfants à l'école, une émission consacrée aux problèmes de fond qui intéressent la femme.

Madame Inter est actuellement à Montréal. Dans le cadre de l'Expo évidemment ! Au cours dé quatre émissions retransmises en direct à Paris, elle fera connaître à toutes les femmes de France (et peut-être aussi à quelques hommes) ses impressions sur le Canada, et les impressions des Canadiens sur leur propre pays.

Réponses déjà enregistrées : — Le séparatisme ne contribuera pas forcément à renforcer les liens qui unissent la France et le Canada. Ou encore : — Notre sentiment national n'est pas très développé, non vraiment ... mais au Canada notre bien le plus précieux est peut-être la liberté dont nous jouissons.

Et ainsi de suite. Les questions les plus importantes restent à poser. Mme Inter est à Montréal jusqu'à samedi et ses interviews se poursuivent. Vendredi, par exemple : interview avec M. Jean Drapeau. Parlant à Mme Annik Beauchamps, le maire de Montréal racontera les côtés insolites de l'Expo et répondra à deux questions :

— Qu'est-ce que l'Expo va apporter au Canada ?

— Quel a été le rôle du Québec et de Montréal dans la réalisation de l'Expo ?

Et puis, au cours d'une autre émission, les femmes du Canada expliqueront leurs points de vue, leurs points faibles, leurs opinions et leurs idées sur la limitation des naissances, les régimes matrimoniaux, l'éducation, la politique, ce qu'elles lisent, ce qu'elles souhaitent, les films qu'elles préfèrent, etc. Et, naturellement, le "train-train" quotidien d'une femme de Montréal ou de la banlieue qui enfin ... se trouve "Enfin seule" !

A la RTF, Mme Inter ne pourra dire sa déception de ne passer que quelques jours au Canada. C'est grand le Canada, c'est même immense ... la Gaspésie, la baie d'Hudson, les Prairies, les Rocheuses, le Saguenay, la vallée du Richelieu, le Labrador. Et des fleuves qui n'en finissent plus et des villes qui commencent à peine à surgir. Mais le Canada tout entier défilera au cours de ses interviews. Mme Inter est très, très, très renseignée sur notre pays. Elle connaît même nos expressions les plus savoureuses ... et celles qui le sont moins !

Il serait à souhaiter que ces émissions soient diffusées ici.

On ne devient pas du jour au lendemain productrice-animatrice d'une émission jouissant d'une



Mme Inter (Annik Beauchamps)

des plus hautes cotes d'écoute de France. Annik Beauchamps — mariée et mère de deux enfants de trois et sept ans — a été comédienne, recherchiste à l'ORTF, animatrice de "Salut les copains" et "Pour ceux qui aiment le jazz". Elle a tenu un des principaux rôles dans la pièce de Marcel Aymé "Les oiseaux".

Annik Beauchamps — charme, gentillesse, élégance — pourrait être le prototype de la Française tant vantée par les poètes et les chansons. La FRANÇAISE, c'est elle, avec ce petit grain de fantaisie qui fait toute la différence. Devenue pour des millions d'auditrices "Madame Inter", elle a été la première femme au monde à pénétrer dans l'antre sacro-saint... d'une corbeille de la bourse, réservée comme chacun sait, aux agents de change. C'était pour un reportage et les agents de change, paraît-il, en oubliaient les fluctuations de la bourse tellement ils étaient étonnés de voir une femme parmi eux. Pour Annik, cet événement est resté le souvenir-choc de sa carrière. Mais autre souvenir-choc — un souvenir qu'elle est assurée de ne jamais oublier : l'Expo de Montréal.

ENTREPOSAGE
de vos fourrures



VOUTES FRIGORIFIQUES
Signalez : 845-1167
J.E. McComber INC.
10% de réduction sur les réparations faites MAINTENANT
3633, avenue du PARC (au sud de l'avenue des Pins)

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



Cheveux courts le jour ... cheveux longs le soir grâce à des ...

Magnifiques postiches en fibre "Dynel"

Mesdames, la mode vous veut changeantes à toutes heures du jour ! ... Vous qui avez les cheveux courts et qui aimeriez lors d'une soirée avoir de jolis cheveux longs coiffés en chignon, vous serez ravies de cette offre ! Ces postiches sont assortis à la couleur de vos cheveux, coiffés selon vos désirs par nos expertes Mlles Roslyn et Maria ! ... Par la suite vous pourrez faire recoiffer votre chignon à peu de frais.

Rég. $30
$20 Ch.
assorti à la couleur de vos cheveux

Aussi : Postiches, rég. $40 — Ch. $30

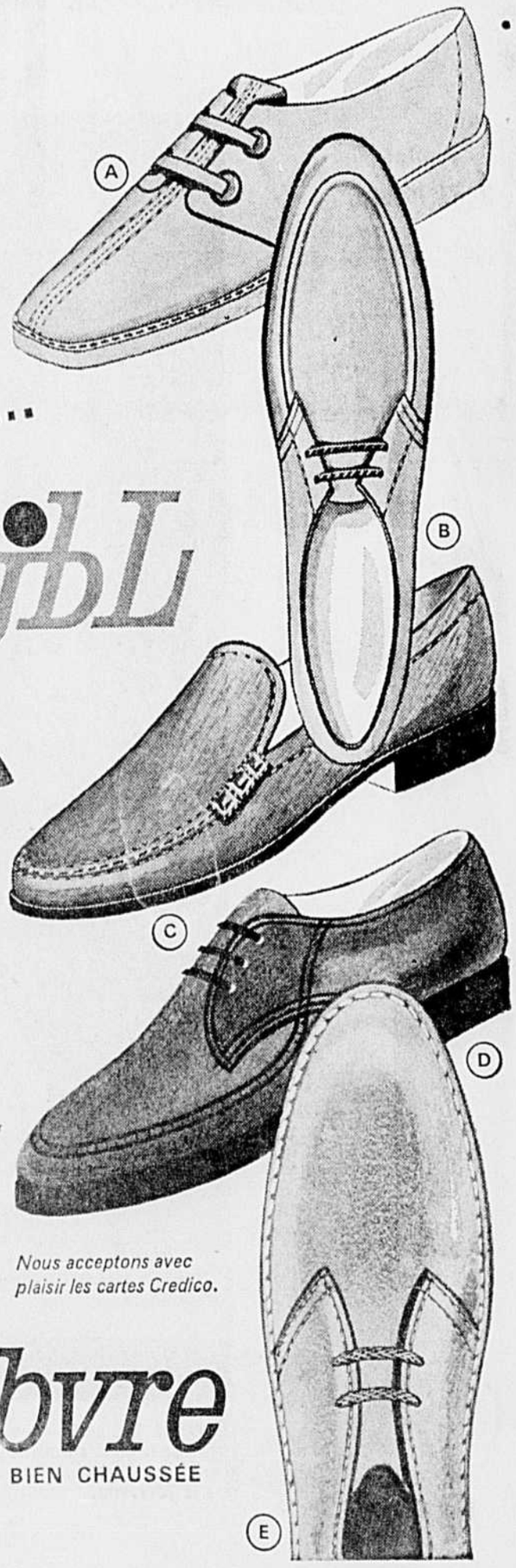
Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSON — Menus articles (710) au Rez-de-Chaussée — Aussi à Fairview — Pointe-Claire



Agissez en homme de tête quand il s'agit de vos pieds... choisissez vos chaussures chez JBL





A Tout nouveau soulier de marque TEE KAYS en suede beige ou bleu glacier. Semelle crêpée. Pointures 6½ à 11. $11.99

B Confortable soulier sport en cuir brun; souple semelle de caoutchouc mousse; offert aussi en version "loafer". Pointures 6 à 11. $7.99 seulement.

C Superbe mocassin en cuir noir; sa forme nette et raffinée en fait un soulier toujours de mise. Pointures 6½ à 11. $9.99 seulement.

D Pour la ville comme pour la campagne: robuste soulier lacé en suède gris ou noir. Se fait aussi dans le genre "loafer". Pointures 6 à 11. $6.49 seulement.

E Le jeune sportif appréciera cette pratique bottine en suède beige; fabrication solide; semelle crêpée. Pointures 6 à 11. $7.99 seulement.

Nous acceptons avec plaisir les cartes Credico.

JBLefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

PLUS DE TRENTE MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR



Dix barbus ratent le pôle Nord

Dix barbus sont descendus hier soir d'avion, venant directement de l'Arctique. "On l'aura l'an prochain", ont-ils déclaré d'une seule voix. De quoi s'agit-il ? Un nommé Ralph Plaisted, de St-Paul en Minnesota, avait organisé une expédition américano-canadienne qui, à partir d'Eureka, dans les Territoires du Nord-Ouest, devait se rendre jusqu'au pôle Nord à l'aide de véhicules motorisés. En fait d' "eurka", pour parler comme Archimède, ils n'ont trouvé que des glaces flottantes. Parmi eux, il y a trois Canadiens : MM. Jean-Luc Bombardier et Pierre Drouin, de Valcartier, et le caporal d'aviation John Austad, d'Edmonton. Les "conquérants" étaient partis de Montréal en avion pour atteindre Eureka, où ils arrivèrent le 25 mars.

Remise au 20 de la réunion du conseil supérieur de la FLQ

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La réunion du conseil supérieur de la FLQ, qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise au 20 mai.

La raison invoquée est qu'il faudra plus de temps que prévu pour convoquer tous les membres du conseil, venant des quatre coins de la province et de tous les organismes composant la fédération.

Le conseil est composé des membres de l'exécutif, des députés, des présidents d'association de comtés, de l'exécutif des femmes libérales, de la fédération des jeunes libéraux, de la fédération des étudiants libéraux, etc . . .

C'est le conseil qui a l'autorité suprême en matière de sanctions et de discipline. Il comprend une centaine de membres.

On sait que les libéraux ont tenu plusieurs réunions ces derniers temps qui devaient, selon les observateurs, conduire à un affrontement final entre les éléments dits modérés et les éléments progressistes du parti.

A peu près rien n'a transpiré de ces réunions.

Evêque noir à la Curie romaine

CITE DU VATICAN (AFP) — Si l'on en croit les rumeurs, un évêque africain, Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaounde, au Cameroun, serait appelé à occuper un poste important à la Curie Romaine.

En accédant au poste de secrétaire de la Congrégation consistoriale qui traite de la nomination des évêques, Mgr Zoa deviendrait le premier évêque noir directement engagé dans les rouages administratifs de l'Eglise catholique.

Mgr Zoa remplacerait ainsi Mgr Francesco Carpino. La congrégation à laquelle il travaillerait, s'occupe aussi de la création des nouveaux diocèses, travail particulièrement intéressant pour un évêque du Tiers-monde.

Mgr Zoa a 43 ans. On mentionne son nom parmi les candidats possibles au cardinalat. Son diocèse compte 49 paroisses et 44 prêtres pour une population catholique de plus de 300,000 âmes.

Au cours du concile, Mgr Zoa a souvent été choisi par les évêques noirs d'Afrique comme leur porte-parole.

Plusieurs Montréalais ont eu l'occasion de rencontrer Mgr Zoa, au cours du mois d'avril, alors que l'évêque africain est venu aider à la confirmation des enfants de la métropole.

Allégez la douleur due aux callosités



Les coussins plantaires Ball-o-Foot du Dr Scholl sont scientifiquement créés pour coussiner vos pas et atténuer la pression des chaussures. Les Ball-o-Foot du Dr Scholl vous assurent un vrai confort.

67-EF

Dr Scholl

pour le confort des pieds

Johnson rencontrerait de Gaulle deux fois

de notre correspondant à Paris
Pierre SAINT-GERMAIN

PARIS. — On apprend de bonne source que M. Daniel Johnson rencontrera tout probablement deux fois le général de Gaulle au cours de sa première visite officielle en France, du 18 au 22 mai, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de la délégation générale du Québec à Paris.

Le premier ministre du Québec, qui ne sera pas accompagné de son épouse, arrivera mercredi soir à bord d'un aérobus d'Air France, venant de New York, et sera reçu à déjeuner le lendemain par le président de la République, au Palais de l'Elysée. C'est au cours de cette réception qu'auront lieu les conversations les plus importantes entre M. Johnson et son hôte, souligne-t-on. Cependant, lundi matin, avant son départ pour Montréal à bord du DC 8 d'Air Canada, à 13 h., tout indique que le premier ministre s'entretiendra de nouveau avec le général avant de lui faire ses adieux, puis donnera une conférence de presse à la délégation.

Les déclarations faites par M. Johnson ces jours derniers à Québec, selon lesquelles le Québec va resserrer ses liens économiques et scientifiques avec la France, soulèvent un vif intérêt ici, deux semaines après l'élargissement des relations entre les deux gouvernements dans le domaine de l'éducation, des affaires culturelles et des échanges de jeunes.

Les milieux officiels évitent toute indiscrétion sur les nouveaux projets qui pourraient venir sur le tapis, mais de part et d'autre on attend beaucoup de cette visite de M. Johnson. Les entretiens qu'il aura avec le général de Gaulle, ainsi qu'avec diverses personnalités du monde économique, porteront notamment sur l'élaboration, la concrétisation et l'expansion de projets qui n'ont été que très schématiquement amorcés jusqu'ici, selon un informateur français.

On ne manque pas de noter que la visite de M. Johnson se déroulera dans une ambiance strictement franco-québécoise, aussi bien au cours de la réception du premier ministre à l'Elysée que dans les manifestations qui figureront à son programme. M. Johnson aura toutefois l'occasion de rencontrer des représentants du gouvernement canadien, notamment à l'inauguration de la délégation générale, samedi à 18 h. 30 (1 h. 30 de l'après-midi), heure de Montréal.

Les médecins devraient pouvoir rapporter l'inaptitude physique ou mentale de leurs patients à conduire

— Le Conseil canadien de la sécurité routière

QUEBEC. (PC) — Le Conseil canadien de la sécurité routière a adopté à l'issue de son congrès annuel une résolution demandant que les médecins du pays, malgré les exigences du secret professionnel, puissent rapporter aux autorités concernées l'inaptitude physique ou mentale de leurs patients à conduire temporairement ou définitivement un véhicule moteur.

Cette résolution a été adoptée à la suite d'un rapport démontrant qu'une bonne partie des accidents de la route étaient attribuables à des facteurs humains, parmi lesquels se retrouvent les maladies physiques et nerveuses. Le CCSR dit dans sa résolution qu'il est de l'intérêt d'un conducteur de véhicule automobile qu'il s'abstienne de prendre le volant s'il n'est pas en état physique ou mental de le faire.

Parmi les quelque 13 autres résolutions adoptées, on note celle recommandant aux provinces d'adopter, à titre de méthode d'identification valable, un permis d'opérateur uniforme comportant une photographie du conducteur enchassée dans une enveloppe à toute épreuve.

Dans une autre résolution, le CCSR désire inciter les gouvernements provinciaux à doter les grands centres urbains des postes de vérification mécanique et les régions rurales de postes ambulants afin d'effectuer deux fois l'an le dépistage mécanique des véhicules.

Enfin, le Conseil canadien de la sécurité routière recommande au ministère de la Justice d'étudier l'article 225 du code pénal et de l'amender de façon à y rattacher des sanctions minimales à un premier délit en vue de permettre aux tribunaux une latitude plus grande pour imposer des sanctions plus sévères dans les cas d'un deuxième délit et de tout délit subséquent.

Le président du CCSR, M. Keith H. MacDonald, a affirmé hier que son organisme espérait fortement que le code pénal soit amendé de façon à ce que l'ivressomètre soit adopté officiellement et obligatoirement.

M. MacDonald s'est dit convaincu que toutes les provinces, sans exceptions, étaient en faveur de l'utilisation de l'ivressomètre, lequel est actuellement employé dans quatre provinces: Nouveau-Brunswick, Colombie-Britannique, Alberta et Saskatchewan. Il croit qu'à l'heure actuelle le test de l'haleine n'est pas nécessairement rejeté par le public mais que les avocats et les juristes soulèvent plutôt un problème de légalité qui doit être défini dans le code pénal.

A Québec Hees refuse d'entendre les questions posées en anglais

QUEBEC. (PC) — Un des candidats à la chefferie du parti progressiste-conservateur, M. George Hees, a promis, hier, que si un jour il dirigeait les destinées du pays, il s'appliquerait à faire disparaître les injustices envers les groupes minoritaires au Canada.

"Il est temps, je pense, que la constitution canadienne soit revisée et étudiée de façon à donner à tous les Canadiens la chance de faire valoir leur point", a précisé M. Hees lors d'une conférence de presse improvisée à Québec.

Arrivé dans la Vieille Capitale quasi incognito pour rencontrer les principaux organisateurs conservateurs de la région, M. Hees a été aperçu par des journalistes qui assistaient au 13e congrès du Conseil canadien de sécurité routière.

A cette réunion des supporteurs de M. Hees au leadership du parti conservateur, on remarquait entre autres Me Noël Dorion et M. Martial Asselin qui ont été deux piliers du parti dans la province de Québec.

M. Hees, qui a refusé d'entendre toutes questions dans sa langue, a insisté sur la nécessité, alors qu'il était dans la capitale du Canada français, de pratiquer l'une des deux langues officielles au pays et qui n'est pas la sienne.

Il a d'ailleurs reproché aux Canadiens français de vouloir lui répondre en anglais alors qu'il s'adressait bien souvent à eux en français.

"Il se peut, a-t-il dit, que des Canadiens français, sachant que je suis de langue anglaise, veuillent pratiquer l'anglais avec moi, mais, lorsque je m'adresse à eux en français, c'est que moi aussi je veux pratiquer mon français."

René Villeneuve candidat créditiste dans Hull

HULL (PC)—Les Créditistes ont choisi hier M. René Villeneuve, un directeur d'école âgé de 49 ans, comme leur candidat lors de l'élection complémentaire qui doit avoir lieu dans le comté de Hull le 29 mai. Il a été élu sans opposition à une convention de nomination.

Un joli cadeau pour la FÊTE des MÈRES

Valeur Exceptionnelle





EAU DE COLOGNE $1.50 une once

Crêpe de Chine

F. MILOT

IMPORTÉE DE FRANCE

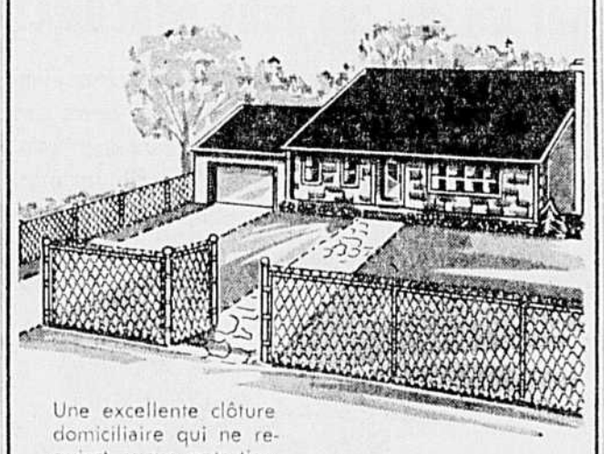
AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

LAVAL

CLOTURE DOMICILIAIRE
A MAILLES DE SECURITE

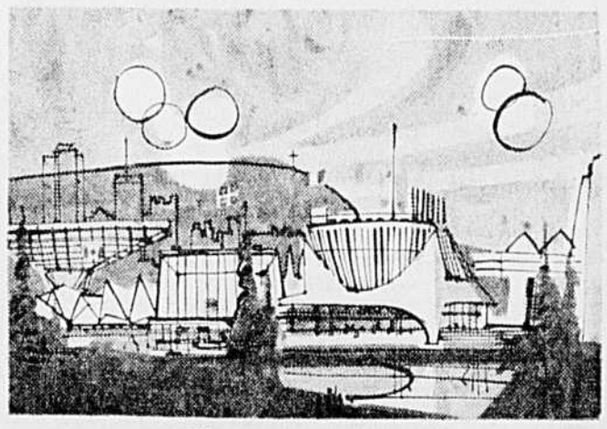


Une excellente clôture domiciliaire qui ne requiert aucun entretien.

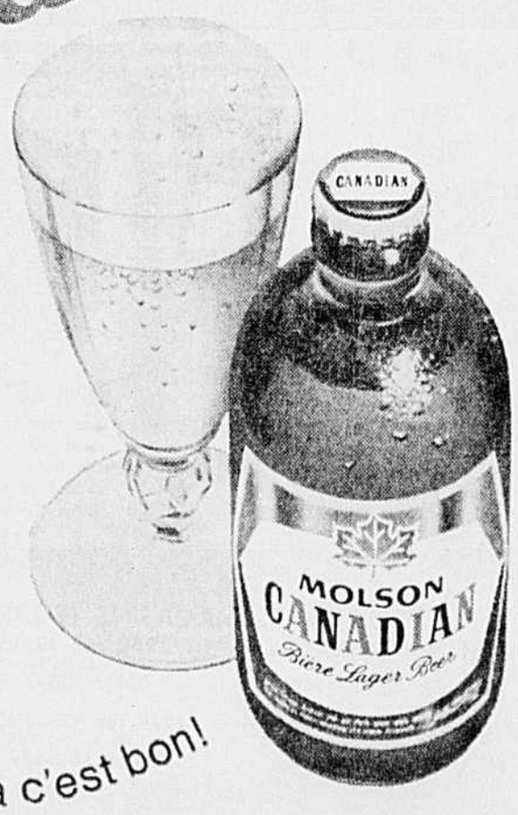
- ESTIMATION GRATUITE
- PLAN BUDGETAIRE
- SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

CLOTURE LAVAL INC.
9601 Boul. PARKWAY Montréal 5, P.Q.
351 - 5000

Le grand thème d'aujourd'hui:

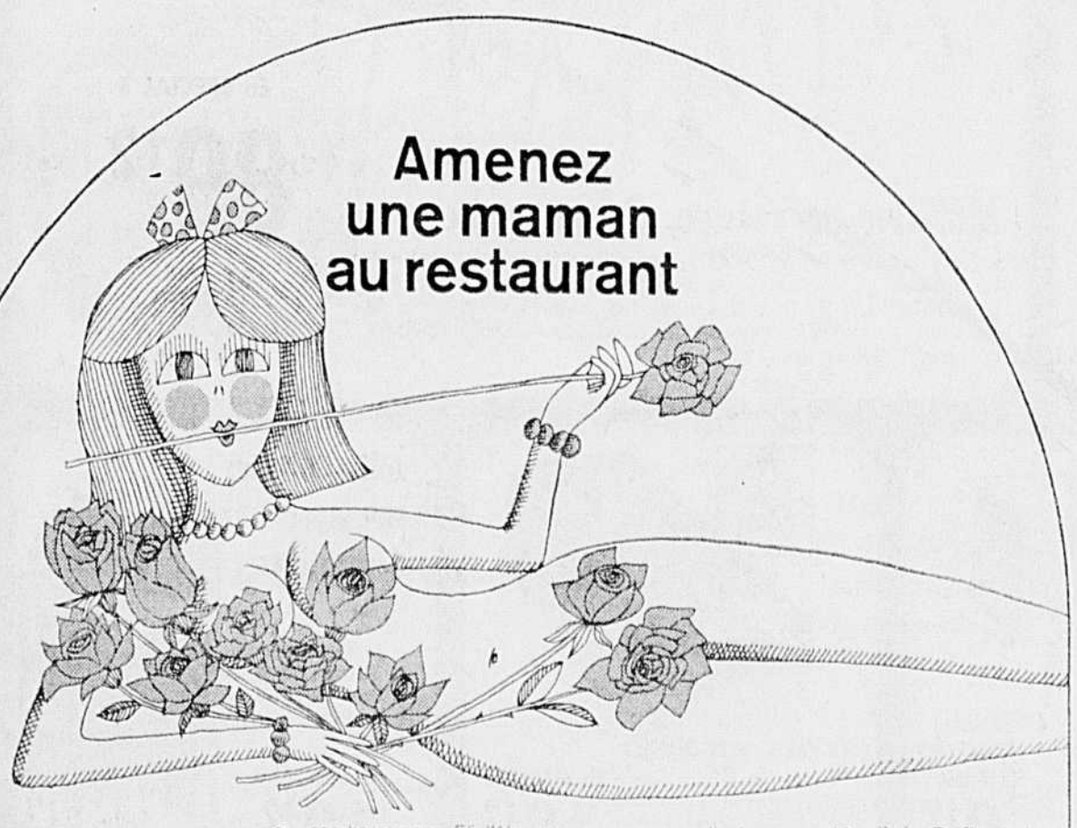


Vive la Canadienne!



Une petite Canadienne, ça c'est bon!

Amenez une maman au restaurant



Une maman comme ça?

Mais oui. Il y a toutes sortes de mamans. Il y a des petites mamans, des grand-mamans et des belles-mamans. Des mamans de la Belle Epoque et des mamans de la nouvelle vague. Sans compter les mamans qu'on avait et comme il ne s'en fait plus. Toutes les mamans méritent d'être choyées le jour de la Fête des Mères. De recevoir une merveilleuse rose fraîche coupée avec nos hommages. Et d'être reçues comme des reines pour le déjeuner ou le dîner au Château. A-t-elle le goût de l'aventure? Amenez-la à *L'Escapade*, le restaurant dans le ciel, où le trio Gene Donaty lui fera entendre ses chansons favorites. Est-elle romanesque? Les violonistes iront jouer à sa table au *Neufchâtel*, l'élégante salle à manger 18e siècle. Préfère-t-elle une atmosphère rustique d'ancienne auberge française? Elle adorera *Le Tournebroche*. Et si elle est dans le vent, offrez-lui le *Café Terrasse*. Amenez donc une maman au restaurant. La maman de votre choix. Après tout, ce n'est pas tous les jours fête.

L'Escapade.	Déjeuner	$5.00	et dîner	$7.00
Le Neufchâtel.	"	$6.00	" "	$8.00
Le Tournebroche.	Déjeuner et dîner	$4.50	à	$5.50
Le Café Terrasse.	" " "	$3.25	"	$4.00

MOITIÉ-PRIX POUR LES ENFANTS, AU TOURNEBROCHE ET AU CAFÉ TERRASSE



On recommande de faire des réservations. 878-1688

LE CHATEAU CHAMPLAIN *UN HÔTEL DU Canadien Pacifique*

Une distribution plus économique des médicaments pourrait aider le pharmacien à réduire ses prix

— Les grossistes en médicaments

par Nicole Mongeau

Sans prétendre que son organisme pouvait réellement réduire le coût des médicaments au niveau du client, l'Association des grossistes en médicaments du Canada a soumis à la Commission Castonguay que différents facteurs,pouvant assurer une distribution plus économique, seraient susceptibles de faciliter au pharmacien détaillant une baisse de prix tant dans le médicament d'ordonnance que dans les spécialités para-pharmaceutiques ou les produits d'hygiène.

Le mémoire que l'Association présentait, hier après-midi, a été habilement défendu par M. Florian Bleau, directeur général et M. Douglas R. Weston, directeur-secrétaire. M. Bleau a souligné qu'il lui serait très difficile de déterminer quel pourcentage des ventes du fabricant, qui vend aussi directement au détaillant, passe par l'entremise des grossistes.Il a révélé que la section du Québec possédait, pour sa part, 95 p. cent de toute la distribution dans les pharmacies et les hôpitaux de la province.

Les grossistes en médicaments sont d'avis que leur distribution serait plus économique et plus efficace si les fournisseurs qui préfèrent construire ou louer des entrepôts et y installer des employés faisaient un usage plus généralisé de leurs services.

Le coût d'expédition est le même que la marchandise soit envoyée par un grossiste ou par le fabricant. Il semble cependant certain qu'il y aurait économie de main-d'oeuvre et des dépenses inhérentes. Et il n'y aurait certainement aucune diminution de service car l'Association est actuellement structurée pour faire de trois à cinq livraisons par jour, à Montréal et en moins de douze et de vingt-quatres heures dans les endroits plus éloignés de la province. Les grossistes en médicaments du Canada tentent actuellement de distribuer les produits de plus de 1,000 fournisseurs dans toutes les régions, à un coût moindre que ne pourraient le faire les fournisseurs eux-mêmes. L'Association cherche continuellement à améliorer ses méthodes et assure que, dans les années à venir, l'efficacité de ses services sera grandement améliorée, non seulement à leur avantage (l'organisme est évidemment commercial), mais aussi à celui des fournisseurs, des pharmaciens et, par suite, de la population.

M. Bleau a fait remarquer aux membres de la Commission d'enquête de bien vouloir garder en mémoire qu'il n'entre pas dans les fonctions de l'Association de discuter avec ses membres des pratiques d'escompte. Il s'est également défendu d'entamer une discussion détaillée des prix des médicaments car la "Pharmaceutical Manufacturers Association" et la "Canadian Pharmaceutical Association" ont déjà présenté des Mémoires et donné leurs vues sur le coût et le prix des médicaments.

Sans cacher leur intérêt immédiat et vital dans le coût et le prix des médicaments, les grossistes ont affirmé avoir peu de voix au chapitre quant à l'établissement des prix soit au niveau des fabricants, soit au niveau des détaillants. Ils ne sont que des intermédiaires. Considérant la qualité de leurs services, la majorité des grossistes en médicaments sont désireux de recevoir un escompte minimum de 16⅔ p. cent. Leur demande s'adresse non seulement aux fournisseurs, mais aussi aux fabricants et distributeurs de plusieurs autres produits vendus par eux, y compris des articles divers.

Un certain nombre de fabricants de produits pharmaceutiques qui font leur propre distribution sont ce que l'Association appelle des vendeurs en direct. Ils n'accordent pas d'escompte aux grossistes. Leur pratique habituelle est de vendre à 40 p. cent du prix de détail suggéré. D'autres vendeurs directs allouent un petit escompte aux grossistes, habituellement 5 p. cent. Cette formule existe pour les produits de prescription. Pour les produits brevetés et les para-pharmaceutiques, l'escompte peut être plus ou moins élevé selon le produit en cause ou que la marchandise est offerte en "spécial".

Pour les compagnies mutuelles

Plusieurs des compagnies de grossites sont des mutuelles établies par des pharmaciens pour obtenir l'avantage des achats en grande quantité et recevoir eux-mêmes les économies comme rabais. Comme actionnaire le pharmacien a droit de recevoir un profit sur son capital investi ou des dividendes sur les actions qu'il détient. Ceci varie d'une compagnie à l'autre. Dans une compagnie, par exemple, ceci est fixé à 10 p. cent par année dont l'actionnaire reçoit 8 p. cent, le 2 p. cent additionnel étant retenu par la compagnie pour ses opérations futures.

De plus, les compagnies mutuelles accordent aux pharmaciens détenteurs d'actions un rabais qui peut s'élever à 10 p. cent. Ce rabais n'est pas offert en argent mais en réduction sur les achats. Comme l'industrie est une compétition au même titre que les autres commerces, les grossistes non-mutuels doivent offrir les mêmes avantages s'ils veulent attirer et surtout retenir la clientèle des pharmaciens. Plusieurs fournisseurs — principalement les fabricants de médicaments — croient que cette situation n'est pas très saine et ne voient aucune raison logique pour que le grossiste se départisse d'une partie de son escompte.

Marge des profits

Si le grossiste reçoit une commission de 16⅔ p. cent et en consent 10 p. cent au pharmacien, cela lui laisse un profit de 6⅔ p. cent. Ce qui explique pourquoi les marges de profits sont si minces. D'après le rapport 1965 de l'AGMC, le profit net, après paiement des taxes pour dix compagnies de médicaments en gros (représentant 28 membres) fut de 59 p. cent des ventes nettes. Pour la même année, le profit net pris comme pourcentage des ventes nettes s'échelonnait d'un maximum de 2.48 p. cent à un minimum de .19 p. cent avec un chiffre moyen de .78 p. cent.

Les membres de l'AGMC qui ne sont pas des mutuelles et qui ont fait rapport ont reçu un profit net de 1.96 p. cent. Ces chiffres, incidemment se comparent favorablement avec ceux des Etats-Unis qui furent de 1.66 p. cent en 1965. Le Mémoire mentionne à cet égard que le volume des ventes des grossistes en médicaments aux Etats-Unis est approximativement 10 fois celui des ventes canadiennes.

M. Bleau a précisé que son Association ne peut en aucune façon influencer la vente de produits de prescription qui sont en grande partie décidés par les ordonnances des médecins. Ceux-ci, à leur tour, sont influencés par les représentants des fabricants de médicaments.

Pour satisfaire les besoins des professions qui s'occupent de la santé, plus de 8,000 produit doivent être gardés en stock. L'inventaire peut être soufflé à 27,000 si l'on tient compte des produits d'hygiène, de toilette, de supports et de produits chimiques raffinés.

D'autre part, des commandes légales doivent être obtenues des pharmaciens avant que puissent être préparés pour la livraison 1,381 produits (452 préparations narcotiques et 929 médicaments sous contrôle).

Les acides doivent être manipulés tout spécialement pour l'expédition selon les exigences de la Commission des Transports. Les expéditions sont habituellement faites en quantités moindres qu'en caisse, car 9 p. cent des ventes seulement sont faites par caisse, ce qui requiert une manutention additionnelle et une attention personnelle. Enfin, il est nécessaire d'employer un personnel hautement entraîné et de faire des arrangements spéciaux de livraison pour l'envoi des produits essentiels qui peuvent sauver des vies.

Les services rendus par l'AGMC libèrent le pharmacien de détail de plusieurs tâches onéreuses et diminuent le temps qu'il doit passer au contrôle du stock, achats, réception des marchandises et facturation.

D'autres cafés français se passent, mais non le

Café Normandie

Le nouveau Café Normandie est plus que français; c'est un coin de la France. Vous poussez la grille et vous pénétrez dans une cour intérieure garnie d'arbres et de maisons; au loin, vous apercevez la place publique de Caen. Au Café Normandie, le menu est formidable. Vous y trouvez les délices gastronomiques françaises et des plats typiques de Normandie. C'est à ne pas manquer. Vous réservez par téléphone à 842-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL



Toni avec HIDDEN BODY

... pour maintenir en place toute coiffure, ondulée ou non. Choix de trois lotions ondulantes, toutes avec neutraliseur No-Mix.



RÉGULIER SUPER SOUPLE

Rég. 2.00

Maintenant chez Leduc $1.63

DANS TOUTES LES PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

Avec une Toro, finis les ennuis!

ENSACHEUSE. C'est TORO qui a présenté la première ensacheuse d'herbe et de feuilles pour tondeuse rotative, et celle de cette année est meilleure encore. On l'attache d'une main. Elle est grosse et son fond robuste la fait durer. Pas de cordon ni d'agraphe, pas de fermeture-éclair qui bloque. Avec l'aéro-tunnel, cette ensacheuse forme un fameux aspirateur pour feuilles et débris. Standard sur toute tondeuse TORO.

AUTO-HUILEUR. Vous voyez le niveau d'huile. Pressez le bouton et vous êtes sûr que le carter est plein. Pas de bouchon, d'entonnoir, de doigts huileux ! Vous pouvez toujours vérifier des yeux le niveau.

MOTEUR 4 TEMPS, 3 ou 3½ C.V. Démarrage plus doux que les 2-temps de coût moindre. Le silencieux renvoie gaz et bruit sous le corps de tondeuse. Quelle différence à l'oreille ! Pas de mélange d'huile et d'essence.

DEMARREUR SAFETY-SPIN. Remontez le démarreur à impulsion, tenez-vous derrière les manchérons et poussez le levier à "Start". Vous n'êtes pas hors d'équilibre ni près de la lame lors de la mise en route. Entrée d'air automatique au démarrage.

ORIFICE DE NETTOYAGE A L'EAU. Une fois la tonte finie, laissez le moteur au ralenti et introduisez un peu d'eau par l'orifice de nettoyage. La lame la projette partout sous la tondeuse et nettoie celle-ci à neuf.

"TRIMIT". L'herbe le long du trottoir ne veut pas se relever ? Ce petit dispositif la relève pour que la lame la tranche net. Vous taillez en bordure tout en tondant.

REGLAGE DE HAUTEUR DE COUPE. Prenez les roues des deux mains, ancrez vos pouces dans les rainures et réglez la hauteur à un des six niveaux, de ½" à 3". Pas besoin d'outil.

LAME EN FORME DE "S". Elle crée une puissante succion sous la tondeuse, relève l'herbe pour tondre plus également. Elle fait circuler uniformément l'air qui disperse les rognures également. Et le disque "Anti-scalp" situé sur l'arbre de la lame vous empêche de dénuder des parties du gazon.

CORPS EN MAGNESIUM COULE. Le métal plus léger que l'aluminium, utilisé dans les avions. Inoxydable.

POW-R-DRIVE AUX ROUES AVANT. Sécurité, meilleure maîtrise autour des arbres et arbustes. (Avez-vous déjà conduit une tondeuse à entraînement par roues arrière dans un endroit à l'étroit ? C'est la tondeuse qui vous mène !)



* Marque exclusive de la Toro Mfg. Corporation.

NOUVELLE WHIRLWIND® DE TORO®

*Prix des Whirlwinds : de $114.95 à $199.95

*Prix de détail suggérés.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF Agri-tech INC. 2025, Chemin Chambly

Cité de Jacques-Cartier, Qué. 674-4967, 866-7135

Voyez-les maintenant chez les dépositaires suivants :

Raymond Beaudry Enrg.
119 ouest, St-Charles
Longueuil — 674-6245

EUGENE BELANGER
2918 rue Masson
722-4651

Béliveau & Frères Limitée
1079, boul. Ste-Foy
Jacques-Cartier, 674-4941-42

Maurice Cloutier Inc.
42, rue Turgeon
Ste-Thérèse-de-Blainville
435-9563

Fortin Equipment
719, rue St-Pierre
Terrebonne — 666-6661

Quincaillerie Goyer Ltée
1533 boul. Labelle
Chomedey
Ville de Laval — 681-3328

Jean Guglia & Fils
10318, rue de La Roche
387-0871
VENTE ET REPARATION

INTERNATIONAL ELECTRIC COMPAGNIE LIMITEE
6500 OUEST, RUE ST-JACQUES
481-8115

Pascal HARDWARE
DISPONIBLE DANS TOUS NOS MAGASINS

Paquette & Guy Limitée
367 boul. des Laurentides
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

Prestige Marine
15779 OUEST, BOUL. GOUIN
STE-GENEVIEVE — 626-4230

Quincaillerie Roberge
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-5160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

South Shore Marine INC.
400, RUE BUTE
au coin de Victoria et St-Louis
ST-LAMBERT — 671-2221

SAVARD MACHINE SHOP INC.
Distributeur exclusif pour Ville St-Laurent
980 RUE ROY
VILLE ST-LAURENT 747-4719

QUINCAILLERIE J. THIBEAULT
3674 EST, RUE FLEURY
322-7790
CENTRE D'ACHATS ST-REMI

L'assurance-maladie doit inclure les soins des psychologues "cliniciens"

— La Corporation des psychologues

par Claire Dutrisac

La Corporation des psychologues de la province de Québec, dans un mémoire présenté hier à la Commission Castonguay, réclame un régime d'assurance-maladie obligatoire et universel dans lequel les psychologues "cliniciens" seront intégrés.

Se réclamant du principe qu'il faut soigner avant tout le malade et non la maladie, les psychologues prônent une approche globale plus réaliste du malade que l'approche traditionnelles à l'égard de la maladie. "L'être humain, affirment-ils, est une entité bio-psycho-sociale." Dans cette perspective, la prévention, le diagnostic et le traitement nécessitent la collaboration étroite de toutes les professions de la santé, parmi lesquelles figurent les psychologues.

Les psychologues "cliniciens" sont définis comme ceux qui se sont spécialisés "dans l'utilisation de méthodes de la psychologie scientifique pour apporter leur contribution dans le diagnostic et le traitement de maladies de types particuliers. Ils exercent leur profession dans les services publics et en pratique privée. On en compte actuellement 150, membres de la Corporation. D'ici cinq ans, on espère atteindre le nombre de trois à quatre cents.

Dans un régime d'assurance-maladie, les psychologues désirent être rémunérés à "l'acte psychologique". La durée moyenne d'un psychodiagnostic est de sept heures : celle du traitement peut varier de six mois à deux ans.

Des estimations sommaires établissent le coût des psychologues "cliniciens" entre trois et quatre millions de dollars par année. La Corporation a insisté sur la prévention des désordres psychologiques avant qu'ils deviennent la cause de désordres physiques. D'où l'importance du psychodiagnostic, de la prévention en hygiène mentale et du traitement du malade.

L'utilisation du psychodiagnostic est variée et atteint plusieurs catégories de malades en neurologie, psychiatrie, pratique médicale générale (psychosomatique) et autres spécialités.

La Corporation des psychologues, qui est fort jeune puisqu'elle ne compte que cinq ans d'existence, recommande que soient accordés des subsides pour la recherche et le perfectionnement des psychologues "cliniciens" en milieu universitaire ou professionnel. Il faudrait que les trois universités du Québec qui forment des psychologues (Montréal, La val et McGill) en produisent davantage et que des facultés soient créées dans les autres universités. "Trois candidats sur quatre sont refusés, ont déclaré les porte-paroles de la Corporation ; et parmi ces candidats refusés, la majorité avaient les aptitudes requises pour ces études."



Un joli cadeau pour la FETE des MERES



Yardley Oh! de London

Un nouveau parfum enjoué

Vaporisez-le dans vos cheveux, et derrière les oreilles.

Enveloppez-vous complètement de oh ! de London qui vient de Yardley de Londres.

Très dans le vent !
oh ! de London Yardley
Eau de Cologne $3.50
Eau de Cologne Mist $3.00
Parfum en crème $3.00
Huile de bain $3.00
Pain de savon .75



AUX 19 PHARMACIES LEDUC

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VENDEURS ADMIRAL

Ameublement Universel Inc.
3401 est, Ste-Catherine
523-1145

Videotech Inc.
910 King, O.
Sherbrooke — 569-9963

Venne & McLaughlin
445 rue Masson
Terrebonne — 666-8762

VENDEURS ADMIRAL

Ameublement KAY-VAN LTEE
4646, avenue du PARC
273-9901

Gabriel Lacasse Meubles
Ste-Anne-des-Plaines
NA. 5-9587

Legault ELECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

Ameublement Laurentien
734 boul. Labelle
Chomedey — 681-4351

Montcalm Electrique T.V.
R.R. 48
St-Esprit-de-Montcalm
839-2514

Mambo Music Shop
400 rue Cartier
Laval-des-Rapides — 663-2351

Jos Malaket Fils
350 Main
Lachute — 402-5293

Malo & Fils
1734, boul. des Laurentides
669-4969

Masson Radio Electrique & T.V.
2641 rue Masson
728-1122

Montcalm Electrique T.V.
97, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 663-3102

Paquin T.V. Service
4709, boul. Ste-Rose
Fabreville — 627-3966

Ameublement H. Provost
9701 rue Lille
387-8891

Pascal HARDWARE
Disponible à tous nos magasins
RA. 2-4681

Ameublement Pompei
2595 est, rue Fleury
381-5331

Léo Piché Meubles
446 De La Madone
Mont Laurier

E. Parenteau Ltée
250 Bourbeau
Asbestos — 879-5919

Riviera Furniture Ltd.
6525, boul. St-Laurent
1412, boul. St-Laurent
274-5461

Ste-Marie & Brigandi
4622 ouest, Notre-Dame
935-9163

St-Michel Boul.
9076, boul. St-Michel
Ville St-Michel — 388-5774

Technivision Enrg.
10734, boul. St-Laurent
331-4800

McCutcheon, candidat à la direction des conservateurs

OTTAWA — (PC) — Le sénateur Wallace McCutcheon a annoncé aujourd'hui qu'il briguerait les suffrages à la direction du parti conservateur, en vue de défendre la liberté des individus et de mettre un frein au dangereux penchant vers le socialisme.

Le richissime financier de Toronto, qui aura 61 ans le 18 mai, a dit qu'il n'entrait pas dans la course pour y gagner le deuxième prix...

Le sénateur espère d'abord être élu au congrès de nomination d'un candidat, à la mi-juin, dans la nouvelle circonscription de York-Simcoe, quitte à conserver son siège au Sénat jusqu'aux prochaines élections générales.

"Quand je serai désigné chef du parti conservateur, a-t-il précisé, il est évident que je démissionnerai du Sénat immédiatement."

Se définissant comme "un avocat réformé et un homme d'affaires fatigué", il a critiqué les partis libéral et conservateur pour leur désintéressement vis-à-vis les individus et leurs tendances à favoriser, à coût exhorbitant, les programmes de sécurité sociale.

"Je crains la faiblesse de ces partis envers ce qu'on appelle le nouveau socialisme", a-t-il ajouté.

Il a de plus accusé le gouvernement fédéral d'intervenir constamment dans les affaires que l'individu a le droit sacré de décider de lui-même. "Je suis très fatigué également de voir le gouvernement fédéral s'immiscer dans des affaires qui sont strictement de juridiction provinciale."

Camp n'a pas encore décidé

Le président de l'Association progressiste conservatrice du Canada, M. Dalton Camp, ne s'est pas encore placé lui-même sur la liste des candidats à la chefferie du parti, dont le sort se jouera au congrès de septembre, à Toronto.

Cependant, M. Camp n'a pas définitivement éliminé la possibilité de poser sa candidature. C'est ce qu'il a déclaré hier, interrogé par des journalistes, peu avant de donner une conférence devant les membres du Advertising and Sales Executive Club.

En somme, le président de l'Association progressiste conservatrice n'a pas encore pris sa décision personnelle à ce sujet et il a du reste souligné que, pour les prochains mois, il devra "jouer de l'oreille".

Les observateurs croient toutefois que M. Camp aurait aimé que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, participe à la lutte pour la chefferie.

Mais ce dernier a marqué de façon concrète son indisponibilité puisqu'il se trouve lui-même engagé dans une bataille électorale provinciale qui connaîtra son dénouement le 30 mai prochain.

Les espoirs de M. Camp de voir le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse s'opposer à M. Diefenbaker ne sont toutefois peut-être pas complètement dissipés car il déclarait hier : "Beaucoup de choses peuvent se produire d'ici à septembre".

M. Camp a ajouté par ailleurs qu'il ne regrettait pas d'avoir manqué la réunion de mardi entre les candidats à la chefferie (ou leurs représentants), le co-président du congrès, M. E. A. Goodman et le député Roger Régimbald.

M. Camp a décrit cette rencontre comme ayant plus ou moins atteint son but.

Par ailleurs, M. Dalton Camp, a déclaré devant les membres du Advertising and Sales Executives Club of Montreal que le public est de plus en plus éloigné de ce qui se passe au Parlement canadien.

Il faudrait selon lui diffuser à la radio la période de questions des députés et télédiffuser certains débats. M. Camp croit aussi à la nécessité de confrontations sérieuses entre les ministres, le premier et les autres, et les courriéristes parlementaires.

Pour corriger le manque de vitalité des relations entre gouvernants et citoyens, il faudrait selon lui que les citoyens se sentent davantage impliqués et que l'information soit faite en profondeur.

Une seule souscription pour les oeuvres de charité en 1968

— M. Paul Vaillancourt

par Roger-J. BEDARD

"L'année 1967-68 sera marquée par de nombreux changements internes. Les fédérations de charité catholiques, protestantes et juives de même que la Croix-Rouge et les Oeuvres de Santé se fusionneront pour ne tenir en 1968 qu'une seule campagne de souscription", a déclaré hier soir M. Paul Vaillancourt.

"Cette fusion n'est effectuée que pour la perception des fonds ; les organismes garderont une complète autonomie pour la distribution et la gérance des argents perçus."

M. Vaillancourt, nouvellement élu président du conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, s'adressait à l'assemblée annuelle de la Fédération.

"La nouvelle Fédération de charité du Grand Montréal sera notre affaire. Les Canadiens d'origine française en seront les plus importants bénéficiaires", a-t-il ajouté.

A la même occasion, M. C. N. Moisan, président de la dernière souscription de la Fédération a déclaré: "La campagne 1967 de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises restera l'une des plus dificiles de l'histoire de la Fédération".

"Plusieurs facteurs ont contribué à nous causer des difficultés, notamment :

a) les grèves des fonctionnaires et des instituteurs de Montréal par lesquelles la Fédération a subi une perte évaluée à $125,000;

b) l'annonce de plusieurs hausses de taxes provinciales, municipales et scolaires durant la campagne;

c) la mentalité socialisante d'un secteur important de la population qui se désintéresse de plus en plus de la charité privée", a dit encore M. Moisan.

Néanmoins, la Fédération a recueilli $2,856,000 c'est-à-dire $1,336,000 dans les paroisses; $1,050,000 dans l'industrie et le commerce et $470,000 chez les employés. 93.6% de l'objectif a été atteint.

Dans son rapport le président sortant, M. Léo Lavoie, a rappelé que la Fédération des Oeuvres de charité canadennes-françaises a signé une convention concernant son rôle futur dans la campagne unifiée des six fédérations qui sera tenue l'an prochain.

"Les oeuvres de charité canadiennes-françaises pourront augmenter à leur objectif de base une augmentation minima de 9% comparée à une augmentation minima de 4% pour les autres fédérations," a dit M. Lavoie.

Durant l'année 1966-67, trois oeuvres se sont retirées de la Fédération : Caritas - Canada, les Bosquets Albert Hudon et l'Union nationale française. Par ailleurs deux oeuvres de charité ont été ajoutées à la liste de la Fédération: le Fonds de dépannage du nord-ouest de Montréal et la Colonie de vacances du Sacré-Coeur.

"Nous avons consacré des sommes importantes pour le réaménagement de la Colonie de vacances des Grèves; ces placements etaient nécessaires parce qu'autrement nous n'aurions pas pu ouvrir ce centre de vacances l'été prochain", a dit l'ancien président.



Président de la Fédération des oeuvres de Charité

M. Paul Vaillancourt a été élu hier président du conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. M. Vaillancourt est surintendant pour le Québec de la Cie Guaranty Trust Co. et directeur de plusieurs entreprises.

ANNONCE

Elle a résolu un délicat problème domestique



Mme FRÉDÉRIC LAURIN

L'accueil plus que froid que son mari réservait à ses plats désolait Mme Laurin. Elle décida alors de mettre sur la table de la moutarde forte importée Keen's, prête à servir. A la première bouchée, les yeux de M. Laurin s'illuminèrent et un large sourire récompensa son épouse. Le petit pot de moutarde Keen's est maintenant en permanence sur la table, entre le sel et le poivre.

Enfin! Défrisez vos boucles naturelles!



Assouplit et défrise les boucles naturelles... conserve aux cheveux tout leur corps! C'est le nouveau moyen facile de vous coiffer librement.

Rég. 3.75
MAINTENANT chez LEDUC **3.19**

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC RELIABLE DRUG STORES

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

Les lotions après-rasage
YARDLEY
vous font économiser

Economisez 61¢ en achetant le flacon, grand format, de lotion après-rasage Yardley "Original". C'est l'arôme classique apprécié dans le monde entier !
Une valeur de $2.00 pour $1.39

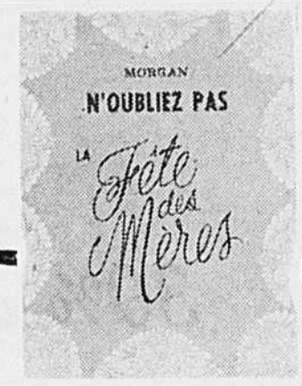
Economisez 66¢ en achetant le flacon, grand format, de lotion après-rasage Yardley Black Label... l'arôme moderne pour l'homme actif ! **$1.59**
Une valeur de $2.25 pour

AUX 19 PHARMACIES LEDUC

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

VOIR PAGE 31 DANS L'EDITION DE CE SOIR

MORGAN





A prix d'aubaine! Des vêtements pour s'amuser au soleil ou pour porter chez-soi à l'heure de la détente!

Des modes agréables à porter partout cet été : sur la plage, au foyer . . . et avec lesquelles vous vous sentirez élégantes et à la mode du jour. Vêtements en satinette coton peigné lavable; imprimés pleins de couleurs ensoleillées.

A. Robe tente à encolure carrée, empiècement liséré et parure de boutons. Rose éclatant, bleu ou or. (Imprimés). P.M.G. *Ord. 8.98* **6.99**

B. Fourreau - mini avec short "Jamaica", corsage à encolure drapée et glissière dos. Imprimés en rose ou bleu. P.M. *Ord. 8.98* **6.99**

C. Culotte avec corsage à encolure échancré, boutonnage au dos. Beaux imprimés de rose ou bleu. P.M.G. *Ord. 16.98* **12.99**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE DETENTE — RAYON 57 — ETAGE MODE — DEUXIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Ravissants peignoirs de guingan appropriés aux moments de loisir!

En plein ce qu'il faut pour porter à l'heure de la détente tout en étant élégante. Nous avons des peignoirs longs ou courts pour répondre au goût de chacune. Ils sont bien confectionnés en guingan bleu bébé ou rose. Des amours de peignoirs ! Tailles : P.M.G.

Courts : Ord. 5.98 *VENTE* **4.99**

Longs : Ord. 7.98 *VENTE* **5.99**

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET — ETAGE MODE — DEUXIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Rabais 40%! Culottes de soutien Hanna en Antron* et Lycra*

Une culotte de soutien en Antron et Lycra# qui soutient tout en avantageant la silhouette. Elle moule parfaitement tout en maintenant... parfaite pour porter avec vos tenues d'été. Adieu les soucis : vous avez le soutien là où il s'avère nécessaire. Se lave et sèche comme un charme en un rien de temps. Tailles P.M.G. En blanc seulement.

A. Bikini. Ord. 3.98 — Vente **2.38**
B. Culotte moyenne; jarretelles amovibles. Ord 4.98 — Vente **2.98**
C. Culotte longue ; jarretelles amovibles. Ord. 5.98 — Vente **3.58**
D. Culotte courte sport. Ord. 4.98 — Vente **2.98**

#Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET — RAYON 84 — TROISIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

HEURES D'OUVERTURE :

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261

MORGAN

30% de rabais! Verres en cristal de plomb faits-main d'Europe



A. Emerald Isle de Waterford

C. Boléro* de Ichendorf

D. Triennelle Salzburger

E. St. James* de White Friars

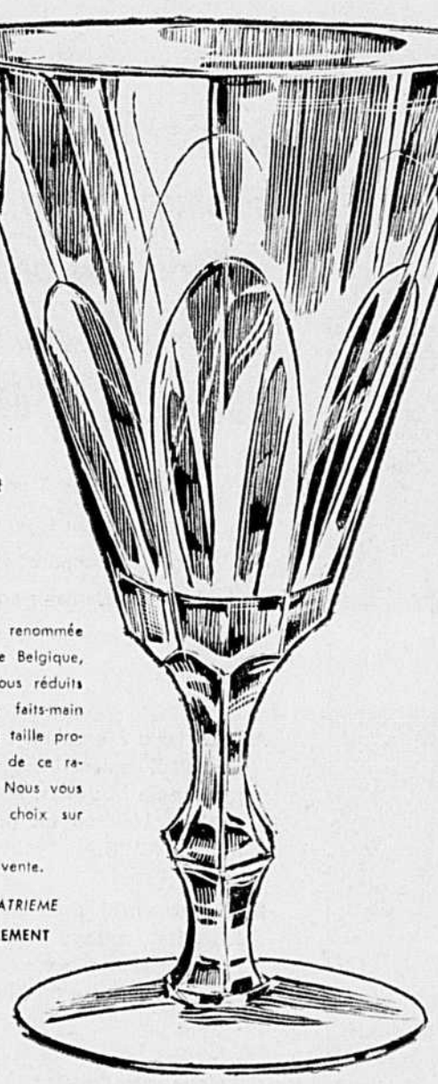
F. Conifer* de Thomas Webb

G. Paris de Val St-Lambert

H. Vienna de Val St-Lambert

J. Regency* de Val Val St-Lambert

K. Faraday de Val Val St-Lambert



B. Galtee de Waterford

Verres de classe en cristal de renommée mondiale; venant d'Angleterre, de Belgique, d'Autriche et d'Allemangne... tous réduits de 30%. Magnifiques modèles faits-main par des artisans européens... de taille proportionnée et au choix. Profitez de ce rabais de 30%. Quantités limitées. Nous vous suggérons de venir faire votre choix sur place.

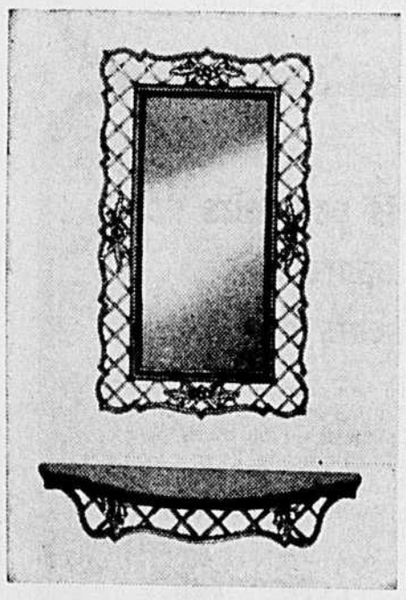
*Modèle hors série après cette vente.

CRISTAL — RAYON 74 — QUATRIEME

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

MOTIF	GOBELET... *eau à table bière* Ord.	VENTE	CHAMPAGNE/SORBET *vin mousseaux, gimlet, sorbet, coupe de fruits* Ord.	VENTE	VIN/BORDEAUX *rouge ou blanc, vins de table* Ord.	VENTE	SHERRY *Sherry, bourgogne* Ord.	VENTE	COCKTAIL *avant repas cocktails* Ord.	VENTE	LIQUEUR *après repas, liqueur, cognac* Ord.	VENTE	HOCK *vin blanc du Rhin* Ord.	VENTE	OLD FASHIONED *Old fashioned, cocktails frappés* Ord.	VENTE	VERRE *High ball, lait, boissons gazeuses* Ord.	VENTE	VERRE A JUS *jus de fruits, fruit de mer* Ord.	VENTE	FLUTE A CHAMPAGNE *vin mousseaux, parfaits* Ord.	VENTE
A) EMERALD I.	9.50	**6.65**	9.50	**6.65**	8.95	**6.26**	6.75	**4.72**	7.50	**5.25**	—	—	—	—	8.95	**6.26**	—	—	—	—	—	—
B) GALTEE	7.50	**5.25**	7.50	**5.25**	6.95	**4.86**	5.95	**4.17**	6.50	**4.55**	4.95	**3.46**	8.95	**6.26**	5.95	**4.17**	5.00	**3.50**	—	—	—	—
C) BOLERO	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	—	—	3.50	**2.45**	—	—	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	—	—	—	—
D) TRIENNELLE	2.50	**1.75**	2.50	**1.75**	2.50	**1.75**	2.50	**1.75**	2.50	**1.75**	2.50	**1.75**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
E) ST. JAMES	4.50	**3.15**	3.75	**2.62**	3.75	**2.62**	2.75	**1.92**	2.75	**1.92**	—	—	—	—	—	—	—	—	3.50	**2.45**	—	—
F) CONIFER	2.95	**2.06**	2.95	**2.06**	2.95	**2.06**	—	—	2.95	**2.06**	2.95	**2.06**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
G) PARIS	3.95	**2.76**	3.95	**2.76**	3.95	**2.76**	3.95	**2.76**	3.95	**2.76**	3.95	**2.76**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
H) VIENNA	6.95	**4.86**	6.95	**4.86**	6.95	**4.86**	6.95	**4.86**	6.95	**4.86**	6.95	**4.86**	—	—	—	—	5.50	**3.85**	6.95	**4.86**	—	—
J) REGENCY	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	—	—	3.50	**2.45**	—	—	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**	3.50	**2.45**
K) FARADAY	5.00	**3.50**	5.00	**3.50**	5.00	**3.50**	5.00	**3.50**	5.00	**3.50**	5.00	**3.50**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Vente annuelle de miroirs et de décorations murales



A. Ensemble console, treillis

Ord. 45.00 **29.99**

Décor treillis, style méditerranéen, ton or. L'ensemble comporte : une glace 16½" sur 25½" et une table console, 7" sur 24" sur 5" de hauteur.



B. Ensemble coordonné console

Glace Ord. 30.00 **19.99** — Tablette Ord. 16.50 **12.99**

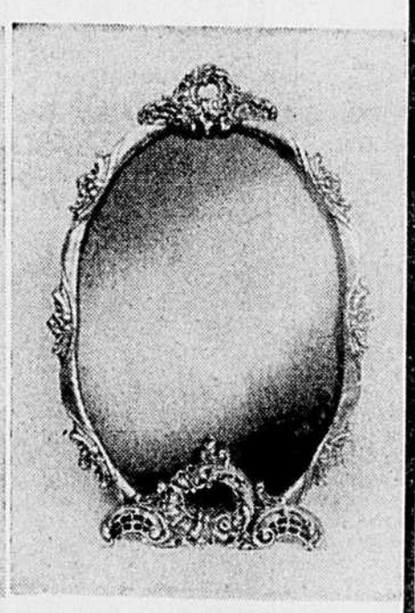
Ensemble réalisé selon le style d'époque dit "Provincial français", fini ton or. Glace 15" sur 27" et tablette assortie, 7" sur 24" sur 5" de hauteur.



C. Miroir traditionnel

Ord. 30.00 **19.99**

Style arabesque à la façon du style "Provincial français". Glace polie et encadrement ton or. 11¼" sur 19".



D. Elégant miroir de coiffeuse

Ord. 15.00 **10.99**

Modèle traditionnel, cadre ton or ou blanc antique et ton or. Chevalet et crochets de suspension compris. 12" sur 17".



E. Petits miroirs ovales

Ord .595 **3.99** chacun

Modèle classique... très décoratif sur un mur. Décor rehaussé de ton or. Environ 6½" sur 12".

E. Appliques murales

Ord. 17.00 la paire **10.99**

Pour tenir figurines ou assiettes décoratives. Fini ton or brillant. 10" de longueur, 3½" de profondeur, 7½" de largeur.

G. Chérubins décoratifs

Ord. 14.00 la paire **9.99**

S'utilisent comme décorations ou comme embrasses de rideaux. Fini ton or. Environ 6" sur 12" chacun.

H. Appliques bougeoirs

Ord. 16.00 la paire **11.99**

Se posent au gré de sa fantaisier, deux par deux, chaque côté d'une glace... ou d'une table... motifs arabesques, fini ton or. Pour une bougie chacun. 8" sur 16".

J. Porte-pot à fleurs

Ord. 14.50 **9.99**

Corbeille ton or et roses grimpantes ton or, une idée originale de décoration murale. 29" sur 17" de taille totale.

K. Ornement miroir

Ord. 13.50 **9.99**

Ornement pouvant tenir une petite plante... d'inspiration style dit "Provicila français", fini ton or. 11" sur 14½" sur 4½" de profondeur.

TELEPHONER A 842-6261

ACCESSOIRES MAISON — RAYON 52 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf Snowdon



Service à thé en fine porcelaine "Connoisseur" de Royal Albert

A rabais de plus de 30% ! En outre, les pièces de ce service sont remplaçables. Modèle "Connoisseur" à voyant fleurage artistique en bleu sur fond blanc ; porcelaine de forme baroque. Création anglaise Royal Albert. Ce magnifique service peut être lavé à la machine et les pièces remplaçables pendant dix ans.

A. Tasse et soucoupe. Ord. 2.75 **1.79**

B. Assiette à pain et à beurre. Ord. 2.00 **1.36**

C. Assiette à thé. Ord. 2.75 **1.85**

D. Assiette à dîner. Ord. 5.45 **3.67**

E. Grande théière. Ord. 11.95 **8.05**

F. Pot à crème. Ord. 4.10 **2.73**

G. Sucrier couvert. Ord. 8.25 **5.42**

H. Assiette à gâteau. Ord. 4.10 **2.73**

J. Couvert 5 pièces : assiette plate, à pain et beurre, à thé, tasse et soucoupe. Ord. 12.95 **8.67**

Tasses et soucoupes en fine porcelaine à prix de vente

1.59



Marque Royal Albert d'Angleterre. Pièces toujours utiles et belles à ajouter à votre collection actuelle. Choix de beaux motifs floraux : violettes, roses roses, chardons, bruyère, pavots, oeillets et nombre d'autres... filet d'or 22 carats.

TELEPHONER A 842-6261

FINE PORCELAINE — RAYON 40 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf Snowdon

Autres réclames MORGAN

HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Avec l'insouciance des enfants, les serveuses créoles du pavillon d'Haïti suçottent des bonbons pendant que d'autres membres du personnel mettent la dernière main, avec une hâte toute tropicale, à la décoration intérieure. De gauche à droite, Mlles Micheline Donat, Marlène Bellanton et Marie-Carmen Lamoute. Toutes les serveuses viennent de l'Ecole d'hôtellerie d'Haïti.

Le pavillon d'Haïti, terre de soleil, est inauguré sous la pluie

par Marcel Adam

Le pavillon de la Terre du Soleil (Haïti) a été inauguré en l'absence du soleil et par une température pluvieuse, hier midi, quinze jours après l'ouverture officielle de l'Expo 1967.

Mais l'excellent rum haïtien servi aux nombreux journalistes durant la conférence de presse (avec la promesse qu'il vaincrait rapidement la crudité de la température), contenait sans doute autant de calories au millimètre cube que le soleil n'en aurait comporté eut-il été de la partie.

Aussi ce nectar rose eut-il pour résultat immédiat de distraire les journalistes du but de la rencontre — qui était de poser des questions au commissaire général du pavillon, M. Jean Sassine — et de les inciter davantage à déguster qu'à discuter des questions haïtiennes.

Eloge du régime Duvalier

On sait que la république d'Haïti, une des magnifiques îles de la mer des Caraïbes qui obtenait son indépendance en 1804, après avoir été dominée par les Français et précédemment par les Espagnols, est dirigée depuis 1954 par le dictateur François Duvalier, qui se faisait nommer "président à vie" il y a trois ans.

Parce que ce régime n'a pas très bonne presse dans le monde, le commissaire général du pavillon haïtien a cru bon, dans son mot de bienvenu, d'atténuer quelque peu cette mauvaise réputation due, selon lui, au "manque d'informations objectives et impartiales".

"Le gouvernement d'Haïti et son prestigieux leader, dit-il, revendiquent l'honneur d'avoir, au cours de la dernière décade, ramené la paix dans les rues, dans les foyers et dans les coeurs, d'avoir offert le maximum de bien-être au plus grand nombre, d'avoir fait renaître l'enthousiasme et l'espoir, pour que le touriste étranger reçoive sur nos rives cet accueil plein de chaleur, dont l'homme haïtien est jaloux."

Le commissaire venait à peine de terminer son laïus qu'un bruit sourd, ressemblant fort à une salve de canon fit trembler les vitres et sourire les officiels qui ne voulurent pas — avec raison — voir dans cet incident un démenti symbolique à ce qui venait d'être dit.

Duvalier aime Montréal

Parmi les rares questions posées par les journalistes, l'une avait trait à l'éventualité d'une visite à l'Expo du président Duvalier. Il lui fut répondu qu'il n'est pas possible actuellement de répondre dans la négative ni dans l'affirmative à cette question, mais que le président Duvalier, qui est un "habitué de Montréal" puisque dans sa jeunesse il y venait souvent alors qu'il étudiait à Boston, pourrait venir si ses occupations le lui permettent.

D'ici les cérémonies nationales, en juillet, on attend l'arrivée d'un orchestre et de la Troupe nationale (en tout 40 personnes), qui se manifesteront au Pavillon et en plusieurs endroits de l'Expo et de Montréal.

Le Pavillon haïtien est aménagé agréablement en une sorte de bar-exposition où il est possible d'admirer, en sirotant une boisson nationale, d'admirables pièces d'artisanat et une quinzaine d'hôtesses et serveuses qui constituent à elles seules un bel attrait touristique.

Une collection de très belles photographies en couleurs représentant les coins les plus enchanteurs de ce pays, de même que le sourire et l'amabilité de la délégation haïtienne et du personnel du pavillon, donnent en partie raison à ces propos du commissaire vantant la "sérénité des nuits tropicales", la "caressante chaleur" des journées ensoleillées d'Haïti, ses fleurs, ses fruits juteux, ses plages et ses ruines d'un fier passé historique, son folklore unique et typique, ses bandes de "rara" et de carnaval et "la débauche des couleurs et des rythmes et de nos danses congo, yanvalou, pétro, nago et méringue".

Et en cette triste journée de pluie cette invitation du commissaire fut bien accueillie :

"Chaque fois, dit-il, que dans une saute d'humeur, le climat canadien aura décidé d'être maussade, il faut qu'ils (les visiteurs) sachent que sur l'île Notre-Dame, existe un petit coin où ils peuvent en toute confiance venir se blottir et se réchauffer; ce petit coin, c'est "Haïti, Terre de Soleil".

Et n'oublions pas qu'à Haïti, tous les chemins mènent . . . au rhum.

La production de nourriture ne peut pas suivre le rythme actuel de croissance de la population

— M. Thorkil Kristensen

Il est urgent d'étudier aussi vite que possible une politique qui aurait pour effet de diminuer le rythme actuel de la croissance de la population dans le monde. Ceci, parce qu'il n'y a pas de moyen concevable d'augmenter au même rythme la production de la nourriture.

Une étude est déjà en marche, dans un comité de l'Organisation de Coopération et de développement économiques, un organisme international dont font partie 21 pays, dont le Canada. Un rapport doit être publié d'ici six mois environ.

C'est ce que déclarait hier matin le secrétaire général de l'OCDE, M. Thorkil Kristensen, lors d'une conférence de presse qu'il donnait au pavillon de cet organisme international.

L'OCDE a été créée en 1961 en remplacement de l'Organisation européenne de coopération économique, qui avait été fondée en 1948 pour unir les pays européens dans leurs efforts de reconstruction à la fin de la dernière guerre mondiale.

L'Europe ayant retrouvé sa prospérité, l'OECE se transforma en l'organisme actuel, étendant son activité en Amérique, à quelques pays des autres continents et attire maintenant de plus en plus certains pays communistes.

L'OCDE a pour objectifs la croissance économique de ses membres; l'aide aux pays moins développés; et l'expansion des échanges sur le plan mondial.

Elle n'a que des pouvoirs exécutifs minimes, son rôle en étant surtout un de consultation, d'études et de formulation de politiques générales.

Répondant à maintes questions d'intérêt international, M. Kristensen a donné les réponses suivantes:

La Grande-Bretagne et le Marché commun: C'est une question qui n'est pas de notre ressort et qui ne regarde que la Grande-Bretagne et le Marché Commun. Tôt ou tard, selon lui, la Grande-Bretagne adhérera à la Communauté des Six, de même que d'autres pays.

Le "Kennedy Round": Il en sortira quelque chose mais peut-être pas autant qu'on l'aurait voulu.

La situation économique de l'Allemagne de l'Ouest: les présentes difficultés sont dues au fait que son expansion d'après-guerre a été trop rapide, proportionnelement à ses structures.

Hier après-midi, M. Kristensen donnait une causerie à l'Auditorium Dupont sur les problèmes de l'alimentation dans le monde.

Etalant une série de chiffres, le conférencier a dit qu'entre les premières années '50 et les premières années '60, la production de la nourriture s'est accrue d'environ 2.7 pour 100 par année dans les pays développés et de 2.8 pour 100 dans les pays moins développés. Par ailleurs, l'augmentation de la population a été, respectivement, de 1.3 et de 2.3 pour 100. Ceci veut donc dire une augmentation de la production alimentaire per capita de 1.4 pour 100 dans les pays riches et de 0.5 pour 100 dans les pays pauvres.

Dans la seule année 1965-66 la production de nourriture dans les pays en voie de développement a subi une baisse per capita de 4 pour 100.

De ces chiffres, M. Kristensen a tiré deux conclusions: si la tendance actuelle continue, les pays sous-développés devront importer de plus en plus de nourriture des pays riches. De plus, à cause des risques de famine, les réserves de nourriture sont de plus en plus essentielles.

Il est à prévoir, selon le conférencier, qu au cours des prochaines vingt années, le rythme d'accroissement des populations dans les pays en voie de développement s'accentuera et, en conséquence, augmenteront les besoins en nourriture.

Il ressort de tout ceci qu'il faut accélérer la production de nourriture dans les pays pauvres, ce qui prend du temps et de l'équipement. La politique des pays riches, entre-temps, doit donc être de fournir en même temps de l'alimentation et de l'équipement de production alimentaire aux pays pauvres.



Maître accordeur de son métier, James Andrews fabrique des tambours . . . avec des barils de pétrole.

LA PRESSE — CALENDRIER DE L'EXPO

VENDREDI

PAVILLONS NATIONAUX ET PRIVES

AUTRICHE : Journée nationale.

A 10 h. 45, à la Place des Nations, le Commissaire Général, M. Pierre Dupuy, accueille M. Frantz Jonas, président de la République d'Autriche.

A 11 h. 10, allocution de M. Pierre Dupuy.

A 11 h. 45, allocution du président Frantz Jonas.

A 12 h. 35, visite du Jardin d'enfants de la Ville de Vienne.

A 15 h. 00, visite du pavillon du Canada.

A 19 h. 00, dîner de gala à l'hôtel Ritz Carlton.

A 21 h. 00, bal de la Société autrichienne à l'hôtel Windsor.

ITALIE : A 16 h. 30, réception pour la presse à l'occasion de la présentation du modèle "Fiat 124".

QUEBEC : A 12 h. 00, déjeuner offert par l'hon. Jean-Noël Tremblay en l'honneur du Conseil des Arts du Québec.

RENDEZ-VOUS EXPO 67 : A 15 h. 00, 300 personnes appartenant à la "Fisher Governor Co." visiteront l'Expo.

SPECTACLES

PLACE DES NATIONS : De 17 h. 00 à 19 h. 00, à l'occasion de la Journée nationale de l'Autriche, concert donné par la Fanfare de Wilten et le groupe "Jung Salzburg".

FRANCE : A 24 h. 00, au Rez-de-Lagune, "Impromptu" avec Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud et Armand Béjard ; organisation artistique de Jean Doat. (Sur invitation et presse).

QUEBEC : A 21 h. 30 et 24 h. 00, la chanteuse Louise Forestier sera la vedette du pavillon. Ce spectacle aura lieu tous les soirs jusqu'au mois de juin.

AUDITORIUM DU PONT : De 19 h. 00 à 22 h. 00, le thème du jour est : "Journée Nationale Autrichienne". Projection des films autrichiens : "Destination Unknown", "Noble Prize Winner, Victor Frans Hess", "The other side of Austria", "New Guinea 1904-1906", "The Living Cell, I and II", "Microbiological Studies of Water Flow". (sur invitation)

PAVILLON DE LA JEUNESSE : A 12 h. 30, projection des films "The Hall of the Lost Step" (Tchécoslovaquie), "Stairs" (Russie) et "Railroaders.

A 14 h. 30 et 21 h. 30, représentation de la pièce "Sand and Papyrus", par la troupe du théâtre Genesis, de New York.

A 17 h. 00, conférence du Père Palikkar, sur le thème "l'Avenir de la religion".

A 19 h. 00, conférence sur les sports.

A 20 h. 00, jazz avec Pierre Leduc.

KIOSQUE A : A 13 h. 00 et 17 h. 00, orchestre de l'école secondaire Averill Park, de New York ; à 15 h. 00, orchestre de l'école secondaire Woodstock, du Nouveau-Brunswick ; à 18 h. 30, orchestre "Merival", d'Ottawa.

KIOSQUE B : A 13 h. 30 et 17 h. 30, choeur André Beaumier, de Shawinigan.

KIOSQUE C : A 14 h. 15, "Varsity Singers of Drexel Institute" de Philadelphie ; à 17 h. 30, "A Piacere Three", d'Ottawa.

KIOSQUE INTERNATIONAL : A 11 h. 15 et 16 h. 30, le "Varsity Singers of Drexel Institute" ; à 17 h. 45, l'orchestre de l'Université de Western Ontario.

BATEAUX EN VISITE : Le "Bay State" (U.S.A.), navire-école de l'Académie Maritime des Etats-Unis, qui doit rester jusqu'au 17 mai.

DIVERS : Un groupe de 100 personnes appartenant au "Freedom Week Committee", de Philadelphie, dont M. James Tate, maire de la ville de Philadelphie, se réuniront à 11 h. 30 au Kiosque international. Miss Liberty Belle et des comédiens font également partie de ce groupe venu de Philadelphie en autocars, afin de visiter l'Expo 67.

Défiant le gouvernement américain

Un professeur de Yale remettra $500 à l'organisation Quaker, en face du pavillon des USA

NEW HAVEN — Un professeur de l'Université de Yale et deux étudiants se proposent de défier demain les autorités américaines en apportant une somme de $500 qu'ils remettront à l'organisation Quaker canadienne, laquelle envoie de l'aide en médicaments au Nord et au Sud Vietnam.

Malgré les avertissements de la Trésorerie américaine qui a laissé savoir que l'envoi d'aide au Vietnam par le truchement du Canada était susceptible de poursuite en vertu de la loi fédérale, l'argent sera remis ouvertement à un collaborateur canadien, en face du pavillon américain, à 10 heures demain matin.

Selon un porte-parole du comité américain qui tentera cette bravade, l'argent, qui aurait été ramassé sur le campus universitaire, sera transporté au Canada en automobile par le professeur James Matlack et les étudiants Daniel Crofts et James Sober.

Ces derniers la remettront de main à main à Brian Knight, du comité du "Service des amis canadiens". Le $500 sera partagé également en trois parties à l'intention respective du Nord Vietnam, du Vietcong et du Sud Vietnam.

Il s'agit de la troisième contribution de $500 envoyée au Canada par le groupe de New Haven. Il n'y a eu jusqu'ici aucune poursuite judiciaire mais les autorités américaines ont fait remarquer qu'elles pourraient agir en ce sens selon deux lois, celle du contrôle des devises et la loi concernant l'ennemi.

Le porte-parole américain du groupe estudiantin a souligné que la remise du montant se fera en face du pavillon américain en guise de protestation contre la politique gouvernementale américaine qui déclare que "de tels actes humanitaires sont illégaux".

Expo — INFORMATION

par Oswald Mamo

C'est un film-choc! Tellement choc que plusieurs personnes ressentent des malaises et se font conduire hors du théâtre. On peut le voir 21 fois par jour au médithéâtre du pavillon thématique l'Homme et la santé.

Le thème du film : la prolongement de la vie ACTIVE. Il dure 22 minutes, Six sujets, tous authentiques, y sont traités. Ce sont: la réadaptation, l'utilisation du rein artificiel; l'opération à coeur ouvert; la neurochirurgie pour la maladie de Parkinson : l'utilisation de matériaux radio-actifs pour l'étude de la fonction pulmonaire et le traitement, avant et après la naissance, de l'incompatibilité sanguine.

Il n'y a donc rien du roman passionnant, mais c'est instructif.

Dimanche dernier, une femme d'un certain âge s'est évanouie deux fois en plein théâtre. lorsqu'elle se remettait de son malaise elle demandait à chaque fois à voir la suite du spectacle!

Hier, comme chaque jour d'ailleurs, il y avait foule devant le médithéâtre. Les uns venaient voir le film par curiosité, les autres pour s'instruire, comme cette religieuse qui est décidée à y amener son beau-frère très prochainement.

"Ma soeur, m'a-t-elle confié, est atteinte de la maladie de Parkinson. Elle se trouve à l'hôpital Royal Victoria. Son mari ne veut pas entendre parler d'opération. Je vais l'amener au médithéâtre. Peut-être qu'il changera d'avis."

Plusieurs visiteurs tiennent ce genre de réflexion au sujet de ce film.

Le pavillon l'Homme et la Santé est intéressant. Il faut le visiter de fond en comble, mais de grâce, n'allez pas la-bas dans le but d'obtenir un diagnostic gratuitement. Il ne se tient pas de consultation.

En voici la preuve: j'étais en compagnie du Dr Michel Jutras, l'un des responsables de la section médicale du pavillon, lorsqu'un homme dans la quarantaine a demandé où il pouvait être renseigné sur les maladies de la peau.

"Mais chez votre médecin", lui répondit le Dr Jutras.

* * *

Qu'un marin visite un navire, il n'y a là rien d'extraordinaire. Mais lorsque le capitaine du plus grand paquebot du monde, le France, visite la Grande Hermine, c'est différent.

Le capitaine Elie Desplat s'est rendu, hier après-midi, à bord de la réplique du navire de Jacques Cartier qui est amarée dans le Lac des Dauphins, à la Ronde.

"Simple visite de curiosité", ont déclaré des représentants de l'Expo. Mais ceci n'empêche pas que le capitaine Elie Desplat a voulu probablement se rendre compte comment Jacques Cartier, il y a un peu plus de quatre siècles, a pu traverser l'océan à bord de son embarcation.

* * *

Le France qui est arrivé mardi à Québec avec 2,000 passagers, n'a pas encore quitté la capitale provinciale. Hier, 400 de ces passagers tous étudiants aux Hautes études commerciales de Paris, ont visité le pavillon de la France.

C'était un groupe imposant. Il a tenu à faire la première visite en territoire français.

Précisions sur les passeports d'une journée

Les personnes qui possèdent un passeport valable pour une seule journée sont autorisées à sortir des limites de l'Expo et à y pénétrer de nouveau, au cours de cette même journée, à la condition de se faire imprimer une marque sur la main.

Il existe à cet effet un guichet spécial à chacune des entrées : à leur première sortie, les visiteurs doivent se faire estampiller la main à l'aide d'une encre spéciale, cette estampille leur permettra de pénétrer à nouveau sur l'emplacement au cours de la même journée.

A défaut de ce signe, les visiteurs seront dans l'obligation de payer à nouveau pour pénétrer sur l'emplacement.

Barils mis en musique à Montréal

Les instruments dont se servent les musiciens du pavillon de Trinidad, Tobago et Grenade, "dont l'excellence est telle qu'ils peuvent servir à interpréter la musique classique", sont fabriqués à Montréal même, avec des barils de pétrole de 45 gallons de l'Impérial Oil.

Un maître accordeur antillais, M. James Andrews, est du reste présentement à Montréal, en train de fabriquer 36 de ces instruments musicaux. Il y a six modèles de tambours d'acier : la mélodie, le deuxième ping-pong, le ténor double, la guitare, l'alto et la contrebasse.

James Andrews enlève d'abord le fond des barils pour ensuite s'attaquer, à l'aide d'un marteau et d'un ciseau, à la partie supérieure qu'il rend concave. Il modèle cette surface de façon à obtenir les accords désirés.

Ce travail de l'accordage atteint de nos jours une telle perfection que, dans certaines églises antillaises, ce sont les "steel bands" qui font les frais de la musique.

L'inspecteur Prospect, directeur du Trinidad and Tobago Police Band, de séjour dans la métropole pour la durée de l'Expo, a souligné que la musique bien particulière qu'est celle des "steel Bands", est devenue une tradition à Trinidad, où elle a pris source.

D'ici deux semaines environ, annonce un communiqué de l'Imperial Oil, les visiteurs de l'Expo seront en mesure d'apprécier les accords harmonieux que produisent ces tambours d'acier.

Pierre Bourgault: l'Expo 67 donne aux Québécois une fausse impression

COURVILLE — (PC) — Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a déclaré hier que l'Expo 67 donne aux Québecois la fausse impression qu'ils vivent au même niveau que le reste de l'Amérique du Nord alors que le Québec est, en réalité, une pauvre petite communauté qui ne possède rien collectivement.

Le leader séparatiste, qui parlait devant les membres d'un club social à Courville, près de Québec, a dit que les Québecois devraient cesser de croire qu'avec l'Expo, ils ont réussi et qu'ils sont devenus riches.

"Nous devons cesser de penser que c'est maintenant le commencement de l'avenir pour le Québec."

M. Bourgault a également dénoncé l'opinion selon laquelle l'Expo constitue le principal événement du centenaire du Canada.

"Avant qu'ils ne s'aperçoivent que l'entreprise réussirait, a-t-il dit, les Canadiens anglais ont tout fait pour démolir le projet mis de l'avant par le maire de Montréal et réalisé par les Canadiens français.

"Depuis que l'Expo s'avère un succès, on en a fait un projet du Centenaire".

M. Bourgault a affirmé que les Québécois défrayeront 70 pour 100 du coût de l'Expo et subiront la hausse du coût de la vie qui s'ensuivra.

Une forte délégation française à Montréal la semaine prochaine

PARIS, 11. (AFP) — Une centaine d'hommes d'affaires français représentant d'importantes entreprises ainsi que des directeurs de journaux partiront la semaine prochaine pour Montréal afin d'y visiter l'exposition universelle.

Le voyage qui durera du 16 au 20 mai est organisé par l'une des principales agences de publicité françaises "Publicis" à l'occasion de son quarantième anniversaire.

Parmi les firmes participant au voyage figurent Renault, Saint-Gobain, Shell, Dunlop, Revillon, Les Galeries Lafayette, Les Assurances Générales, la Banque de Paris et des Pays-Bas, etc.

MORGAN WHITE



Le rhum blanc à la saveur ensoleillée

embouteillé au Canada par Captain Morgan Rum Distillers Limited, Montréal.

Captain Forever cause une vive surprise dans le Grattan Bars

Captain Forever et A.G. Mir se sont assuré une place dans la finale de l'Amble Grattan Bars, en enlevant hier les honneurs des deux divisions de la deuxième tranche de cette épreuve.

Si la victoire d'A.G. Mir n'a pas surpris, celle de Captain Forever ne s'explique sans doute que par l'état de la piste : bon. A.G. Mir, deuxième à Quick Kid la semaine dernière, a pris les devants au demi et n'a pas été menacé par la suite.

Arc en Ciel, nouveau venu, de l'écurie Fleur de Lys, a fini deuxième. Ce cheval de 4 ans a couru à Brandywine et à Liberty Bell et il était piloté par Ned Galentine, que les amateurs ont déjà vu à l'oeuvre sur les pistes locales.

Arc en Ciel est un rejeton de Bye Bye Byrd qui a changé son nom.

Dans la première division, Captain Forever avait causé une certaine surprise en battant le gros favori Quick Kid.

Il y a de nombreuses choses inexplicables aux courses et cette victoire en en est une. La semaine dernière, Captain Forever était avantagé de la première position au départ. Il a fini 5e, battu par trois longueurs par Muncy Again, Just Plain Easy, Sorry et Alain Drummond.

Il partait hier contre Quick Kid chronométré en 2:04.4 à son dernier départ. Le pilote Charles Poulin, sachant sans doute que son cheval était excellent sur piste bonne a pris les devants et il a résisté dans la ligne droite à la poussée du gros favori Quick Kid et à celle de Dilly Boy, négligé à 46-1.

Les juges ont accordé le même temps de 2:06 à Captain Forever, Quick Kid, Dilly Bob et Leader Lobell, qui ont terminé dans cet ordre.

Captain Forever a gagné par un cou, Quick Kid a devancé Dilly Bob par un nez et Leader Lobell par environ une demi-longueur. Une intéressante fin de course. La troisième tranche aura lieu mercredi prochain.

Andre Boucher, victime d'un grave accident l'an dernier, est de retour dans le sulky depuis quelque temps. Il s'est bien défendu, hier, venant tout près de gagner les deux parties du double.

Il y avait plus de 7,300 spectateurs hier, en dépit du temps incertain. Ils ont misé $397,000.

Au classement des conducteurs, Henri Filion domine avec une fiche de .473 après avoir participé à 23 courses.

Résultats à Richelieu

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE $1,200

7 Lynn Crystal (Bouvrette)	3.10	2.50	2.60
4 Beau Mar Mic (Boucher)		5.30	4.00
5 Serenade (Robillard)			9.30

Durée : 2:12⅔.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

4 Ban Dale (Boucher)	24.70	8.40	4.50
5 Circus Song (Hanna)		3.40	2.90
1 Red Dagger (Bergeron)			3.70

Durée : 2:11

Pari-double : $52.30

TROISIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $2,000

2 Blossom Time (Dostie)	4.30	3.10	2.90
6 Willies Adios (Barrieau)		15.40	7.70
4 Everett Pick (Story)			4.80

Durée : 2:06⅕

QUATRIEME COURSE
TROT — BOURSE $1,000

3 Scotonia (Paradis)	4.80	2.50	2.50
1 xLinden Miss (Gingras)		3.70	4.70
2 xEven Glow (Pritchard)		2.50	2.70

x tête-à-tête pour la 2ème place

Durée :2:11⅕

Quinella : $14.10 et $4.30.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

1 Captain Ken (MacTavish)	14.10	7.10	6.00
2 In Chorus (Watters)		9.20	6.50
5 Sirgamo (Robillard)			4.70

Durée : 2:12⅕

SIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,000

5 Borderview Sally (Grisé)	6.80	3.00	2.50
4 Adios Pierre (Bouvrette)		3.00	2.30
3 Wilmas Boy (Heroux)			2.70

Durée : 2:08⅖

SEPTIEME COURSE
TROT — BOURSE $1,200

7 Jack of Trump (Turcotte)	41.60	14.10	3.50
5 Armbro Earl (Bourgon)		4.30	2.90
1 James Vance (Lachance)			2.60

Durée : 2:09⅗

Quinella : $52.90

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $4,570

7 Captain Forever (Poulin)	25.00	5.00	3.30
3 Quick Kid (White)		2.70	2.60
4 Dilly Bob (MacTavish)			5.40

Durée : 2:06

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $4,570

3 A G Mir (M. Dostie)	4.20	2.60	2.20
7 Arc en Ciel (H. Filion)		3.30	2.80
5 Just Plain Easy (G. Bookmyer)			3.20

Durée : 2:05.3

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE $1,400

7 Lord Dares (P. Caldwell)	14.80	5.30	4.90
3 Buby Blackstone (R. Barriau)		2.90	2.60
1 Well Away (M. Turcotte)			4.70

Durée : 2:04.2

Exacta : (7-3) $46.40.

Assistance : 7,308.

Pari-mutuel : $397,977.

GAGNANTS

du séjour gratuit à

WILDWOOD CREST

du 3 au 10 juin

Ce concours a été lancé par l'Association des propriétaires de motels en collaboration avec LA PRESSE

Mme Claude Barré, 380 rue Benoit, St-Hyacinthe, P.Q.
Mme Rolland Bessette, 5651 Brisset, Montréal 20, Qué.
M. Ulric Bibeau, 4852 rue Mercier, Montréal, Qué.
M. Lucien Bouthillier, 12090 de Poutrincourt, Montréal 12.
M. Normand Brassard, 4617 Hutchison, app. 8, Montréal.
M. et Mme A. Brouillet, 322 Avenue Westminster, Mtl 28.
Mme Fernande Bussey, 7639 boul. Lévesque, Duvernay
Mme Réal Carrière, 1565 du Collège, Ville St-Laurent.
Mme M. Cartier, 5051 Grosvenor, app. 1, Montréal 29.
Mme Simone Chabot, 296 rue St-Hippolyte, St-Hilaire, P.Q.
M. Henri Charron, 385, 14e Avenue, Lachine, Qué.
M. Paul Chartrand, 6434, 3e Avenue, Rosemont, P.Q.
Mme Marthe Chénier, 6552 Alexis-Contant, Montréal, Qué.
Mme Pauline Clermont, 5, 63e Avenue, Ile-Perrot, Qué.
Mme Liliane De Muys, 4990 Des Ormeaux, Montréal 5.
Mme F. Derekas, 4848 Avenue du Parc, Montréal 8, Qué.
Mme Roger Desrochers, 1659 rue Lepailleur, Montréal 5.
Mme Jean-Marie Dufresne, 3504 rue Fullum, Montréal 24.
Mme Roland Dupont, 262 Fairmount, Châteauguay, Qué.
Mme G. Dupuis, 7026 Sagard, Montréal, Qué.
Mlle Michèle Duquette, 4141 Northcliffe, Montréal, Qué.
M. Basil Enright, 1372 Chanteclerc, St-Bruno, Qué.
Mme A. Erazola, 4171, 52e Rue, Ville St-Michel, Qué.
Mme Gaston Florence, 7726 de Gaspé, Montréal, Qué.
Mme A. Gendron, 575 Davidson, Montréal 4, Qué.
Mme Réal Gouin, 4832 rue Millette, Pierrefonds, Qué.
M. et Mme René Hardy, 3370 rue Bohlé, Montréal, Qué.
M. Gérald Jetté, 2305 Boul. O'Brien, Ville St-Laurent, Qué.
Mme Raymond Laflèche, 4709 rue Chabot, Montréal, Qué.
Mme Pierre Lamy, 1520 Lépine, Ville St-Laurent, Qué.
Mme J.-A. Larose, 20, rue St-Louis, Beauharnois, P.Q.
M. Robert Laurin, 8234 rue Lajeunesse, Montréal, Qué.
M. Maurice Laviolette, 111 ouest, rue Liège, Montréal 11.
M. Claude Lavoie, 103 rue Robert-Cléroux, Chomedey, P.Q.
M. Lucien Lebeau, 5122 rue Perras, Montréal-Nord, Qué.
M. J.-E. Leblanc, 865 Wm.-McDonald, appé 4 Lachine P.Q.
Mme R. Lebreux, 170, rue Filion, Ste-Rose, Laval, Qué.
Mme Claude Leduc, 6760, 12e Avenue, Rosemont, Qué.
Mme Marcelle Lee, 1486 rue Gilford, Montréal, Qué.
Mme Géraldine Michaud, 558 Avenue Roslyn, Montréal 6.
Mme D. Milli, 1676 Bellechasse, Montréal, Qué.
Mme J.-L. Monteil, Havre des Iles, PH2-A, Chomedey.
Mme Carmen Moreau, 23, Avenue Glencoe, Outremont.
M. Georges Morin, 543 Maurice, Repentigny, P.Q.
Mme Jeanne Pellerin, 8650 boul. St-Michel, app. 6, Mtl 38.
Mme Réal Perreault, 353 Salaberry, Laprairie, Qué.
Mme R. Perrault, 86, Richelieu, St-Jean, Qué.
Mme R. Pinsonnault, 2277 Adrien, Brossard, Qué.
M. Alfred Plante, 50, Liège ouest, Montréal 11, Qué.
Mlle Lina Pouliot, 156A rue Dufferin, Granby, Qué.
Mme Rose Précourt, 999 Desmarchais, Verdun, Qué.
Mme R. Rhéaume, 6571 Des Ecores, Montréal, Qué.
Mme Y. Riopel, 665 Papineau, Joliette, Qué.
Mme Germain Sabourin, 9942 rue Millen, Montréal, Qué.
Mme L. Sauvé, 109, 4e Avenue, Ile Perrot, Qué.
Mme Noella St-Arneault, 2344 rue Chambly, Montréal.
Mme Maurice St-Martin, 9295 Park Avenue, Montréal.
M. Edouard R. Taylor, 7014 rue Denormanville, Montréal.
Mme F. Testa, 342 rue Laurier, app. 4, Laval-des-Rapides.
Mme Y. Trudel, 1648 rue Beaurivage, Montréal, Qué.
Mme Pierre Trudelle, 2280 boul. St-Joseph est, Montréal.
Mme Monique Turcotte, 5765 rue Bossuet, Montréal, Qué.
M. R. Vermette, 1505 avenue Valois, Montréal 4, Qué.
M. P.-Paul Villemaire, 6670 Pie-IX, app. 114, Montréal.
Mme R. Voissard, 41 Des Vétérans, Boucherville, Qué.
Mme Suzanne Blain, 12,207 James Morrice, Montréal, Qué.
Mme Jean Cormier, 140 Ponsard, Auteuil, Laval, Québec.
Mme Rita Desrochers, 234 de la Jemmerais, Boucherville.
Mme Diane Dion, 6300, 27e Avenue, Rosemont, Qué.
M. Richard Dionne, 3630 Diane, Laflèche, Qué.
M. Jacques Jutras, 182 King Edward, Ville Lemoyne.
M. Yves Massicotte, 7951 Candes, Ville d'Anjou, Qué.
Mme Joseph Monette, 7645, 9e Avenue, Ville St-Michel.
Mme Léopold Onessy, 50 Ste-Catherine, Longueuil, Qué.
M. Raymond Pouliot, 2725 Raudot, Montréal, Qué.
M. Guy Ross, 349 rue Argyle, Verdun, Que.
Mme Paul Trempe, 188 rue Filion, Laval, Qué.

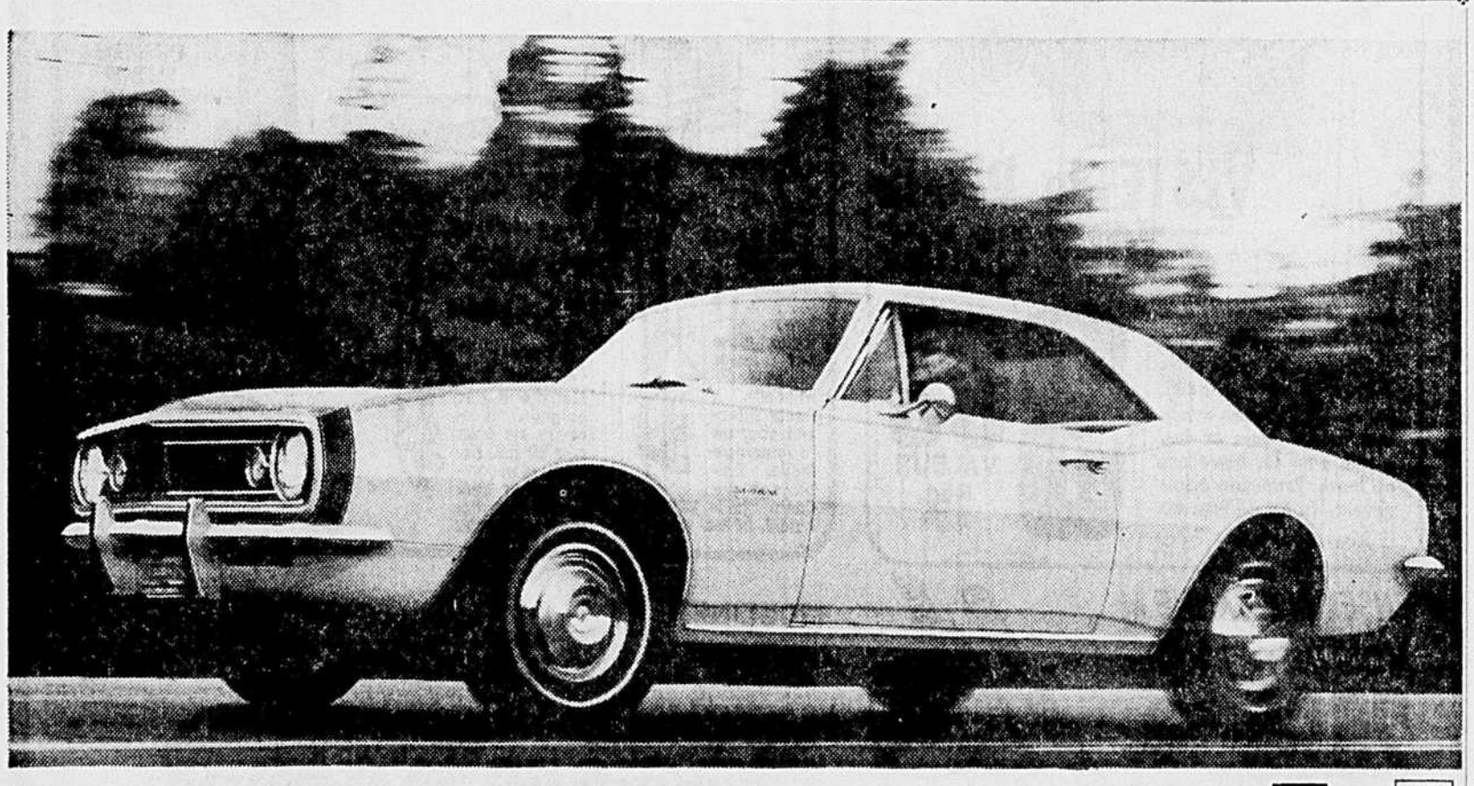
Félicitations aux gagnants



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées.



CHEVROLET GM

Le nerveux 6-cylindres 250 de la Camaro: un moteur d'avant-garde, en vedette dans

LA VENTE "GRANDE PREMIÈRE"

(les économies ne sont que la moitié de l'affaire)

Pour le reste, il y a la Camaro, la voiture la plus basse, la plus large, la plus lourde et la plus spacieuse pour son prix. La Camaro est aussi la plus remarquable par sa tenue de route, grâce à sa suspension mise au point au moyen d'ordinateurs et conçue pour la plus grande douceur de roulement et la plus grande précision de direction dans une voiture de ce prix. Pendant la vente "Grande Première" des concessionnaires Chevrolet, vous pourrez obtenir une Camaro spécialement équipée, pour un prix spécialement économique. Cet équipement comprend: le gros six-cylindres de 250 po. cu., 5 pneus à flanc blanc, des butoirs de pare-chocs avant et arrière, 4 enjoliveurs de roues spéciaux, un volant de luxe, le groupe spécial d'intérieur, les moulures d'arches de roues et les bandes décoratives de la carrosserie. Voilà une aubaine peu ordinaire!

ET, SANS SUPPLÉMENT DE PRIX:
pendant la vente "Grande Première", on peut obtenir la bande de couleur spéciale de capot et le levier monté au plancher pour la boîte à 3 vitesses!

L'incomparable CAMARO

Ne manquez pas la vente "Grande Première".

Concessionnaires autorisés CAMARO dans le Grand Montréal :

HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, Jean-Talon (près Décarie) — 739-1911
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LIMITED — 2085 ouest, Ste-Catherine — 933-6781
GOHIER AUTOMOBILES LIMITEE — 1580, rue Amherst — 526-3701
DUVAL MOTORS (1960) LIMITED — 529 est, Jarry — 273-5111
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 5000 est, Jean-Talon — 725-9811
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE — 3700 est, Ste-Catherine — 526-4471
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE — 10830, Lajeunesse, (angle boul. Gouin) — 389-8461
CLERMONT MOTOR LIMITED — 5363, rue St-Denis — 279-6301
SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2150, Notre-Dame (angle 21e v.) Lachine, Québec — 637-4651
BARNABE MOTORS LTD. — 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401
DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, av. Bannantyne, Verdun, Québec — 769-4501
SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE — 610, boul. Labelle, Chomedey (Ville de Laval) Qué. — 688-3892
JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE — 680, rue Victoria, St-Lambert, Québec — 671-5501
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE — 4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

Ne manquez pas de regarder "Tous pour un" tous les lundis soir à 9 h 30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

Church's — Chaussures anglaises renommées
LONDON + NEW YORK



Le "Harlech"

En veau noir de qualité exceptionnelle. Entièrement cousus à la main par Church, pour l'homme chic.

DISPONIBLES MAINTENANT CHEZ

Dack's
ÉTABLI EN 1834
3 MAGASINS A MONTREAL
1025 ouest, rue Ste-Catherine à Peel
5125, boulevard Décarie à Queen Mary
1235, Carré Phillips
OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

TOUS LES JEUDIS, CONSULTEZ LES PAGES DE GOLF DE LA PRESSE

GOLF

PARC MONT-ORFORD
PARCOURS PUBLIC
GROUPES & ASSOCIATIONS BIENVENUS
Sem. $3.00 — Sam. dim. & fêtes $5.00
Groupe 50 ou plus Sem. $2.50 — Sam. $4.00 Dim. & Fêtes $3.50
DEPLIANT GRATUIT
GOLF MONT-ORFORD
C.P. 248 Magog, Qué.
Léonard Turgeon, pro. Tél.: 819 — 843-5688

CLUB DE GOLF ST-ZOTIQUE-SUR-LE-LAC INC.
ST-ZOTIQUE, QUEBEC
40 milles de Montréal, accès par route 2 ou route 20 Montréal-Toronto
18 trous
Fin de semaine: $4.50 Semaine: $3.00
Saison: Seniors: $75.00 Dames et juniors: $35.00
Prix spéciaux pour tournois d'associations — Facilités pour banquets, douches et casiers — Pas d'actions à acheter, pas de frais d'initiation, pas de minimum au bar.

CLUB DE GOLF DE CHAMBLY INC.
à 20 minutes de Montréal
36 TROUS A VOTRE DISPOSITION
INVITATION AUX ORGANISATEURS POUR VOS TOURNOIS
Bienvenue aux visiteurs — Tél.: 658-0943

CLUB DE GOLF **ST-FRANÇOIS**
— 18 TROUS —
Semaine: 3.50 Fin de semaine et jour de fête 4.50
Renseignements 666-4958
3090 BOUL. DES MILLES ILES
Route du Nord — Sortie 9 — Suivre route 38
Pont-Viau — Boul. des Laurentides jusqu'à route 38 — Tournez à droite
Pont Pie-IX — Route 25 jusqu'à sortie 38 de l'Autoroute vers l'Ouest

Club de golf ST-JANVIER
Sortie No 16 Autoroute des Laurentides — 20 milles de Montréal.
COTISATION
Membres 60.00 — Dames 25.00
TOURNOIS ACCEPTES SUR SEMAINE
Semaine 2.00 — Fin de semaine 3.50
BIENVENUE AUX VISITEURS
9 TROUS — Inf. 435-9631

Le Club de golf du **Mont Tremblant**
Au pied du plus haut sommet des Laurentides
Taux: Sur semaine: $3.50 Samedis, dimanches et fêtes: $4.00
SEMAINES DE GOLF — 7 jours complets à compter de: $105.50
PRIX SPECIAUX POUR TOURNOIS
Téléphonez: Mont Tremblant Lodge 819-425-2711
Montréal, ligne directe 861-6165

Terrain de golf Hampstead
EXTREMITE OUEST CHEMIN QUEEN MARY
PARCOURS PUBLIC
SUPERBE PARCOURS DE 9 TROUS
TOUS DETAILS EN COMPOSANT 486-3348

Club de golf de GRAND'MERE
GRAND'MERE, QUEBEC
18 TROUS
BIENVENUE AUX VISITEURS
TAUX: EN SEMAINE: $4.50
WEEK-END ET JOURS DE FETE: $5.50
POUR RESERVATIONS: (Tel. CODE REGIONALE: 819 538-3550)

TERRAIN DE GOLF PUBLIC GROVEHILL
37e AV. et PROVOST
LACHINE
PARCOURS PUBLIC | 9 TROUS
TOUS DETAILS EN COMPOSANT 637-0613

CLUB DE GOLF **NEW GLASGOW INC.**
ROUTE 41 (A 6 MILLES DE ST-JEROME)
ACTION COMMUNE A $750.00
COTISATION

MEMBRES ACTIONNAIRES		FEMMES:	MEMBRES REGULIERS	
$100.00			$175.00	
CONJOINT	35.00	60.00	CONJOINT	50.00
ENFANTS	20.00		ENFANTS	35.00

FRAIS DE JOUTE INVITE ET VISITEUR
SUR SEMAINE: 4.00 — FIN DE SEMAINE: 5.00
TOURNOIS ACCEPTES SUR SEMAINE SEULEMENT

Golf ACTON VALE 9 trous
Abonnement pour hommes 50.00, pour femmes 25.00
Départs 2.00 semaine
3.00 fin de semaine et fêtes
Club House — Receptions — Tournois privés
Le club de Golf Acton Vale est situé à 8 milles de la sortie "Acton Vale" de la route transcanadienne ou à 40 milles du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine.
Bienvenue à tous les futurs membres



Nous souhaitons la bienvenue aux visiteurs
Facilité pour vos tournois
Salle de Réceptions pour Banquets et Mariages
Abonnements $75.00
Départ $3.00 Sem.
Départ $4.00 Fin Sem.
CLUB DE GOLF BAIE MISSISQUOI INC.
VENISE EN QUEBEC
45 minutes de Montréal
Tél. 55

BEAUCHATEAU Country Club Inc.
MAPLE GROVE, QUE.
à 30 minutes du centre de la ville
via pont Mercier entre Châteauguay-Beauharnois

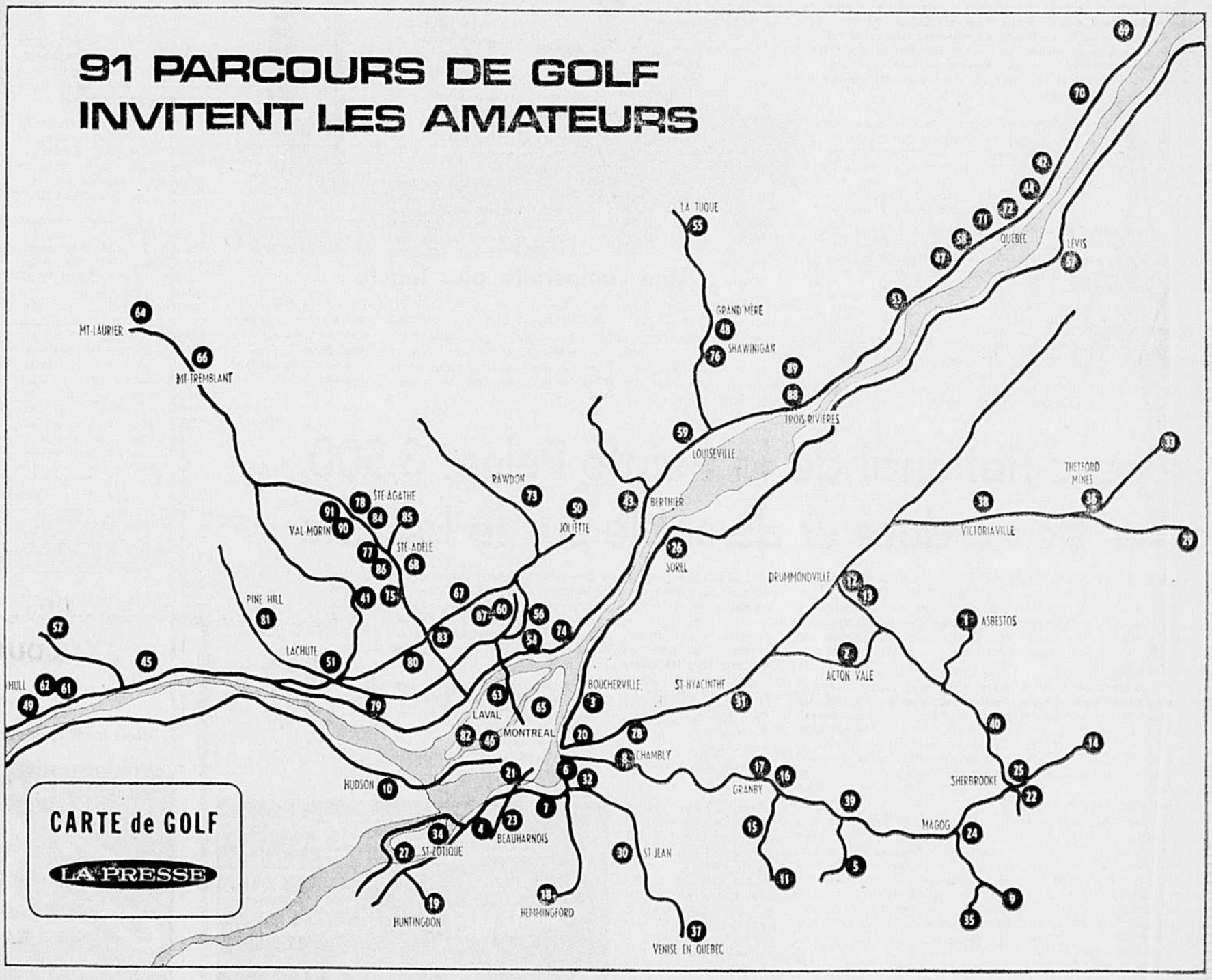
MEMBRES ACTIONNAIRES	NON ACTIONNAIRES
HOMMES $100.00	HOMMES $120.00
FEMMES $50.00	FEMMES $60.00

Départs réservés: semaine $2.50 Fin de semaine et fêtes $3.50
Facilités: Douches — Casse-croûte — Cuisine — Licence complète
TEL. 691-9311 Pro. ADRIEN LEBLANC

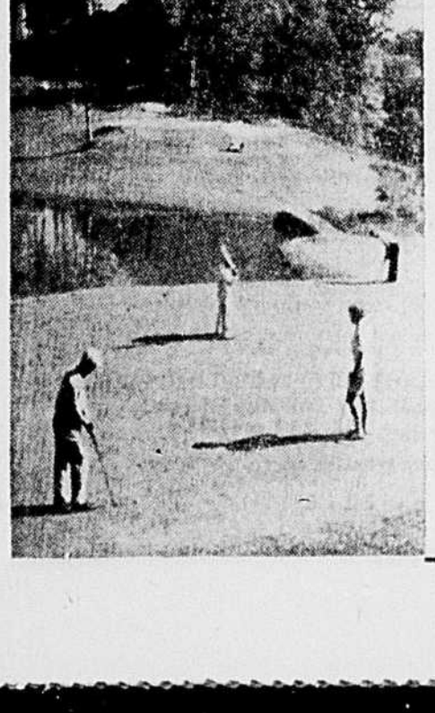


LE PLUS BEAU GOLF DES LAURENTIDES!
SEMAINES de GOLF avec LEÇONS
Usage illimité du terrain — 11 leçons en groupe — Cliniques — Films — Tournois amusants.
SEMAINES de GOLF BUDGET
Usage illimité du plus beau 18 trous des Laurentides.
7 jours 6 nuits tout compris, sans leçon $91.50
avec leçons léger supplément
GRAY ROCKS INN
St-Jovite, Province de Québec, Canada
Téléphone: Code régional 819-425-2771

91 PARCOURS DE GOLF INVITENT LES AMATEURS



1—ASBESTOS
Asbestos Golf & Country Club
2—ACTON VALE
Club de Golf Acton Vale Inc.
3—BOUCHERVILLE
Club de Golf Boucherville Inc.
4—BEAUHARNOIS
Beauchâteau Country Club Inc.
5—BROMONT
Club de Golf Bromont
6—BROSSARD
Club de Golf Champlain
7—CANDIAC
Candiac Golf & Country Club
8—CHAMBLY
Club de Golf Chambly Inc.
9—COATICOOK
Club de Golf Coaticook Inc.
10—COMO
Club de Golf Como
11—COWANSVILLE
Cowansville Country Club Inc.
12—DRUMMONDVILLE
Club de Golf Heriot Inc.
13—DRUMMONDVILLE
Club de Golf Drummondville
14—EAST ANGUS
Club de Golf East Angus Inc.
15—FARNHAM
Club de Golf de Farnham Inc.
16—GRANBY
Club de Golf Granby - St-Paul
17—GRANBY
Club de Golf Granby Inc.
18—HEMMINGFORD
Hemmingford Country Club
19—HUNTINGDON
Club de Golf Trout River
20—LAPRAIRIE
Club de Golf Laprairie
21—LA SALLE
Club de Golf LaSalle
22—LENNOXVILLE
Club de Golf Lennoxville
23—LERY
Club de Golf BelleVue Inc.
24—MAGOG
Club de Golf Mont-Orford
25—SHERBROOKE
Sherbrooke Country Club Inc.
26—SOREL-TRACY
Club de Golf "Les Dunes"
27—ST-ANICET
St-Anicet Golf Club
28—ST-BASILE
Bella Vista Golf Club
29—ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Club de Golf St-G.-de-B.
30—ST-JEAN
Club de Golf St-Jean Ltée
31—ST-HYACINTHE
Club de Golf St-Hyacinthe
32—ST-LAMBERT
Club de Golf St-Lambert
33—STE-MARIE-DE-BEAUCE
Club de Golf de Beauce Inc.
34—ST-ZOTIQUE
Club de Golf St-Zotique sur le lac
35—STANSTEAD
Dufferin Heights Country Club
36—THETFORD MINES
Club de Golf de Thetford
37—VENISE EN QUEBEC
Club de Golf Baie Missisquoi
38—VICTORIAVILLE
Club de Golf Victoriaville Ltée
39—WATERLOO
Club de Golf de Waterloo Inc.
40—WINDSOR
Canada Paper Club
41—ARUNDEL
Club de Golf Arundel
42—BEAUPORT
Club de Golf Stoneham
43—BERTHIER
Club de Golf de Berthier Inc.
44—BOISCHATEL
Club de Golf Royal Québec
45—BUCKINGHAM
Club de Golf Buckingham Inc.
46—CARTIERVILLE
Club de Golf Cartierville
47—DONNACONA
Club de Golf Donnacona
48—GRAND'MERE
Club de Golf de Grand'Mère
49—HULL
Club de Golf Glenlea Ltd.
50—JOLIETTE
Club de Golf de Joliette
51—LACHUTE
Lachute Golf & Country Club
52—LAC SIMON
Centre de Golf Mont-Pellier
53—LAC ST-JOSEPH
Club de Golf Lac St-Joseph
54—L'ASSOMPTION
Club de Golf Le Portage Inc.
55—LA TUQUE
Club de Golf de La Tuque
56—L'EPIPHANIE
Club de Golf de l'Epiphanie
57—LEVIS
Club de Golf de Lévis Inc.
58—ANCIENNE LORETTE
Club de Golf Métropolitain
59—LOUISEVILLE
Le Club de Golf la Seigneurie de Grand-Pré
60—MASCOUCHE
Club de Golf de Mascouche
61—LUCERNE
Club de Golf Royal Ottawa
62—LUCERNE
Club de Golf Chaudière
63—ST-FRANÇOIS
Golf St-François Ltée
64—MONT-LAURIER
Club de Golf Mont-Laurier Inc.
65—MONTREAL
Club de Golf Municipal
66—MONT-TREMBLANT
Club de Golf Mont-Tremblant
67—NEW-GLASGOW
Club de Golf New-Glasgow
68—PIEDMONT
Club de Golf Mont-Gabriel
69—POINTE-AU-PIC
Club de Golf Manoir Richelieu
70—POINTE-AU-PIC
Club de Golf Murray Bay
71—QUEBEC
Club de Golf de Lorette Inc.
72—QUEBEC
Club de Golf Orléans
73—RAWDON
Club de Golf Lakeshore Drive
74—REPENTIGNY
Repentigny Country Club
75—SHAWBRIDGE
Club de Golf Shawbridge
76—SHAWINIGAN
Club de Golf Shawinigan Inc.
77—STE-ADELE-EN-HAUT
Club de Golf Chantecler
78—STE-AGATHE-DES-MONTS
Club de Golf Laurentien
79—ST-ANDRE-EST
St-André Country Club
80—ST-AUGUSTIN
Glendale Golf & Country Club
81—PINE-HILL
Carling Lake Golf Club
82—STE-DOROTHEE
Club de Golf Ste-Dorothée
83—ST-JANVIER
Club de Golf St-Janvier
84—ST-JOVITE
Club de Golf Gray Rocks
85—STE-MARGUERITE-STATION
Club de Golf Alpine Inn
86—ST-SAUVEUR
Club de Golf St-Sauveur
87—TERREBONNE
Club de Golf de Terrebonne
88—TROIS-RIVIERES
Ki-8-Eb Country Club Ltd.
89—TROIS-RIVIERES
Club de Golf Nikauba
90—VAL-MORIN
Club de Golf Laurentien
91—VAL-MORIN
Club de Golf Val Morin Ltée



TOUS LES CLUBS DE GOLF
désireux de placer une annonce dans ces pages peuvent le faire en s'adressant à
M. Robert Parent
874-7290

Pour un tournoi de golf, vive le Chantecler!
Magnifique parcours de championnat de 18 trous ● Pavillon doté de toutes les facilités ● Cuisine ● Boutique pour professionnels ● Douches ● Piscine ● Courts de tennis ● Plage ● Salle pour dîner et danser.
TARIFS SPÉCIAUX POUR TOURNOIS EN SEMAINE EN VIGUEUR DÈS MAINTENANT
Composer 861-2256 (communication directe) pour tous renseignements.
le Chantecler
Sainte-Adèle-en-Haut, Québec.
À 55 minutes en voiture au nord de Montréal.

CLUB DE GOLF **MASCOUCHE INC.**
18 TROUS 700 ENGLISH ROAD MASCOUCHE
10 MILLES SEULEMENT DU PONT PIE-IX
PRO. ALAIN GOUSSE



SEMAINE — DEPARTS:
7:00 A.M. à 5:00 P.M. — 3.00
5:00 P.M. à la fermeture 2.25
Fin de semain et jours fériés 3.00
Arrangements spécioux pour tournois. Quelques ouvertures pour nouveaux membres-actionnaires — spacieux chalets — danse — salle pour banquets et réceptions de tous genres.
Pouvant recevoir 600 personnes.
POUR RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS, COMPOSEZ:
666-3051 — 388-4988

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	10⅜	10⅜	10⅜
Algoma	—	25½	25½	—
Alliance	—	65	60	—
Alcab	200	32⅜	32⅜	32⅜
Alcan 4¼	—	41	41	—
Ang T 4½P	—	20¼	20¼	—
AngT 3I5P	—	52½	52½	—
ArgC P	—	11¼	11¼	—
Asbestos	—	22	22	—
Atl Sug	—	10¼	10¼	—
Bq Cn	200	60¾	60¾	60¾
B d'Epargne	—	14⅞	14⅞	—
B Imp C	—	72⅛	72⅝	—
B Mont	—	68½	68¼	—
B N-E	500	15½	15½	15½
B PC	—	47	47	—
Bq Roy	—	83½	83	&
B Tor-D	—	71½	70½	—
Bell Ph	—	52	51½	—
Bowater	—	7½	7½	—
Brazil	1000	12⅞	12⅞	12⅞
BA OIL	—	35½	35½	—
B Burns Fds	—	15	15	—
CAE	300	10¼	10¼	10¼
Cal Pow	—	23½	23¼	—
Can Cem	—	45	44½	—
CD Sugar	—	25	24½	—
Can Iron	—	21	20½	—
CSL	—	33	33	—
C Brew	—	7	6⅞	—
C Brew B	—	47	47	—
C Bronze pr	—	82½	82½	—
C Conv A	—	6	6	—
CIL	200	22½	22½	22½
CI Pow	—	36	35⅞	—
C Marconi	—	480	460	—
C Marconi drts	—	8	6	—
CPR	—	68⅛	67½	—
CPR 4 Pr	—	93⅜	93⅜	—
C Ptina	—	13⅞	13⅞	—
C Vickers	—	13½	13½	—
Central Del	—	11⅞	11¾	—
Chemcell	1000	12½	12½	12½
Col Cell	—	5	5	—
Cominco	800	31¼	31¼	31¼
Cons Paper	—	42	41½	—
C Paper Pr	—	26	26	—
C Paper wts	—	915	890	—
Cons Text	—	7½	7½	—
Consu Glass	—	14¾	14¾	—
Corby A	—	30½	30¼	—
Coronation	300	165	165	165
Couvrette A	—	475	470	—
Crains RL	—	45¾	45¾	—
Cr Cork	—	112	112	—
Crush Int	—	13¾	13¾	—
Debhold 6¼	—	101	101	—
Denison	—	67¾	66¾	—
Dst Sg	—	39½	39	—
D Bridge	—	20	20	—
D Fosco	—	24¾	24½	—
D Glass	—	13¾	13⅝	—
D Lime	200	275	275	275
D Stores	—	18¼	18¼	—
Domtar	—	16¾	16½	—
D Text	—	23½	23¼	—
Donohue	—	8	8	—
D Pont	—	37½	37	—
Falcon	—	86¼	85½	—
F Play	—	35¼	35¼	—
F Collect	—	7¾	7½	—
Fraser	—	23½	23¼	—
Ginagoi	—	285	260	—
G Paper	—	27½	27½	—
Hdy Andy	—	7½	7¼	—
H Sidd	—	395	385	—
Hollingr	—	24½	24½	—
Hor Pl	—	356	340	—
Hud B	—	62¾	61¾	—
HBC	—	18¼	18¼	—
Husky O	—	15	14¾	—
Husky P	—	60	60	—
ImpOil	—	59¼	59	—
ImpTob	—	14⅜	14½	—
ITobPr	—	5⅞	5⅞	—
IndAccep	—	25¼	25	—
Inglis	—	13⅜	13	—
IntNickel	—	100¼	99½	—
IntUtil	—	32	31½	—
IntUtilP	—	32¼	32	—
InterPL	—	102¾	102½	—
InvestGr A	—	11⅞	11¾	—
Labatt	—	25½	25½	—
Loblaw A	9	7⅜	7⅜	—
Loblaw B	—	8⅛	8⅛	—
LoebM	—	13½	13¼	—
MacLaren (A)	—	24	24	—
MacMillan	—	29½	29¼	—
Marit Elec	—	25	25	—
Marit Tel	—	23⅛	23	—
Massey F	—	24¾	24	—
Melchers	—	20¼	20¼	—
McAllister	—	8	8	—
Miron 6p.c.	—	6¾	6⅝	—
Molson (A)	—	23¾	23¾	—
Molson (B)	—	24	24	—
Mtl Loco	—	15½	15½	—
Mtl Trust	—	16⅛	16	—
Moore Corp N	600	29¼	29⅛	29¼
Morse Pr	—	55⅛	55⅛	—
NB Tel	—	16¼	16¼	—
NFLD Light	—	10⅛	10⅛	—
Noranda	—	52½	51¾	—
North C Gas	300	11⅞	11⅞	11⅞
NS LP	200	11	11	11
Ogilvie	—	14⅜	14¼	—
Oshawa (A)	—	36½	36½	—
Pac Pete	—	13¾	13½	—
Phillips C	—	57	57	—
Placer	—	36½	36½	—
Pow Corp	—	12¼	12⅛	—
Price	200	13⅛	13⅛	13⅛
QNG 54	—	88¼	88¼	—
Que Phone	—	19	19	—
Rio Algom	—	32	31¾	—
Rio Alg Pr	—	103	103	—
Rolland (A)	—	12⅛	12	—
Ronalds F	500	12¾	12¾	12¾
Rothmans	—	28½	28¼	—
St-L Cem (A)	—	27	27	—
Salada F	—	10⅜	10⅜	—
Scott LaS	1000	16⅞	16⅞	16⅞
Shell Can	—	26⅞	26¾	—
Shell I w	—	975	975	—
Simpsons	—	27⅞	27¾	—
Sogemines	500	13¼	13¼	13¼
SS Steel	—	12⅜	12⅛	—
Steel Can	200	24¼	24¼	24¼
Steinbg (A)	300	22¼	22¼	22¼
Texaco Can	—	27⅜	27	—
T Grp (A)	—	8½	8½	—
Tr-C Pl	—	28¾	28⅜	—
Tr Mt Pl	—	17⅞	17⅞	—
Triad Oil	—	175	175	—
Un Auto "A"	—	15⅛	15⅛	—
Un Carbide	—	22¾	22¾	—
Union Oil	—	36	36	—
Waiax	—	15⅜	15½	—
Walk GW	—	35¼	34⅞	—
WCoast Tr	—	28⅛	28⅛	—
W Pac Pd	200	57⅜	57⅜	57⅜
Zeller's	—	25	25	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	21	21	—
Ajax	—	14½	14½	—
Alscope	600	130	130	130
Amrnium	1000	2	2	2
AmMtroEnt	—	160	155	—
Arno	—	6	5	—
Augstus	—	45	43	—
BandOre	—	14½	14½	—
BeaucePI	—	6	6	—
BeldCPr	—	10¼	10¼	—
BlackRiver	—	7½	7½	—
BlueBon	—	320	320	—
C Security A	—	205	205	—
C Mines	—	33	33	—
Carbec	—	222	221	—
Cartier-Que	—	6	6	—
Cessland	1500	137	130	130
Chemalloy	—	209	206	—
C Copper	—	5	5	—
Chipman	—	15	14	—
Commodore	—	100	100	—
C Magador	—	15	15	—
CQ Smelt	200	106	106	106
Copstream	—	3½	3	—
Crownbridge	—	15	15	—
Crusade	2000	15	15	15
D Elbow	—	67	63	—
Dalson	—	16	16	—
Dom Exp	—	18	17½	—
Dumont	2500	20	20	20
Eagle Gold	—	118	117	—
East Sull	—	515	505	—
East Vent	—	13	13	—
Fab M	—	9½	9	—
Fidelity	—	33	33	—
Ft Mig	—	125	125	—
Fontana	—	3½	3½	—
Fundy E	—	12	22	22
Garney	—	28½	26	—
G Lake	—	177	175	—
Grt W	—	75	75	—
Grd M	—	14½	14½	—
Imbrex	—	5¾	5¾	—
Inspirat'n	200	100	100	100
Inspr Pr	—	22¼	22¼	—
Int Drg	—	5	4½	—
James B	10000	38	38	38
Jockey	—	375	375	—
Keltic M	2500	23	23	23
Kent A	—	8	8⅞	8⅞
Kodiac P	—	135	135	—
Kontiki	—	6	5	—
Labrador	—	29¼	2	—
Lambt (A)	—	18¼	18	—
Lingside	—	3½	3½	—
Lemieux Copp	—	27	26	—
L Dufault	—	13¼	13¼	—
Mildepso	200	375	375	375
Matachewan	—	75	70	—
Massval	—	5½	5½	—
Lavanna G	—	25	29	—
Mt Costigan	—	20	20	—
Mt Pleast	—	18	18	—
Muscocho	—	28	27	—
Native Min	—	10	9	—
N Formaq	1500	3	3	3
N Glacier	—	16	14	—
NA Asbestos	—	6	5	—
NA Rare M	—	22	21	—
Opem Ex	—	11	11	—
Pat Silver	—	25	24½	—
Pennbec	—	9½	9½	—
Peso S	—	90	89	—
Phoenix O	—	400	365	—
P Ridge	—	20	19	—
P Potash	—	9½	9	—
Provo G	—	555	555	—
Q Ascot	—	3½	3	—
Red Crest	—	2½	2½	—
Rouyn Ex	—	16	15½	—
Rusty L	—	7½	7½	—
St-L Colum	—	185	185	—
St-Lucie E	—	12	12	—
Sangamo	—	14	14	—
Shaw Mng	—	95	90	—
Silver Sum	—	8½	8½	—
Silver T	500	41	41	41
Sobeys (A)	—	8½	8½	—
S Dufault	1500	10	10	10
Spartan Air	—	86	84	—
Stairs	—	86	8½	—
Stairs Ex	—	10½	10½	—
Std Gold	—	13	13	—
Sturgeon	—	55	55	—
Subeo	—	87	85	—
Superpack	—	5½	5½	—
Surlaga	—	110	109	—
Talisman	—	34	34	—
Tazin	—	3½	3½	—
Tib Expl	500	3½	3½	3½
U Corp (B)	700	13½	13½	13½
Un Obalski	—	35	35	—
Upton Copp	—	33	33	—
V D Hout	—	5⅜	5¼	—
Wabasso	—	17	16¾	—
W Dufault	—	20	20	—
W Hill	—	33	31	—
W Tin	—	13	12½	—
Wisconsin	—	21	29	—

du parquet de la bourse

Tendance étroitement irrégulière

La séance débute lentement à la **Bourse de Montréal** dans une tendance étroitement irrégulière.

Bell Telephone à 51⅜, CIL à 22½ et la banque Canadienne Nationale à 60¾ fléchissent de ¼ respectivement. Alcan à 32⅞, Domtar à 16½ et New Brunswick Telephone à 16⅛ fléchissent de ⅛ respectivement.

Price Bros. progresse de ⅜ à 13⅛ et Scott-Lasalle de ¼ à 16⅛. Distillers-Seagrams gagne ⅛ à 39⅝ sur une transaction-bloc de 5,000 actions. Sogemines gagne aussi ⅛ à 13¼.

Peu de changements importants à la Bourse Canadienne à l'exception de Alscope en baisse de 10 cens à $1.30.

* * *

A **TORONTO,** Moore corp. et Inland Gas fléchissent de ¼ à 29 et 13 respectivement. Aux métaux, Rio Algom perd ⅛ à 32¾ et Quebec Mattagami gagne ⅛ à 13.

Aux pétroles de l'ouest, Great Canadian Oil Sands décline de ⅛ à 13⅞. Parmi les spéculatives, Consolidated Negus gagne 1 cent à 35 cents.

* * *

L'allure du marché à **Wall Street** se raffermit à l'ouverture aujourd'hui.

La plupart des compagnies aériennes sont en hausse et les avionneries le sont irrégulièrement de même que les électroniques. Les automobiles sont mixtes et les aciers affichent une légère tendance en baisse. Les chimiques sont inchangés.

Scientific Data Systems gagne 1 point à 106¼ et Burroughs ⅝ à 122. General Electric, Sperry Rand et Itek Corp. gagnent du terrain. Texas Instruments perd ⅞ à 134¼. Chrysler et GM gagnent ¼ chacune et Ford fléchit de ¼.

* * *

LONDRES (Reuter) — Une baisse générale a été subie aujourd'hui à la Bourse de Londres par suite du désappointant rapport publiant les statistiques commerciales pour le mois d'avril. Les Fonds d'Etat ont perdu jusqu'à ½ point et un certain nombre de vedettes chez les industrielles ont décliné, certaines effaçant des gains initiaux.

Les valeurs libellées en dollars ont suivi la tendance de Wall Street et ont fluctué irrégulièrement.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises ont une tendance très nette à l'effritement. L'activité du marché s'est ralentie et beaucoup de professionnels prennent leurs bénéfices. C'est le cas notamment pour les raffineries Say (moins 5) qui continuent à reculer après leur spectaculaire progression de ces 15 derniers jours. Dans les autres compartiments, les replis sont nombreux mais quelques points de fermeté subsistent néanmoins.

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 10 MAI 1967

ACF Ind	5400	51⅞	51½	51⅝
Address	27900	61¾	60¾	61⅜ + ¼
Admixd	24700	26⅜	25⅞	26¼ + ¼
Alcan Al	14300	30¾	30¼	30⅜ — ¼
Allegany	1800	11⅛	10⅞	11⅛
Allis Ch	9900	25¾	25⅜	25⅝ + ¼
Amerada	2400	91⅞	90⅞	91⅛ — ⅛
Am Can	8600	58	57⅛	57⅝ + ⅛
Am Cyan	20100	34½	34⅛	34⅛ — ⅜
Am Mot	208300	11⅛	10⅛	10⅞ + ⅝
A Smelt	5400	59⅛	58¾	59 — ¼
Am Std	16200	23⅝	23	23¼ + ⅛
Am T Tel	54100	57⅝	57⅛	57⅜
Am Tob	12700	33⅜	33	33¼ — ¼
Amsted	1000	48⅝	48⅜	48⅜ — ½
Ancnda	9600	89⅝	88⅜	88⅜ — 1⅜
Armco Stl	4300	56¾	56	56¼ — ⅜
Armst C	1600	57	56½	57 + ½
Avco Corp	76500	47⅝	46⅞	47½ + 1½
Babcock	8300	53⅜	52½	52½ — 1⅜
Bell H xd	10200	73	71½	72½ — ⅞
Beth Stl	15400	36⅜	35⅝	35¾ — ⅝
Boeing	49500	94¼	93⅛	93¼ — ⅝
Borden	11700	35⅜	35	35⅛ + ⅛
Borg War	3200	43⅝	43¼	43¼
Bos Edis	1100	41¼	41	41 — ⅛
Brunwk	102100	13⅝	13⅛	13½ + ¼
Bucy Er	4500	29⅜	29⅛	29⅜ + ¼
Burl Ind	4300	38⅜	38	38⅜ — ⅛
Burrghs	16800	122⅞	118¾	121⅜ + 2⅝
Calumet	2000	33⅜	33	33 — ⅜
Camp RL	2000	18¾	18½	18½ + ⅛
Camp Sp	14100	28⅛	26⅞	27⅞ + 1
Can Dry	3300	25¼	25	25
Cdn Brew	500	7	6¾	7
CPR	21900	64¾	64	64½ — ¼
Case JI	18300	20¾	20	20⅜
Cater Tr	8200	46¼	45⅛	45⅝ — ⅜
Celanese	38300	66	63½	64⅞ — 1⅛
Ches Ohio	1400	68⅝	68¼	68¼ + ⅛
Chrysler	62000	43¼	42¼	42⅞ + ⅛
Cities Sv	23100	49⅝	485	49⅜ + ⅜
Clark Eq	9700	31½	31	31½ + ½
Clevite	1300	47¾	47	47¾ + ⅜
Coca Cola	3100	116⅜	115⅛	115½ — 1½
CBS	15200	72⅜	70¾	72
Coml Solv	6400	45¾	44	44⅞ + ¾
Com Sat	38500	67⅛	65⅛	65⅝ — 1⅝
Con Edis	14100	36⅛	35¾	36 + ¼
Container	4100	34¼	33¾	34⅛ — ¼
Cont Can	3900	54⅛	53⅝	53⅞ + ¼
Cont Mat	300	16⅜	16⅜	16⅜
Cont Oil	18200	73½	72½	72¾ — 1⅜
Cntrl Data	93700	82	75½	81⅞ + 6¼
Copw Stl	1900	30¼	30	30⅛ — ⅜
Corn Pd	6100	46	45⅜	45⅞ + ⅛
Crane Co	8400	47⅝	46	47⅝ + 1¾
Cr Zell	5800	54	53⅛	53⅞ — ½
Cruc Stl	3500	25⅝	25	25⅛ — ¼
Curtiss Wr	9300	24½	24	24⅛
Deere	77500	61¾	60¼	61⅜ + ⅜
Det Stl	3100	14½	14¼	14½
Dome M	2400	40	39¼	39¾ — ⅝
Dow Chem	8000	82½	82	82½
Du Pont	11700	171	167¾	167¾ — 3¼
East Kod	12600	143½	141½	142¾ — ¾
Eaton Yt	13200	28¼	27⅜	27⅜ — ⅝
El Paso	12100	19¼	19	19 — ⅛
Essex Wr	5200	65½	64⅜	65⅛
Evershrp	7000	23	22	23 +1
Firestn	8100	48⅞	48⅜	48½ — ⅛
Ford Mot	47100	54¼	53½	54¼ + ⅛
Frue Tra	9100	32⅜	32⅛	32¼ — ¼
Gen Dyn	22400	59⅛	57⅞	58⅛ + ¼
Gen Elec	29900	92	90¼	91⅛
Gen Fds	15700	77⅜	76¾	76¾ — ⅜
Gen Inst	22900	61½	59⅜	61 +1
Gen Mills	500	70½	70⅛	70¼ — ⅜
GMC	39700	83	82⅛	82¼ —1⅛
Gen P Cm	17000	14⅝	14	14¼
Gen Prec	11700	73	71⅞	72¾ + 1¾
G Tel El	41900	50⅜	49⅜	50 — ½
Gen Tire	12400	31¾	31	31¾ + ⅜
Ga Pac	5000	59⅞	59⅛	59⅛ — ¾
Glidden	23900	24½	23¾	24½ + 1½
Goodrich	23900	60	58½	58⅞ —1⅛
Goodyear	14600	44¾	44⅛	44⅜ — ⅛
Granby	300	34⅛	33⅝	33⅝ — ½
Grand Un	10100	18⅜	18	18 — ¼
Gt A P	3500	31⅞	31½	31¾ + ⅛
Gt Nor Ky	4700	59¼	58⅜	59¼
Gulf Oil	20500	69¼	68¼	69¼ + ½
Gulf W In	63100	54	52⅝	53⅞ +1
Heinz	3100	34¾	34¼	34½ — ⅜
Homstk	3500	42¾	41⅜	41⅜ — ¾
Honeywel	10700	76⅜	75	75¼ — ¼
House Fin	6100	28¾	28½	28½ — ⅛
Hud B M	600	59½	58¼	58½ — ½
Ill Cf Ind	2000	51½	49½	51¼ +2⅛
Ing Rand	3600	48⅜	48	48¼ —1
InsNo Am	7800	73	71⅞	72⅛
Interlake S	4200	30¾	30¼	30½ — ¼
IBM	17500	466	458	466 +5
Int Harv	15000	38¼	37⅝	38
Int Nick	6800	92⅝	92¼	92⅜ — ⅜
Int Pap	39800	31⅜	30⅝	30⅝ — ½
Int Tel T	10300	94⅜	93	94⅜ +1⅛
Johns M	1900	59¼	58¾	58⅞ — ⅛
Kays Roth	3400	31⅛	30⅝	30⅞ — ¼
Kellogg	1200	38¾	38¼	38¼ — ½
Kennecot	15300	40	39¼	39⅝ — ¾
Kresge	8200	60⅞	59½	60⅝ —1⅜
Kroehler	300	18	17¾	17¾ — ¼
Lib McNL	1500	11⅝	11½	11½ — ⅛
Link Bit xd	500	51¾	51¼	51⅜ + ⅜
Lit Ind	21000	107⅛	104¾	105 —1⅜
Lock Airc	10300	61	60½	60⅞ — ⅛
Loews Th	8000	17¼	17⅛	17¼
Mad S Gar	11200	8	7⅞	7⅞ — ⅛
Magnavx	26400	38½	37½	37⅞ + ⅜
Mallory	2700	54¾	53⅜	54½ + ¾
Marth O xd	2800	71⅞	71	71½ + ½
Marine M	2200	29¾	29½	29⅝ + ⅛
Marq Cem	6000	15⅝	15¼	15⅝
Marsh F xd	1900	53⅛	52	52¾ — ¾
Martin M	15000	23⅝	23¼	23¼
McGraw H	1600	105½	104	104½ — ½
McKee	700	28¼	28¼	28⅛ — ¼
Merck	16400	81¼	79	79⅜ —2¼
MGM	10300	47	46¼	46¾ — ¼
Minn MM	11900	88	86¾	87⅛ —1⅜
Mohasco	8900	21⅞	20½	21½ + ⅝
Monsan xd	30600	51⅜	50⅜	51
Mont Wrd	89300	31⅞	29⅝	31⅜ +1⅝
Motorola	8600	116¾	113½	114¼ +2⅜
Nat Cash	8100	97½	96¾	97 —1⅜
Nat Dairy	10600	35⅝	35⅛	35½ — ⅛
Nat Dist	8400	47⅝	46⅞	47⅜ + ¼
Nat Gyps	12200	41	40¾	41
NY Cent	5600	72½	70	72 +1½
Nor Pac	2900	58⅛	58	58 — ⅛
Outb Mar	19300	22⅛	21⅝	21⅞ — ¼
Pac Pete	13600	12¾	12½	12⅝
Pan Am	24100	72⅛	69½	70¾ + ⅛
Parke Da	16100	29⅜	29	29 — ½
Penn RR	10300	59¼	58	59⅛ +1
Pepsi Col	30100	90⅜	89¼	90⅜ + ⅜
Pfizer	7700	87	86¼	86⅝ —1⅜
Phips D	11400	71	70¼	70½
Phil Mor	2500	41¾	40⅜	40⅝ —1⅛
Pit Bow	33100	56¾	56	56¼ —1⅛
Pit Plate	5000	66½	66	66 — ¼
Polaroid	28300	213½	207½	210⅝ +1¾
Pro Gam	3100	87½	86⅞	87 + ¼
Pullman	2000	52¼	51⅞	52¼ + ⅜
RCA	37700	53⅜	52¼	53 + ⅝
Ralston	2100	20½	20	20⅜
Repub Stl	5500	47¼	46⅜	46⅝ — ½
Rex Drug	17900	29⅞	29⅛	29½
Rey Tob	11400	39	38½	38⅝
Rich Mrl	3000	80⅜	79⅞	80⅜ — ⅜
Royal Dut	25100	41¼	40⅝	40⅝ — ⅝
Rubbermd	200	29¼	29½	29½ + ⅛
Schenley	63000	58½	56½	58 +2¾
SCM	31100	78⅜	75⅞	78⅛ +2⅛
Scott Pap	30100	32¼	31⅝	31¾
Sears R	23600	58	56⅞	56⅞ —2
Shell Oil	2500	68¼	67⅝	68⅛ — ¼
Sheraton	18200	17⅜	16⅜	17⅛ + ¾
Sinclair	4900	76½	76	76 — ⅜
South Pac	9200	31⅜	30¾	31 — ¼
Sperry R	143100	32¾	32	32½ + ⅛
Std Brnd	4000	37⅞	36½	37 — ½
Std O Cal	17500	62¾	61¾	62½ + ⅜
Std O Ind	12800	57½	56	57⅜ + ⅜
Std O NJ	56900	65	64¼	65
Studebkr	82900	63¼	60¾	62½ +2¾
Sun Oil	700	64	63¾	64 + ⅜
Swift	1000	52⅝	52	52⅝ + ¼
Teledyne	22500	172	165	169¾ +3¼
Texaco	22800	77½	75⅜	77 + ⅛
Tex G SI	14900	112⅝	110	111½ +1⅛
Textron	4500	67½	66¼	66⅞ +1⅛
Thiokol	24600	24¾	23¾	24⅜ + ¼
Tidewt O	500	79⅛	78¾	78¾ — ½
Time Inc	3300	108⅛	107⅝	108 + ½
Timken	8000	42⅜	40¾	41⅞ +1¼
Trnsitrn	13300	13¼	13¼	13⅜ + ⅛
Twent C	12200	48⅝	47	48½ +1⅜
Un Carb	19600	58	56¾	57½ + ¼
Un Tk C	4900	69½	68	68½ — ¼
Un Artists	7000	38⅜	36⅞	38 + ¾
Utd Airc	8700	94¾	93	93¾ + ⅜
Un Fruit	12200	37⅞	37	37¾
US Freight	3200	75⅜	73	73¾ —1¾
US Gyps	4000	73	71½	71½ —1½
US Steel	17300	46	45½	45⅞ + ⅛
Vanada	10500	40⅛	39	40 + ¼
Walkers	300	32⅜	32¼	32¼ — ⅜
Warn Lm	15500	51½	50¾	51⅛ + ¼
WU Tel	13200	37⅞	37¼	37½ — ½
West El	24200	54	53¾	53⅞ — ½
Woolwth	34400	25	24½	24⅞ — ⅛
Xerox Cp	14200	292	289½	290⅞ —1¼
Zenith R	14600	62¼	60⅜	61¼

Total des ventes : 10,410,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.55	2.79
Andreae Equity	3.53	3.85
All Cdn Com	—	—
All Cdn Div	—	—
American Growth	6.43	7.03
Associate Investors	5.42	5.47
Beaubran	40.21	43.67
Canada Growth	6.73	7.40
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	11.15	12.22
Cdn Investment Fund	4.14	4.54
Cdn Sec Growth	7.11	7.79
Cdn Scudder Fund	17.24	17.24
Cdn Sec Growth	7.09	7.77
Cdn Trusteed	4.73	5.17
Canafund	55.27	58.03
Champion Mutual	7.24	7.87
Collective Mutual	6.39	6.95
Commonwealth Intl	—	—
Commonwealth Intl Lev	—	—
Corporate Investors	5.94	6.49
xDividend Shares	3.78	4.14
Diversified Income A	1.48	1.63
Diversified IncomeB	5.33	5.85
xDividend Shares	3.76	4.13
Dominion Compound	4.37	4.75
Dominion Equity	6.11	6.37
xDreyfus	14.71	16.05
Entarea Investment	5.36	5.41
European Growth	6.39	6.98
Executive Fund of Cda	7.51	7.88
Federated Financial	5.19	5.67
Federated Growth	7.34	8.02
Fonds Collectif A	7.18	7.81
Fonds Collectif B	5.28	5.45
Fonds Collectif C	8.43	9.16
FondsDesjardins A	4.92	—
Fonds Desjardins B	4.76	—
Fraser	11.91	11.97
Gis Compound	8.61	9.41
Gis Income	3.99	4.36
Growth Equity	5.86	6.40
Growth Oil and Gas	15.70	—
Guardian Growth	6.50	7.10
Harvard	9.56	10.45
Investors Growth	10.10	10.99
Investors Intl Mutual	7.16	7.79
Investors Mutual	5.30	5.77
Keystone Canada	8.24	9.05
xKeystone Cust S-1	22.83	24.90
xKeystone CustS-4	7.20	7.86
xKeystone Cust K-2	7.15	7.81
Le Fonds P.E.P.	4.24	4.61
Molson M Fund	3.68	3.75
Mutual Accumulating	5.50	6.01
Mutual Bond	8.62	9.01
Mutual Growth	5.73	6.27
Mutual Income	6.36	6.95
Natrusco	11.88	12.38
Natural Resources	6.35	6.94
xOne William Street	16.48	16.48
Pension Mutual	11.41	12.47
Provident Mutual	6.58	7.16
xPutnam Growth	13.38	14.62
Pret et Revenue Mutuel

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR apprécieront par-dessus tout le neuf et l'original qui, d'ailleurs, pourra être aussi bien génial qu'excentrique dans la pensée. De plus, ils seront dynamiques en même temps que pondérés, et portés à l'optimisme. Bref, succès parfois éclatant en affaires et bonheur durable en amour.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vos passions peuvent vous entraîner à faire des dépenses excessives qui vous attireraient quelques remarques de la part de l'homme qui vous aime. On vous fera de nouvelles facilités. Vous serez pessimiste ; chassez les idées noires qui vous obsèdent.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

On peut vous tendre un piège dans lequel vous êtes toute disposée à tomber ; n'écrivez rien de compromettant. Ecoutez bien ce que l'on vous suggérera et notez aussitôt vos impressions. Vous serez dans une forme excellente, reposez-vous.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Une conversation que vous surprendrez vous permettra de connaître vos vraies amies. N'attachez pas trop d'importance aux petits ennuis financiers. Circulation déficiente aux jambes ; stimulez-la en faisant un peu de culture physique.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Dissipez la jalousie qui se développera chez l'homme que vous aimez. Fiez-vous surtout à votre expérience et n'écoutez pas trop attentivement les suggestions que l'on vous fera. Soignez vos petits bobos, car des inflammations sont toujours possibles.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Montrez-vous plus compréhensive si vous voulez éviter les complications. Défendez vos droits et vos intérêts en dehors de toute considération sentimentale. Ne prenez pas la route si vous êtes fatiguée et relaxez-vous plus souvent pendant votre travail.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

C'est en voyage que vous aurez l'occasion de réaliser vos rêves ; partez joyeusement vers votre destin. Occupez-vous aujourd'hui à des activités faciles et reposantes. Débarrassez-vous des impuretés qui encombrent votre organisme.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Accélérez le dénouement d'une liaison qui ne peut durer et essayez de voir un peu plus clair dans vos sentiments. Ne restez pas inactive et préparez des projets que vous réaliserez plus tard. Fuyez le brouillard et l'humidité.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Une invitation pourrait modifier vos sentiments, mais réfléchissez bien avant de vous engager. Associez vos efforts avec ceux du Lion ou du Bélier. Soignez vos point faibles et adoptez un nouveau traitement, plus sérieux que celui suivi.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Votre bonheur dépend essentiellement de vous ; soyez moins curieuse et évitez de susciter de la jalousie. On vous confierait un travail plus difficile, mais on doute de votre compétence. Rédoutez les troubles digestifs ; attention aux intempéries.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Montrez mieux votre attachement à l'homme que vous aimez et il vous en sera reconnaissant. Méfiez-vous des propositions coûteuses et sans intérêt. Vous ne suivez pas les directives de votre docteur et des troubles apparaissent.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous allez enfin connaître les intentions secrètes de l'homme que vous chérissez. Poursuivez votre bu avec persévérance et sachez que de nouvelles responsabilités vous attendent. Des soins esthétiques seraient très efficaces.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

On vous aime secrètement, mais votre attitude réservée fait hésiter l'homme qui pense à vous. Attendez-vous à quelques mouvements d'humeur autour de vous. N'attendez pas plus longtemps pour consulter un médecin ; lui seul peut vous conseiller utilement.

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du code civil, que Morrison Litho, Co. Ltd., sa principale place d'affaires en la ville de LaSalle, province de Québec, a, le 27 avril 1967, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, 316 avenue Dorval, Dorval, Québec, tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal, le 5 mai 1967 sous le numéro 1985666.

Daté le 9e jour de mai 1967.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
316, Avenue Dorval,
Dorval, Québec.

VILLE DE REPENTIGNY
Province de Québec

Des soumissions scellées seront reçues par le soussigné, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, du mardi 23 mai 1967, pour la construction d'égouts sanitaires et pluvieux dans les rues Des Gouverneurs, Perreault et Mireault désignés par C-290-1.
Les plans et devis peuvent être obtenus sur dépôt de la somme de $100 en argent ou par chèque visé en s'adressant à l'Hôtel de ville, 435, rue Notre-Dame, Repentigny.
L'adjudication du contrat est assujettie à la législation provinciale et municipale.
Les soumissions reçues seront ouvertes à la séance du conseil municipal à 8 heures et 30 minutes du soir, le 23 mai 1967.
Le conseil municipal ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions si jugé opportun.

H.-LEON LEBLANC, F.H.I.S.
Controleur et greffier.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU - 67-10148
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 mai 1967
Région Richelieu
ELAGAGE, EMONDAGE ET ABATTAGE DES ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 mai 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE - 67-10145
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 mai 1967
Poste Saint-Sulpice
Comté de L'Assomption
CONSTRUCTION DU POSTE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars ($14,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 mai 1967.

Amélioration de la livraison postale à Jacques-Cartier ?

Le ministre fédéral des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a annoncé hier que le service de livraison par facteurs compterait bientôt 222 points de remise de plus, situés dans 20 rues de Jacques-Cartier.

De plus, un service de boites aux lettres multiples sera offert aux 16 familles de la rue Deschamps.

Le service postal amélioré commencera lorsque 80 p. 100 des usagers qui vont bénéficier du service de livraison par facteurs auront installé une boite aux lettres convenable, lit-on dans le communiqué du ministère des Postes.

Des imprimés seront adressés aux usagers pour les prévenir du service et pour leur indiquer les conditions de livraison.

Déclaration de M. Wagner

Voici la déclaration de M. Wagner telle que rapportée par le Journal des débats de l'Assemblée législative.

"Le premier ministre, au cours d'une conférence de presse, m'a sommé d'expliciter certaines déclarations que j'ai faites vendredi soir dernier au comité des crédits du ministère de la Justice."

"J'ai l'intention de le faire aussi brièvement que possible."

"Premièrement, d'après les renseignements confidentiels auxquels j'ai eu accès et qui me proviennent des plus hautes autorités policières, des indésirables ont réussi à profiter des facilités de l'Expo."

"L'essentiel n'est pas de savoir s'il s'agit oui ou non, de concessions, ou de contrats, ou de location d'entrepôt, ou de bail, ou de service de fournisseurs, ou de droit d'exclusivité."

"Il s'agit de savoir si, oui ou non ceux que Ralph Salermo a décrits devant la commission d'enquête Prévost ont réussi à s'infiltrer à l'Expo."

"Deuxièmement, pour faciliter leurs opérations, ces indésirables se sont servis comme padavent de compagnies ou de raisons sociales pouvant donner une apparence de légitimité et pour mieux réussir, ils ont provoqué la confusion des noms de manière à mieux berner les autorités responsables."

"Troisièmement, j'ai signalé, en guise d'exemple, le cas d'un chef des "bookies" de Montréal du nom de Joe Frankel. J'ai l'intention d'expliquer le procédé dont il s'est servi et le démontrer qu'il a voulu à dessein créer la confusion pour mieux pénétrer dans les concessions de l'Expo."

"Quatrièmement, il existe une compagnie qui a nom "New System Towel Supply Company Limited". Il existe une compagnie qui a nom Fleur de Lys Vending Services Inc. Or, se servant des noms de ces deux compagnies en les changeant légèrement, Joe Frankel a fait incorporer Fleur de Lys Linen Supply Inc., et New System Vending Co. Ltd. La charte de cette dernière compagnie fut obtenue le 10 janvier 1967."

"Avec un certain Walter Kochos, Joe Frankel exploite ces deux compagnies dont la ressemblance aux deux premières quant aux noms saute aux yeux. Frankel sollicite la même clientèle et a pu devenir ainsi fournisseur de plusieurs concessionnaires de l'Expo."

A cette fin, semble-t-il, depuis le 5 février 1967 le groupe Frankel s'est porté acquéreur de 500 machines distributrices qu'il a acquises de la compagnie Trans-Canada Vending et qu'il impose aux marchands en se servant de méthodes que les forces policières connaissent bien puisqu'elles ont des dossiers à cet effet.

"Cinquièmement, j'ai nommé vendredi William O'Bront. Or, William O'Bront fait affaire au marché Atwater à Montréal derrière le paravent de Obie's Meat Market. D'après les renseignements que je possède et conformément à ce qu'indique une carte détaillée de l'entrepôt de l'Expo William O'Bront possède un emplacement dans l'entrepôt de l'Expo, sans bail, lui permettant de faire le commerce de la viande à l'Expo. Je précise, j'aurais dû le faire vendredi, qu'il ne faut pas confondre William O'Bront qui fait affaire sous le nom de Obie's Meat Market avec Ben O'Bront qui fait aussi affaire au marché Atwater mais sous le nom de O'Bront Meat Market.

"Sixièmement, toujours d'après le relevé officiel d'une carte de l'entrepôt de l'Expo décrivant la répartition de l'entrepôt, il existe actuellement un emplacement à cet entrepôt réservé pour Margie's Flower Shop Limited.

Voici les faits. J'attire l'attention de la Chambre sur le jeu de dates. Le 2 mars 1966, Margie's Flower Shop Limited, par l'entremise du syndic S.B. Freed, dans le dossier portant le numéro de la Cour Supérieure de Montréal 4947-1966, a présenté un concordat à ses créanciers. Les créances s'élevaient à $132,247.37. Cette proposition fut acceptée. Malgré plusieurs mois de délai, les conditions auxquelles les débiteurs s'étaient engagés ne furent pas respectées.

Le 19 décembre 1966, dans le dossier de faillite portant le numéro 5409-1966, le concordat fut annulé par le juge Hanin de la Cour supérieure de Montréal, la compagnie fut déclarée en faillite. La compagnie, à ce moment-là, avait atteint un passif de $291,788.40. Lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice, j'avais donné le chiffre rond de $300,000. Parmi les créances, on pouvait noter une créance au nom de Joseph Tekafman pour $59,091. Et une autre de Mme Margie Bernstein Carlinberg pour $18,810.88, créances spectaculaires pour un commerce dont l'objet ostensible était de vendre des fleurs.

"Le principal administrateur et gérant était Bernard Carlinberg. Son épouse, Marguerite Berstein Carlinberg était secrétaire-trésorier. Or, vingt jours avant que la faillite ne soit déclarée par la cour, soit le 30 novembre 1966, une charte provinciale fut obtenue incorporant une compagnie portant exactement le même nom, Margie's Flower Shop Limited, nom auquel on a ajouté entre parenthèses le chiffre 6.

"Cette compagnie a acquitté le loyer déjà dû par la compagnie en faillite, a loué le même local, a gardé le même numéro de téléphone, utilise les mêmes camions, conserve la même papeterie, fait usage du même sigle, emploie le même personnel dont Bernard Carlinberg, à $250. par semaine et son épouse.

"C'est la nouvelle compagnie qui a obtenu qu'on lui réserve un local dans l'entrepôt de l'Expo.

"En date du 13 février 1967, d'après les rapports que j'ai, M Gérald Rosemberg, qui a protesté en fin de semaine dans les journaux d'être le président, n'était pas président mais vice-président de la nouvelle compagnie. Or, le président était un certain Ralph Schwartz qui vient de faire faillite le 6 juin 1966 dans une entreprise connue sous le nom de Reliable Renovator Incorporated.

"Septièmement, voilà des faits, des noms, des chiffres et des dates. Voilà les renseignements que je possède. Je les ai portés à l'attention du ministre de la Justice dans l'espoir qu'il agisse. Il était dans l'intérêt public que je fasse connaître la situation qui prévaut. Je ne crois pas que l'on doive permettre, parce qu'il s'agit de l'Expo, que la réputation de la province soit entachée par de tels agissements. J'espère que le ministre de la Justice poursuivra cet enquête mais qui apporte déjà des révélations troublantes."

Des feux de circulation au "rond-point de la mort"

(par C. M.) — Etant donné que le réaménagement complet du "rond-point de la mort" sur la route no 9, ne sera réalisé qu'en 1968 . . . et peut-être même en 1969, le ministère de la Voirie du Québec a décidé d'y installer des feux de circulation comme solution temporaire.

Cette décision ,comme beaucoup d'autres d'ailleurs en ce qui concerne les voies de communication, a été suscitée par la tenue de l'Expo et le grand nombre d'automobiles qui emprunteront les routes de la région de Montréal.

Les signaux lumineux seront manuels, c'est-à-dire que les policiers municipaux de St-Hubert verront à les faire fonctionner aux heures de pointe durant l'Expo.

La réalisation de ce projet temporaire, selon le député de Taillon qui a posé hier des questions à ce sujet, à l'Assemblée législative, débutera dans une quinzaine de jours. M. Guy Leduc a ajouté que le coût des travaux atteindra environ $25,000.

Le réaménagement complet du rond-point St-Hubert et Chemin Chambly, sur la route no 9, comprend entre autres la construction d'un viaduc qui permettra de relier la partie du Chemin Chambly située dans Jacques-Cartier et dans Longueuil à celle qui traverse toute la ville de St-Hubert pour se rendre à Chambly. Le tunnel en question passera sous la route no 9 et sous la voie ferrée qui passe à proximité de cette route.

Les grévistes d'Arborite rejettent une proposition du conciliateur

Les 310 employés de la compagnie Arborite, à LaSalle, qui se sont mis en grève hier matin, ont rejeté dans l'après-midi une proposition formulée par le conciliateur du ministère du Travail, M. Lucien Malouin.

M. Malouin a soumis une proposition qui aurait accordé à ces travailleurs des hausses de salaires variant de 25 à 43 cents l'heure, dans une convention collective de deux ans.

L'agent d'affaires du syndicat local affilié à la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers (FTQ), M. Gérard Lacroix, a déclaré qu'aucune séance de négociation n'est prévue.

Le syndicat réclame une hausse générale de 22 pour cent en un an. Les salaires s'échelonnent présentement entre $2.14 et $2.67 l'heure pour les hommes et $1.75 à $1.86 l'heure, pour les femmes.

Outre les salaires, les autres points litigieux sont la prime d'équipe et les vacances. Le syndicat s'oppose également à la demande de la compagnie qui voudrait étendre sa production sur six jours par semaine (donc le samedi) au lieu de cinq.

Mont-Royal lance une émission d'obligations de $1,301,000

(par R.-J. B.) — Le conseil Mont-Royal a voté à sa dernière séance un règlement municipal autorisant l'émission d'obligations pour une somme de $1,301,000.

Cet argent servira à défrayer des travaux déjà autorisés par les contribuables, notamment la fondeuse à neige, la bibliothèque, le viaduc du boulevard Rockland et divers prolongements des services ordinaires.

A la même assemblée, le rapport financier pour l'année 1966 a été adopté tel que préparé par le bureau de comptables Deslierres, Arcand et Associés.

Les revenus se sont élevés, l'an dernier, à $4,795,400 et les dépenses à $4,791,299. Le surplus de l'exercice financier s'établit à $4,101.

Mont-Royal conservera la caisse-retraite de ses employés tout en y intégrant la Régie des rentes du Québec. Un règlement à cet effet a été lu en première lecture.

Premier congrès des écoles privées samedi

La Fédération des écoles privées de la province de Québec, qui comprend une cinquantaine d'institutions indépendantes d'enseignement professionnel, tient en fin de semaine sa première assemblée générale à l'Ecole des métiers commerciaux de Montréal.

Dans un communiqué publié hier, la Fédération annonce son intention de se donner entre autres à cette occasion un comité d'accréditation et un code d'éthique, "ceci afin de continuer à élever la qualité des cours et des services offerts aux étudiants, selon des normes précises".

"En plus, la Fédération entend mieux faire connaître au public la valeur de ses écoles et la compétence de ses professeurs, selon des critères exigeants". On sait que les écoles professionnelles privées avaient été récemment l'objet d'attaques de toutes parts dans les milieux intéressés à l'éducation, particulièrement à l'occasion de la faillite retentissante du "Studio 5316".

Un certain nombre d'entre elles se sont donc groupées en cette Fédération et elles espèrent atteindre le nombre de 200 membres à l'occasion de ce "congrès de fondation" samedi.

"Tous les directeurs d'écoles privées, note le communiqué, pourront participer à l'élection du Conseil d'administration de l'organisme . . . Lorsque notre objectif de recrutement sera atteint, la Fédération deviendra le porte-parole de la majorité des écoles privées de la province.

"Nous entendons donc former un corps intermédiaire démocratique et représentatif, capable de se faire entendre du gouvernement le plus vite possible.

57 policiers promus à Montréal

Cinquante-sept policiers ont été promus au sein du Service de la police de Montréal, apprend-on, aujourd'hui, à l'hôtel de ville.

Assistants - inspecteurs en chef : Gérard Côté, Paul-Emile Olivier et Marcel Saint-Aubin ;

Assistants - inspecteurs en chef : René Daigneault et Clovis Trudeau ;

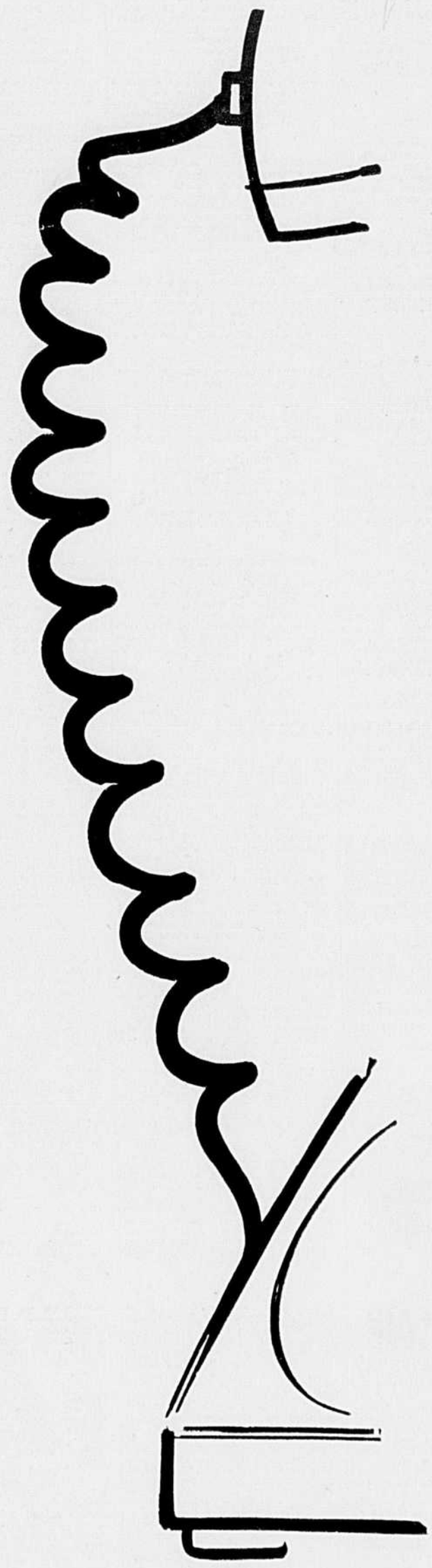
Inspecteurs : Daniel Yacovitch et André De Luca ;

Capitaines : Paul Lascelles, Eugène Bélec, Gabriel Cossette, Antonio Ferri, Julius Michael Saukas, Jean Bernard, Robert Blanchette, Marcel Gohier et David Beaulieu ;

Sergents : Pierre Lajoie, Raymond Pomainville, Fernand Tanguay, Jean-Louis Bouvier, Claude Lapointe, Michel Boivin, Bertrand Boudreau, Edward Migdol, Denis Pépin, Laurier Raymond, Conrad Benoit, Gilles Beauchamp, Gaston Lachapelle, Wilfrid Marleau, Claude Cousineau, André Brodeur, Rémi Larocque, Rolland Desbiens, Jacques Pépin, Gaston Archambault, Charles Brunet, Jean-Pierre Roy, Brabant Séville, Normand Huneault, Jean Martin, Michel Ouellet, Maurice Pellerin et Lucien Piché ;

Sergents-détectives : Claude Clément, Réal Archambault, Michel Allard, André Bergeron, Jean-Yves Provost, Jean-Roger LeDu, Lucien Plante, Gilbert Lemieux, Hector Forest, Clément Mockle, André Bolduc, Pierre Charbonneau et J.-M. Benoit Comtois.

LA HAVANE (AFP) — Les négligences dans l'entretien du matériel agricole, les irrégularités dans les normes de travail et autres fautes professionnelles dans les fermes d'Etat seront sanctionnées sévèrement annonce le journal "Granma", organe du comité central du parti communiste cubain. Le journal annonce à ce propos la reprise des procès contre les administrateurs et les fonctionnaires des propriétés d'Etat accusés "d'indolence et d'irresponsabilité".



FAITES-EN L'ESSAI !

Un simple coup de fil à donner. Un seul numéro à composer: 874-7111. Vous verrez comment une petite annonce dans LA PRESSE peut accomplir des merveilles. Et à peu de frais, remarquez bien ! Allez, faites-en l'essai !

874/7111

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES DE

LA PRESSE

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCHAMBAULT (Armand) — A Montréal-Nord, le 9 mai 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Armand Archambault, époux de Florida Malouin, demeurant à 11343, Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAULNE (Philomène) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 99 ans 8 mois, est décédée Mme Zéphirin Baulne, née Philomène Béland, demeurant 4203 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUVAIS (Joseph) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Beauvais, époux de Bernadette Groleau, demeurant 7020 de La Roche. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Val-Morin, comté Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEHUMEUR (Léda) — A Charlemagne, le 11 mai 1967 à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul Bellehumeur, née Léda Beauchamp, demeurant chez son fils M. Jean Bellehumeur, pharmacien, 8, avenue des Bouleaux, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 3 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 4 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose-de-Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Lionel) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Lionel Bernier, époux de Laurence Tremblay, demeurant 2385, Lacordaire. Il laisse dans le deuil 2 fils, André et François. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
5805, rue Boileau
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



MADAME ANTOINE TURMEL

Mardi le 9 mai, à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 65 ans, est décédée madame Antoine Turmel à la suite d'une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, surintendant du service de l'expédition du journal La Presse, une fille, Bernadette (Mme Roch Hivon); un fils Marcel; cinq petits-enfants; son frère Charles Monger; une soeur Mme Napoléon Lachance; ses belles-soeurs: Mmes Alphonse Monger, Delphis Laverdure, Flore Monger et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon de La Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau. Le service sera chanté vendredi le 12 mai, à 9 h. à l'église Saint-Stanislas-de-Kotska. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autres invitations. •

DECES



Florida Frenette

A Montréal, le 9 mai 1967 à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Eudore Frenette, née Florida Lachance. Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles; M. et Mme Eudore Frenette (Denise Martineau), M. et Mme Roland Frenette (Gertrude Filion); M. et Mme Léo Frenette (Jeannine Normandeau); M. et Mme Jean-Guy Frenette (Claire Bilodeau); Maurice, F.I.C., missionnaire en Afrique et Raymond; ses filles et ses gendres: M. et Mme Roger Côté (Simone); M. et Mme Germain Olivier (Fernande); M. et Mme René Bourbonnais (Yvette); M. et Mme Ruben Turenne (Liliane); son frère et sa belle-soeur M. et Mme Lucien Lachance; se soeurs et ses beaux-frères M. et Mme Alphonse Lavoie (Graziella); M. et Mme François Levers (Jeanne) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 13 mai courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire: Salon Urgel Bourgie, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

DECES

Florida Frenette

A Montréal, le 9 mai 1967 à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Eudore Frenette, née Florida Lachance. Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles; M. et Mme Eudore Frenette (Denise Martineau), M. et Mme Roland Frenette (Gertrude Filion); M. et Mme Léo Frenette (Jeannine Normandeau); M. et Mme Jean-Guy Frenette (Claire Bilodeau); Maurice, F.I.C., missionnaire en Afrique et Raymond; ses filles et ses gendres; M. et Mme Roger Côté (Simone); M. et Mme Germain Olivier (Fernande); M. et Mme René Bourbonnais (Yvette); M. et Mme Ruben Turenne (Liliane); son frère et sa belle-soeur M. et Mme Lucien Lachance; se soeurs et ses beaux-frères M. et Mme Alphonse Lavoie (Graziella); M. et Mme François Levers (Jeanne) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 13 mai courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire: Salon Urgel Bourgie, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

NOS PRIX SONT TRES RAISONNABLES



"DU FABRICANT AU CLIENT"
MONUMENTS
• GRANIT • MARBRE
• MOSAIQUE
Automobile à votre disposition
INTERNATIONAL GRANIT Enrg
324-3430
10052 Bruxelles
MONTREAL-NORD

BOISVERT (Dollard) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Dollard Boisvert, directeur des départements des incendies de la Cité de Montréal, époux de Berthe Robitaille, demeurant 1031A, Beaubien est. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira du salon
Centre d'entraînement
des pompiers
6700, rue Notre-Dame est
à 10 hrs, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Giroux et Fils Inc., 322-2250.

BOURGEOIS (Lucien) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Lucien Bourgeois, époux de feu Albina Gagnon, père de la Rev. Soeur Marie-Ange-de-la-Passion, S.B.P., de Mme Noël Belland, (Géraldine), et Roméo. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUVETTE (Armand) — A Grand-Mère, le 10 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Bouvette, époux de feu Annette Laing, demeurant à 591, 3e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jourdain, Lord & Jourdain
152, 6e avenue, Grand-Mère
pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARK dit DE BUISSIERES (Armand) — Subitement, à Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Armand Clark dit DeBuissières, époux d'Aurore Racette, demeurant à 7450, ave Durocher. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781, ave Ogilvy
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONTANT (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Simon Contant, époux d'Anita Castilloux, fils de feu Philibert Contant (notaire P. et ancien maire d'Iberville), et de feu Selfride Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Ernest) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 56 ans est décédé M. Ernest Dagenais, fils de feu J.-B. Dagenais, et de feu Alphonsine Gohier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est
à 1 heure pour se rendre à l'église paroissiale de Lesage où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LAPLANTE (Eugène L.) — A Montréal, le 11 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène L. de Laplante, célibataire, ex-employé de J. J. Joubert Ltée, fils de feu Jean-Baptiste Leriger de Laplante, et de feu Joséphine Robert de la Pommeraye. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Blanche) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve René Louis Desautels, née Blanche St-Jean, demeurant 3945 Masson, autrefois de 1607 St-André, Mme Desautels était originaire de Joliette, et était la fille de feu Medard St-Jean (imprimeur-éditeur), et de feu Prudentienne Forest. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Paul-André Desmarais (née Roma), 1 fils Jean, sa brue Lucille et son gendre Paul-André Desmarais. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Antoinette) — A Cité Laval, le 9 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Antoinette Laflamme, demeurant 371, St-Luc; mère de Mme Willie Fyfe (Rose), Mme Ferdinand Desrochers (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Claude, de Laval-des-Rapides, où le service esra célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



ALPHONSE RACICOT

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 mai, après quelques jours de maladie, est décédé Alphonse Racicot, âgé de 73 ans, vice-président de la Caisse Populaire Desjardins de Varennes. Ancien hôtelier et directeur de l'Association des hôteliers, ancien président de la Commission Scolaire de Varennes, membre des Chevaliers de Colomb, 4e degré de l'Assemblée Jacques-Cartier; membre du 3e degré du Conseil 3806.

Il laisse son épouse, (Thérèse Langlois) D.R.F.D.S.; ses filles Madeleine (Mme Huet Desmarais), Denise (Mme Raymond Tremblay); ses fils; Nicolas, époux de Marianne Lawlor, Roch, propriétaire de l'Hôtel Bellevue, époux de Jacqueline Choquette, Guy, propriétaire du restaurant Chez Guy, époux de Juliette Jioneti; ses petits-enfants; Jean et Jacques Tremblay, Michèle et Yves Racicot, Normand et Paul Racicot, Andrée Racicot, Marcel Desmarais, un frère Joachin Racicot; ses belles-soeurs; Mme Gérard Dalpé (Marguerite Langlois), Mlle Germaine Langlois, le notaire Joseph Langlois, de St-Justin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Normand Jodoin, 277, rue Ste-Anne, Varennes. Funérailles samedi le 13 mai en l'église paroissiale de Varennes à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière du même endroit. •

MONUMENTS EXCLUSIFS
Monuments St-Jean Ltée
4514, St-Joseph, St-Vincent-de-Paul
APPELEZ ET COMPAREZ NOS PRIX
661-4949

DUBOIS (Donat) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Donat Dubois, fils de feu Charles Dubois et de feu Angelina Bourdon, demeurant à 10620, Papineau. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10.540, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Simon Dubuc, époux de feu Yvonne Ménard, autrefois de Ste-Martine, demeurant à l'hôpital St-Charles-Borromée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette et Fils
2, rue Desrochers
Ste-Martine
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Mario) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 15 ans, est décédé Mario Dufresne, fils de Réal Dufresne et de Jacqueline Gauvin, demeurant à 744 Agnes. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Domelthide) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Louis Duguay, née Domelthide Joncas. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Moïse) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Moïse Dumas, époux de Blanche Lemieux, demeurant à 310, Villeray. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Isidore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Salvadore) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Salvadore Dumas, père de Fernande (Mme Albert Faucher). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FANIEL (Marcelle) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Georges Faniel, née Marcelle Duchaine. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Raoul) — A Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 69 ans est décédé Raoul Fiset, époux de feu Louisia Gagnon, demeurant 7205 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Florida) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Eudore Frenette, née Florida Lachance. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, boulevard Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (René) — A Verdun, le 8 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé René Gagné, époux d'Hélène Vachet, demeurant autrefois à 257, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYET (Marie-Anna) — A Montréal, le 10 mai 1967, est décédée Mme Paul-Emile Goyet, née Marie-Anna Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. J. Aldéric Sauriol

Le vendredi 5 mai, à 10 heures de l'avant-midi, avaient lieu, en l'église St-Vincent-Ferrier, les funérailles de M. J. Aldéric Sauriol, décédé le 2 mai, à l'âge de 81 ans.

Il était l'époux, en premières noces de Yvonne Clermont et en secondes noces de Marguerite Lamoureux.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille; Soeur Jeannine du Christ-Roi, c.d., des monastères des Carmélites de Trois-Rivières; ses fils; Jacques et Jean, sa belle-fille Madame Jacques Sauriol, (Marthe Pelland).

L'inhumation eut lieu, au cimetière de St-Martin. •

DECES



ALBERT LAPOINTE

A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Albert Lapointe, époux de Eugénie Henrichon.

Il laisse dans le deuil ses filles: Simone, épouse de René Benoit, Yvette, Annette, épouse d'Oscar Deschamps; ses fils: Jean et Roger; ses belles-filles: Mme Jean Lapointe (Gilberte Boulet), et Mme Roger Lapointe (Marie-Ange Noel).

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 2251 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu le 13 mai à 10 h., à l'église Saint-Jean-Berchmans, coin Papineau et boul. Rosemont. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire parvenir les dons à l'Oeuvre des vocations, 3105, boul. Gouin est. •

GUAY (Emélie) — Subitement à Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Arthur Guay, née Emélie Bouchard, demeurant 5804, 1ère avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Laura) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lachance, née Laura Grignon, demeurant à 1624, Panet. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1573, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Louis) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Louis Lamarre, époux de Pauline Armstrong, demeurant à 2354, rue Chapleau, père de Marielle (Mme Jacques Roy), et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA MOTHE (Yvonne) — A Outremont, le 9 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Yvonne Côté, épouse de feu Jules La Mothe, demeurant 630, avenue Querbes, et mère de Mme J.-E. Prevost (Geneviève), Mme L. Diver (Jacqueline). Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest,
Outremont
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Paul) — A Ville St-Michel, le 8 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Lamoureux, époux d'Annette Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boul. St-Michel
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Joseph Emery) — A St-Eustache, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé subitement M. Joseph Emery Lapierre, époux de feu Marie-Anne Laliberté, demeurant chez sa nièce Mme Charlemagne Lamoureux, 26 rue St-Louis, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Albert) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Albert Lapointe, époux d'Eugénie Henrichon, demeurant à 1994, St-Zotique, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Robert) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Latour, époux de Rollande Jeanrie, demeurant à 8629 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Adélard) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Adélard Lavigne, fils de feu Alphonse Lavigne, et d'Hermine Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (RAYMOND) — A Fournier, Ontario, le 9 mai 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement M. Raymond Lavigne, fils de Wilfrid Lavigne et de Delia Rockary. Il laisse dans le deuil 2 frères: Bernard, de Montréal, et Robert, d'Alfred, Ontario; 4 soeurs: Mme Bernard Lauzon (Marguerite), de St-Bernardin, Mme Claude Martin, (Madeleine), de Rockland; Agathe, de Montréal et Denise, de Fournier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de
M. Arthur-A. Lalonde
Fournier
pour se rendre à l'église St-Bernard, de Fournier, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Noël Ltée, d'Hawkesbury, Ontario.

LAVERDIERE (Lise) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 29 ans, est décédée Mlle Lise Laverdière, fille de Wilfrid Laverdière et d'Eugénie Monast, demeurant rue Ernest-Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Camille) — A Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Camille Lazure, célibataire, fils de feu François-Xavier Lazure et de feu Délima Latour, demeurant à 6237 Mazarin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2305 rue Allard
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébrée et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Séraphine) — A Montréal, le 9 mai 1967 à l'âge de 87 ans est décédée Mlle Séraphine Léonard, fille de feu Louis Léonard, et de feu Délia Surprenant, demeurant chez son beau-frère M. Elias Bernier, 4577 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Marguerite) A Ville St-Michel, le 10 mai 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Marguerite Perreault, épouse en 1ères noces de Léopold Héroux, et en 2èmes noces de Marcel Lépine, demeurant à 7117, Dante; mère de Mme Fernand Boucher (Monique). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Jeanne) — A Montréal, le 11 mai 1967, à l'âge de 65 ans est décédée Jeanne Lamarre, épouse du docteur Eugène Lussier. Elle laisse aussi 1 fille Francine (Mme Raymond Brosseau), 1 fils Pierre, ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joseph Enoil) — A St-Basile, Nouveau-Brunswick, le 10 mai 1967, est décédé Joseph Enoil Martin, fils de feu Damase Martin, et de feu Lévinie Fournier. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant, à Saint-Basile, Nouveau-Brunswick.

MASSARELLI (Francesco) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Francesco Massarelli, époux de feu Marie Vincenza Cerce, demeurant 6680, Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 1 hre 30, pour se rendre à l'église Italian Christian Pentecostal Church, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAND (Adrien) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 mai 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. Adrien Morand, époux de Blanche Ladouceur, demeurant 620, 25e avenue, app. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Philippe-de-Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREL (Arthur) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Arthur Morel, époux d'Esther Fontaine, demeurant rue Rachel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Joseph) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Paquette, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux de Clarinda Gagnon, demeurant à 4320, Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, ou le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Alphonse) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alphonse Paradis, époux d'Yvonne Bissonnette, demeurant à 6810, 6e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETELLE (Donat) — A Verdun, le 10 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Donat Pételle, époux de Thérèse Brunet, demeurant à 443, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Alphonse) — A Varennes, le 10 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Alphonse Racicot, époux de Thérèse Langlois, demeurant à 285 de la Chapelle, Varennes, laissant dans le deuil 5 enfants, Nicholas, Roch, Guy, Madeleine et Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277 rue Ste-Anne, Varennes
pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, l

Québec n'endurera pas qu'Ottawa se serve de l'Expo pour écraser ses juridictions

— Daniel Johnson

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Nous n'endurerons pas qu'Ottawa se serve de l'Expo, quand nous en payons 62.5 p. 100, pour venir écraser les juridictions provinciales, entrer dans le domaine de l'éducation avec la délicatesse qu'on leur connait actuellement.

Après le ministre des Affaires culturelles, qui a accusé le pouvoir central de vouloir vendre le centenaire de la confédération par l'Exposition universelle, c'est maintenant au tour du premier ministre lui-même, M. Daniel Johnson, d'accuser l'Etat fédéral de profiter de cet événement pour empiéter dans le domaine provincial.

M. Johnson, qui a été acculé au mur par l'Opposition, à la suite de trois incidents à caractère diplomatique qui sont survenus depuis dimanche, a riposté hier à l'Assemblée législative en accusant les libéraux fédéraux d'avoir des visées contralisatrices et d'avoir chez les libéraux provinciaux un allié en M. Jean Lesage.

Les incidents

Les trois incidents, dont il a été questi n en Chambre au cours d'un débat orageux, sont :

- l'accord culturel Canada-Belgique, signé sans le consentement du Québec.
- Le télégramme qui aurait été envoyé par le chef du protocole, M. André Pat , aux autorités fédérales et signifiant que l'ambassadeur canadien en Belgique, M. Paul Tremblay, était considéré comme persona non grata à Québec à l'occasion de la visite du prince de Liège et de la princesse Paola.
- La violente sortie de M. Jean-Noël Tremblay contre le pouvoir central lors d'une allocution de bienvenue au congrès des universités entièrement ou partiellement de langue française, à Montréal.

Vers une impas

"Nous allons aboutir à une impasse avec Ottawa avant longtemps si ça co tinue", a commenté le premic ministre à l'issue de la séance parlementaire.

Au cours des débats, M. Johnson a soutenu qu'il s'agissait d'une chicane de famille qui est sérieuse.

Puis en parlant des représentants du gouvernement belge, le premier ministre a dit : "Ces personnes-là savent qu'elles ont été dupées par Ottawa et qu'on a voulu se servir de visiteurs pour tenter de montrer à la face du monde qu'on pouvait écraser la province dans une juridiction qui lui appartient. Nous n'endurerons pas ça et il n'y a pas un Québécois qui va l'endurer."

Un télégramme de protestation

Aux journalistes, le premier ministre a confessé que le gouvernement du Québec avait fait parvenir un télégramme de protestation à Ottawa "pour manifester son étonnement et son mécontentement du choix du jour pour signer une Entente Canada-Belgique".

M. Johnson a cependant refusé de répondre au chef de l'opposition, qui voulait savoir si l'ambassadeur canadien en Belgique était considéré persona non grata à l'occasion des réceptions d'hier soir à Québec.

Le premier ministre a d'abord voulu soutenir qu'il avait été informé de ce fait après M. Lesage, mais celui-ci a rapidement précisé qu'il l'avait appris à la télévision comme tout le monde.

En fait, M. Paul Tremblay a assisté hier soir au dîner d'Etat offert aux invités de Belgique, comme du reste le ministre Jean-Noël Tremblay, dont l'absence à une cérémonie officielle à la bibliothèque Saint-Sulpice avait été très remarquée avant-hier.

"Je m'informerai . . ."

Puis ce fut au tour de M. Pierre Laporte de vouloir obtenir des explications sur l'absence du ministre des Affaires culturelles à la manifestation culturelle à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Voir EXPO en page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

expo67 — Pages 21 et 43 à 45

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ — Montréal, jeudi 11 mai 1967 / saint François de Girolamo / 83e année, No 109 / 4 cahiers / 84 pages / Prévisions météorologiques : nuageux, pluie ce soir / Min. 40 / Max. 50

Pearson convoque une "mini-conférence" sur la constitution • Page 63

La pègre à l'Expo: Wagner apporte certaines nuances

L'Expo s'inquiète de l'ampleur du "vandalisme"

par Germain TARDIF

Les autorités de l'Expo et les dirigeants des pavillons de la Terre des Hommes sont inquiets de l'ampleur que prennent les actes de vandalisme et vols d'objets de toutes sortes commis depuis le début de l'Expo.

D'autres exemples sont survenus hier.

Deux Ontariens, âgés respectivement de 20 et 21 ans, ont été appréhendés par des gardiens du pavillon américain. Ils auraient lancé des cailloux dans les grandes glaces du dôme géodésique, causant des dégâts évalués à $1,300.

Les détenus, Forbes L. A. West, jr, du 185 Hudson Road, à Toronto, et Donald Dennison, du 42 Wimbleton Road, à Islington, Ont., ont nié leur culpabilité alors qu'ils comparaissaient ce matin devant le juge Pascal Lachapelle, en cour municipale de Montréal.

Le juge a fixé à $4,000 en argent ou $12,000 sur immeubles, le cautionnement pour la libération des prévenus jusqu'à leur procès qui a été fixé au 18 mai.

Dans le pavillon thématique de l'Homme à l'Oeuvre, des rôdeurs ont fracturé la tirelire d'une distributrice auto-

Voir VANDALISME en page 2

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en réaffirmant que des "indésirables" ont réussi à s'infiltrer à l'Expo, l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner a apporté, hier, des corrections majeures à la déclaration qu'il avait faite vendredi au sujet de la présence de la mafia à l'Expo.

Dans une déclaration faite à l'Assemblée législative, M. Wagner a reconnu d'abord s'être fourvoyé sur les noms de trois des quatre sociétés qu'il avait décrites vendredi comme des "paravents" pour la pègre.

Ces trois sociétés sont les suivantes : 1) O'Bront Meat Market, dont la propriété avait été attribuée vendredi à "William O'Bront, une figure connue du monde interlope, reliée au groupe Darabaner"; 2) Fleur de lys Vending Machines, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent pour Joe Frankel, un des principaux "bookies" de Montréal"; et 3) New System Towel Supply, que Me Wagner avait décrite comme un "paravent" pour un membre de la Mafia.

Selon M. Wagner, les trois raisons sociales, qui auraient dû être mentionnées au lieu de ces compagnies auraient dû être : 1) Obie's Meat Market, un "paravent" pour William O'Bront et Fleur de Lys Linen Supply Inc., et New System Vending Co., deux compagnies qui auraient été incorporées par Joe Frankel.

M. Wagner a expliqué son erreur dans les termes suivants : "Pour faciliter leurs opérations, a-t-il dit, ces indésirables se sont servis comme paravent de compagnies ou de raisons sociales pouvant donner une apparence de légitimité et, pour mieux réussir, ils ont provoqué la confusion des noms de manière à mieux berner les autorités responsables."

M. Wagner n'a pas mentionné si les trois nouvelles compagnies mentionnées plus haut possèdent une concession de l'Expo. Il a précisé cependant que la compagnie Obie's Meat Market posséderait "un emplacement à l'Expo lui permettant de faire le commerce de la viande à l'Expo". Il a fait remarquer d'autre part que Frankel, en sollicitant la même clientèle que les deux compagnies dont les noms avaient été mentionnés vendredi, serait devenu le fournisseur de plusieurs concessionnaires de l'Expo. Me Wagner a également dit que le groupe Frankel imposerait ses machines distributrices aux marchands "en se servant de méthodes que les forces policières connaissent bien".

Quant à la quatrième compagnie qu'avait mentionnée vendredi Me Wagner, soit Margie's Flower Shop Limited, le député libéral de Verdun a maintenu en bonne partie ce qu'il avait dit à son sujet, tout en apportant certaines précisions. L'une de ces précisions serait que cette compagnie aurait un emplacement dans un entrepôt de l'Expo.

La déclaration de M. Claude Wagner est publiée in extenso à la page 79.



photo LA PRESSE

Un hélicoptère s'écrase: deux morts

Deux personnes ont été tuées, vers 11 h. ce matin, lorsqu'un hélicoptère de la compagnie Dominion Pegasse, a pris feu quand il s'est écrasé dans un champ, à l'arrière du 5285 Chemin de la Savanne, à St-Hubert.

Les victimes de cette tragédie sont deux employés de la compagnie Pegasse : le pilote de l'appareil et un mécanicien. La police n'a pas encore divulgué l'identité des victimes, les parents n'ayant pas encore été avertis.

L'hélicoptère, un "Jet Ranger" pouvant transporter cinq passagers, venait de décoller d'un héliport sis à l'extrémité de la piste de l'ARC, à St-Hubert. Il s'est écrasé à environ un quart de mille de son point de départ.

L'appareil assurait le transport de passagers entre la base de St-Hubert et la Ronde, à l'Expo.

La cause exacte de cette tragédie n'a pas été déterminée. Des représentants du ministère des transports et communications ont été dépêchés sur les lieux pour ouvrir une enquête.

En touchant le sol, les flammes ont jailli de l'appareil et les pompiers de la base de St-Hubert, de même que ceux de la municipalité de St-Hubert se sont rendu sur les lieux.

Les flammes ont été rapidement enrayées, à l'aide de mousse carbonique.

Censure : tant qu'il n'y aura pas de loi, le Québec accusera un retard inacceptable

— Le syndicat général du cinéma

par Claude GRAVEL

- "Le travail du Bureau de censure doit être non pas resserré mais mieux adapté encore aux exigences d'un Etat moderne en 1967.
- "Tant que l'Assemblée législative n'aura pas revisé la loi sur les vues animées, elle demeure la seule responsable de l'anarchie qu'on dénonce.
- "Tant que le gouvernement refusera de présenter en Chambre une loi-cadre du cinéma, incluant une revision de la censure et une aide à la production, le Québec continuera d'accuser un retard inacceptable dans le domaine culturel où le cinéma est aujourd'hui le principal véhicule."

Voilà, in extenso, la réplique donnée hier soir au secrétaire de la province, M. Yves Gabias, à la suite de ses attaques de mardi, en Chambre, contre le Bureau de censure du cinéma et son directeur, M. André Guérin.

Et elle est signée : le Syndicat général du cinéma et de la télévision; l'Association des producteurs de films du Québec; l'Union des artistes; l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française; l'Association professionnelle des cinéastes.

Dans la soirée d'hier, des représentants de ces cinq organismes se sont réunis pour la première fois dans leur histoire et ont signé un bref et laconique communiqué en trois points.

M. Jacques Godbout, délégué de l'Association professionnelle des cinéastes, a expliqué à LA PRESSE qu'à la suite de "la prise de position incongrue" du secrétaire de la province, les représentants de ces associations n'ont pas voulu faire "une querelle de mots" en sonnant la charge d'une autre attaque.

Les signataires du communiqué se disent "conscients de leurs responsabilités professionnelles et de l'appui entier du public cinéphile" dans leurs affirmations.

M. Gabias avait accusé, mardi, le Bureau de censure d'être "un Etat au-dessus de l'Etat" et il s'est demandé si son di-

Voir CENSURE en page 2

AUJOURD'HUI

Menace de grève à la Police provinciale

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec menacent à nouveau de se mettre en grève. L'arrêt de travail sera ordonné si d'ici un mois ils n'obtiennent pas une reconnaissance syndicale comparable à celle des policiers municipaux.

— Page 11

FLQ : réunion remise au 20 mai

La réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec, qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise au 20 mai. Officiellement, on explique ce retard par des difficultés imprévues à convoquer les cent membres du comité qui a autorité absolue en matière de sanctions et de discipline.

— Page 34

McCutcheon, candidat Camp, encore indécis

Le sénateur Wallace McCutcheon vient d'annoncer sa candidature à la direction du parti conservateur. Cependant, le président de l'Association conservatrice du Canada, M. Dalton Camp, n'a encore pris aucune décision, préférant "jouer de l'oreille" au cours des prochains mois.

— Page 41

Hydro : rencontre des parties avec le sous-ministre du Travail

(J.L.)—Le sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault, a rencontré hier, à tour de rôle, chacune des parties dans le différend qui oppose l'Hydro-Québec au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

La grève tournante du syndicat se poursuit. Elles a déjà affecté les régions de Montréal, Abitibi, Saguenay et Mauricie. Depuis 4 h. ce matin, ce sont les 750 employés de la région de Québec qui sont en grève pour une période de 24 heures.

A Montréal, les 3,100 employés de bureau, hommes de métiers et techniciens, ont débrayé lundi. Ils étaient suivis mardi par les 500 employés des régions de l'Abitibi et du Saguenay. Hier, c'était au tour des 800 employés de la région de la Mauricie.

Une panne est survenue hier à Repentigny (qui fait partie de la région de la Mauricie). Elle a débuté à 8 h. 32 et hier soir, à l'heure du souper, elle n'était pas encore réparée. Cependant, le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré que même si théoriquement,

Voir HYDRO en page 2

La police de Toronto arrête le kidnapper d'une petite fille

TORONTO (PC) — Une des plus importantes chasses à l'homme de l'histoire de Toronto s'est terminée de façon dramatique aujourd'hui au moment où la police de la Ville-Reine parvenait à retrouver une fillette de six ans et à mettre la main au collet de son ravisseur, un certain James McLaud, 23 ans, arrivé de Montréal il y a quelque temps.

La fillette, Mary, fille de M. et Mme Donald C. Farncomb, était disparu tôt ce matin en compagnie d'un inconnu. Peu de temps après, les parents avaient reçu un appel téléphonique du ravisseur. Ce dernier exigeait le versement d'une rançon de $10,000 avant de remettre l'enfant entre les mains de ses parents.

Branle-bas général

La nouvelle de la disparition a créé un branle-bas général à la police. Le chef, M. James Mackey, est sorti en courant d'une réunion de la Commission de la police d'Ontario et a pris en main la direction des recherches.

A 11 h. 30, deux policiers ont aperçu un grand jeune homme blond près d'une pile de planches, en face de l'Hôpital pour enfants.

Un détective s'est saisi de la fillette en larmes tandis qu'un

Voir KIDNAPPER en page 2

L'escalade va-t-elle conduire à la destruction du peuple vietnamien ?

— Le premier ministre Pearson

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait part, hier aux Communes, de ses vues assez pessimistes sur l'évolution de la guerre au Vietnam. Si les combats continuent, a-t-il dit, j'ai l'impression que l'escalade ne peut que s'accélérer, le danger d'un conflit plus étendu s'accroitre.

Cela voudra dire "la destruction du peuple vietnamien".

M. Pearson a ajouté que la guerre froide se prolongera ainsi indéfiniment et, comme le Vietnam est le seul obstacle qui oppose les Etats-Unis et l'URSS sur le chemin de la coexistence pacifique, tout espoir de détente entre l'Ouest et l'Est sera écarté pour une période indéfinie.

Faire comparaître les deux journalistes

Le premier ministre Lester Pearson a semblé disposé hier à donner suite à une suggestion formulée par le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, selon laquelle deux journalistes, qui ont affirmé mardi que certains membres canadiens de la Commission internationale de contrôle au Vietnam faisaient de l'espionnage pour le compte des Etats-Unis, soient appelés à comparaître devant le comité parlementaire des affaires extérieures pour établir le bien-fondé de leurs allégations.

Le chef de l'opposition a déclaré que le meilleur moyen de connaitre la vérité était d'interroger les journalistes Gerald Clark, du "Montreal Star", et Tim Ralfe, de Radio-Canada.

Le premier ministre a, une nouvelle fois, démenti catégoriquement les avancés des deux journalistes selon lesquels des représentants canadiens à la Commission de contrôle ont fourni des renseignements au service secret des Etats-Unis.

M. Pearson a nié également que le bureau canadien à Hanoï rédigeait ses rapports en deux copies, dont l'une destinée à Ottawa et l'autre à l'ambassade américaine à Saigon, comme l'a prétendu Tim Ralfe.

M. Diefenbaker a déclaré

Voir PEARSON en page 2

11 descentes dans de présumés repaires de faux-monnayeurs

par Maurice MORIN et Lucien CHAMPEAU

Après deux mois de filature, la Gendarmerie royale aidée de la Sûreté municipale de Montréal, a exécuté hier soir onze descentes dans de présumés repaires de faux-monnayeurs. $100,000 de monnaie contrefaite — américaine et canadienne — seraient en jeu.

Les limiers ont réussi à capturer deux suspects qui ont comparu ce matin devant les tribunaux pour répondre à une série d'accusations découlant de leur activité.

L'inspecteur - détective chef Paul-Emile Olivier, qui a annoncé ces opérations de la nuit dernière, a souligné l'excellent travail de la GRC dans ce domaine ainsi que celui des sergents-détectives Emile Larivière et Gilbert Gagnon, de l'escouade municipale des fraudes.

La plaie des faux billets

La plaie des faux billets de banque rogne jusqu'à un certain point les profits prévus par les gouvernements à l'occasion de l'Expo. Des filous profitent de la cohue pour écouler leurs

Voir DESCENTES en page 2

Le NPD veut un statut particulier pour Québec

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les néo-démocrates condamnent l'attitude constitutionnelle du gouvernement libéral qui, selon eux, doit donner un "statut particulier" au Québec.

Hier, les deux principaux partis, libéral puis conservateur, ont catégoriquement rejeté ce projet. Le NPD est donc la seule formation politique fédérale à endosser cette idée populaire au Québec.

Ce matin, M. T. C. Douglas a inclus cette idée dans le cadre de son sous-amendement au discours du Trône

Le sous-amendement reproche au gouvernement de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposent pour :

— Déterminer les pouvoirs législatifs qui doivent revenir au gouvernement central;
— Octroyer un statut particulier au Québec;
— Rapatrier la constitution;
— Préparer un projet d'amen-

Voir le NPD en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 67 à 78
Bandes dessinées / 66
Calendrier des pionniers / 81
Camping / 51
Courrier "Que faire ?" / 27
Décès, naissances, etc. / 80
Editorial / 4
Finance / 64 et 65
Golf / 52 et 53
Horoscope / 79
Loisirs et récréation / 66
Mots croisés / 69
Navigation / 40
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 63
Radio et télévision / 60
Spectacles et concerts / 16 à 18
Sports / 46 à 50
Tribunaux / 7, 9 et 10
Vie féminine / 22 et 25 à 29
Vie mondaine / 23 et 24
Votre médecin / 14

CKAC 73

Une fédération québécoise est en voie de formation

— Jacques Godbout

Une fédération québécoise de tous les organismes intéressés au cinéma est en voie de formation.

Elle grouperait :

- le Syndicat général du cinéma et de la télévision;
- l'Association des producteurs de films du Québec;
- l'Union des artistes;
- l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française;
- l'Association professionnelle des cinéastes.

Viendraient s'y joindre des associations d'exploitants (propriétaires de salles) et quelques autres syndicats.

C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Jacques Godbout, membre de l'Association professionnelle des cinéastes, au cours d'une entrevue.

Des délégués des cinq associations ont créé hier soir un précédent en se réunissant pour la première fois.

M. Godbout a dit qu'ils doivent de nouveau se réunir dans une quinzaine dans le but de discuter de la formation de la fédération.

Plusieurs noms sont actuellement discutés, a-t-il fait savoir, mais l'organisme pourrait s'appeler "la Fédération québécoise des industries du cinéma".

La fédération devrait réunir les secteurs de la production, de l'exploitation et de la distribution des films.

CENSURE

SUITE DE LA PAGE 1

recteur avait une morale.

M. Jacques Godbout a dit dans une entrevue que la loi des vues animées datait de 1925-26 et que, depuis, aucune modification ne lui avait été apportée. Il a rappelé que l'on a déjà réclamé la formation d'une Régie du cinéma au Québec.

VANDALISME

SUITE DE LA PAGE 1

matique et ont volé son contenu. Dans le bureau des douanes, à l'administration de l'Expo, des inconnus ont mis la main sur une enregistreuse évaluée à $150.

Les méfaits

Le montant global des pertes ou des dommages subis depuis deux semaines n'a pas été calculé, mais des évaluations rapides font craindre qu'ils ne dépassent le million de dollars.

Les méfaits se présentent sur une gamme fort variée: renversement de sculptures, égratignures de toiles ou autres objets d'art au moyen de canifs ou autres instruments, brûlures de tapis par des mégots; vols de pièces d'artisanat; griffonnages ou barbouillage sur des tableaux ou des murs; destruction de parterres de fleurs, etc.

Parmi les pavillons victimes, on mentionne ceux de la Grèce, des Etats-Unis, de la Suisse, de l'Italie, de l'URSS, de la Scandinavie et autres.

Devant l'ampleur des dommages, certains pays songeraient, dit-on, à rapatrier les objets de grande valeur et priver ainsi la Terre des Hommes de ses éléments artistiques les plus admirables.

Une rapide tournée a, par ailleurs, permis de constater que dans un grand nombre de pavillons, les mesures de sécurité ou de protection pour réprimer ou prévenir les actes de vandalisme sont à peu près inexistants.

On ne semble pas avoir tenu compte de la possibilité que, sur des millions de visiteurs qui viendront à l'Expo, il y ait quelques milliers d'indésirables.

Des oeuvres d'art de grande valeur doivent être placées à la vue du public mais non à sa portée.

Les incidents qui se produisent à l'Expo 67 peuvent se produire partout ailleurs, si on ne prend pas de précautions.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

cette panne ne se situait pas dans un secteur où il pouvait y avoir urgence, une équipe allait réparer la panne le plus rapidement possible.

M. Mireault a rencontré les négociateurs du syndicat à 3 h. hier après-midi. Trois heures plus tard, il rencontrait les négociateurs de l'Hydro. Aucune des parties n'a fait de déclarations sur l'issue de ces entretiens. On ignorait si les négociations proprement dites, face à face, allaient bientôt reprendre. De toute façon, le syndicat n'a prévu la tenue d'aucune assemblée générale.

C'est surtout autour des questions pécuniaires que tourne ce conflit des 8,000 employés de l'Hydro. La dernière offre de l'Hydro accorde des hausses qui ne sont pas inférieures à 20 p. cent, en deux ans. Le syndicat réclamait une hausse variant de 25 à 70 pour cent (y compris des rajustements) pour une convention collective d'une année.

DESCENTES

SUITE DE LA PAGE 1

contrefaçons et s'esquiver quand on les repère.

Les corps policiers concernés, la GRC et la sûreté municipale, ont vu venir le grain de loin. Depuis deux mois, ils épient et suivent les artistes de ce genre de filouterie.

Comparution des deux suspects

Les deux individus appréhendés ont comparu au cours de la matinée, en Correctionnelle, devant le juge Marcel Gaboury.

Il s'agit de deux Hongrois qui, selon la déclaration de Me Paul Lesage, un des procureurs spéciaux du ministère fédéral de la Justice à Montréal, ne sont pas encore naturalisés citoyens canadiens et qui possèdent des casiers judiciaires répondant aux prénoms et noms de Lajos Nagy, âgé de 29 ans, 5254, de la rue Hutchison et de Sandor Fondini, alias Frank Valantino, 26 ans, du 7484, de l'avenue Bloomfield.

Ils ont été inculpés d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour mettre en circulation ou faire mettre en circulation, entre le 12 avril et le 10 mai, donc hier, pour $100,000 d'argent contrefait, tant en devises américaines que canadiennes.

De plus, Nagy a répondu aux accusations suivantes: le 17 mars 1967, d'avoir mis en circulation 50 faux billets canadiens de $10, et 25 faux billets également canadiens de $20, et, le 12 avril 1967, mis en circulation 10 faux billets américains de $100.

Quant à Fondini, il a été inculpé, en plus, d'avoir été trouvé en possession d'un faux billet de banque américain de $100 et d'un faux billet de banque canadien de $5.

Représentés par Me Brahm M. Eisenstat, ils ont choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée à lundi prochain. Après que Me Lesage eût soumis ses observations, le juge Gaboury a refusé tout cautionnement aux deux inculpés qui ont été qualifiés par Me Lesage : "De personnes extrêmement dangereuses" et qui, toujours selon l'avocat de la poursuite, auraient été pris "en flagrant délit".

Me Lesage a aussi déclaré, documents en mains, que les deux inculpés, possédaient des antécédents judiciaires. Il a dit enfin qu'au cours de l'enquête préliminaire des experts de Washington et d'Ottawa seront entendus comme témoins.

LE NPD

SUITE DE LA PAGE 1

dement à la constitution, un projet, dit-il, qui doit être élaboré avant toute conférence constitutionnelle.

Hier, le premier ministre s'est fait l'avocat d'une lente évolution constitutionelle tandis que son adversaire a de nouveau réclamé la tenue immédiate d'une conférence constitutionelle.

Le NPD, de son côté, reconnaît que des travaux de recherche doivent être faits avant la tenue d'une telle conférence mais condamne "l'immobilisme" du gouvernement dans ce domaine.

Il ne faut pas oublier que la conférence du 5 juillet n'aura aucun caractère officiel. Certes, on y "causera constitution" mais on n'en attend aucun résultat concret.

C'est en quelque sorte une petite réunion au sommet, une réunion préparatoire où les participants tenteront de trouver un dénominateur commun, principalement dans le domaine des droits de l'homme en vue de la préparation d'une grande charte.

Questionné à la Chambre ce matin, le premier ministre n'a pas donné plus de précisions mais a cependant fait savoir qu'il rendra bientôt publique la correspondance qu'il a échangée avec les chefs de gouvernements provinciaux à ce sujet.

KIDNAPPER

SUITE DE LA PAGE 1

policier avait mis le grappin sur le jeune homme.

La capture a pu être faite grâce à l'aide d'un travailleur de la construction.

La capture a eu lieu à environ trois milles au sud de l'endroit où la fillette avait été kidnappée.

La police a rapporté que le ravisseur en apercevant la voiture de police a abandonné la fillette et s'est enfui à travers un chantier de construction. Il fut poursuivi par le sergent Alex Pedlar, le constable Jim Davis et l'inspecteur Ed Johnson.

Le ravisseur fut appréhendé quelques minutes plus tard.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

M. Tremblay a répondu : "Je m'informerai".

Ce qui lui a valu la riposte suivante de M. Laporte : "Est-ce qu'il est arrivé fréquemment au ministère des Affaires culturelles, sous le nouveau ministre, de recevoir un prince et une princesse sans s'en rendre compte ?"

Le premier ministre a alors expliqué que le député de Maisonneuve, M. André Léveillé, était en service cette semaine pour accompagner les visiteurs à titre de représentant du premier ministre.

Wagner nuit à l'Expo et aux Canadiens français

— Johnson

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a affirmé, hier, à l'Assemblée législative, que les affirmations de l'ancien ministre de la Justice M. Claude Wagner, touchant la présence de la mafia à l'Expo nuisent à l'Expo, tout comme aux Canadiens français.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré, pour sa part, que ces déclarations sont de nature à créer un climat de panique et qu'il aurait été préférable que ces déclarations lui soient faites personnellement pour le succès de la lutte contre la pègre.

MM. Johnson et Bertrand ont tenu de tels propos peu après que le député libéral de Verdun Claude Wagner eut réitéré ses propos de vendredi dernier selon lesquels la pègre serait présente à l'Expo.

"Je ne sais pas qui on veut attaquer dans tout ça, a dit M. Johnson en commentant les propos de M. Wagner, mais je sais une chose, c'est qu'on ne fait pas de bien ni à l'Expo, ni aux Canadiens français, ni à qui que ce soit dans la province."

M. Johnson a ajouté qu'à la suite des affirmations faites vendredi par M. Wagner il était entré en communication avec le représentant du conseil exécutif auprès de l'Expo, M. Robert Letendre, et que celui-ci lui avait donné des renseignements selon lesquels deux des compagnies mentionnées en premier lieu par M. Wagner faisaient affaire avec des institutions religieuses.

Ces deux compagnies sont celles contre qui M. Wagner a tiré ses propos hier, soit Fleur de Lys Vending Machines et New System Towel Machines.

Quant à la troisième compagnie, soit O'Bront Meat Market, Johnson a signalé que la compagnie de l'Expo avait fait savoir qu'elle n'avait pas de concession. M. Wagner a d'ailleurs lavé de tout blâme cette compagnie hier.

Le chef du gouvernement provincial a fait remarquer d'autre part que la province est représentée par trois hauts fonctionnaires au sein de la corporation de l'Expo universelle, soit M. André Rousseau, ancien sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Riel et M. Claude Pratte et il a dit espérer que ces représentants n'ont aucun intérêt à protéger la pègre à l'Expo.

Il a ajouté qu'il leur enverra un télégramme leur demandant s'ils ont eu quelque chose à voir à l'octroi des contrats accordés par l'Expo et il a dit qu'il communiquera à la chambre des renseignements plus complets dès qu'il en aura obtenu réponse.

M. Johnson a enfin fait remarquer que la plupart des contrats accordés par l'Expo depuis trois ans l'avaient été en général par la machine administrative fédérale, soit le Service de la production de la défense.

Quant au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, il a rappelé que lors de sa nomination comme ministre de la Justice l'an dernier, il avait demandé au directeur de la Sûreté provinciale, M. Adrien Robert, d'amplifier la lutte contre le crime organisé.

M. Bertrand a ajouté qu'à la suite des affirmations de M. Wagner, il a rencontré M. Robert et obtenu l'assurance de celui-ci que toutes les mesures étaient prises pour mener à bonne fin la lutte contre la pègre.

M. Bertrand a également signalé que le problème soulevé par M. Wagner en était un d'établissements commerciaux que le gouvernement ne pouvait contrôler.

Le ministre de la Justice a fait savoir, par ailleurs, que la compagnie de l'Expo menait une enquête spéciale au sujet des déclarations de M. Wagner tout comme le directeur de la Sûreté municipale de Montréal.

"Il ne faudrait pas, a conclu M. Bertrand, tenter de créer un climat de panique. Les enquêtes policières, quelles qu'elles soient, doivent être conduites de la manière la plus discrète, et j'ajouterai la plus secrète possible, de l'aveu même de ceux-là qui ont l'autorité en la matière.

Entretien discret entre Masse et Albert

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'Etat et délégué du gouvernement auprès des visiteurs officiels, M. Marcel Masse, aurait eu un court entretien hier avec le prince Albert au sujet de l'accord culturel que son pays a récemment signé avec le gouvernement fédéral.

Du moins, c'est ce que l'on peut déduire des informations recueillies hier au gouvernement.

Un informateur a révélé que le ministre Masse, qui devait accompagner le prince Albert au cours de sa visite de la vieille capitale, tenterait de "lui glisser quelques mots" au sujet de l'accord Canada-Belgique, qui a suscité des protestations au Québec, l'entretenir de la juridiction et des problèmes de la province en ce domaine.

Hanoï rejette carrément le plan Martin et attaque la politique d'Ottawa

(Du correspondant de l'AFP, Jacques MOALIC)

Le Nord-Vietnam a rejeté formellement aujourd'hui le "plan en quatre étapes" proposé par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

Le quotidien d'Hanoï "Nhan Dan" — qui publie cette information — dément sèchement les dernières déclarations de M. Martin concernant les "entretiens entre le gouvernement nord-vietnamien et des représentants canadiens" et sur un possible "examen minutieux" des propositions canadiennes par les Nord-Vietnamiens. L'article affirme que ce plan "n'est rien d'autre qu'un plan américain élaboré de connivence avec la clique Johnson".

"Ce plan — poursuit le journal — fait partie intégrante de la campagne de fausses négociations lancées par les agresseurs américains. C'est pourquoi, le peuple vietnamien et tous les hommes attachés à la paix dans le monde l'ont rejeté dès sa naissance."

Si, en fait, le rejet ne faisait aucun doute pour les observateurs d'Hanoï, c'est la première fois qu'il est formellement exprimé.

Il semble que ce sont les déclarations concernant les entretiens d'Hanoï, et les spéculations résultant de ceux-ci, qui ont amené le Nord-Vietnam à prendre position dans ce commentaire qui attaque aussi avec virulence la politique du Canada sur le Vietnam.

Selon une bonne source, M. Ormond Dyer, qui vient de prendre les fonctions de représentant canadien à la Commission internationale de contrôle a été reçu en audience durant une heure par le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, le 28 avril.

L'entretien — indique-t-on de source canadienne — a été qualifié de "cordial", mais de source proche nord-vietnamienne, rien dans sa teneur ne pouvait passer pour encourageante pour le Canada. Dans son article, "Nhan Dan" reproche notamment au plan de "passer sous silence l'agression américaine, cause première de la situation grave au Vietnam et en Indochine" et "en opposition ouverte avec la position nord-vietnamienne".

L'organe du parti poursuit en accusant le ministre des Affaires extérieures canadien de "n'avoir jamais eu un seul mot pour condamner les crimes perpétrés au Vietnam par les Américains" et de "feindre d'oeuvrer pour la paix".

"Les declarations de M. Martin ont été cruellement démenties par les actes", ajoute le journal qui déclare que le gouvernement canadien "montre toujours son approbation de la guerre d'agression américaine et cherche à couvrir les agresseurs".

Le Canada — conclut "Nhan Dan", "n'accomplit pas sa responsabilité comme membre de la Commission internationale de contrôle. Pire encore: le gouvernement canadien vend des armes aux agresseurs . . . Et les déclarations du ministre des Affaires extérieures marquent qu'un nouveau pas en avant a été franchi par le gouvernement canadien dans la voie de la dépendance envers les Etats-Unis dans la guerre".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

pour sa part que les commentaires de MM. Clark et de Ralfe devraient être "condamnés avec force s'ils ne sont pas fondés", tandis qu'ils devraient faire l'objet "d'une enquête poussée s'ils sont véridiques".

Gerald Clark a déclaré, à Montréal, au représentant de l'UPI, qui lui demandait s'il comparaîtrait devant le comité parlementaire : "Si je suis convoqué, j'irai certainement". A Ottawa, Tim Ralfe s'est contenté de répondre : "Aucun commentaire".

La question a d'ailleurs été reprise aujourd'hui par le leader néo-démocrate, M. T.C. Douglas.

Il a notamment souligné que les déclarations de deux correspondants réputés justifient la tenue d'une enquête complète sur l'activité du personnel militaire canadien au Vietnam.

M. Douglas a demandé que le cas soit référé à un comité devant lequel pourrait comparaître des membres canadiens de la commission au Vietnam.

D'autre part, M. Douglas a déclaré qu'Ottawa a "des perroquets". Il a expliqué que le Canada a refusé de vendre des armes à l'Inde et au Pakistan lors des incidents frontaliers qui ont opposé les deux pays; à Israël et aux Pays arabes depuis le début de leur querelle; à la Grèce et à la Turquie pendant la crise de Chypre. Et pourtant, a-t-il dit, le Canada a vendu pour $318 millions d'armes l'an dernier aux Etats-Unis.

M. Douglas a ajouté que la politique canadienne au Vietnam est timide. Et il a reproché au gouvernement de ne pas reconnaître la Chine communiste de peur de mécontenter les Etats-Unis.

Le secrétaire général U Thant a déclaré de son côté à New York, que ses vues sur la guerre du Vietnam sont inchangées. "Je reste convaincu, a-t-il dit, que la cessation des bombardements est la condition sine qua non de l'ouverture de négociations valables pour mettre fin au conflit".

U Thant a appuyé sa thèse sur le fait que les bombardements destinés à empêcher les infiltrations n'ont pas atteint leur objectif, que, bien au contraire, les effectifs des troupes régulières nord-vietnamiennes dans le sud ont quintuplé après deux années de bombardements.

Au cours de son exposé, le secrétaire de l'ONU a souligné que, dans la guerre du Vietnam, les belligérants dépensent en deux jours ce que les Nations unies dépenses dans toute une année. De même, les frais de la guerre du Vietnam pendant un an permettraient à l'ONU de fonctionner pendant 185 ans.

Le gouvernement d'Hanoï aurait accepté "en principe" de participer à la conférence de "Pacem in terris-2" qui se tiendra à Genève du 28 au 31 mai.

Le communiqué du secrétariat de la conférence, qui souligne la venue à Genève, à cette occasion, de M. Arthur J. Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, écrit : "Les Nord-Vietnamiens ont accepté en principe une invitation à participer à une discussion sur les possibilités de neutraliser l'ensemble de l'Asie du sud-est".

Un "Sam" découvert au Sud-Vietnam

DANANG. (UPI) — Des soldats américains ont découvert au Sud-Vietnam un missile nord-vietnamien "Sam", apprend-on aujourd'hui.

C'est une patrouille de "marines" en mission près de la zone démilitarisée qui a fait la découverte du missile sol-air.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 40
Maximum aujourd'hui : 50

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux après-midi, pluie ce soir cessant vendredi après-midi. Nuageux après. Moins frais. Vents légers tournant à l'est de 15 milles cet après-midi, plus fort cette nuit. Vendredi, vents du nord-ouest de 5 milles. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 50 et 40; Ste-Agathe, 50 et 35.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : généralement ensoleillé, mais avec nébulosité croissante cet après-midi et pluie dans la soirée. Pluie intermittente au cours de la nuit et tôt vendredi cessant dans l'après-midi. Nuageux et moins frais. Vents légers aujourd'hui, et de l'est de 20 milles cette nuit et du nord-ouest de 15 milles vendredi après-midi. Maximum et minimum à Sherbrooke, 50 et 40; Québec, 50 et 35.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec neige intermittente aujourd'hui. Périodes de temps clair cette nuit. Neige fondante vendredi et il continuera de faire frais. Vente de l'ouest de 10 à 15 milles aujourd'hui. Vents légers cette nuit. Vendredi, vents de l'est de 20 milles dans l'après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 40 et 32.

ERRATUM

Dans notre annonce parue dans LA PRESSE d'hier, l'item suivant aurait dû se lire comme suit :

ECONOMISEZ 10¢

COLE SLAW ou SALADE DE PATATES "LEVITTS"

lb 29¢

MARCHÉ UNION INC.

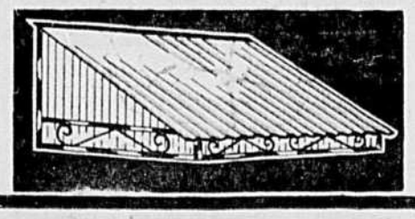
Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

QUALITÉ • PRIX • SERVICE
• CONDITIONS DE PAIEMENT

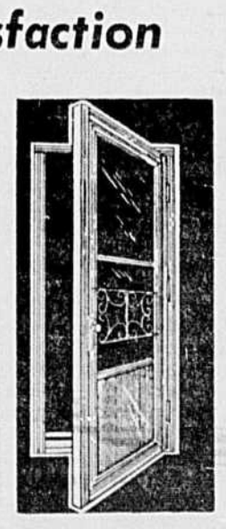
ALSCO vous assure *satisfaction*

- FENETRES • PORTES en ALUMINIUM
  Emaillées, anodisées ou naturelles
- AUVENTS en FIBRE DE VERRE
- CLAPBOARD en ALUMINIUM

Téléphonez maintenant
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, Montréal

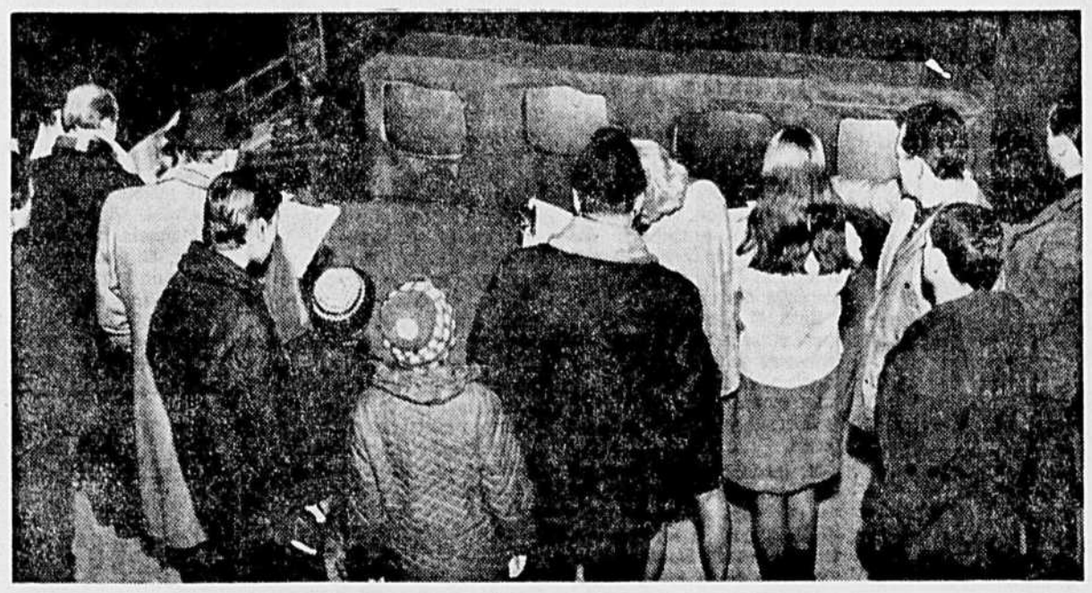






Le Conseil de la TV-couleurs déclare:

Nous avons 1,228 raisons de plus de croire que les téléviseurs-couleurs Philips sont les plus avantageux à Montréal



Ces 1,228 raisons nous ont été fournies par des gens comme vous. 1,228 personnes sur 1,805 déclarèrent que l'image en couleurs Philips était "la plus naturelle . . . la meilleure".

Cette enquête d'Elliott Research Corporation Limited eut lieu dans un grand centre d'achats. On y avait groupé des téléviseurs-couleurs de quatre grands fabricants. Ainsi que le montre la photo, seuls les écrans étaient visibles et seule la qualité d'image influença les personnes interrogées.

Les 10 autres raisons vous seront démontrées aux centres du Conseil de la TV-couleurs. Nous serons heureux de vous montrer pourquoi la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est la plus avantageuse. Ses caractéristiques automatiques sont plus nombreuses: accord fin automatique, "blanc" automatique, stabilité verticale automatique, démagnétisation automatique, compensation automatique des contrastes, stabilité horizontale automatique . . . il y en a 10 en tout! Le réglage des couleurs, très à l'avant-garde, est donc simplifié . . . et plus sûr.

Brochure gratuite de 20 pages! Elle répondra à toutes vos questions sur la télévision-couleurs. Vous l'obtiendrez au centre du Conseil de la TV-couleurs, où vous pourrez également consulter le rapport de l'enquête Elliott Research. Après en avoir pris connaissance, vous comprendrez que la TV-couleurs Philips "sans tâtonnement" est à votre portée.

Voici les membres du Conseil de la TV-couleurs

RAYMOND BEAUDRY INC.,
119 St. Charles ouest, Longueuil, Qué. 674-6245

BELOEIL TV SERVICE,
5247 Bélanger est, Montréal. 721-8431

LANGELIER-VALIQUETTE LTÉE,
510 est rue Ste. Catherine, Montréal. 842-8811

LÉVESQUE TV ENRG.,
4205 Beaubien est, Montréal. 727-2551

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC.,
121 est rue Blainville,
Ste. Thérèse de Blainville, Qué. 625-2631

LEGAULT ÉLECTRIQUE INC.,
6274 Christophe-Colomb, Montréal.
CR. 1-1817, CR. 1-4221

GUY CHARETTE LTÉE,
530 Blvd. Laurier, Beloeil, Qué. 467-2841

CONSEIL de la TV-COULEURS

LORRAIN RADIO ENRG.,
1498 Bélanger est, Montréal. 729-1711

CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD,
1448 est rue Fleury, Montréal. 389-4772, 389-4200

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 109

La tension monte au sein des agents de sécurité de l'Expo

Rien d'officiel ne s'est dégagé des trois assemblées qu'ont tenues hier les agents de sécurité de l'Expo, réunions auxquelles du reste les représentants de la presse n'avaient pas accès.

Il demeurait cependant évident, au sortir de ces réunions, que la tension montait au sein du groupe qui, par une sentence arbitrale, se sont vu refuser cette semaine l'augmentation de salaire qu'ils réclamaient ; ils demandaient $5 l'heure, auraient accepté $3.50, mais resteront avec leur petit bonheur : $2.47.

Les agents de sécurité ont été saisis, au cours de ces assemblées d'hier, du sort légal qui leur est réservé. Comme l'a dit M. J.-Edmond Lepage, président du syndicat qui les représente, la 2,222e section de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), les membres refusent moralement la sentence prononcée par M. Albert Melançon, économiste. Mais, d'autre part, ils sont liés par une disposition de leur convention collective qui leur interdit toute grève ou ralentissement de travail.

Légalement, ils n'ont donc aucun pouvoir, la décision arbitrale étant exécutoire.

Mais il n'est pas farfelu de pressentir que les agents de sécurité tenteront — sous une forme ou une autre — de faire connaître leur mécontentement, tout en essayant de rester dans les limites de la légalité. Il se pourrait que, d'ici la fin de semaine, ces gens posent des gestes qui embarrassent les dirigeants de l'Expo.

S'agirait-il d'une grève ? Non, car on craint que l'Expo ne fasse appel à l'armée ou à des étudiants. Une grève du zèle ? Il serait difficile de prédire quelle forme elle pourrait prendre.

Un autre dirigeant syndical n'en déclarait pas moins hier soir au représentant de LA PRESSE : "On compare les agents de sécurité à des "boy-scouts", à des placiers... il se pourrait bien qu'ils prennent la décision de ne faire que ça !"

D'autre part, ce même dirigeant devait admettre que les tâches sont clairement définies dans la convention collective de travail qui leur interdisait tout ralentissement de leur travail.

Un autre malaise qui vient s'ajouter à la présente "déception" est que, selon quelques agents de sécurité, les chèques de paie sont en retard de plusieurs jours.

D'autres estiment que l'Expo leur versera l'augmentation demandée, considération prise de l'élément temporaire de leur travail.

Pour son tricentenaire, Laprairie construira son premier hôtel de ville!

par Claude MASSON

La ville de Laprairie n'a pas de "projet du centenaire" de la Confédération, mais elle a son "projet du tricentenaire" de la municipalité.

Si les électeurs-propriétaires le veulent bien — ils ont refusé d'approuver le projet à deux reprises lors d'assemblées publiques — le nid à feu qui est utilisé comme hôtel de ville temporaire sera remplacé par un immeuble moderne construit au coût de $260,000.

Et cet immeuble envisagé aura une particularité : il contiendra une piscine dont le coût ne dépasserait pas $20,000. Au total, en y incluant les dépenses habituelles et imprévues, la réalisation du projet s'élèverait à $328,206.08.

Ça ne coûtera rien aux contribuables

Hier soir, le conseil municipal a annoncé une bonne nouvelle aux contribuables : cet hôtel de ville ne leur coûtera rien. Le greffier, M. Léopold Péladeau, a expliqué qu'il reste en banque $96,922, montant qui comprend des surplus d'argent pour des travaux déjà effectués. Il y a aussi en caisse $231,283, soit le produit de la vente du réseau électrique et qui n'avait pas encore été touché.

C'est la troisième fois que le conseil adopte une résolution au sujet du projet d'hôtel de ville. Au cours des deux premières tentatives, les électeurs-propriétaires avaient refusé d'accorder leur appui.

Dans le cas présent, l'assemblée des électeurs-propriétaires aura lieu jeudi de la semaine prochaine, à l'hôtel de ville actuel, qui n'est qu'une ancienne maison privée.

Il faudra consulter le peuple

Un farouche adversaire du projet jusqu'ici, M. Fabien Fournier, ancien conseiller municipal et membre actif de la Ligue des citoyens de Laprairie, a déclaré hier soir qu'il de-

Voir LAPRAIRIE en page 6

Une maison de Pointe-Claire, que l'on veut transplanter sur l'île Bizard, amène avec elle de nombreux problèmes!

La Ligue du progrès de l'île Bizard, petite île située entre l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval) et reliée à la terre ferme par un pont entre l'île et Ste-Geneviève, sur l'île de Montréal, accuse le conseil municipal de la "paroisse de St-Raphaël de l'île Bizard" (nom officiel de la municipalité) d'avoir passé outre aux décisions du ministère provincial de la Voirie et de risquer, ainsi, que la municipalité ait à s'occuper seule, à l'avenir de l'entretien des rues de la municipalité.

Tout tourne autour d'une maison qu'un certain M. Georges St-Pierre, de la rue Cherrier, à l'île Bizard, a acheté à Pointe-Claire.

Ce monsieur aurait décidé de transporter sa maison de Pointe-Claire à son nouvel emplacement, sur l'île Bizard.

Mais la rue n'aurait pas été assez large et ledit monsieur a donc demandé l'autorisation de couper les arbres centenaires qui la bordent.

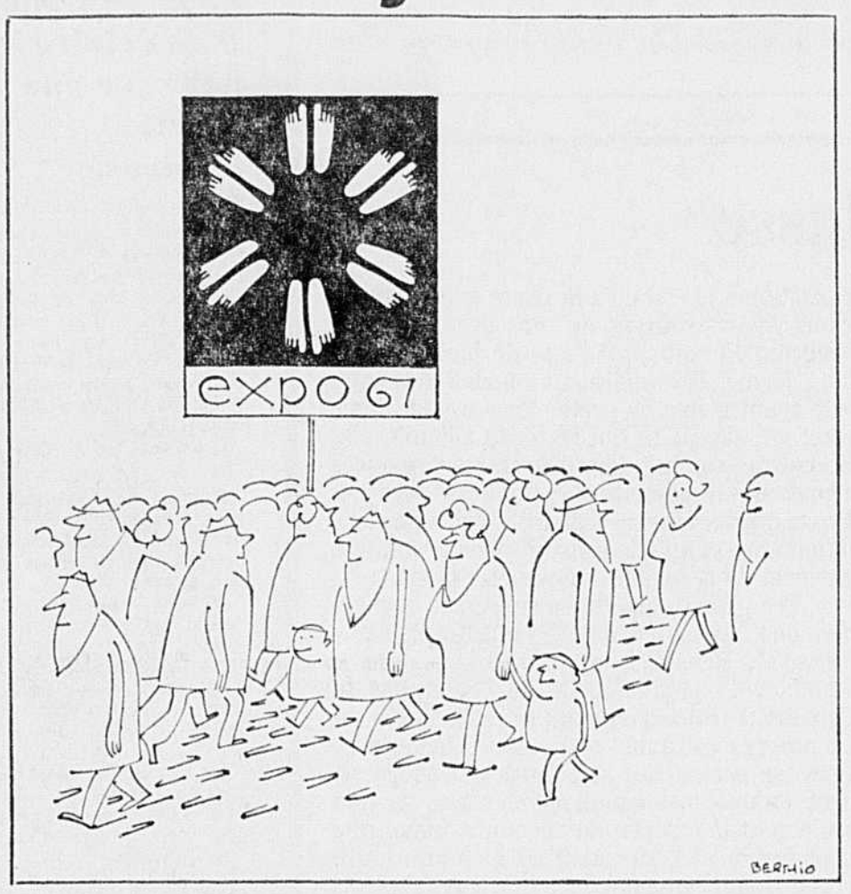
Le 9 février, l'ingénieur divisionnaire Macel Parent, du ministère de la Voirie, faisait savoir que ledit ministère avait refusé l'autorisation de couper des arbres, le long de la rue Cherrier, dans l'île Bizard.

Le 10 février 1967, toutefois, soit le lendemain, le conseil municipal, sur proposition du conseiller Jean Chabot, appuyé par le conseiller Jacques St-Pierre (qui incidemment, selon la Ligue du progrès, serait le neveu de M. Georges St-Pierre, accordait la permission de transporter la maison et de couper un maximum de 13 arbres.

Il est entendu, de dire la résolution, que l'abattage des arbres est à la charge du demandeur (M. St-Pierre).

Le 6 mars, le conseil adoptait une autre résolution, proposée par le conseiller Yvon Cherrier, appuyé par le conseiller Jacques St-Pierre, avisant formellement M. Georges

Voir MAISON en page 6



Le président du syndicat rend hommage à la mémoire du directeur des pompiers

"La mort soudaine du directeur du Service d'incendie de la ville de Montréal, M. Dollard Boisvert, a été un choc terrible pour tous les membres de ce service" a déclaré le président de l'Association des pompiers de Montréal, le lieutenant André Plante.

Le lieutenant Plante ajoute : "Le directeur Boisvert avait été nommé à ses hautes fonctions à un âge relativement jeune, en juillet 1966. Sa nomination avait été accueillie avec enthousiasme dans tous les milieux parce que tous connaissaient ses grandes qualités humaines et sa remarquable conscience professionnelle".

"Le directeur Boisvert, précise M. Plante, était l'un de ces hommes qui développent, d'une façon naturelle autour d'eux, la sympathie et la collaboration. On ne lui connaissait pas d'ennemis, ni même d'adversaires. Jamais Montréal ne comptera serviteur public plus dévoué et plus consciencieux".

Le président de l'Association des pompiers rappelle que tous les pompiers délégués, venant de l'extérieur, sont invités à se rendre à la salle de l'Association, boul. St-Joseph, après les funérailles de M. Boisvert samedi.

Trois policiers à la retraite; un autre démissionne

Trois membres du Service de la police de Montréal prennent leur retraite.

Il s'agit de l'inspecteur Paul Picard, de Montréal, après 26 ans de service; du lieutenant-détective Roméo Landry, de Montréal-Nord, après 26 ans et trois mois de service; et de l'agent Roméo Normandin, de Laval, après 32 ans et sept mois de service.

D'autre part, l'agent Robert Lamy, de Lac-Morin, Sault-St-Lin, à l'emploi du Service de la police de Montréal depuis 19 ans et deux mois, donne sa démission pour des raisons personnelles.

Québec autorisera-t-il l'établissement d'une Ecole d'initiation au travail dans le parc industriel de Laval ?

par Pierre VENNAT

Les autorités de la Régionale Maisonneuve, sur l'île Jésus, ont bon espoir de convaincre les autorités gouvernementales de leur permettre d'acheter un immeuble de deux étages, situé sur le boulevard St-Martin, dans le parc industriel de Laval, en vue d'y installer la première Ecole d'initiation au travail sur l'île Jésus.

Le 31 janvier dernier, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, écrivait aux administrateurs de la Régionale Maisonneuve et leur disait : "Il m'est agréable de vous informer que votre commission scolaire est autorisée à se porter acquéreur de ce terrain et bâtisse dessus érigée, ainsi que les dépendances, pour une somme n'excédant pas $832,634".

Mais, à leur assemblée du 24 avril, les commissaires prenaient connaissance d'un télégramme du même ministre, rescindant la lettre d'autorisation d'acheter la bâtisse et les terrains, telle que signée le 31 janvier.

Plus précisément, on lisait, dans le télégramme de M. Bertrand, que, "vu les faits nouveaux, en ce qui a concerné l'emplacement et autres renseignements que j'ai obtenus à l'occasion de la présentation du bill de Laval, veuillez considérer ma lettre du 31 janvier comme non avenue et l'autorisation qui avait été accordée comme rescindée".

Tout le malentendu proviendrait d'une deuxième bâtisse, non construite celle-là, que les autorités municipales aimeraient bien voir dans le parc industriel.

C'est à l'été de 1965 ,aux derniers beaux jours de Chomedey et les premiers jours du bébé naissant Laval, que MM. Luc Goineau et Gilles Longpré auraient approché les autorités du Commissariat industriel pour se porter acquéreurs d'un terrain à l'angle de la rue Fortin et du boul. St-Martin, dans le parc industriel, dans un secteur qui avait été réservé comme "zone de service" dans le parc industriel.

Selon les plans qu'ils avaient alors présentés, MM. Goineau et Longpré s'engageaient à construire deux bâtisses : la première, de cinq étages, aurait abrité un immeuble à bureaux dont le premier étage aurait été consacré entièrement à des "services" (banque, restaurant, etc.,) destinés à desservir le parc industriel.

La deuxième, qui aurait été reliée à la première par un corridor aérien, était un immeuble de 82,432 pieds carrés c'est-à-dire un étage avec sous-sol.

Cette bâtisse devait être louée, pour au moins cinq ans, à la Régionale Maisonneuve, afin qu'elle y aménage une Ecole d'initiation au travail.

Bâtisse inoccupée

Les pourparlers, commencés à l'époque de Chomedey, poursuivis sous l'administration Lavoie, entre août et novembre 1965, ont dû être repris avec la nouvelle administration municipale.

Ils ont abouti finalement à une offre formelle d'achat, le 27 avril, 1966, offre qui a été approuvée par Québec le 1er août 1966.

C'est alors qu'a commencé la construction immédiate de l'immeuble de deux étages, évalué à $144,490 par la ville au moment de sa construction et qui devrait être terminé à l'intérieur cet été de façon à recevoir 800 étudiants en septembre.

La construction de l'immeuble de cinq étages ne devait commencer que plus tard.

Voir LAVAL en page 6

La Régionale Maisonneuve songe à construire un centre administratif

(par P. V.) — La Régionale Maisonneuve songe à construire un centre administratif.

Les commissaires ont résolu à l'unanimité de demander au ministère de l'Education un permis de construction pour un tel centre, selon les spécifications étudiées par le Comité du plan.

On s'est toutefois refusé à donner plus de détails sur l'immeuble même ou sur son emplacement, se contentant d'attendre, pour le moment, la réponse de Québec.

Jusqu'ici, aucune des trois régionales de l'île Jésus ne compte de tel centre et les services administratifs de la Régionale Maisonneuve sont logés, très à l'étroit, à l'Ecole secondaire Ste-Maxime, dont les locaux sont devenus trop petits.

Par ailleurs, les commissaires ont pris une décision concernant le statut futur du Chomedey Catholic High School avec ses quelque 500 étudiants, qui seront appelés à fréquenter le nouveau campus qui doit être inauguré en septembre 1969 pour tous les catholiques anglophones de l'île Jésus.

Conséquemment, les commissaires ont décidé de mettre l'immeuble du Chomedey Catholic High School à la disposition de l'enfance exceptionnelle du niveau primaire à compter de septembre 1969.

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Tél. 842-8221
JARRY... CHRYSLER
4384 ST.DENIS
JARRY MOTOR CORPORATION

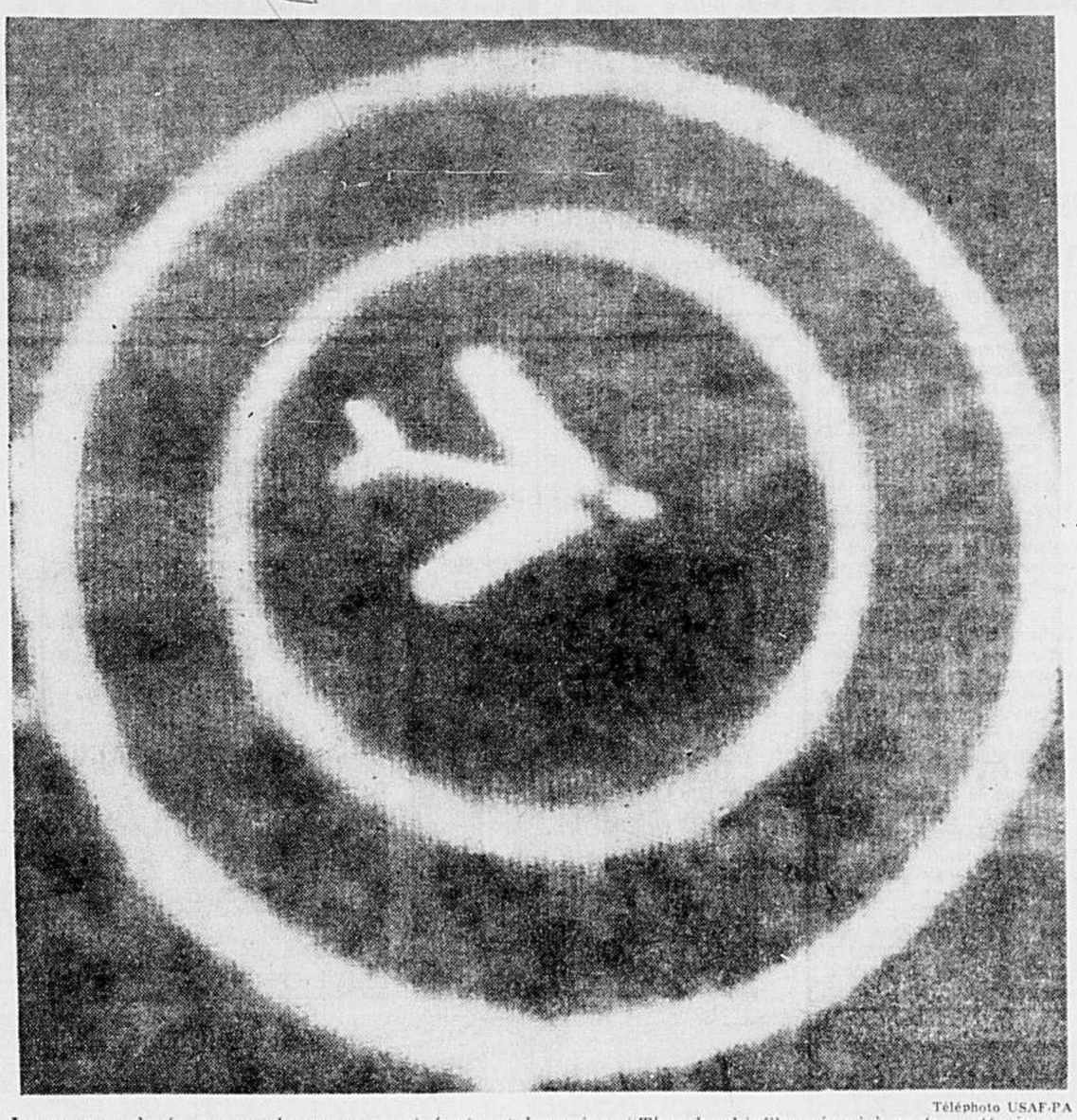
LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

CLASSEUR "ECONOMIE"
Tel qu'illustré — Fabriqué en acier résistant, pour tous besoins de classement. Les quatre tiroirs spacieux glissent librement et sont faciles à manipuler. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions : haut 52¼", larg. 14¾", prof. 18". Couleur grise. Fini émail cuit.
Modèle 4 tiroirs — Ord. $56.75
SPECIAL PILON $42.95
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

INDECIS QUOI DONNER A LA FETE DES MERES ?
UN MAGNIFIQUE PANIER CADEAU DIONNE
rempli de succulents fruits et friandises
$7.50 et plus
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal
Tél. 849-2341
coin rue Drummond

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE
Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.
Modèle illustré (en érable) $24.95
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Le bijou CORO pour maman
Un cadeau frais et attrayant pour l'été.
Bijoux pratiques choix d'épingles, de colliers, de boucles d'oreilles. Coul : orange, bleu, vert, noir, blanc
$2.00
En vente au rez-de-chaussée
• Facile d'ouvrir un compte
• Plan de mise de côté
6500 SAINT-HUBERT — Angle Beaubien



Téléphoto USAF-PA

La camera placée sur un des canons qui équipent les avions "Thunderchief" a réussi à capter cette image d'un "Mig-17" au-dessus du Nord-Vietnam.

Les socialistes français envoient une mission dans les deux Vietnam

d'après AFP, PA, UPI

Le parti de M. François Mitterrand a marqué aujourd'hui à Paris le vif intérêt qu'il prend à la crise vietnamienne. En effet, la Fédération de la gauche non communiste a décidé d'envoyer, tant au Nord-Vietnam qu'au Sud-Vietnam, une mission d'information qui rendra publiquement compte des résultats de son voyage.

La Fédération entend, de plus, lancer un appel au peuple américain pour qu'il fasse pression en faveur de la paix sur son gouvernement. Cette importante décision de la Fédération est annoncée quelques heures seulement avant une rencontre avec les dirigeants communistes.

Face au raidissement du parti communiste sur le problème vietnamien (ce dernier entend organiser des manifestations diverses d'ici la fin du mois), les membres de la Fédération de la gauche non communiste entendent définir avec netteté leur position pour éviter toute récrimination de la part de leurs partenaires. M. Mitterrand et ses amis rappellent que la solution au Vietnam passe par la négociation politique sur la base des accords de Genève, mais dans le respect de la liberté des peuples à déterminer leurs orientations politiques.

Démission et manifestations

Entre-temps, de Rome on apprend que M. Sergio Fenoaltea, ambassadeur d'Italie à Washington a résigné ses fonctions parce que, dit un journal de gauche, il estime que son gouvernement ne soutient pas avec assez de netteté, à son sens, la politique américaine au Vietnam.

Par ailleurs, à San Francisco on annonce que les étudiants rattachés à 25 écoles de médecine aux Etats-Unis ont signé des déclarations par lesquelles ils s'engagent à refuser de servir au Vietnam parce qu'il s'agit, selon eux, d'une guerre "injustifiable" et cause de "souffrances incommensurables".

Pendant ce temps, à Washington, on apprend que des pacifistes sont revenus, pour la troisième journée consécutive, manifester au Pentagone, dans les couloirs mêmes qui conduisent aux bureaux des chefs d'état-major interarmes. La police s'est montrée plus brusque aujourd'hui. Elle s'est frayée un chemin à travers les manifestants. Hier, les forces de l'ordre avaient dû sortir un à un les manifestants.

Les opérations

- A Washington le général Wallace Greene, commandant des "marines" dit qu'il faut envoyer de nouveaux renforts au Vietnam, même s'il faut puiser parmi les unités de réserve. On étudie la suggestion.
- Les stratèges de l'air à Saigon critiquent l'idée de bombarder sporadiquement les bases de Migs au Nord-Vietnam. Ils réclament des raids subits, massifs et définitifs.
- Les Américains se sont emparés de la colline 110, près de la zone tampon, après un combat qui leur a coûté 19 morts et 72 blessés. Il s'agit d'une étape de l'opération "Union". Les GIs ont tué par erreur trois "marines" et en ont blessé 17 au cours de la bataille.
- Selon Hanoï, les Américains ont perdu cinq appareils au cours du raid au-dessus de Haiphong hier.
- Un combat fait rage à 75 milles au sud de la zone tampon. L'ennemi a perdu jusqu'ici 180 hommes, et les Américains : 24 morts et 97 blessés.

La pacification est confiée aux militaires américains

d'après PA, UPI, AFP

En plus de la tâche de gagner la guerre, le général William C. Westmoreland se voit confier aujourd'hui celle de gagner les coeurs des paysans et des villageois du Sud-Vietnam. Autrement dit: Washington fait passer, des autorités civiles aux autorités militaires, la responsabilité de mener à bien le programme de pacification des campagnes au Sud-Vietnam.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse que viennent de donner conjointement le général et l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker. Toutefois, on précise que le général Westmoreland aura un civil comme adjoint dans sa tâche de gagner ce qu'on appelle "l'autre guerre": celle de la pacification. Ce civil est M. Robert Komer (44 ans), le conseiller particulier du président Johnson qui avait justement suggéré ce transfert des responsabilités.

On songeait depuis longtemps à remettre aux militaires les tâches de pacification jusqu'ici confiées aux civils. Mais l'ex-ambassadeur Cabot Lodge s'y était toujours opposé fortement. On dit même que les généraux, encore ces derniers temps, ne voyaient pas tellement d'un oeil favorable pareil changement.

Les objectifs de la pacification

Le programme de pacification vise d'abord à débarrasser un secteur de la présence des forces communistes pour ensuite convaincre les paysans et les villageois qu'il y va de leur intérêt, de leur sécurité et de leur prospérité de travailler de concert avec le gouvernement de Saigon.

Le Vietcong profite énormément du fait que la population rurale du Sud-Vietnam demeure sous l'impression que le gouvernement de Saigon n'est qu'un gouvernement fantoche. La pacification vise à la persuader des avantages qu'il y aurait pour elle d'accrocher ses destinées au char du régime de Saigon.

En confiant aux militaires, plutôt qu'à des civils, le soin de pacifier la campagne sud-vietnamienne on espère accélérer le mouvement de manière à enrayer, au plus tôt, l'influence que le Vietcong continue à y exercer.

L'ambassadeur américain à Saigon a souligné que les réformes que suppose la pacification impliquaient une plus grande participation des troupes américaines à la protection des équipes de pacification, mais ne les privaient pas de leurs tâches strictement opérationnelles.

Mécontentement des civils

Sous le commandement de Westmoreland et de Komer, les quatre dirigeants civils (actuellement en fonction au Vietnam) deviendront les adjoints et conseillers régionaux du haut commandement militaire. C'est un remaniement de structures que plusieurs civils là-bas n'aiment pas.

Des civils, actuellement responsables d'administrations locales, ont menacé de démissionner plutôt que de servir sous les ordres des militaires. La lutte entre civils et militaires en vue d'obtenir la mainmise sur un programme américain de pacification se poursuit depuis plusieurs années.

Second abordage entre destroyers américain et russe

WASHINGTON — (UPI) — Un torpilleur américain et un destroyer soviétique sont entrée en collision aujourd'hui dans la mer du Japon; il s'agit du second incident du genre en deux jours, annonce à Washington le Pentagone.

Le "USS Walker", le bateau qui, hier, a frôlé le navire soviétique, est encore aujourd'hui impliqué dans l'affaire. Il s'agit toutefois d'un autre destroyer soviétique que celui d'hier.

Le Pentagone a précisé que la collision d'aujourd'hui s'est produite à 300 milles marins de l'île Hokkaido, au Japon.

Comme hier, il n'y a pas eu de blessés et les dommages aux deux navires impliqués sont légers. L'incident s'est produit quand le destroyer soviétique a coupé la route au "USS Walker" malgré les signaux de ce dernier.

Après l'incident d'hier, qui s'est produit au moment où, semble-t-il, les Soviétiques surveillaient de trop près les manoeuvres qu'effectuent actuellement dans la région une flotte de bateaux américains en mission de dépistage de sous-marins, Washington a logé une protestation officielle auprès du gouvernement soviétique.

Le navire soviétique impliqué aujourd'hui dans la collision avec le "USS Walker" a été identifié seulement comme le "Destroyer 025".

Les USA ont de nouveau fait parvenir à Moscou une sévère note de protestation demandant que les manoeuvres de harcèlement prennent fin immédiatement.

Le constructeur de la capsule "Apollo" versera des millions en dédommagement

WASHINGTON (UPI) — Un haut fonctionnaire de l'Agence spatiale a dit hier, que l'incendie de la capsule Apollo signifierait une somme supplémentaire de 75 millions de dollars pour le premier lancement d'un véhicule lunaire, et que "plusieurs millions de dollars" seraient débités au compte de la société North American Aviation, le principal entrepreneur du programme Apollo.

Le Dr George E. Mueller, administrateur associé de la NASA a précisé que cette somme supplémentaire n'est pas une "action punitive" à l'endroit de North American Aviation relativement à la tragédie du 27 janvier survenue au Cap Kennedy, et qui a coûté la vie à trois cosmonautes.

On sait que la société North American Aviation a été sévèrement critiquée par les autorités de la NASA en ce qui a trait à la mise au point du programme Apollo.

Pour sa part, le Dr James Webb, directeur de la NASA, a déclaré hier soir devant la commission spatiale de la Chambre, que "les réalisations de la société North American Aviation sont bien supérieures à ce qu'elles sont sensées avoir été".

Dans sa déposition sur l'accident "Apollo" le chef de la NASA a ajouté que le travail effectué par la North American Aviation constitue la base du programme actuellement présenté aux Chambres. Ce programme, on le sait, envisage le premier vol de trois astronautes américains vers la fin du premier trimestre de 1968, ou de l'avis général des experts en mars prochain. Le travail en question prévoit en particulier une écoutille entièrement nouvelle, à ouverture rapide, et il maintient — mais au milieu de précautions de sécurité considérablement renforcées — une atmosphère d'oxygène pur dans l'habitacle.

M. Webb a ajouté que malgré l'incendie, le coût total du programme Apollo était toujours de 22.7 milliards de dollars, qui comprennent les programmes précédents Mercury et Gemini.

Cependant, s'il est impossible de débarquer un homme sur la lune avant 1970, a-t-il dit, le coût total du programme atteindra très probablement 23.1 milliards de dollars.

Lunar Orbiter-4 commence à photographier la surface lunaire

PASADENA, Californie (PUI) — Les savants ont terminé la nuit dernière les préparatifs de prises de photographies par l'engin spatial "Lunar Orbiter-4", qui accomplit une révolution complète autour de la lune à toutes les 12 heures. La double camera de l'engin doit en effet commencer à photographier la surface lunaire dès ce matin.

La mission photographique débutera grâce à un commandement radiophonique déclenché depuis le laboratoire de tut technologique de la Californie par l'entremise de la station de repérage du désert Mojave, en Californie.

Emeute d'étudiants noirs dans un grand collège du Mississipi

JACKSON. (UPI, PA) — Un millier d'étudiants ont déclenché une émeute la nuit dernière au Jackson State College, le plus grand collège noir du Mississippi, et la police a dû isoler le campus pour rétablir l'ordre.

Les étudiants, irrités par l'arrestation de l'un des leurs pour excès de vitesse, ont lancé des pierres et des bouteilles aux agents et ont brûlé plusieurs des barricades érigées par la police. Ils ont de plus allumé un énorme feu de joie au milieu de la rue et ont endommagé des véhicules de la police et des vitrines de magasins au cours de la mêlée. Il n'y a pas eu de blessés.

Au milieu de la matinée, l'émeute semblait apaisée, mais des leaders étudiants incitaient les manifestants à reprendre leur protestation au cours de la journée. Des élèves d'un collège de la région, le Tougaloo College, qui s'étaient joints aux manifestants, sont partis en promettant de "revenir".

Les étudiants ont quitté les dortoirs peu après minuit lorsque deux policiers noirs tentèrent d'arrêter un automobiliste pour excès de vitesse. Le nombre des manifestants grandit rapidement et bientôt des projectiles de toutes sortes volaient dans toutes les directions.

L'incident de Vimy rebondit à l'Assemblée nationale

PARIS (AEP) — "Vous avez causé un grand trouble parmi nos amis canadiens. Mon intervention est destinée à leur montrer que leurs amis français n'oublient pas", a déclaré hier M. Frédéric Dupont, député de Paris, s'adressant à M. Pierre Messmer, ministre des Armées à l'Assemblée nationale.

M. Dupont et M. Fernand Darchicourt avaient posé deux questions orales au ministre des Armées au sujet de l'absence d'un détachement de l'armée française aux cérémonies de Vimy.

Dans sa réponse, M. Messmer a rappelé les circonstances de cette affaire. "Nous avons été avisés qu'une cérémonie canadienne allait avoir lieu à Vimy, a-t-il souligné. La note canadienne était rédigée d'une façon que nous avons jugé quelque peu cavalière. Puisqu'il s'agissait d'une cérémonie uniquement canadienne, le gouvernement français ne pouvait s'y faire représenter que par un délégué."

Après M. Messmer, M. Dupont est intervenu pour protester de la façon la plus véhémente contre la réponse du ministre des Armées. "Il est possible, a-t-il ajouté, que l'invitation n'ait pas été faite sous la forme protocolaire. Cela méritait une remarque de la part du gouvernement français. Mais les soldats canadiens ne devaient pas être tenus pour responsables d'une erreur de protocole".

Paul VI recevra de Gaulle le 31

CITE DU VATICAN. (AFP) Le général de Gaulle, qui a déjà été reçu par le pape Jean XXIII, effectuera un nouveau voyage au Vatican où il sera accueilli solennellement par Paul VI le 31 mai.

Le caractère de "visite officielle" donné à l'audience au président de Gaulle fait ressortir le désir, de part et d'autre, de marquer l'excellence des rapports entre la France et le Saint-Siège.

Une masse de roc tombe des chutes à Niagara

NIAGARA FALLS. (PA) — Une masse de roc, dont le poids a été évalué à environ 100 tonnes, s'est détachée de "Prospect Point", du côté américain des chutes Niagara, et s'est engouffrés dans la gorge de la rivière du même nom. Personne n'a été blessé.

M. Joseph Ognibene, un photographe de presse qui était sur les lieux à ce moment-là, a relaté qu'avant que la masse de roc ne s'écrase dans un bruit de tonnerre, on pouvait entendre de sourds grondements et des craquements près des chutes.

Echauffourées entre ouvriers et policiers à Hong Kong

HONG-KONG (UPI) — Des centaines de fabricants de fleurs artificielles, agitant de petits livres rouges contenant les pensées de Mao Tsé-toung, en sont venus aux coups avec la police aujourd'hui dans cette colonie britannique située aux portes de la Chine communiste.

Des milliers d'autres travailleurs chinois sont accourus sur les lieux pour huer la police et lui lancer des pierres.

Le chef de police a mobilisé toute sa force auxiliaire et la garnison britannique a été placée sur un pied d'alerte.

Cette échauffourée fait suite à une campagne d'agitation menée depuis plus d'une semaine à l'intérieur et à l'extérieur de cette colonie contre le régime britannique.

La bataille a éclaté au moment où des travailleurs ont tenté d'attaquer une usine de fleurs artificielles à Kowloon, après que les propriétaires eurent fermé l'établissement à cause de l'agitation syndicale.

Quelque 200 policiers prirent place entre les assaillants et l'usine et les agents tirèrent de petits plombs de bois sur la chaussée pour disperser les manifestants. La foule grossit rapidement, atteignant 2,000 personnes en l'espace de quelques minutes. Au moins 12 personnes ont été blessées, selon les reporters de l'agence UPI sur les lieux. La police a arrêté une centaine de manifestants.

Des accrochages intermittents se sont poursuivis durant la journée et la soirée et le gouvernement de la colonie a imposé un couvre-feu dans les quartiers densément peuplés de Kowloon.

Cependant, le "Quotidien de Pékin" signale des combats dans les rues de Pékin et Changhaï entre partisans et adversaires de Mao. Des affiches murales placardées dans la capitale chinoise rapportent également que 10,000 personnes ont été tuées ou blessées dans la province de Sé-tchouan, dans l'ouest de la Chine.

La radio de Pékin a lancé un nouvel appel pour mettre fin à "l'anarchie" provoquée par la révolution culturelle.

Une Américaine voit à la TV son fils tomber au Vietnam

LAGRANGE, Pa — (d'après UPI) — Comme à tous les soirs depuis que son fils fait la guerre au Vietnam, Mme A. L. Morrow regardait l'actualité filmée à la télévision. La caméra promenait son objectif sur un groupe de soldats qui progressaient lentement dans la jungle. Au moment où Mme Morrow croyait reconnaître son fils parmi eux, une mine a explosé, éparpillant la petite troupe.

"C'est Landon", cria en pleurant Mme Morrow à son mari. Et comme pour effacer tout doute, la caméra montra alors un gros plan des soldats blessés par l'explosion. Landon Morrow était bien là, gisant sur le champ de bataille.

En relatant hier à la presse ces événements, Mme Morrow a dit qu'elle a vécu de longues heures d'angoisse jusqu'à ce qu'elle reçoive des autorités militaires un message l'avisant que son fils avait été blessé mais qu'il n'était pas en danger de mort.

Plusieurs interventions chirurgicales ont été nécessaires pour enlever les fragments de métal logés dans les deux jambes et l'abdomen du jeune soldat.

Landon Morrow a écrit à sa mère et lui a expliqué qu'il se remet lentement dans un hôpital militaire au Japon mais qu'il lui faudra de deux à six mois pour pouvoir marcher d'une façon normale.

Mary, la femme de Landon, a reçu un télégramme elle aussi l'avisant que son mari avait été blessé. Elle vit dans le moment chez ses parents en compagnie de son bébé d'un mois que le soldat n'a pas encore vu.

Landon Morrow est dans l'armée depuis un peu plus d'un an et il est arrivé au Vietnam le 29 décembre dernier, le jour de son 20e anniversaire de naissance.

Dans une des lettres que le jeune soldat a écrites à ses parents depuis qu'il a été blessé, il explique que la mine sur laquelle il a sauté avait explosé par télécommande. Le Vietcong surveillait l'avance de la troupe et a fait exploser l'engin à distance.

Le commentateur du film télévisé n'avait pas identifié les victimes, disant seulement qu'un capitaine et un radio de la compagnie B du 2e bataillon venaient d'être blessés.

CHAUSSE PAR SLATER
ON NE PEUT
QU'ALLER DE L'AVANT!



Slater

Sobre élégance.
En veau noir
ou bronze antique.
B. C. D. $25.95
CHOIX COMPLET de SLATER
5 à 14. Largeurs A à EEE

STATIONNEMENT GRATUIT rue Sanguinet (au nord de Ste-Catherine)

JR LEONARD LTEE

301 EST, RUE STE-CATHERINE — 844-1440

VICEROY

Les plus beaux chalets au Canada
12 CHALETS A PRIX ECONOMIQUE
Voici un exemple



L'ECONOMIQUE 18' x 24'

Tout le monde est séduit par ce modèle économique et pour cause ! Il présente, en une harmonie parfaite, un mélange d'élégance et de moderne dans la disposition des pièces. Remarquez la finition soignée de l'extérieur, exemple typique de l'insistance placée par Viceroy sur la qualité qui entre dans toutes ses construction.

$100.00 comptant $6.00 par semaine
Assurance hypothèque Assurance feu comprises
Jusqu'à 10 ans pour payer
Garantie 10 ans

Pour aussi peu que $1424 réservez maintenant
Prêt à construire sur votre terrain

"Venez visiter notre terrain d'exposition permanente"
1365, boul. Labelle, Chomedey (route 11-A)
2 milles du pont de Cartierville

PASSEPORT GRATUIT
Avec tout achat, durant mai seulement, Viceroy vous donne gratuitement 1 passeport pour sept jours à "l'Expo 67".

VICEROY CONSTRUCTION CO. LTD.

AGENT AUTORISE — M. LEONARD MORIN
Tél.: 688-9950 MAGNIFIQUE CATALOGUE EN COULEURS 50¢
Ouvert jusqu'à la 21e heure

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	2335	10½	10⅜	10⅜
Algoma	—	25½	25¼	—
Alliance	2100	50	45	50
Alcan	2062	33	32¾	33
Alcan 4¼	—	41	41	—
Anglo Cp	500	20	20	20
AngT 4½ P	—	20¼	20¼	—
AngT 3.15	—	52½	52½	—
Argus	100	16½	16½	16½
ArgC Pr	—	11¼	11¼	—
Asbestos	300	31½	21½	21½
Atl Sug	—	10¼	10⅛	—
Bq CN	225	61	60¾	61
Bq d'Eparg.	—	14⅞	14⅞	—
Bq Imp-C	319	72½	72¼	72½
Bq Mont	273	68	67¾	67¾
Bq N-E	1178	15½	15⅜	15½
Bq PC	144	47¼	47	47¼
Bq Roy	205	83	82½	82½
Bq Tor-D	—	71½	70½	—
Bell Phone	2286	31½	51⅜	51⅜
B Mer Pr	560	50½	50½	50½
Bowater	—	7½	7½	—
Brazil	1000	12⅞	12⅞	12⅞
BA Oil	200	35	35	35
BC Ph 4.84	400	23½	23½	23½
Brinco	1890	400	395	400
B Foods	—	15	15	—
CAE	835	10⅜	10⅛	10⅛
Cal Pow 100	23⅜	23⅜	23⅜	IL Can -
Cem	172	44¾	44¾	44¾
CD Sugar	—	25	24½	—
Can Iron	175	20½	20½	20½
CP Mortgage	815	11⅞	11⅞	11⅞
C S L	100	33	33	33
C Brew	550	7	6⅞	7
C Brew (B)	—	47	47	—
C Bronze Pr	—	82½	82½	—
C Conv (A)	—	6	6	—
C I L	1021	22⅞	22½	22⅞
CI Pow	130	36	36	36
C Marconi	500	460	450	460
C Marconi drts	13850	6	4	450
CPR	635	68½	68½	68½
CPR 4p.c. Pr	100	9½	9½	9½
C Pfina	406	14	13⅞	14
CPP Sec	300	18	18	18
C Vickers	—	13½	13½	—
CentralDl	—	11⅞	11¾	—
Chmcell	1200	12½	12½	12½
ColCell	—	5	5	—
Cminco	1464	31⅜	31¼	31¼
CnsPaper	523	42	41¾	41¾
CPperPr	400	26⅜	26⅜	26⅜
CPperWts	—	915	890	—
ConsText	—	7½	7½	—
CnsuGlass	—	14¾	14¾	—
Corby A	—	30½	30¼	—
Crnation	300	165	165	165
Couvrtt A	3875	495	480	495
CrainRL	200	46	46	46
CrCofk	30	114	114	114
CrushInt	—	13¾	13¾	—
Debhold	—	101	101	—
Denison	350	67⅜	67½	675
Dst Sg	7439	39½	39⅜	39½
D Bridge	—	20	20	—
D CoalP	303	11⅜	11⅜	11⅜
D Fds co	—	24¾	24½	—
D Glass	1200	13¾	13⅜	13¾
D Lime	200	275	275	275
D Stores	—	18¼	18¼	—
Domtar 684	—	16½	16½	16½
D Text	1750	23½	23¼	23¼
Donahue	600	8	8	8
Du Pont	25	36	37	37
Falcon	325	85½	85	85
F Play	200	36	35¾	36
F Collct'n	—	7¾	7½	—
Fraser	—	23½	23¼	—
Flcrm P	100	55	55	55
Glengair	6600	270	260	265
GL Paper	713	27⅜	27¼	27⅜
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk S	100	380	380	380
Hollinger	—	24½	24½	—
Home A	200	19¼	19¼	19¼
Horne P	1475	365	365	365
H B M	184	62	62	62
HBC	—	18¼	18⅛	—
Husky O	3400	15	14¾	14¾
Husky C P	25	60	60	60
Imp Oil	500	59⅜	59¼	59⅜ IL
Imp Tob	—	14⅜	14½	—
I Tob Pr	—	57⅜	57⅜	—
I Accep	600	25¼	25¼	25¼
Inglis	1070	13	13	13
I Nickel	301	99⅞	99⅞	99⅞
I Util	265	31⅜	31½	31½
I Util Pr	—	32¼	32	—
Inter PL	195	102¾	102½	102½
Invest Gr A	460	11⅞	11¾	11¾
Labatt	—	25½	25½	—
Laur Fin	200	480	480	480
Loblaw A	1100	7⅜	7½	7⅜
Loblaw B	200	8⅛	8⅛	8⅛
Loeb M	350	13¼	13¼	13¼
MacLaren	—	24	24	—
MacMillan	100	29	29	29
Mar El	—	25	25	—
Marit T	—	23⅛	23	—
Massey F	508	24⅜	23⅞	24⅜
Melchers	100	20	20	20
McAllister	200	8	8	8
Miron 6	—	6¾	6¾	6¾
Molson	193	23¾	23¾	23¾
Molson B	—	24	24	—
Mtl Loc	—	16½	15½	—
Mtl Trust	—	16⅛	16	—
Moore C	2715	29¼	28⅞	28⅞
Morse Pr	—	55⅛	55⅛	—
Mussens	100	6	6	6
NB Tel	276	16⅛	16	16
NFD Lgt	199	10⅛	10⅛	10⅛
Noranda	158	52	51⅝	51⅞
North C Gas	2675	12	11⅞	12
NS LP	256	11	11	11
Ogilvie	150	14⅛	14⅛	14⅛
Oshawa (A)	—	36½	36½	—
Pac Pete	235	13¾	13¾	13¾
Phillips C	—	57	57	—
Placer	300	36¼	36	36¼
Pow Corp	365	12¼	12⅛	12¼
Price	1600	13⅛	12⅞	12⅞
QN Gas	107	10	10	10
QNG S	—	8¾	8¾	—
Que Phone	—	19	19	—
Rio Algom	2669	33⅜	32¾	33⅜
Rio Alg Pr	—	103	103	—
Rolland (A)	—	12⅛	12	—
Ronalds F	500	12¾	12¾	12¾
Rothmans	—	27¾	27¾	27¾
St-L Cem	—	27	27	—
Salada F	—	10⅜	10⅜	—
Scott LoS	2000	16⅞	16⅞	16⅞
Shell Can	300	24¼	24¼	24¼
Shell I w	—	975	975	—
Simpsons	100	27¾	27¾	27¾
Sogemines	1312	13¼	13⅛	13⅛
SS Steel	—	12⅜	12⅛	—
Steel Can	300	24¼	24¼	24¼
Steinbg (A)	575	22¼	22	22
TesacoCan	—	27⅜	27	—
TGrp A	—	8½	8½	—
TrUCorp	200	7½	7½	7½
TrCPL	257	28¾	28¾	28¾
TrCPLPr	100	48¾	48¾	48¾
TrMtPL	—	17⅞	17⅞	—
TriadOil	—	175	175	—
UnAuto A	—	15⅛	15⅛	—
UnCrbid	—	22¾	22¾	—
UnionO	200	36	36	36
Wjax	—	15½	15½	—
WIkGW	375	35	53	35
WCoastTr	300	28¾	28	28¾
WPacPd	300	6	5⅞	5⅞
Zellers	—	25	25	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	3500	20	20	20
Ajax	3000	14½	14½	14½
Alscope	1400	135	130	135
A B Bel	2000	8½	8½	8½
Ameranium	2000	3	2	3
A Metro E	—	160	155	—
Anthonian	2000	11	11	11
Arno	30500	5½	5	5½
Augustus	—	45	43	—
Baker Talc	2000	9	9	9
Band-Ore	—	14½	14½	—
Bateman	5000	6½	6	6
Beauco Pl	—	6	6	—
Beld-Cort	—	10¼	10¼	—
Black River	1000	7	7	7
Blue Bon	—	320	320	—
Bruneau	1000	13	13	13
C Security A	—	205	205	—
Cannon M	—	33	33	—
Carbec	55000	232	222	230
Cartier-Q	8	6	6	—
Casavant	100	400	400	400
Cessland	2700	137	130	135
Chemalloy	5200	209	206	209
C Copper	—	5	5	—
Chipman	8000	15	14	1(?
Coastal M	4000	7½	7	7
cmdore	1221	105	99	100
Ccanrama	6500	14½	14½	14½
C Monatba	4000	20	20	20
C Mogador	—	15	15	—
CQ Smelt	2100	106	101	101
Copstream	—	3½	3	—
Crwnbrdge	500	16	16	16
Crusade	2000	15	15	15
Devil Elbw	66550	66	64	66
Dolsan	1000	16½	16½	16½
Dom Exp	1000	17	17	17
Dumont	5000	20	19	19
Eagle Gld	500	117	117	17
East S	300	510	510	510
East V	2000	12½	12½	12½
Fab Met	—	9½	9	—
Fidelity	1500	33	31	33
Fleet Mig	500	125	125	125
Flint Rock	500	11½	11½	11½
Fontana	—	3½	3½	—
Fundy Ex	4500	22	21	21
Futurity	500	31	31	31
Garney	—	28½	26	—
Gilchrist	100	460	460	460
Glen Lake	—	177	175	—
Grt W Mln	—	75	75	—
Greenberg	300	5	5	5
Guardian Mines	—	14½	14½	—
Imbrex	—	5¼	5¼	—
Inspiratn	1600	100	100	180
Inspiratn Pr	—	22¼	22¼	—
Int Ceram	1500	4½	4½	4½
Int. Norvalie	1500	9	8	9
Int Dredg	3000	5	5	5
Israel Oil	1500	10	10	10
James Bay	15000	38	37	37½
Jockey	—	375	375	—
Keltic Mng	7500	25	23	24½
Kenting Av	—	8⅞	8⅞	—
Kodiac Pet	600	135	130	130
Kontiki	—	6	5	—
Labrador	—	29¼	29	—
L Dufault	—	13¼	13¼	—
Lambt A	—	18¼	18	—
Lemieux C	500	26	26	26
Lingside	1000	4	4	4
Louanna G	7500	23½	22	23½
Massval	—	5½	5½	—
Marachewan	3800	94	75	—
Merc Chip	—	5	5	—
Midepsa	1600	375	350	350
Mistanao	500	14	14	14
Moly Hill	500	7	7	7
Monpre	2000	5	5	5
Mt Costigan	2500	22½	21	22½
Mt Pleast	—	18	18	—
Muscocho	—	26	27	—
Native Min	—	10	9	—
N Formaq	1500	3	3	3
N Glacier	1000	17	17	17
Necana	1000	5	5	5
NA Asbestos	2500	5½	5½	5½
NA Rare M	3000	22	21	22
NW Canalask	1000	7	7	7
Burnt Hill	1000	38	38	38
Opem E 10500	—	11	9½	9½
PatSilv	3500	25	25	25
Paudash	5000	4½	4½	4½
Pce R	225	725	720	725
Pennhec 3500	9	9	9	9
Peso S	—	90	89	—
Phoenix O	—	400	365	—
P Rose	—	20	19	—
Pr Potash	1000	9½	9½	9½
Provo G	—	555	555	— L
QueAscot	—	3½	3	—
Rncheria	11000	17	16	16
RedCres'	—	2½	2	—
RouynEx	1000	15	15	15
RustyL	1000	7½	7½	7½
StLClum	—	185	185	—
StLucieE	—	12	12	—
Sngamo	—	14	14	—
Sopawe	1500	2	2	2
ShawM	2000	91	91	91
SlverSrs	—	8½	8½	—
SilverT	11300	41	38	38
Someys (A)	—	8½	8	—
Sogena	200	10½	10½	10½
S Dufault	1500	10	10	10
Spartan Air	4500	86	82	85
Stairs Ex	1000	10	10	10
Std Gold	—	13	13	—
Sturgeon	2000	55	55	55
Subeo	1000	84	84	84
Superpack	—	5½	5½	—
Surlaga	100	110	110	110
Talisman	1500	33	33	33
Tazin	200	3½	3	3
Tib Expl	500	3½	3½	3½
Tor Li	200	305	305	305
TrC Freeze	100	100	100	100
Trsterre	1500	12	12	12
U Corp	700	13½	13½	13½
Un Obalski	—	35	35	—
Upton Copp	—	33	33	—
V Der Hout	—	5⅜	5¼	—
Wabasso	—	17	16¾	—
Wabasso (B)	400	50	50	50
Waite Dufault	—	20	20	—
West Tdl	3500	32	30½	30½
West Tin	—	13	12½	—
Wisconsin	6500	19	18	19

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	Mark	.2724
Angleterre	Livre	3.03
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4027
Chili	Escuro	.2051
Danemark	Couronne	.1566
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2203
Hollande	Florin	.3003
Italie	Lire	.001734
Japon	Yen	.002995
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.08¼
Norvège	Couronne	.1515
N.-Zélande	Livre	3.0202
Pérou	Sol	.0408
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2509
Tchécoslovaquie	Couronne	.1508
Venezuela	Bolivar	.2413

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 43, coloré 45½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16½ à 16¾. Poudre de lait de beurre, 15 à 15½ ; de petit lait 4¼ à 4¾ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec .75 à .85 les 50 livres ; N.-B. .90 à .95 les 50 livres ; .25 à .26 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.80 à $1.90 les 75 livres ; $1.25 à $1.35 les 50 livres ; .33 à .35 les 10 livres ; Californie $7 à $7.50 les 100 livres ; $4 à $4.25 les 50 livres.

Oeufs : A, extra-gros 48.0 et A, gros 43.2 ; A, moyens 37.8 ; A, petits 30.9.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix pour toutes les catégories de bestiaux sont plus élevés dans l'ensemble, cette semaine, en regard de la semaine dernière aux marchés de Montréal. La demande est bonne et les ventes sont nombreuses.

Les **arrivages :** 1,253 têtes de bétail, 2,641 veaux, 449 porcs et 48 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix se sont vendus de $27.25 à $28.60, les bons de $26 à $27.75, les moyens de $24.25 à $26, les communs de $20.25 à $24.75.

Les bonnes **taures** valaient de $22.50 à $24.75, les moyennes de $20 à $22.75, les communes de $18.50 à $19.50.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $20.50 à $22.50, les moyennes de $19 à $20.75, les communes de $17.25 à $19.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $12 à $18.

Les bons **taureaux** valaient de $22 à $22.50, les moyens de $21.50 à $22.75, les communs de $19 à $21.

Les bons **veaux** se sont vendus de $32.50 à $36.50, les moyens de $27 à $32.50, les communs de $15 à $27.50.

Les **porcs** de catégorie A ont rapporté de $29.50 à $30.50, les **truies** $20.

On n'a enregistré aucune vente d'agneaux et moutons.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(10 mai, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¾	98¼
5 1er oct.	1968	100¼	100¾
5¾ 1er oct.	1969	102	102¾
5 1er juin	1971	98¾	99¾
5 juil.	1970	99½	100½
4¼ 1er sept.	1972	94	95
5 1er oct.	1973	97	98
5½ 1er aout	1980	98½	99½
3½ 1er oct.	1975	98¾	99¾
3¼ 1er juin	1976	82½	83½
4½ 1er sept.	1983	86½	87½
5¼ 1er mai	1990	94	95
5¾ 1er sept.	1992	100	101
5½ 1er oct.	1969	104¼	102
CNR 5½ 15 dec.	1971	99½	100½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	96	96¾
CNR 4 1er fev.	1981	82½	83½
CNR 5¾ 1er juin	1985	99	100
CNR 5 1er oct.	1987	90¼	91¼
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	93½	95
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	99¼	100¼
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	96	97
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	98½	99½
Ont. 5¾ 1er mars	1986	96	97
Que Hy 6 15 nov.	1979	95½	96½
Q 6½ 1er oct.	1978	99	100
Que 6½ 1er oct.	1991	98	99
Q Hy 6 15 juil.	1990	93¼	94¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94¼	100¼
Terren. 6¼ 1er juin	1991	94½	95½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102½	104
Van 5½ 15 dec	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	101	102
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Mb Lease Pro 5½	1973	44½	19(
Obldaw 4¾	1974	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W Const x-C'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	97	99
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	90	92
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	91	93
Can Cement 3¾	1975	83	85
C-I-L 5¼	1977	91	92
C-P-R- 5	1973	87	88
CR Foncier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1985	92	94
Dom Steel 6	1985	85	87
Imp Oil 6¾	1987	100½	100½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Domtar 6 ¾	1987	97½	98½
Ind. Accept. 6¾	1984	104	105
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Raynat 6¼	1981	96	98
Shell Oil 4¾	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93	95
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas TK 5¾	1985	90	92
Ang Can Tel 6	1983	91	—
Bell Tel 6⅛	1987	98¼	99¼
Bell Tel 3¾	1979	79½	81
Bell Tel 3½	1982	92	93½
Bell Tel 5¾	1984	94	95
Bell Tel 6¼	1978	99	100
Bowater Pow 3¾	1980	76	77½
Brazilian 4¼	1970	94	—
BC Tel 5¾	1986	92	95
Col Power 5¾	1982	92	—
Cdn West NG 5¾	1982	90	—
Can Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	87	89
Consumers Gas 5¾	1984	92	93
Gr Lakes Pw	1977	93	95
Lakeland NG 5¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	92
Marit Elect 5¾	1968	91	—
NFLD & P	1978	91	—
Northwst Ut 5¾	1968	88½	89½
Northu Tel 5¾	1983	92	—
Que Nat Gas 6	1968	92½	—
Que Nat Gs 7	1990	100	101
Que Tel 5¾	1983	93	—
TC Pipeline 5.375	1987	89	91
Union Gas 5½	1977	92	—
IMMEUBLES			
Eatons Rlty 3½	1968	97	98
Eatons Realtys 5	1978	86½	88
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1936	93	95

du parquet de la bourse

La tendance se raffermit à Wall Street

Les cours continuent de s'effriter à la **Bourse de Montréal** dans une ambiance plus ou moins active en début d'après-midi.

Chez les perdants, CIL, Moore Corp. et Steinberg A fléchissent de ¼ chacun à 22½, 29 et 22 respectivement. Alliance Crédit continue de fléchir de 5 à 50 cents et Glengair de 5 à $2.65. Seagrams perd ⅛ à 39⅜ de même que Bell à 51½. Loeb perd ¼ à 13¼.

Aux banques, Royale perd ½ à 82½ et Montréal ¼ à 67¾. Les papeteries sont mixtes; Price Bros. gagne ⅜ à 13⅛ et Consolidated ¼ à 41⅞, MacMillan perd ½ à 29 et Domtar ⅛ à 16½. Aux métaux, Hudson Bay Mining gagne ¼ à 62, Rio Algom ¼ à 33 et Inco perd ⅜ à 99⅞.

A la Bourse Canadienne parmi les spéculatives, Carbec, la plus active, gagne 9 à $2.31, Devil's Elbow 2 à 65 cents et Midepsa perd 20 cents à $3.50.

* * *

A **Toronto**, les industrielles sont inégales et étroitement en baisse. Loeb fléchit de ⅜ à 13, Salada de ⅜ à 10⅛, Inglis de ½ à 12¾. Maclean-Hunter gagne 1½ à 52 et ITL Industries ¾ à 35.

Consolidated Negus, parmi les spéculatives, est la valeur la plus activement transigée et gagne 3 cents à 37 cents.

Au métaux, Falconbridge perd 1 point à 85. Les pétroles de l'Ouest, nettement en baisse mercredi, se raffermissent ; Banff gagne ⅝ à 12⅞ et Scurry-Rainbow ½ à 22½.

* * *

Après ses deux dernières séances de baisse, le marché de **Wall Street,** qui s'est raffermi à l'ouverture, continue de gagner du terrain cet après-midi.

Les titres en hausse l'emportent par la marge de plus de 2 contre 1 sur les baissiers. Les titres clés enregistrent des gains s'échelonnant jusqu'à environ 1 point ou plus.

Parmi les valeurs les mieux tenues, on note les aciers, les automobiles, les avionneries, les compagnies aériennes et les électroniques.

A midi, l'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 895.99, en hausse de 1.89, et la moyenne des 60 titres clé, établie par la PA, gagne .7 à 328.6.

* * *

LONDRES (Reuter) — Une baisse générale a été subie aujourd'hui à la Bourse de Londres par suite du désappointant rapport publiant les statistiques commerciales pour le mois d'avril. Les Fonds d'Etat ont perdu jusqu'à ½ point et un certain nombre de vedettes chez les industrielles ont décliné, certaines effaçant des gains initiaux.

Les valeurs libellées en dollars ont suivi la tendance de Wall Street et ont fluctué irrégulièrement.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises ont une tendance très nette à l'effritement. L'activité du marché s'est ralentie et beaucoup de professionnels prennent leurs bénéfices. C'est le cas notamment pour les raffineries Say (moins 5) qui continuent à reculer après leur spectaculaire progression de ces 15 derniers jours. Dans les autres compartiments, les replis sont nombreux mais quelques points de fermeté subsistent néanmoins.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
ACF Ind	700	51¾	51½	51½ — ⅛
Address	4600	61⅜	61⅛	61⅜
Admirat	4700	25⅝	25⅛	26½ + ¼
Alcan Al	4900	30½	30¼	30E
Alegany	300	11⅛	11	11⅛
Allis Ch	4600	25¼	25½	25⅝ + ⅛
Amerada	400	90⅞	90⅞	90⅞ — ¼
Am Can	6900	57⅜	57½	57¾ + ⅛
Am Cyan	15900	34⅞	34¼	34¼ + ⅛
Am Mot	33400	11	10⅞	11 + ⅛
Am Smelt	2800	59⅛	58⅞	58⅞ — ⅛
Am Std	6900	23¼	23½	23¾ + ½
Am T T	20100	57½	57⅛	57⅜
Am Tob	800	33	33	33 — ¼
Amsted	400	48½	48½	48½ + ⅛
Ancnda	5600	89⅛	88¼	88¼ + ⅜
Armco Stl	1000	56⅜	56	56⅜ + ⅛
Armstg Ck	1400	56⅞	56¼	56⅞ — ⅛
Avco Corp	8900	48¼	47¾	48⅛ + ⅜
Babcock	3000	54	53⅜	53¾ + ⅛
Bell How	1800	73¼	72½	73¼ + ¾
Beth Stl	3200	36⅛	35⅝	35¾
Boeing	11900	94⅞	93¼	94⅜ + ⅛
Borden	4400	36⅛	35¾	36⅛ + ⅜
Borg War	1200	43¼	43⅛	43⅜ — ⅛
Bos Edis	1000	41¼	41	41
Brunwk	10700	13¾	13½	13¾ + ⅛
Bucy Erle	1600	29½	29⅜	29⅜
Burl Ind	600	38½	38¼	38⅜
Burrghs	10400	123⅜	122	123¼ + 1⅞
Calumet	1200	33¼	33	33
Camp RL	600	18¼	18¼	18¼ — ¼
Camp Sp	28200	29¼	28	29 + 1⅛
Can Dry	800	25	25	25
CPR	500	64¾	64½	64¾ + ¼
Case JI	7200	21⅛	20½	20½ + ⅛
Cater Tr	5200	46⅝	46¼	46¼ + ⅝
Celanese	2700	64¼	63⅛	63⅛ — 1⅛
Ches Ohio	300	68⅜	68⅛	68⅜ + ⅜
Chrysler	14800	50⅞	49¾	50¾ + 1⅛
Clark Eq	1200	31⅜	31¼	31¼ — ¼
Clevite	600	47⅞	47⅞	47⅞ + ⅛
Coca Cola	1200	115¾	115	115 — ½
CBS	10900	73	72½	73 +1
Co mlSolv	700	45⅜	44⅞	45⅜ + ½
Com Sat	7400	67	65¾	66⅞ + 1⅜
Con Edis	5800	36¼	35⅞	36
Container	200	34⅛	34⅛	34⅛
Cont Can	1700	54¼	54	54¼ + ⅜
Cont Oil	3100	72¾	72	72¾
Control D	31300	84⅜	82¼	83¾ + 1⅞
Copw Stl	200	30¼	30¼	30¼ + ⅛
Corn Pd	4100	45⅞	45⅜	45½ — ⅜
Crane Co	1100	47⅝	47⅛	47⅛ — ½
Cr Zell	700	54	54	54 + ⅛
Cruc Stl	700	25½	25¼	25¼ + ⅛
Curtiss Wr	3300	24¾	24¼	24⅝ + ⅛
Deere	21100	62⅞	61½	62⅜ + 1½
Det Stl Cp	600	14⅜	14⅜	14⅜ + ⅛
Dome M	100	39¾	39¾	39¾
Dow Chem	3000	82⅜	81⅝	82⅜ — ⅛
du Pont	3600	169¼	167½	168⅝ + 1⅛
East Kod	11200

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Armand) — A Montréal-Nord, le 9 mai 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Armand Archambault, époux de Florida Malouin, demeurant à 11343, Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULNE (Philomène) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 99 ans 8 mois, est décédée Mme Zéphirin Beaulne, née Philomène Béland, demeurant 4203 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUVAIS (Joseph) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Beauvais, époux de Bernadette Groleau, demeurant 7020 de La Roche. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Val-Morin, comté Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEHUMEUR (Léda) — A Charlemagne, le 11 mai 1967 à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul Bellehumeur, née Léda Beauchamp, demeurant chez son fils M. Jean Bellehumeur, pharmacien, 8, avenue des Bouleaux, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 3 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 4 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose-de-Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Lionel) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Lionel Bernier, époux de Laurence Tremblay, demeurant 2383, Lacordaire. Il laisse dans le deuil 2 fils, André et François. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
5805, rue Boileau
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Dollard) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Dollard Boisvert, directeur des départements des incendies de la Cité de Montréal, époux de Berthe Robitaille, demeurant 1031A, Beaubien est. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira du salon
Centre d'entraînement
des pompiers
6700, rue Notre-Dame est
à 10 hrs, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Giroux et Fils Inc., 322-2250.

BOURGEOIS (Lucien) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Lucien Bourgeois, époux de feu Albina Gagnon, père de la Rév. Soeur Marie-Ange-de-la-Passion, S.B.P., de Mme Noël Belland, (Géraldine), et Roméo. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUVETTE (Armand) — A Grand-Mère, le 10 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Bouvette, époux de feu Annette Lainz, demeurant à 591, 3e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jourdain, Lord & Jourdain
152, 6e avenue, Grand-Mère
pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BYER (Walter Scott) — A Chambly, P.Q., le 10 mai 1967, est décédé Walter Scott Byer, époux de Emma Taylor et frère de George (Gulf Port, Mississippi). Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins
5610 Sherbrooke ouest
vendredi à 2 p.m. pour se rendre au four crématoire du Mont-Royal.

CLARK dit DE BUISSIERES (Armand) — Subitement, à Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Armand Clark dit DeBuissières, époux d'Aurore Racette, demeurant à 7450, ave Durocher. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781, ave Ogilvy
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONTANT (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Simon Contant, époux d'Anita Castilloux, fils de feu Philibert Contant (notaire P. et ancien maire d'Iberville), et de feu Selfride Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Ernest) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 56 ans est décédé M. Ernest Dagenais, fils de feu J.-B. Dagenais, et de feu Alphonsine Gohier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 1 heure pour se rendre à l'église paroissiale de Lesage où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LAPLANTE (Eugène L.) — A Montréal, le 11 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène L. de Laplante, célibataire, ex-employé de J. J. Joubert Ltée, fils de feu Jean-Baptiste Leriger de Laplante, et de feu Joséphine Robert de la Pommeraye. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Blanche) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve René -Louis Desautels, née Blanche St-Jean, demeurant 3945 Masson, autrefois de 1607 St-André, Mme Desautels était originaire de Joliette, et était la fille de feu Médard St-Jean (imprimeur-éditeur), et de feu Prudentienne Forest. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Paul-André Desmarais (née Roma), 1 fils Jean, sa brue Lucille et son gendre Paul-André Desmarais. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Antoinette) — A Cité Laval, le 9 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Antoinette Laflamme, demeurant 371, St-Luc; mère de Mme Willie Fyfe (Rose), Mme Ferdinand Desrochers (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Donat) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Donat Dubois, fils de feu Charles Dubois et de feu Angelina Bourdon, demeurant à 10620, Papineau. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10.540, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Simon Dubuc, époux de feu Yvonne Ménard, autrefois de Ste-Martine, demeurant à l'hôpital St-Charles-Borromée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette et Fils
2, rue Desrochers
Ste-Martine
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hrs.; Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Mario) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 15 ans, est décédé Mario Dufresne, fils de Réal Dufresne et de Jacqueline Gauvin, demeurant à 744 Agnès. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Domelthide) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Louis Duguay, née Domelthide Joncas. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Moïse) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Moïse Dumas, époux de Blanche Lemieux, demeurant à 310, Villeray. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Isidore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Salvadore) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Salvadore Dumas, père de Fernande (Mme Albert Faucher). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FANIEL (Marcelle) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Georges Faniel, née Marcelle Duchaine. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Raoul) — A Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 69 ans est décédé Raoul Fiset, époux de feu Louisia Gagnon, demeurant 7205 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Florida) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Eudore Frenette, née Florida Lachance. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (René) — A Verdun, le 8 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé René Gagné, époux d'Hélène Vachet, demeurant autrefois à 257, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYET (Marie-Anna) — A Montréal, le 10 mai 1967, est décédée Mme Paul-Emile Goyet, née Marie-Anna Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Emélie) — Subitement à Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Arthur Guay, née Emélie Bouchard, demeurant 5804, 1ère avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Laura) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lachance, née Laura Grignon, demeurant à 1624, Panet. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Louis) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Louis Lamarre, époux de Pauline Armstrong, demeurant à 2354, rue Chapleau, père de Marielle (Mme Jacques Roy), et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA MOTHE (Yvonne) — A Outremont, le 9 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Yvonne Côté, épouse de feu Jules La Mothe, demeurant 630, avenue Querbes, et mère de Mme J.-E. Prévost (Geneviève), Mme L. Diver (Jacqueline). Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest,
Outremont
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Paul) — A Ville St-Michel, le 8 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Lamoureux, époux d'Annette Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boul. St-Michel
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Joseph Emery) — A St-Eustache, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé subitement M. Joseph Emery Lapierre, époux de feu Marie-Anne Laliberté, demeurant chez sa nièce Mme Charlemagne Lamoureux, 26 rue St-Louis, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Albert) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Albert Lapointe, époux d'Eugénie Henrichon, demeurant à 1994, St-Zotique, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Robert) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Latour, époux de Rollande Jeannie, demeurant à 8629 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Adélard) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Adélard Lavigne, fils de feu Alphonse Lavigne, et d'Hermine Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (RAYMOND) — A Fournier, Ontario, le 9 mai 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement M. Raymond Lavigne, fils de Wilfrid Lavigne et de Delia Rockary. Il laisse dans le deuil 2 frères: Bernard, de Montréal, et Robert, d'Alfred, Ontario; 4 soeurs: Mme Bernard Lauzon (Marguerite), de St-Bernardin, Mme Claude Martin, (Madeleine), de Rockland; Agathe, de Montréal et Denise, de Fournier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de
M. Arthur-A. Lalonde
Fournier
pour se rendre à l'église St-Bernard, de Fournier, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Noel Ltée, d'Hawkesbury, Ontario.

LEONARD (Séraphine) — A Montréal, le 9 mai 1967 à l'âge de 87 ans est décédée Mlle Séraphine Léonard, fille de feu Louis Léonard, et de feu Délia Surprenant, demeurant chez son beau-frère M. Elias Bernier, 4577 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Marguerite) — A Ville St-Michel, le 10 mai 1967, à l'âge de 47 ans, est décédée Marguerite Perreault, épouse en 1ères noces de Léopold Héroux, et en 2èmes noces de Marcel Lépine, demeurant à 7117, Dante; mère de Mme Fernand Boucher (Monique). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (Lise) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Lise Laverdière, fille de Wilfrid Laverdière et d'Eugénie Monast, demeurant rue Ernest-Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Camille) — A Montréal, le 10 mai 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Camille Lazure, célibataire, fils de feu François-Xavier Lazure et de feu Délima Latour, demeurant à 6257 Mazarin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébrée et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Jeanne) — A Montréal, le 11 mai 1967, à l'âge de 65 ans est décédée Jeanne Lamarre, épouse du docteur Eugène Lussier. Elle laisse aussi 1 fille Francine (Mme Raymond Brosseau), 1 fils Pierre, ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-B. Deslauriers Ltée,
3650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joseph Enoil) — A St-Basile, Nouveau-Brunswick, le 10 mai 1967, est décédé Joseph Enoil Martin, fils de feu Damase Martin, et de feu Lévinie Fournier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant, à Saint-Basile, Nouveau-Brunswick.

MASSARELLI (Francesco) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Francesco Massarelli, époux de feu Marie Vincenza Cerce, demeurant 6680, Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 1 hre 30, pour se rendre à l'église Italian Christian Pentecostal Church, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAND (Adrien) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 mai 1967, à l'âge de 65 ans est décédé M. Adrien Morand, époux de Blanche Ladouceur, demeurant 620, 25e avenue, app. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Philippe-de-Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREL (Arthur) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Arthur Morel, époux d'Esther Fontaine, demeurant rue Rachel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Joseph) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Paquette, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux de Clarinda Gagnon, demeurant à 4320, Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Alphonse) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alphonse Paradis, époux d'Yvonne Bissonnette, demeurant à 6810, 6e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETELLE (Donat) — A Verdun, le 10 mai 1967, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Donat Petelle, époux de Thérèse Brunet, demeurant à 445, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Alphonse) — A Varennes, le 10 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Alphonse Racicot, époux de Thérèse Langlois, demeurant à 285 de la Chapelle, Varennes, laissant dans le deuil 5 enfants, Nicholas, Roch, Guy, Madeleine et Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277 rue Ste-Anne, Varennes
pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (colonel Robert Joseph Albert) — A l'hôpital Royal Victoria, le 8 mai 1967, dans sa 51e année, est décédé le colonel Robert Joseph Albert Robitaille, époux de Mary Bernice McIntosh. La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos. C. Wray and Bro,
1234, de la Montagne
Service jeudi matin, à 10 heures à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Inhumation au Champ d'Honneur.

PRATT (Paul) — A Longueuil, le 8 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Pratt, ex-maire de la cité de Longueuil, époux d'Eugénie Marcil. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Maurice Blais (Pauline), M. l'abbé Guy Pratt, curé de Notre-Dame-de-Fatima à Jacques-Cartier, M. Jacques Pratt, artiste lyrique; son gendre le docteur Maurice Blais, une soeur Mme Alphonse Préfontaine (Marguerite). Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. La dépouille mortelle repose dans le hall d'Honneur de l'hôtel de ville de Longueuil.
100, rue St-Charles ouest
Le départ à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (Arthur) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 71 ans, 9 mois, est décédé Arthur Rioux, époux d'Antoinette Marquis, demeurant à 1680, de Maricourt. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 10 hrs, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Emile) — A Lavaltrie, le 10 mai 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emile Robillard, marchand et juge de paix du district de Joliette, époux d'Hélène Villeneuve, demeurant à 921, Notre-Dame, Lavaltrie. Père de la Rev. Soeur Emilienne Robillard, (Soeur Hélène-Cécile F.C.S.P.), Soeur Thérèse Robillard (Soeur Louis-Claude F.C.S.P.), Maurice, Guy, Gilles, Yvon, de Mmes Philippe Marin (Lorraine), Gérald Mousseau (Cécile), Alfred Richard (Lucille) et il laisse 22 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
811, rue Notre-Dame, Lavaltrie
à 2 h. 10, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h.30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLIN (Edgar) — A Hallendale, Floride, le 9 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Edgar Rollin, époux de Berthe Nobert. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SKELTON (Frédérick Charles) — A l'hôpital Ste-Anne, le 10 mai 1967 à l'âge de 80 ans est décédé M. Frédérick Charles Skelton, époux de feu Edith Midelton, père de Fred, Edward (Ted), Ruth (Mme W. Gard), Edith (Mme E. Baker), Evelyn (Mme R. R. Jackson) et Richard (Dick). La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. A. Guilbault Inc.
5350, 11e avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

SZEKELYFY (Marguerite) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Paul Louis Szekelyfy, née Marguerite Leib, demeurant 7025, Cannes. Elle laisse dans le deuil, son fils Geno Cincou, sa belle-fille Mme Geno Cincou (Marie Brochu), ses petits-enfants, André, Bernard, François et Elisabeth, de Montréal; sa mère Marguerite Kvitkovszki, son frère François, sa soeur Ivolya (Mme Bella Reisz), de Roumanie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Bélair
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Louis) — Subitement, à Ste-Scholastique, le 9 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé le Rév. Frère Rémi-Marie, né Louis Thibault, des Frères de l'Instruction Chrétienne, Exposé à la Maison Provinciale d'Oka. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant, à 4 heures, en la chapelle de la
Maison des Frères de
l'Instruction Chrétienne, à Oka
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURVILLE (Rose-Anna) — A Montréal, le 10 mai 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Paul Tourville, née Rose-Anna Rivest, demeurant à 3529 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Emilien) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Emilien Trottier, 1710 d'Eliane Jacques, demeurant à 1110, Place Beauchesne. Les fungrailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Winifrede) — A l'Ile Bizard, le 9 mai 1967, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Joseph Trudel, née Winifrede Brière. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16,114, boul. Gouin ouest
Ste-Geneviève
pour se rendre à l'église St-Raphaël, de l'Ile Bizard où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Ernestine) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Noel Turcotte, née Ernestine Bernier, demeurant à 12,231, Val